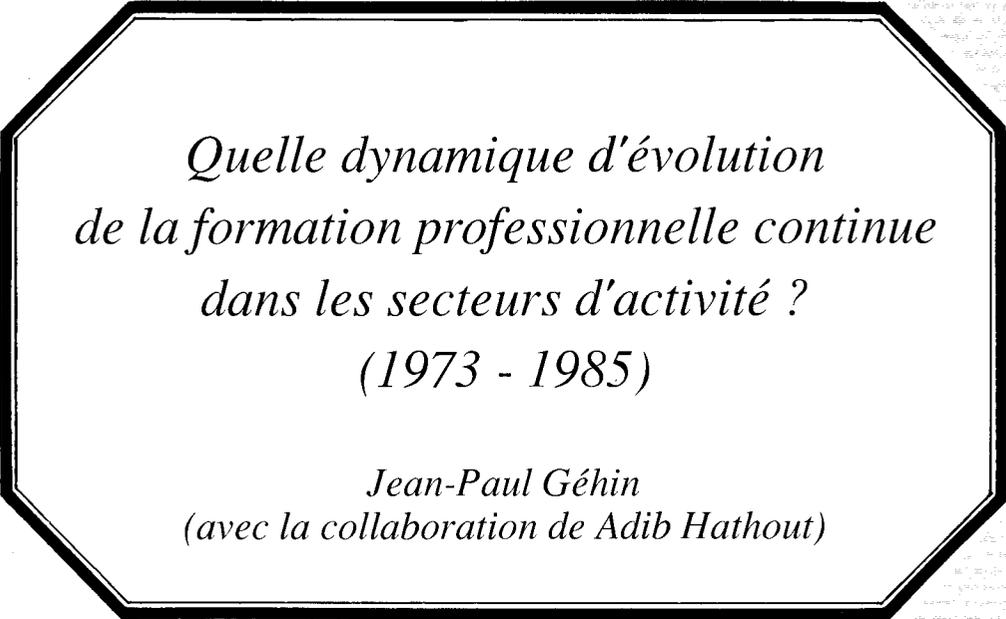

CENTRE D'ETUDES
ET DE RECHERCHES
SUR LES QUALIFICATIONS



*Quelle dynamique d'évolution
de la formation professionnelle continue
dans les secteurs d'activité ?
(1973 - 1985)*

*Jean-Paul Géhin
(avec la collaboration de Adib Hathout)*

CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS

QUELLE DYNAMIQUE D'EVOLUTION
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE
DANS LES SECTEURS D'ACTIVITE ?
(1973-1985)

Jean-Paul GEHIN

(avec la collaboration de Adib Hathout
pour les traitements statistiques)

*Cette étude, réalisée dans le cadre du
département Entreprises et Formation,
a bénéficié du soutien de la Délégation
à la Formation professionnelle*

COLLECTION DES ETUDES n° 47

Février 1989

RÉSUMÉ

Grâce au traitement, réalisé chaque année par le CEREQ, des déclarations d'employeurs retraçant leur participation au financement de la formation professionnelle continue, on dispose maintenant de séries statistiques longues. Cette étude appréhende l'évolution des comportements sectoriels.

Entre 1973 et 1985, les dépenses de formation professionnelle continue des entreprises de plus de 10 salariés assujetties, par la loi du 11 juillet 1971, à une obligation annuelle de financement, sont passées de 2,8 à 22,4 milliards de francs courants, soit une élévation du taux de participation financière de 1,35 % à 2,24 % de la masse salariale. Cette progression est particulièrement diversifiée suivant les activités :

- croissance très faible dans les services non marchands, le pétrole ou les transports ;

- à l'inverse, augmentation du taux de participation de 100 % ou plus dans des secteurs tels que la production et la distribution d'électricité, gaz et eau, la transformation des métaux non ferreux, l'agriculture ou l'hôtellerie-restauration.

Trois grandes phases d'évolution peuvent être dégagées :

- croissance sensible jusqu'en 1977 correspondant d'abord à la nécessité pour nombre d'entreprises de se conformer à la loi ; ainsi la croissance d'ensemble est tirée par les secteurs ayant peu de tradition de formation continue : industrie des biens de consommation, activités commerciales ;

- quasi-stagnation entre 1977 et 1982 ;

- reprise de la croissance de l'effort des entreprises à partir de 1982, plus marquée dans les secteurs industriels soit de pointe (construction électronique - construction aéronautique), soit confrontés à des restructurations de grande ampleur (sidérurgie - chimie).

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	7
1. OBJECTIFS ET METHODES.....	9
1.1. Les options méthodologiques.....	9
1.2. Evolution de la population étudiée.....	12
1.2.1. Nombre total d'entreprises.....	12
1.2.2. Les effectifs salariés.....	13
1.2.3. Répartition selon les activités.....	14
1.3. Principales caractéristiques des variables disponibles.....	16
1.3.1. Approche au niveau sectoriel (37 secteurs).....	17
1.3.2. L'approche au niveau secteur/taille.....	18
1.4. Effet taille ou effet sectoriel ?.....	19
2. CROISSANCE SENSIBLE DES DEPENSES DE FORMATION CONTINUE DES ENTREPRISES.....	24
2.1. Essai de périodisation.....	25
2.2. Des évolutions sectorielles différenciées.....	27
2.2.1. Tendance d'évolution proche de la moyenne.....	28
2.2.2. Croissance faible, inférieure à la moyenne.....	28
2.2.3. Croissance soutenue, supérieure à la moyenne.....	30
2.3. Mais relatif maintien des hiérarchies sectorielles.....	30
3. EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES FINANCEMENTS.....	35
3.1. Les flux financiers avec l'Etat.....	35
3.1.1. Une quasi-extinction des versements au trésor.....	36
3.1.2. Une croissance sensible des subventions des pouvoirs publics.....	37
3.2. La répartition des dépenses de F.P.C.....	39
3.2.1. Formation interne ou recours aux organismes extérieurs.....	40
3.2.2. Autres dépenses de F.P.C.....	44
3.3. Les grandes évolutions sectorielles.....	47
3.3.1. Quelques éléments de méthodes.....	47
3.3.2. Principaux résultats de l'analyse.....	48
4. L'ACCES A LA FORMATION CONTINUE DES DIFFERENTES CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES.....	53
4.1. Une croissance de la F.P.C. plutôt extensive.....	53
4.2. Persistance de fortes inégalités d'accès à la formation sui- vant les catégories socio-professionnelles.....	58
4.3. Quelques profils types des politiques.....	60
ANNEXES.....	65

INTRODUCTION

Aujourd'hui la formation professionnelle continue -et plus largement la formation en entreprise- est redevenue l'objet de nombreux débats et réflexions mais aussi d'initiatives publiques comme privées. La nécessité dans une période de mutations technologiques et organisationnelles d'un effort soutenu de formation continue, sa place dans les stratégies d'entreprise et enfin l'investissement formation sont les thèmes qui reviennent le plus souvent. Près de vingt ans après les grands débats qui ont précédé la conclusion de l'accord contractuel de juillet 1970 puis la loi de juillet 1971, le débat semble récurrent sous bien des aspects. Ainsi dès la fin des années 1960 la formation continue était considérée par certains intervenants comme un investissement productif. La question de son rôle dans la modernisation de l'économie était déjà posé. Enfin le principal objectif de la loi était de permettre une plus large diffusion de la formation à toutes les catégories de salariés en dépassant les clivages tenant à leur qualification, la taille des entreprises ou encore le secteur d'activité.

Dans ce contexte, on mesure tout l'intérêt des bilans, qualitatifs comme quantitatifs, réalisés depuis quelques années (cf. notamment le numéro de mars 1988 d'*Actualité de la formation permanente* réalisant un bilan de la loi de 1971, et, d'un point de vue plus global, l'ouvrage collectif *L'introuvable relation formation/emploi*). Le présent travail s'inscrit dans cette démarche générale et s'appuie sur la seule source statistique disponible en matière de formation professionnelle continue (F.P.C.) financée par les entreprises : le traitement statistique réalisé annuellement par le CEREQ à partir des déclarations d'employeurs (déclarations 2483). Il s'agit de mesurer l'évolution, de 1973 à 1985, des comportements sectoriels (appréhendés à partir d'une nomenclature qui ventile les activités en 38 postes) en matière de financement de la formation dans le cadre de la loi de juillet 1971. Rappelons que l'on ne mesure que les seules formations continues déclarées par les entreprises et que donc toute une gamme de formations (GEHIN , MEHAUT 88) souvent liées aux pratiques de travail, n'est pas prise en compte dans cette analyse. Le point de vue adopté ici est principalement descriptif et s'organise autour de quatre séries d'interrogations :

- D'ordre méthodologique d'abord (chapitre I) : la source statistique construite dans une logique annuelle permet-elle de rendre compte des évolutions à moyen et à long termes ? Le point de vue sectoriel est-il pertinent ? Comment s'articule-t-il à une dimension considérée souvent comme structurante qu'est la taille des entreprises ?

- Concernant l'évolution globale sur la période (chapitre II). Quelle est la part des différents secteurs dans la croissance globale des dépenses de F.P.C. ? Peut-on rendre compte et interpréter la diversité des évolutions sectorielles tant en niveau qu'en rythme ?

- Concernant la structure des dépenses et son évolution, considérées ici comme indicateur de rapports différenciés à la formation continue et notamment à sa production (chapitre III). Quelles sont les principales

évolutions repérables sur la période ? Comment les secteurs se situent-ils dans ces évolutions ? Peut-on ainsi typer des comportements sectoriels ?

- Concernant l'accès des différentes catégories de salariés à la formation (chapitre IV). L'écart entre les grandes catégories socio-professionnelles s'est-il maintenu ? Les pratiques des secteurs d'activités sont-elles diversifiées de ce point de vue ?

Enfin, dans un souci de mise à disposition d'un maximum d'informations, des fiches statistiques concernant l'évolution des principales variables ont été élaborées pour chacun des secteurs d'activité (cf. en annexe).

1. OBJECTIFS ET METHODES

1.1. Les options méthodologiques

L'analyse de l'évolution des pratiques et des politiques de F.P.C. dans les secteurs d'activité a nécessité un traitement particulier des données disponibles. En effet, l'exploitation statistique des déclarations d'employeurs en matière de financement de la formation professionnelle continue (déclaration 2483) réalisée par le CEREQ, l'est sur une base annuelle. Il fallait donc constituer pour les besoins de l'étude, un fichier transversal regroupant les différents fichiers annuels disponibles (de 1973 à 1985) et comportant des informations simplifiées par rapport à celles contenues dans les fichiers de base : d'une part "l'individu" étudié est ici le secteur (en NAP 40) et non l'entreprise ; d'autre part n'a été sélectionné, pour figurer dans le fichier transversal, qu'un nombre limité de variables permettant de calculer quelques indicateurs significatifs.

1.1.1. Les indicateurs retenus

a) L'intensité de l'effort de F.P.C.

. le taux de participation financière :

dépenses totales de F.P.C. x 100/salaires versés

Il faut noter que nous avons opté ici pour un mode de calcul du taux de participation un peu différent de celui adopté traditionnellement. Sont prises en compte ici les dépenses totales alors que les traitements statistiques annuels ne retiennent que les dépenses déductibles ; c'est-à-dire les dépenses totales diminuées des subventions versées par les pouvoirs publics.

Ce choix s'explique par la nécessité, pour un traitement en dynamique sur longue période, d'avoir les séries statistiques les plus homogènes possibles. En effet, le montant des subventions ne figure dans les 2483 que depuis 1976 : le calcul des dépenses déductibles n'est possible que depuis cette date. Par ailleurs, les dépenses totales servent de base pour le calcul de la structure des dépenses et sont les données financières qui peuvent être le plus facilement mises en relation avec les données physiques en termes de stagiaires ou d'heures stagiaires.

Le taux de participation ainsi obtenu (dépenses totales/salaires versés) est légèrement supérieur à celui calculé dans le cadre du traitement annuel. En 1985, il est de 2,28 % pour l'analyse en dynamique et seulement de 2,24 % pour le traitement annuel.

. l'espérance de formation : total heures stagiaires/total salariés

. le taux d'accès à la formation : total stagiaires x 100/total salariés

b) Les données financières globales organisées de la manière suivante :

. dépenses totales de formation

. **subventions** (en 73, 74, 75 cette donnée n'existe pas)

. = **dépenses déductibles**

. + **versement au trésor** ("montant global du versement à effectuer auprès du receveur des impôts")

. = **participation totale** des entreprises au financement de la FPC.

c) La structure des dépenses de formation (en 7 grands postes)

- . **Dépenses salariales** "rémunération des stagiaires"
+ "transport et hébergement"
- . **Formation interne** "total dépenses de fonctionnement"
+ "équipement et amortissement"
- . **Recours à l'appareil** "dépenses effectuées en application de convention" ("exécution du plan" à partir de 77)
- . **Versement FAF** "Versement au titre de FAF"
- . **C.I.F.** Convention dans le cadre du congé de formation : (à partir de 1978) + "versement à des organismes agréés au titre du CIF" (à partir de 1983)
- . **Financement des institutions** versement aux organismes agréés
+ versement au titre d'une taxe para-fiscale
+ la contribution aux frais de formation des C.C.I.
- . **Financement de la politique de l'emploi** Financement d'actions en faveur des demandeurs demandeurs d'emploi (à partir de 1976)
+ Financement d'actions en faveur des jeunes sans emploi (1977 seulement)
+ versement du..... (de 1978 à 1984)
+ financement de la formation professionnelle en alternance (à partir de 1985)
+ dépenses de stages pratiques (de 1978 à 1982)

d) La formation continue par catégories socio-professionnelles

L'analyse en dynamique de l'accès à la formation suivant les catégories socio-professionnelles soulève de nombreuses difficultés, les informations recueillies et les nomenclatures utilisées ayant varié sur la période. Jusqu'en 1982, les stagiaires étaient répartis en fonction d'une nomenclature en quatre postes (ouvriers et employés non qualifiés-ouvriers et employés qualifiés - techniciens et agents de maîtrise - ingénieurs et cadres). A partir de 1983 les stagiaires mais aussi les salariés sont ventilés dans une nomenclature en cinq postes (ouvriers non qualifiés-ouvriers qualifiés - employés - techniciens et agents de maîtrise-

ingénieurs et cadres). On peut alors calculer des taux d'accès et des espérances de formation par C.S.P. mais uniquement sur la dernière période. En revanche sur l'ensemble de la période étudiée on ne dispose que d'un indicateur (répartition des stagiaires en trois catégories : emplois d'exécution - TAM - ingénieurs et cadres) relativement grossier et difficile à manier en dynamique car reflétant, pour une bonne part, l'évolution de la structure des emplois.

1.1.2. Les problèmes rencontrés

La constitution de ce fichier sectoriel transversal sur 13 années (73-85) a soulevé quelques problèmes méthodologiques qu'il apparaît nécessaire de présenter brièvement :

a) **Changement de la nomenclature d'activité.** En 1973 et 1974 les activités sont codées en fonction d'une nomenclature en 3 chiffres (NAE de l'INSEE) alors qu'à partir de 1975 la nouvelle nomenclature en 4 chiffres (NAPE) est utilisée. Bien qu'il existe une grille de passage entre ces deux nomenclatures des incertitudes existent quant à l'affectation des entreprises dans quelques secteurs d'activité. Pour limiter au maximum les risques d'erreur certaines analyses en dynamique ne porteront que sur la période 1975-1985. La nomenclature utilisée dans cette étude répartit l'ensemble des activités en 38 postes (NAP 40) mais l'on dispose, pour la seule année 1985, de résultats plus détaillés en 100 postes ; ces données seront utilisées (cf. fiches sectorielles en annexe) pour appréhender le degré de cohérence ou d'hétérogénéité des secteurs étudiés (NAP 40).

b) **L'évolution de la nature et de l'emplacement des informations disponibles** dans les différentes déclarations annuelles sur la période a impliqué la constitution d'une grille présentant, pour les principales variables, leurs positions exactes dans chacune des déclarations annuelles. De plus, les nomenclatures (cf. ci-dessus celle des C.S.P.) ou certains critères utilisés ont varié dans le temps. Ainsi les données physiques, en termes de stagiaires ou d'heures stagiaires, doivent être analysées avec précaution, notamment pour certains secteurs : en effet jusqu'en 1983, les entreprises versant à des fonds d'assurance formation n'étaient pas tenues de déclarer les stagiaires. Cette évolution dans les critères retenus rend difficile les analyses en dynamique des indicateurs physiques car il est souvent difficile de faire le départ entre causes réelles ou inhérentes aux changements de critères.

c) **Enfin l'approche dynamique implique des précautions accrues au niveau de l'échantillon.** Dans le traitement annuel des 2483, le tirage est, en principe, exhaustif pour les entreprises de plus de 500 salariés. Le tirage réel est légèrement inférieur dans la mesure où chaque année quelques déclarations sont absentes ou incomplètes. Tout à fait satisfaisant en statique, ce mode de tirage pose quelquefois problèmes en dynamique en créant des évolutions fictives notamment lorsque sont absentes des entreprises de très grande taille ou ayant des comportements en matière de F.P.C. atypiques. Nous avons dû remplacer certaines données manquantes par leurs valeurs attendues compte tenu de leur voisinage (taille, secteur, niveau des dépenses de l'entreprise les années suivantes et précédentes).

1.2. Evolution de la population étudiée

Rappelons que l'obligation de dépenses en matière de formation professionnelle continue instituée par la loi de juillet 1971 ne concerne qu'une partie seulement des entreprises et des salariés. Deux critères clivants sont utilisés :

- **la taille** ; seules les entreprises de 10 salariés et plus sont assujetties à la loi de 1971, excluant de fait l'essentiel du secteur artisanal. D'un point de vue sectoriel l'exclusion des entreprises de moins de 10 salariés de notre échantillon conduit à une représentation limitée de certaines activités très peu concentrées et comprenant encore un fort secteur artisanal : c'est particulièrement le cas de l'agriculture (en 1985 seulement 80 000 salariés de ce secteur sont couverts par la loi), du bâtiment et des travaux publics (en 1985, 700 000 salariés dans les entreprises assujetties à la loi alors que le secteur comprend à la même date 1 225 000 salariés selon les données UNEDIC) et, dans le tertiaire, de l'ensemble des activités commerciales (commerce de gros ou de détail, alimentaire ou non alimentaire, mais aussi réparation et commerce automobile et hôtels, cafés, restaurants) et des services marchands rendus aux particuliers ;

- **le statut juridique** ; sont assujetties à l'obligation de dépenses toutes les entreprises privées et les entreprises publiques à caractère industriel et commercial. Ce qui inclut les grandes entreprises nationalisées (Renault, EDF, GDF, SNCF...) et au contraire exclut l'ensemble des administrations centrales ou locales (notamment les hopitaux publics et les communes). De ce fait deux secteurs d'activités sont très sous-représentés dans notre échantillon : il s'agit du secteur 32 (télécommunications et postes) qui ne sera pas pris en compte dans l'analyse étant donné la faiblesse des effectifs en jeu et du secteur des services non marchands qui est composé très majoritairement d'administrations. Les déclarations 2483 ne couvrent qu'une proportion minoritaire des salariés du secteur : environ 590 000 en 1985 sur les 3 780 000 actifs recensés dans ce secteur en 1982. En effet, seuls les employeurs ayant le statut juridique d'association à but non lucratif se trouvent dans le champ de l'obligation légale.

Ainsi définie, la population des entreprises assujetties à l'obligation de dépenses a évolué durant la période 1973-1985 en fonction de la situation économique générale.

1.2.1. Nombre total d'entreprises

Après une croissance régulière jusqu'en 1980 (de 123 000 à 126 000 entreprises), on constate une baisse sensible et rapide du nombre d'entreprises qui retombe aux environs de 115 000 à partir de 1983 et qui se stabilise alors à ce niveau. Comme le montre le tableau n° 1 la structure des entreprises suivant la taille se modifie sur la période. Entre 1975 et 1980, la croissance du nombre total est le fait des seules petites entreprises : + 659 entreprises de 10 à 19 salariés ; + 2 676 entreprises de 20 à 49 salariés. En revanche, la baisse du nombre total d'entreprises entre 1980 et 1983 se répartit de manière assez homogène sur l'ensemble des

tailles avec, il est vrai, une intensité moindre pour les entreprises de 500 à 1 999 salariés.

Sur la période 1975-1985, on constate une diminution de 8 000 du nombre d'entreprises assujetties à la loi (soit près de 7 %) qui modifie peu la structure de la population d'entreprises en fonction de la taille si ce n'est pour les petites entreprises de 20 à 49 salariés dont le poids relatif augmente : ces entreprises représentaient 38,6 % du total en 1975 et 40,3 % en 1985.

TABLEAU N° I

Evolution du nombre d'entreprises assujetties à la loi de juillet 1971
(1975-1985)

	de 10 à 19	de 20 à 49	de 50 à 499	de 500 à 1999	2000 et +	Total
1975	48 912	47 595	24 362	1 965	462	123 296
1976	48 718	48 020	24 508	1 987	448	123 681
1977	50 408	49 314	24 515	1 983	459	126 679
1978	49 685	49 885	24 418	1 945	465	126 398
1979	48 906	50 062	24 209	1 931	465	125 573
1980	49 571	50 271	24 110	1 913	466	126 331
1981	49 034	49 789	23 743	1 940	456	124 962
1982	46 569	49 064	23 175	1 936	458	121 202
1983	44 763	45 659	22 083	1 811	437	114 753
1984	44 948	46 635	22 125	1 845	430	115 983
1985	44 544	46 428	22 083	1 805	423	115 283
Evol. 75/80	+659 +1,32%	+2 676 +5,32%	-252 -1,04%	-52 -2,72%	+4 +0,86%	30 356 +2,40%
Evol. 80/85	-5 027 -11,23%	-3 843 -8,28 %	-2 027 -9,18 %	-108 - 5,98 %	-43 -10,16%	-11 048 -9,58%
Evol. 75/85	-4 368 -9,91 %	-1 167 -2,51 %	-2 279 -10,32%	-160 -8,86 %	-39 -9,22%	-8 013 -6,95 %

Source : CEREQ - Déclarations 2483

1.2.2. Les effectifs salariés

L'évolution des effectifs salariés connaît un mouvement proche de celui observé pour le nombre total d'entreprises mais légèrement décalé dans le temps : dans une première phase de 1973 à 1977, on constate une croissance légère des effectifs qui passent de 10 188 000 à 10 567 000 salariés. A partir de 1978 la tendance s'inverse et les effectifs se réduisent d'abord doucement puis de manière plus sensible en particulier avec une chute de plus de 400 000 salariés entre 1982 et 1983.

TABLEAU N° III

Evolution de la structure des activités (1975-1985)
Nombre de salariés

SECTEUR	1975		1980		1985	
	Total	%	Total	%	Total	%
PRIMAIRE	105 956	1,02	95 090	0,92	81 244	0,86
SECONDAIRE	5 161 013	49,89	4 741 866	46,09	4 059 040	42,98
BTP	1 083 208	10,47	947 352	9,21	681 566	7,22
TERTIAIRE	3 995 233	38,62	4 504 392	47,78	4 622 501	48,94
TOTAL	10 345 410	100	10 288 700	100	9 444 351	100

Source : CEREQ - Déclarations 2483
Traitement sectoriel longitudinal

En perdant plus de 1 100 000 salariés, le secteur secondaire (industrie au sens large y compris l'énergie et les industries agro-alimentaires) ne représente plus, en 1985, que 43 % des effectifs totaux alors qu'il en regroupait la moitié en 1975. Le BTP perd également une proportion significative de ses salariés et passe sur la période de 10,5 % à 7,2 %. En revanche, le secteur tertiaire gagne plus de 600 000 emplois et représente près de 49 % des effectifs totaux en 1985 contre 38,6 % en 1975.

De fait, la grande majorité des secteurs industriels connaît une baisse sensible des effectifs salariés sur la période, exceptées certaines activités agro-alimentaires (viande et lait : l'indice base 100 en 1975 est à 115 en 1985) et de production de l'énergie (électricité, gaz et eau : indice 114). La baisse est particulièrement marquée dans des secteurs traditionnels de l'industrie tels que la production de combustibles minés aux solides charbonnages : indice 54,8), la sidérurgie ⁽¹⁾ (indice 54,6), le textile et l'habillement (indice 65), la chimie de base (indice 68,4) ou le travail des métaux (indice 68,4). A l'opposé de nombreux secteurs du tertiaire connaissent une hausse des effectifs sur la décennie avec toutefois une différence marquée entre, d'une part, les activités commerciales dans lesquelles les effectifs sont stables ou à la baisse ⁽²⁾, et d'autre part, les services marchands et non marchands qui connaissent les taux de croissance les plus élevés : indice 142,9 pour les services marchands aux entreprises, 137,1 pour les services non marchands et 135,5 pour les hôtels-café-restaurants.

1. Il s'agit en réalité des activités de transformation des minerais et métaux ferreux comprenant l'extraction du minerais de fer et la première transformation de l'acier que nous appellerons, pour plus de commodités, la sidérurgie.

2. Excepté le commerce de détail alimentaire ; la croissance des effectifs s'explique dans ce secteur encore peu concentré par le développement rapide des grandes surfaces.

TABLEAU N° IV

Evolution des effectifs salariés de 1975 à 1985 dans les 38 secteurs d'activité

SECTEUR	nombre de salariés	Evolution 1975	base 100 en 1975 1980	1985
Agr.sylv.pech	105956	100	89.7	76.7
viande & lait	142952	100	115.9	115.1
autr.iaa	262702	100	91.5	83.4
combustibles	88312	100	72.1	54.8
pétr.gaz	45899	100	93.3	80.0
élec.gaz & eau	160502	100	106.2	114.1
sidérurgie	222528	100	70.9	54.6
min.non ferr	61173	100	114.5	92.8
mat.cons.min	172492	100	88.7	69.3
verre	71045	100	86.9	73.2
chimie de base	171830	100	80.9	68.4
parach.pharmacie	165716	100	100.5	100.2
trav.métaux	461836	100	90.0	68.4
mecanique	469653	100	91.7	74.1
ele & électro.	561326	100	99.1	93.7
auto&m.tran	513736	100	94.9	75.3
naval.aero	157344	100	93.2	90.2
text & hab	556683	100	81.8	65.0
cuir.chaus	109100	100	90.2	72.7
bois.meubl	264829	100	95.2	73.0
pap.carton	122491	100	82.6	74.7
imp.presse.edit	170959	100	95.7	89.7
caoutchouc	206915	100	97.7	85.5
bat & gen.civ.	1083208	100	87.5	62.9
c.gro alim	192936	100	110.4	100.0
c.gro non alim	500172	100	104.7	95.5
c.det.alim	274939	100	114.4	123.6
c.det non alim	280170	100	104.5	92.0
comm & rép.auto	159716	100	113.6	97.9
hotel.caf.restau	132962	100	115.5	135.5
transports	681409	100	101.0	101.0
ser.marc.ent.	443425	100	132.4	142.9
ser.marc.par.	399564	100	119.3	131.5
loc.cb.imm	19924	100	127.6	133.4
assurance	126440	100	112.6	109.1
finance	354230	100	109.5	117.8
ser non marc.	429346	100	120.6	137.1
total.	10345410	100	99.5	91.3

Source : CEREQ - Déclarations 2483
 Traitement sectoriel longitudinal

1.3. Principales caractéristiques des variables disponibles

Avant d'aborder l'analyse de l'évolution des comportements sectoriels en matière de formation continue, on effectuera un détour méthodologique afin d'étudier les principales caractéristiques (de répartition, de dispersion...) des indicateurs statistiques les plus couramment utilisés. Etant donné son caractère central dans l'analyse, on étudiera plus précisément le taux de participation financière. Une première difficulté consiste à déterminer le niveau le plus pertinent de l'analyse, c'est-à-dire la meilleure unité de base.

On prendra en compte successivement deux niveaux différents : d'abord le niveau sectoriel, l'analyse portant alors sur 37 secteurs d'activité ; dans un second temps un découpage plus fin sera privilégié, croisant secteur d'activité et taille de l'entreprise (37 secteurs x 5 tailles) correspondant en pratique à 183 unités.

1.3.1. Approche au niveau sectoriel (37 secteurs)

Rappelons que l'étude de l'évolution statistique du taux de participation réalisée ici, prend comme unité de base le secteur : cela signifie, pour prendre un exemple, que l'on analyse la moyenne des différents taux de participation sectoriels (moyenne des ratios) et non pas le taux de participation moyen de l'ensemble des entreprises assujetties à la loi de juillet 1971 (ratio moyen).

TABLEAU N° V

Indicateurs statistiques généraux sur le taux de participation financière (résultats au niveau sectoriel)

AN	MOYENNE	ECTYPE	VARIANCE	COEFVAR	MINIMUM	P10	MOIN25	MEDIANE	MAXIMUM
1973	1.45	0.78	0.40	27.47	0.90	0.81	0.91	1.06	1.33
1974	1.55	0.88	0.73	47.07	0.90	0.99	1.00	1.16	1.46
1975	1.65	0.90	0.78	47.07	0.90	0.99	1.04	1.20	1.57
1976	1.75	0.94	0.84	47.07	0.90	0.99	1.04	1.20	1.57
1977	1.85	0.94	0.84	47.07	0.90	0.99	1.04	1.20	1.57
1978	1.95	0.94	0.84	47.07	0.90	0.99	1.04	1.20	1.57
1979	2.05	0.94	0.84	47.07	0.90	0.99	1.04	1.20	1.57
1980	2.15	0.94	0.84	47.07	0.90	0.99	1.04	1.20	1.57
1981	2.25	0.94	0.84	47.07	0.90	0.99	1.04	1.20	1.57
1982	2.35	0.94	0.84	47.07	0.90	0.99	1.04	1.20	1.57
1983	2.45	0.94	0.84	47.07	0.90	0.99	1.04	1.20	1.57
1984	2.55	0.94	0.84	47.07	0.90	0.99	1.04	1.20	1.57
1985	2.65	0.94	0.84	47.07	0.90	0.99	1.04	1.20	1.57

Source : CEREQ - Déclarations 2483
 Traitement sectoriel longitudinal

La moyenne des taux de participation sectoriels croît de manière continue sur la période avec trois sauts plus prononcés en 1974, 1977 et 1983 correspondant à des évolutions du contexte législatif : relèvements de l'obligation légale de 0,8 % à 1 % en 1974 et de 1 à 1,1 % en 1977 ; affectation de 0,1 % pour les congés individuels de formation en 1983. Par ailleurs, après une stagnation au début des années 1980, la reprise de la croissance est sensible à partir de 1983. L'écart type et la variance connaissent des évolutions semblables. En revanche, l'évolution du coefficient de variation est différente : ce dernier constitue sans doute l'indicateur de dispersion le plus fiable dans la mesure où, en rapportant la variance à la moyenne, il efface l'effet de niveau créé par la croissance sensible sur la période des taux de participation. Le coefficient de variation apparaît du fait assez stable aux alentours de 53 %, 54 %, avec un pic à 58 % en 1982, 1983 ; ainsi la reprise de la croissance de l'effort de formation continue au début des années 1980 aurait conduit, dans un premier temps, à une croissance de la dispersion et des écarts entre les différents secteurs qui, face à l'approfondissement de la crise économique, présentent des comportements tranchés.

L'analyse des différents quartiles et de quelques déciles permet de mieux comprendre l'évolution de la répartition des taux de participation entre les 38 secteurs d'activité. Un premier constat s'impose : la médiane est à un niveau faible durant toute la période, bien inférieure (d'environ 25 %) à la moyenne ; ainsi en 1985, le taux de participation de la moitié des secteurs reste inférieur à 1,65 %, plus encore le premier quartile est à 1,39 % et le premier décile à 1,28 %.

Après une croissance marquée durant les années 1970 du taux de participation correspondant à la nécessité d'alignement sur l'obligation légale, on constate une réduction de la croissance, voire une stagnation de l'effort de formation continue pour les secteurs les moins "formateurs". L'évolution du minimum est de ce point de vue tout à fait significatif. Après un quasi doublement entre 1973 et 1979 pour atteindre l'obligation légale, on assiste durant les années 1980 à une stabilisation à ce niveau.

L'évolution des taux de participation est tout à fait différente pour les secteurs les plus formateurs : pour le troisième quartile, on assiste, après une longue période de croissance faible (de 1,84 % en 1973 à 1,97 % en 1982), à une augmentation très rapide durant les trois dernières années (2,76 % en 1985) ; la croissance sur l'ensemble de la période est proportionnellement plus faible pour les secteurs du dernier décile (de 3,09 % à 3,65 %) alors qu'on assiste à un doublement du taux de participation du secteur le plus formateur (de 3,33 % en 1973 à 7,01 % en 1985). Ces données reflètent des évolutions différenciées du rapport à la formation continue des secteurs les plus formateurs qui, de fait, étaient peu concernés par la loi. Si certains connaissent un véritable boom de leurs dépenses de formation continue, notamment durant les années 1980, d'autres ont vu leurs efforts de F.P.C. stagner, voire diminuer.

1.3.2. L'approche au niveau secteur/taille

TABLEAU N° VI

Indicateurs statistiques généraux sur le taux de participation financière
(résultats au niveau tailles x secteurs)

AN	Moyenne	Ecart type	Variance	Coef. var.	Minimum	1er decile	1er quartile	Mediane	Maximum
1973	1.08	0.69	0.48	0.64	0.21	0.44	0.60	0.92	4.66
1974	1.11	0.72	0.51	0.65	0.21	0.58	0.76	1.04	5.16
1975	1.14	0.75	0.54	0.66	0.21	0.55	0.83	1.05	4.76
1976	1.17	0.77	0.58	0.67	0.21	0.66	0.82	1.06	4.57
1977	1.20	0.79	0.61	0.68	0.21	0.74	0.90	1.14	5.07
1978	1.23	0.81	0.64	0.69	0.21	0.81	0.97	1.18	5.35
1979	1.26	0.83	0.67	0.70	0.21	0.88	1.02	1.20	5.83
1980	1.29	0.85	0.70	0.71	0.21	0.92	1.07	1.23	5.82
1981	1.32	0.87	0.73	0.72	0.21	0.94	1.06	1.23	6.06
1982	1.35	0.89	0.76	0.73	0.21	0.97	1.06	1.28	6.36
1983	1.38	0.91	0.79	0.74	0.21	1.03	1.12	1.36	6.86
1984	1.41	0.93	0.82	0.75	0.21	1.08	1.16	1.35	7.07
1985	1.44	0.95	0.85	0.76	0.21	1.10	1.16	1.38	7.48

Source : CEREQ - Déclarations 2483
Traitement sectoriel longitudinal

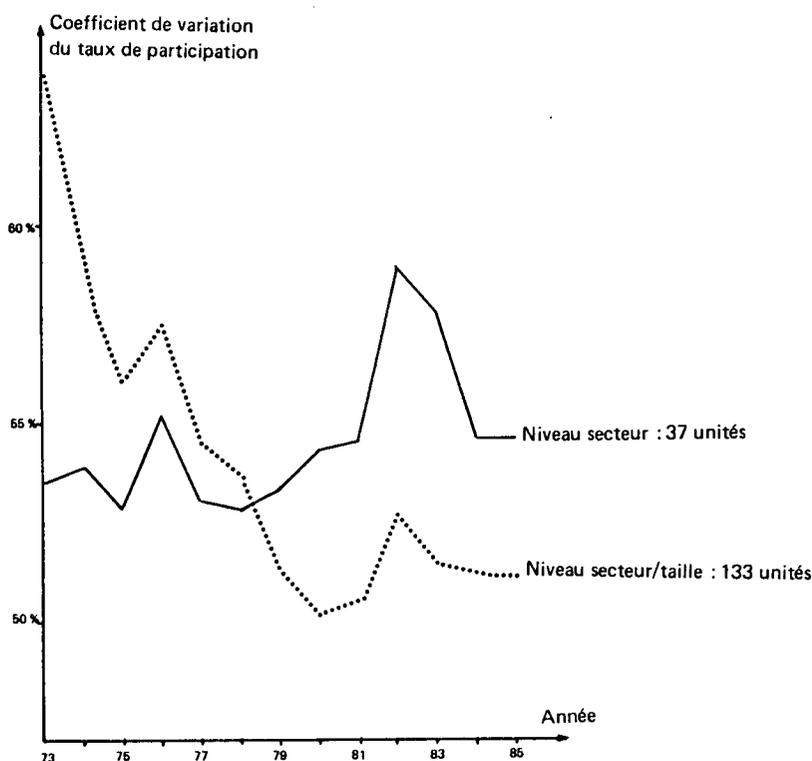
L'unité de base de l'analyse est ici un croisement secteur/taille, c'est-à-dire 37 secteurs multipliés par 5 tailles d'entreprises (de 10 à 19 salariés, de 20 à 49 salariés, de 50 à 499 salariés, de 500 à 1 999 salariés, 2 000 salariés et plus) soit 183 unités étudiées. Au début des années 1970 la dispersion est beaucoup plus forte qu'au niveau sectoriel mais elle se réduit sensiblement durant la période : le coefficient de variation passe ainsi de 63,8 à 51,1. On mesure ici l'effet de l'alignement sur l'obligation légale particulièrement important pour les entreprises de petite taille. Pourtant, certaines d'entre elles n'atteignent pas encore en 1985 le taux minimum de 1,1 % : 0,97 % pour le minimum, 1,1 % pour le premier décile et 1,16 % pour le premier quartile. La médiane reste à un niveau bas puisque la moitié des unités étudiées ont en 1985 un taux de participation inférieur à 1,38 % et les trois quarts de ces mêmes unités dépensent moins de 2 % de leur masse salariale en F.P.C. De fait, ce n'est guère plus de 10 % des secteurs/taille qui dépassent en 1985 le taux de participation moyen de l'ensemble des entreprises assujetties à la loi de juillet 1971. On mesure là l'importance de la dispersion de l'effort de formation et son relatif maintien malgré l'effet d'alignement qu'a induit l'existence d'une obligation légale.

1.4. Effet taille ou effet sectoriel ?

Comme nous l'avons déjà mentionné, les tendances d'évolution sur la période des coefficients de variation des taux de participation divergent sensiblement suivant l'unité retenue.

GRAPHIQUE N° I

Evolution de la dispersion du taux de participation (coefficient de variation : 1973-1985)



Source : CEREQ - Déclarations 2483
Traitement sectoriel longitudinal

Au niveau sectoriel, on constate une relative stabilité avec, il est vrai, un pic en fin de période (1982 - 1983) révélateur d'une dispersion des comportements sectoriels.

En revanche, au niveau secteur/taille les coefficients de variation baissent nettement durant les années 1970 pour se stabiliser à partir de 1980 à un niveau inférieur au coefficient de variation sectoriel. De telles évolutions laissent supposer que, sous l'effet de l'institutionnalisation de l'obligation de dépenses en matière de formation professionnelle continue, la taille perd de son importance comme déterminant des dépenses de formation ; et ceci au profit de logiques sectorielles.

Il s'agit là d'une hypothèse lourde qui mérite d'être vérifiée, étant donnée l'importance du débat entre effet taille et effet sectoriel. Pour ce faire nous avons ventilé les 183 unités constituées par le croisement secteur/taille en fonction d'une part de leur taille réelle et d'autre part de leur taux de participation ventilé en 5 classes qualifiées de "taille théorique" parce qu'elles sont construites en fonction du taux de participation moyen des différentes classes de taille (de 10 à 19 salariés - de 20 à 49 salariés - de 50 à 499 salariés - de 500 à 1 999 salariés - 2 000 salariés et plus). Chaque unité est donc affectée à une classe de taille théorique : celle dont le taux de participation financière est le plus proche de l'unité observée. Le tableau n°VII se présente donc comme une matrice carrée visualisant l'importance de l'effet taille : si la variation des taux de participation ne dépendait que de la taille seule la première diagonale serait remplie, les autres cases seraient vides.

TABLEAU N° VII :

Ventilation des secteurs/taille suivant leur taille réelle et leur effort de formation (taille théorique) (1985)

Taille théo- Taille rrique réelle	1	2	3	4	5	TOTAL
1	26	6	3	2	0	37
2	27	4	5	1	0	37
3	3	17	9	5	2	36
4	0	5	9	14	9	37
5	1	0	6	11	18	36
TOTAL	57	32	32	33	29	183

Source : CEREQ - Déclarations 2483
 Traitement sectoriel longitudinal

En fait, la répartition est plus diffuse : pour seulement 71 unités sur 182, il y a correspondance complète entre taille et effort de F.P.C.. Cependant, dans la plupart des cas, le décalage entre taille réelle et taille théorique est limité : par exemple, dans 27 secteurs les entreprises de 20 à 49 salariés ont un comportement d'entreprises de 10 à 19 salariés ; ou encore dans 11 secteurs, les entreprises de plus de 2 000 salariés ont un comportement d'entreprises de 500 à 1 999 salariés et à l'inverse dans 9 secteurs le comportement des entreprises de 500 à 1 999 salariés est aligné sur celui des plus grandes entreprises. Au total 89 secteurs/taille sont dans ce cas.

Les décalages importants entre taille réelle et théorique sont beaucoup plus limités. Dans seulement 12 secteurs les entreprises de plus de 500 salariés ont un comportement d'entreprises beaucoup plus petites ; et à l'inverse dans 8 secteurs, les P.M.E. ont des taux de participation assimilables à ceux des grandes entreprises. Pour mieux comprendre ce phénomène, il est nécessaire d'introduire la dimension sectorielle (cf. tableau n° VIII).

Rappelons d'abord que l'effet taille contient de manière intrinsèque des dimensions sectorielles : en effet, le taux de concentration varie sensiblement suivant les activités et l'on constate que les secteurs les plus "concentrés" sont en règle générale les secteurs les plus "formateurs" ; à l'inverse les secteurs composés principalement de P.M.E. réalisent des efforts de formation continue souvent faibles.

L'analyse du tableau n° VIII et des taux de participation par secteur et par taille permet d'affiner et de compléter cette remarque.

a) A de rares exceptions près, les taux de participation sectoriels croissent en fonction de la taille. Dans seulement 5 cas les entreprises de 500 à 1 999 salariés présentent des efforts de formation supérieurs aux entreprises de plus de 2 000 salariés du même secteur. Il s'agit des secteurs suivants : construction mécanique, B.T.P., commerce de gros non alimentaire, commerce de détail non alimentaire, services marchands aux entreprises. Par ailleurs les entreprises de 50 à 499 salariés du pétrole ont un taux de participation nettement plus élevé que celui des entreprises de 500 à 1 999 salariés du même secteur.

b) Dans les quelques secteurs présentant un clivage net entre petites et grandes entreprises on constate de fortes hétérogénéités internes : c'est le cas de l'agriculture (présence d'une grande entreprise publique de plus de 2 000 salariés dans un secteur très peu concentré), de la construction électrique et électronique (le taux de participation très élevé des entreprises de plus de 2 000 salariés de ce secteur étant "tiré" vers le haut par les grands constructeurs de matériel informatique), du caoutchouc et matières plastiques (clivage entre les P.M.E. spécialisées dans la transformation des matières plastiques et les grands fabricants de pneus), du transport (P.M.E. du transport routier et des agences de voyage face aux grandes entreprises publiques du transport par rail et aérien) et enfin les services marchands rendus aux particuliers.

c) Dans les secteurs les moins "formateurs", qui sont en règle générale peu concentrés, même les grandes entreprises ont tendance à aligner leurs

TABLEAU N° VIII :

Ventilation des secteurs/taille suivant le secteur d'activité et la taille théorique

	10 à 19	20 à 49	50 à 499	500 à 1999	2000 et +
Agr.sylv.pech	2	1	1	0	1
viande & lait	2	1	1	1	0
autr.iaa	1	2	0	2	0
combustibles	2	0	0	0	2
pétr.gaz	1	0	0	2	2
edf.eau	0	0	2	1	2
min.ferreux	2	0	1	1	1
min.non ferr	2	0	1	1	1
mat.cons.min	2	1	0	1	1
verre	2	1	0	2	0
chimie	1	0	1	1	2
parach.phar	0	2	1	0	2
trav.métaux	2	1	0	2	0
mecanique	2	1	0	2	0
ele&electr	2	0	1	0	2
auto&m.tran	2	1	0	1	1
naval.aero	2	0	1	1	1
text & hab	2	2	0	1	0
cuir.chaus	1	3	1	0	0
bois.meubl	3	1	1	0	0
pap.carton	2	1	0	2	0
imp.edit	2	1	2	0	0
caoutchouc	2	1	0	1	1
btp	4	1	0	0	0
c.gro alim	2	2	0	1	0
c.gro ^ ali	2	0	1	2	0
c.det.alim	3	0	2	0	0
c.det ^ ali	2	1	1	1	0
rep.auto	0	1	3	1	0
hotel&resto	2	1	2	0	0
transports	2	0	2	0	1
s.m.entrep	0	1	1	2	1
s.m.partic	1	2	1	0	1
loc.cb.im	0	2	2	0	0
assuranc	0	0	2	1	2
finance	0	0	0	2	3
s.^ march	0	1	1	1	2
TOTAL	57	32	32	33	29

Source : CEREQ - Déclarations 2483
 Traitement sectoriel longitudinal

comportements vers le bas : c'est particulièrement le cas du B.T.P., du commerce de détail alimentaire, du commerce de gros alimentaire, de l'hôtellerie restauration, de l'imprimerie presse édition et des industries de biens de consommation courante (bois, meubles, cuir, chaussures, textile et habillement). C'est, dans une mesure moindre, le cas de secteurs un peu plus "formateurs" et concentrés tels que le papier carton, la construction mécanique, le travail des métaux, le verre ou les industries agro-alimentaires.

d) A l'inverse dans les secteurs les plus formateurs, on peut repérer des tendances d'alignement vers le haut, les entreprises de petite taille réalisant des efforts de F.P.C. relativement importants. On trouve cette tendance dans des secteurs tertiaires tels que les banques ou les assurances, dans des secteurs de l'énergie (pétrole - production et distribution d'électricité, gaz et eau) et dans une moindre mesure dans la filière chimique (chimie de base-parachimie et pharmacie).

*
* *

Dans bien des cas, l'appartenance sectorielle est donc déterminante de l'intensité mais aussi des modalités du recours à la formation continue. Les entreprises tendent à aligner leurs comportements sur l'effort moyen réalisé dans le secteur. C'est particulièrement le cas des grandes entreprises qui lorsqu'elles sont dans des activités où le recours à la F.P.C. est faible réalisent un effort de formation continue proche de la moyenne du secteur. En revanche, nombre de P.M.E., quelle que soit leur activité, se situent au minimum légal. Les explications en termes d'hétérogénéité sectorielle ou d'existence de filières notamment entre donneurs d'ordres et sous traitants, bien que largement fondées, ne sont pas suffisantes. Il faut alors réintroduire, même de manière limitée, l'effet taille. En effet, la formation continue telle qu'elle est définie par la loi, est surtout mobilisable par les organisations ayant une certaine dimension.

Pourtant, la tendance d'évolution sur la période va bien dans le sens d'un renforcement des logiques sectorielles, souvent au détriment de différenciations tenant à la taille des entreprises. Plusieurs éléments d'explication peuvent être avancés : d'une part, la loi de juillet 1971, sous son aspect de généralisation de l'obligation de dépenses, a contribué incontestablement à une relative homogénéisation des comportements ; d'autre part le développement, dans le champ de la formation, d'institutions de branche va également dans le sens d'une homogénéisation intra-sectorielle, ne serait-ce que par le biais des phénomènes de mutualisation de fonds et, dans quelques cas encore limités, de l'émergence de politiques sectorielles. En revanche, la crise économique, en touchant de manière nettement différenciée tant en intensité que dans le temps les secteurs d'activités, a induit une plus grande dispersion des écarts sectoriels ; notamment du point de vue de l'intensité du recours à la formation avec des logiques dominantes, soit de réduction des coûts, soit au contraire d'usage accru de la F.P.C.

2. CROISSANCE SENSIBLE DES DEPENSES DE FORMATION CONTINUE DES ENTREPRISES

Entre 1975 et 1985, les dépenses totales de formation continue des entreprises assujetties à la loi de juillet 1971 sont passées de 5,7 à 22,4 milliards de francs courants, soit une croissance nettement supérieure à celle de l'ensemble de l'économie française. Pour fixer un ordre de grandeur, rappelons que le produit intérieur brut (3) est passé de 1 256 milliards de francs en 1975 à 3 899 milliards en 1985. Ainsi les dépenses de formation continue réalisées par les seules entreprises assujetties à la loi de juillet 1971 représentent en 1985 0,57 % du P.I.B. alors qu'en 1975 elles n'en représentaient que 0,45 %. L'effort financier supplémentaire est de 16,7 milliards de francs en un décennie. Cette croissance ne se répartit pas équitablement sur l'ensemble des activités, mais au contraire, tend à se polariser sur un nombre limité de secteurs (cf. tableau n° IX)

TABLEAU N° IX :

Evolution des dépenses totales de F.P.C. suivant les activités : 1975-1985 (en K.F.)

SECT	DEF75	DEF85	DIF	FART
01.AGRIC., SYLVIC., PECHE	34774	125262	90489	0.543
02.IND. VIANDE ET LAIT	47011	214766	167755	1.007
03.AUTRES IND. AGRIC. & ALIM.	102555	320529	277974	1.669
04.PROD. COMBUSTIBLES	121141	245686	124545	0.748
05.PETROLE & GAZ	94861	264734	169873	1.020
06.ELECTRICITE GAZ & EAU	263513	1765169	1501656	9.014
07.MINERAIS & METAUX FERREUX	146445	432469	286024	1.717
08.MINERAIS & METAUX NON FERREUX	41038	204036	162998	0.978
09.MATER. CONTR. MINERAUX DIVERS	69318	201257	131939	0.792
10.INDUSTRIE DU VERRE	43227	111423	68196	0.407
11.FIBRES ARTIF. & SYNTHETIQUES	138571	403425	264854	1.590
12.INDUST. PHARMACEUTIQUE	107216	475196	367980	2.215
13.TRAVAIL DES METAUX	169792	425681	255889	1.536
14.CONSTR. MECANIQUE	180650	578463	397813	2.388
15.CONSTR. ELECTR. ELECTRONIQUE	378902	2149267	1770365	10.627
16.AUTQ & MATER. TRANSPORT	254754	938843	684089	4.106
17.CONSTR. NAVALE, AERON. ARMT	93750	454414	360664	2.165
18.TEXTILE & HABILLEMENT	139449	364243	224793	1.349
19.CUIR & CHAUSSURE	26349	76365	50015	0.300
20.ELOIS & AMEUBLEMENT	65102	167945	122843	0.737
21.PAPIER & CARTON	49438	147761	98323	0.590
22.IMPIMERIE, PRESSE ET EDITION	69573	235253	165680	0.995
23.CAOUTCHOUC, MAT. PLASTIQUES	95016	339453	244437	1.467
24.BATIM. & GENIE CIVIL & AGRIC	331118	694089	362971	2.179
25.COMM. GROS ALIMENTAIRE	56330	232261	175931	1.056
26.COMM. GROS NON ALIMENTAIRE	220187	818094	597907	3.589
27.COMM. DETAIL ALIMENTAIRE	79040	364802	285762	1.715
28.COMM. DETAIL NON ALIMENTAIRE	76957	275058	198101	1.189
29.REPARATION AUTOMOBILE	47787	217009	169222	1.016
30.HOTELS, CAFES, RESTAURANTS	30928	187765	156837	0.941
31.TRANSPORTS	836813	2784885	1948072	11.694
32.SERV. MARCHANDS. ENTREPRISES	233514	1424555	1193041	7.161
33.SERV. MARCHANDS. PARTICULIERS	112614	609462	496848	2.982
34.LOCAT. CREDIT-BAIL IMMOBILIERS	6789	56505	22716	0.136
35.ASSURANCES	106697	503208	396511	2.380
36.ORGANISMES FINANCIERS	518151	2184762	1666611	10.004
37.SERVICES NON MARCHANDS	326976	1325709	998733	5.995
99.TOUS SECTEURS CONFONDUS	5716377	22375804	16659427	100.000

Source : CEREQ - Déclarations 2483 - Traitement sectoriel longitudinal

3. On a utilisé ici le "P.I.B marchand" qui correspond le mieux au champ couvert par la loi de juillet 1971 : entreprises privées ou entreprises publiques à caractère industriel ou commercial.

En effet, cinq secteurs d'activités ont réalisé à eux seuls près de la moitié de l'effort financier supplémentaire sur la décennie. Il s'agit des activités de :

- Transports (sect 31) : 11,7 % de l'effort financier supplémentaire entre 1975 et 1985
- Construction électrique et électronique (Sect. 15) : 10,6 %
- Organismes financiers (sect. 37) : 10,0 %
- Electricité, gaz et eau (sect. 06) : 9,0 %
- Services marchands aux entreprises (sect. 33) : 7,2 %

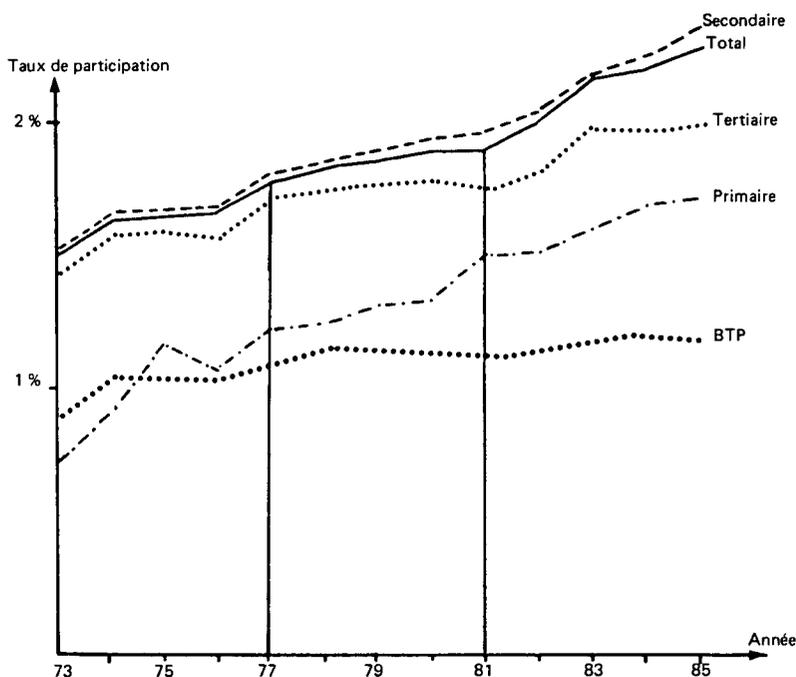
Ces cinq secteurs assuraient en 1975 39 % de l'ensemble des dépenses de F.P.C. ; ils en réalisent en 1985 46,1 %. Cette polarisation de l'effort de F.P.C. s'explique simultanément par le poids que ces secteurs accordent à la formation et par l'évolution sensible de leurs effectifs salariés sur la décennie. Ainsi ces 5 secteurs regroupaient 21,3 % des salariés en 1975 et 25,9 % en 1985.

2.1. Essai de périodisation

Rappelons que le taux de participation annuel de l'ensemble des entreprises couvertes par la loi est passé de 1,50 % en 1973 à 2,28 % en 1985. Cette croissance n'est pas uniforme et l'on peut dégager plusieurs phases successives correspondant à la situation économique générale mais aussi à l'évolution de la législation et de la place accordée à la formation continue par les entreprises :

GRAPHIQUE N° II

Evolution du taux de participation suivant les grands secteurs d'activités (4 postes) 1973-1985.



Source : CEREQ - Déclarations 2483
Traitement sectoriel longitudinal

a) La première phase (1973-1977) est caractérisée par une croissance sensible (4) de l'effort de formation continue qui peut être qualifiée d'alignement dans la mesure où elle est directement connectée à la loi de juillet 1971 et ses décrets d'application. L'évolution du taux de participation durant cette période en est une bonne illustration : forte croissance jusqu'en 74, l'obligation légale passant cette année là de 0,8 à 1 % ; stagnation en 1975 et 1976 puis reprise de la croissance en 1977 sous le double effet du passage de l'obligation légale de 1 % à 1,1 % et de la fiscalisation de 0,2 % du 1,1 % pour financer la politique publique d'insertion des jeunes demandeurs d'emploi.

L'évolution quantitative résulte de la juxtaposition de deux phénomènes simultanés : d'une part un effet de comptabilisation et de formalisation des pratiques existantes pour les entreprises, souvent de grande taille, qui se préoccupaient déjà avant la loi de la formation de leurs salariés. D'autre part, un effet d'alignement financier sur l'obligation légale pour les P.M.E., notamment par versement au trésor, puis aux organismes mutualisateurs. Ce sont les petites entreprises qui, par un effet d'ajustement progressif sur l'obligation légale, tirent le mouvement d'ensemble. Sur la période les écarts se réduisent considérablement : d'une part, entre petites et grandes entreprises ; d'autre part, mais dans une moindre mesure, entre les secteurs dans lesquels la tradition de formation continue était faible (agriculture et B.T.P) et les secteurs secondaire et tertiaire.

b) Durant la deuxième phase (1978-1981), la croissance antérieure s'essouffle et le taux de participation n'augmente que de 6 % en 4 ans. L'un des premiers effets de la crise est donc un coup de frein à l'expansion de la formation continue en entreprise. A l'époque, nombre d'observateurs s'interrogeaient sur l'efficacité et la validité, dans un contexte de crise économique, d'un dispositif législatif conçu dans une période de croissance économique. La formation continue n'a donc pas échappé au mouvement général de réduction des coûts et de rationalisation des dépenses. Cette tendance à la stagnation des dépenses de F.P.C. est plus nette pour les grandes entreprises qui présentaient les politiques de formation les plus développées et pour le secteur tertiaire.

c) A partir de 1982, s'ouvre une nouvelle phase de croissance rapide des dépenses de formation continue qui est tirée par les entreprises de plus de 500 salariés et plus particulièrement celles ayant une activité industrielle. L'écart entre l'effort de formation continue des entreprises des secteurs secondaire et tertiaire s'élargit durant ces quatre années. Au moins pour certaines activités industrielles, il semble bien que l'on puisse parler d'une intégration plus étroite de la formation continue dans la stratégie générale des entreprises comme le laissent entendre les discours actuels sur la formation investissement. Il faut probablement voir dans ce nouvel essor de la FPC la conjonction d'une réaction plus active à l'approfondissement de la crise économique et de la transformation des politiques publiques visant à développer la formation en entreprise.

4. Le taux de participation a crû de 20 % durant ces quatre années.

Cette relance de la F.P.C. financée par les entreprises se confirme si l'on prend en compte des indicateurs physiques. L'espérance de formation, c'est-à-dire le nombre moyen d'heures de formation par salarié et par an, est passée de 10 à 12 heures entre 1982 et 1986 alors que ce taux oscillait aux alentours de 10 heures depuis 1973. Notons que cette croissance d'environ 20 % sur la période est nettement moins prononcée que celle repérable en termes financiers. Simultanément la population des salariés ayant bénéficié d'actions de formation s'est élargie : elle est passée de 17,5 % en 1980 à 23% en 1985 alors qu'elle n'était que de 10,7 % en 1972 et qu'elle était restée stable aux alentours de 17,5 % entre 1975 et 1980. Il est vrai que durant cette période la durée moyenne des stages s'est réduite : 62 heures en 1972 ; 54 heures en 1980 ; 52 heures en 1985.

TABLEAU N° X

Evolution des principaux indicateurs physiques (72-85)

	1972	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Espérance de Formation (1)	7,9	10,5	10,2	10,2	10,0	9,8	9,8	9,9	10,2	10,7	11,4	11,9
Accès à la F.C. (2)	10,7	17,6	17,4	17,6	17,6	18,0	17,5	18,4	18,9	21,5	22,4	23,-
Durée des Formations	62	60	59	57	57	55	54	54	54	52	51,2	51,9

(1) en heures : $\frac{\text{Total heures de stages}}{\text{Total salariés}}$

(2) en % : $\frac{\text{Total stagiaires} \times 100}{\text{Total salariés}}$

Source : CEREQ. Déclarations 2483

2.2. Des évolutions sectorielles différenciées...

Dans ce contexte d'augmentation de plus de 50 % du taux de participation (PF), composée de deux périodes de croissance sensible encadrant une phase de relative stabilisation, les évolutions sectorielles sont tranchées d'un double point de vue :

- en niveau, avec d'un côté plus que doublement du taux de participation dans trois secteurs (agriculture ; métaux non ferreux ; électricité, gaz et eau) et à l'opposé quasi-stagnation pour le secteur des services non marchands (seulement + 7,2 %) ;

- en rythme, la première (73-77) et la deuxième (81-85) phases de croissance n'étant pas le fait, en règle générale, des mêmes secteurs d'activités.

En prenant en compte ce double critère d'intensité et de rythme des évolutions de l'effort financier de F.P.C., différents profils contrastés se dégagent. Nous les présenterons succinctement.

2.2.1. Tendances d'évolution proche de la moyenne

Groupe I : pour cinq secteurs, le taux de croissance globale entre 1973 et 1985 comme le profil d'évolution durant les trois phases décrites précédemment apparaissent voisins de celui de l'ensemble des activités. Exceptées les assurances, secteur qui réalise traditionnellement un effort soutenu de formation continue, ces activités ont également un comportement médian du point de vue de l'intensité de leurs efforts financiers. Ils se situent en début comme en fin de période entre le 18^e et le 25^e rang.

2.2.2. Croissance faible, inférieure à la moyenne

De nombreux secteurs sont dans ce cas mais 4 grands types de profil d'évolution peuvent être distingués :

Groupe II : ces secteurs qui formaient déjà leurs salariés avant l'obligation légale ont connu une évolution faible de leur taux de participation et surtout celle-ci est marquée par une phase de réduction des dépenses à la fin des années 1970. Cette baisse est-elle l'indice d'une volonté de rationalisation et de restructuration des politiques de formation comme le laisserait supposer la reprise (souvent faible) de la croissance durant les années 1980 ? Ou s'agit-il d'une remise en cause plus profonde de la place de la formation continue dans les modes de gestion de la main-d'oeuvre de ces secteurs qui étaient au début des années 1970 parmi les plus formateurs et qui le restent bien qu'ils perdent en général quelques rangs dans le classement.

Groupe III : En 1985, ces secteurs réalisent des efforts de formation continue parmi les plus faibles de l'ensemble des activités assujetties à la loi de juillet 1971 : non seulement, il n'existait guère de tradition de formation continue dans ces secteurs mais de plus la croissance des dépenses est restée faible, inférieure à la moyenne.

Groupe IV et V : deux groupes de secteurs industriels ont vu croître leurs dépenses de F.P.C., d'environ 40 % sur la période étudiée, soit un peu moins que la moyenne nationale. Il est vrai que l'effort de formation de ces secteurs était en règle générale, déjà assez élevé. Le profil d'évolution de ces deux groupes est particulièrement tranché ; les activités de chimie de base, de parachimie pharmacie, de construction automobile et de fabrication du papier carton qui connaissent une forte baisse des effectifs sur la période n'ont accentué leurs efforts de formation qu'à partir des années 1980 ; et ceci après une longue période de quasi-stagnation durant les années 1970. En revanche les charbonnages et les industries du caoutchouc matières plastiques, activités touchées fortement par la crise économique, présentent des comportements radicalement différents : hausse sensible de l'effort de F.P.C. durant les années 1970 puis baisse dans les années 1980 ; notons qu'il s'agit

TABLEAU N° XI

Evolution des taux de participation suivant les trois périodes : 73-77

GROUPE NAP	SECTEURS	PF 1973		Taux d'évolution			P.F. 1985		Evolution		
		Taux	Rang	73-77	77-81	81-85	Taux	Rang	73-85	Rang	
I	03	Autres I.A.A.	1,03	22	28,1	3,8	17,1	1,60	20	55,7	+ 2
I	09	Matériaux const.	1,13	18	19,5	8,3	13,1	1,65	19	46,5	- 1
I	14	Construc. méca.	0,97	25	21,2	11,0	20,0	1,56	21	61,5	+ 4
I	27	Com. dét. ali.	0,98	24	22,7	7,0	12,5	1,45	25	47,7	- 1
I	36	Assurances	1,99	8	21,9	0,4	28,6	3,13	7	57,4	+ 1
II	05	Pétrole	3,15	2	6,0	-5,1	14,0	3,61	5	14,6	- 3
II	10	Verre	1,47	13	8,2	-6,1	33,2	1,98	16	35,2	- 3
II	31	Transport	3,12	3	15,1	-5,5	7,4	3,65	4	16,7	- 1
II	37	Orga. financ.	2,95	5	11,7	-3,1	15	3,67	3	24,5	+ 2
II	38	Serv.non march.	2,22	6	7,2	-2,3	2,3	2,38	11	7,2	- 5
III	13	Travail métaux	0,99	23	21,9	-0,9	18,6	1,41	28	43,3	- 5
III	18	Textile habi.	1,03	20	10,3	7,2	6,6	1,30	33	26,0	-13
III	19	Cuir, chaus.	0,95	26	12,6	5,4	15,5	1,31	31	37,1	- 5
III	24	BTP	0,89	30	22,5	3,6	4,4	1,18	36	32,5	- 6
III	26	Com.gros n. ali.	1,14	17	11,2	4,4	14,6	1,52	23	33,0	- 6
IV	11	Chimie de base	1,83	10	3,0	1,7	33,7	2,57	10	40,0	-
IV	12	Parachimie,phar.	1,65	11	0,8	11,7	23,7	2,29	12	39,3	- 1
IV	16	Automobile	1,60	12	9,7	6,1	23,1	2,29	13	43,3	- 1
IV	21	Papier carton	1,03	21	10,7	11,7	21,5	1,55	22	50,4	- 1
V	7	Charbonnage	3,08	4	35,8	10,4	-4,1	4,44	2	43,8	+ 2
V	23	Caoutchouc	1,41	14	22,1	25,4	-7,7	1,99	15	41,3	- 1
VI	01	Agriculture	0,72	36	67	24,6	14,3	1,72	18	137,8	+18
VI	06	Electricité	3,33	1	32,7	27,3	24,5	7,01	1	110,2	0
VI	30	Hôtel, rest.	0,67	37	39,3	18,9	17,5	1,30	32	94,6	+ 5
VII	02	Viande lait	0,91	29	26,0	9,8	13,0	1,42	27	56,4	+ 2
VII	20	Bois meuble	0,79	35	29,3	11,2	5,3	1,16	37	46,7	- 2
VII	22	I.P.E.	0,85	32	28,2	18,0	0,0	1,29	34	51,3	- 2
VII	25	Com. gros ali.	0,81	34	26,2	14,0	7,0	1,25	35	53,9	- 1
VII	28	Com. dét.n. ali.	0,82	33	25,5	11,4	15,5	1,32	30	61,2	+ 3
VII	29	Réparation auto.	0,94	27	21,1	10,1	18,2	1,48	24	57,6	+ 3
VII	33	Ser. mar.entr.	1,06	19	36,8	9,9	16,8	1,87	17	75,6	+ 2
VII	34	Ser. mar.part.	0,88	31	34,7	6,8	13,9	1,44	26	63,9	+ 5
VII	35	Crédit-bail	0,91	28	30,9	2,0	13,1	1,37	29	51,1	- 1
VIII	07	Sidérurgie	1,84	9	4	5,7	46,4	2,96	9	61,0	0
VIII	09	Métaux n. fer.	1,40	15	34,8	6,9	47,4	2,97	8	112,4	+ 7
VIII	15	Const.électr.	2,01	7	11,4	5,0	45,6	3,43	6	70,3	+ 1
VIII	17	Aéro.navale	1,29	16	13,8	1,0	53,4	2,27	14	76,4	+ 2
	99	Ensemble	1,50	-	19,2	6,4	19,9	2,28	-	53,1	

Source : CEREQ - Déclarations 2483

Traitement sectoriel longitudinal

des deux seules activités qui ont vu baisser leur taux de participation entre 1981 et 1985.

2.2.3. Croissance soutenue, supérieure à la moyenne

Groupe VI : trois activités ont accru de manière tout à fait exceptionnelle leur effort de formation continue en réalisant un doublement, voire plus, de leur taux de participation. C'est le cas de la production et distribution de l'électricité, gaz et eau ; il s'agit là d'une performance d'autant plus remarquable que ce secteur réalisait déjà en 1973 le plus important effort de formation continue (de 3,33 % en 1973 à 7,01 en 1985). Les activités d'hôtellerie, restauration sont dans une situation toute différente dans la mesure où la croissance soutenue qu'elles ont réalisée s'inscrit dans une logique de rattrapage ; le taux de participation du secteur était en 1973 à 0,67 %, nombre d'entreprises versant leur participation obligatoire au trésor. La situation de l'agriculture est sans doute voisine avec en plus une incertitude due à un changement de nomenclature en 1975.

Groupe VII : 9 activités en majorité tertiaires et ayant peu de tradition de formation de leurs salariés ont accru fortement leur effort financier sur la période ; il s'agit principalement d'une croissance d'alignement sur la norme légale très prononcée durant les années 1970 et qui s'essouffle sur la dernière phase.

Groupe VIII : toute différente est la situation des quatre secteurs industriels suivants : sidérurgie ; transformation des métaux non ferreux ; construction électrique et électronique ; construction aéronautique, navale et armement. Réalisant dès le début des années 1970, des efforts de formation supérieurs à l'obligation légale, ces activités n'ont développé massivement la formation continue de leurs salariés que récemment ; elles ont accru d'environ 50 % leurs taux de participation entre 1981 et 1985 et ont ainsi gagné des rangs dans le classement des secteurs.

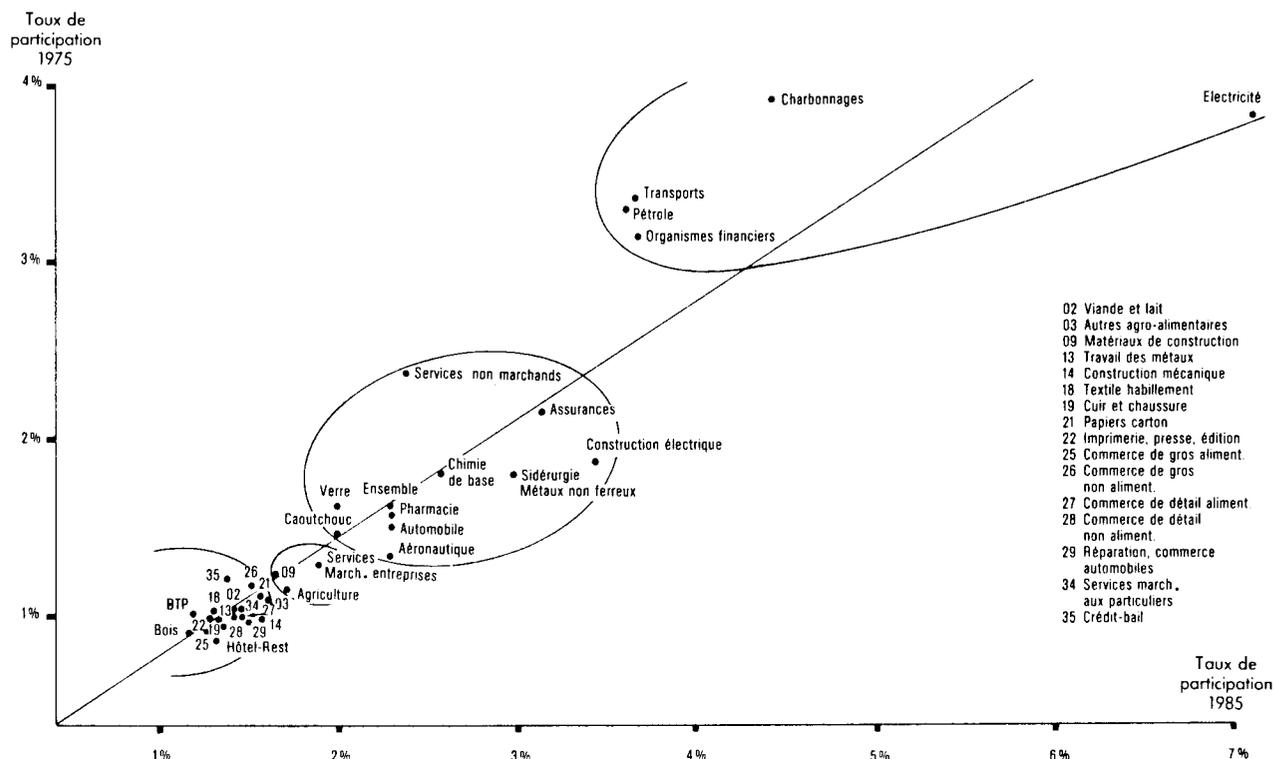
Notons que ces secteurs présentent de nombreux points communs. Il s'agit d'activités industrielles directement soumises aux changements techniques soit parce qu'elles se situent dans des "secteurs de pointe" (construction électrique et électronique ; construction aéronautique, navale et armement) soit parce qu'elles se trouvent confrontées à l'obligation de réaliser un saut technologique pour sortir de la période de crise qu'elles traversent (sidérurgie, métaux non ferreux).

2.3... mais relatif maintien des hiérarchies sectorielles

Malgré ces évolutions différenciées, la hiérarchie des secteurs en fonction de l'intensité de leur effort de F.P.C reste relativement stable sur la période. Trois grands groupes composés des mêmes secteurs en 1975 et 1985 peuvent être distingués (cf. graphique n° III).

GRAPHIQUE N° III

Taux de participation des secteurs : évolution 1975-1985



Source: CEREQ 2483. Traitement sectoriel longitudinal

2.3.1. Des secteurs à forte tradition de formation continue

Leur taux de participation est supérieur à 3 % en 1985 comme déjà en 1975. Il s'agit des activités très concentrées de l'énergie (électricité, gaz et eau ; charbonnages ; pétrole) ou du tertiaire (Transport ; organismes financiers) et composées de grandes entreprises à dominante publique. Ces activités n'ont pas attendu, pour former leurs salariés, la loi de juillet 1971 qui a conduit à la déclaration, à la formalisation et au développement de pratiques déjà existantes. La formation continue s'inscrit dans des modes de gestion de la main-d'oeuvre caractérisés par des niveaux de qualification, d'ancienneté et de salaires élevés et une place importante accordée à la négociation entre les partenaires sociaux.

Pourtant, les transformations technologiques ou organisationnelles que connaissent actuellement ces activités pourraient à terme remettre en cause les pratiques ou les politiques traditionnelles de formation continue. En effet, mis à part "l'électricité, gaz et eau", la croissance de dépenses de FPC de ces activités est faible sur la période. On peut alors s'interroger sur la relative stabilisation de leurs efforts de formation continue : atteinte d'un

niveau optimum, ou remise en cause, au moins partielle, des modes de gestion de la main-d'oeuvre antérieurs, ou de la place qu'y occupe la formation continue ?

La réponse n'est ni univoque, ni identique pour les différentes activités : dans les "organismes financiers" et le "pétrole", l'élévation sensible du niveau de formation initiale lors des recrutements sur la décennie a pu réduire certaines pratiques de formation continue (cf. les actions visant l'obtention de diplômes professionnels dans les banques). Par contre, dans les charbonnages, l'approfondissement de la crise économique (réduction de près de 50 % des effectifs ; vieillissement de la main-d'oeuvre ...) semble avoir destabilisé les traditions de formation liées à la politique sociale du secteur ; ainsi le taux de participation est passé de 5,61 % en 1983 à 4,44 % en 1985. Pour les "transports", il faut tenir compte d'un clivage interne au secteur entre d'une part, des activités en forte expansion sur la période réalisant des efforts de formation continue moyens (transports routiers dont le taux de participation est 2,47 % en 1985) ou faibles (agences de voyages : 1,18 %), et d'autre part des activités dans lesquelles l'emploi a stagné et qui ont des politiques de formation très développées : transports ferroviaires (4,46 %) et transports aériens (9,02 %).

2.3.2. Les secteurs situés au plancher ou à proximité de l'obligation légale

A l'opposé de ce premier groupe, le comportement en matière de formation continue d'un grand nombre d'activités reste en partie structuré par la loi de 1971. Leur taux de participation était inférieur à 1,2 % en 1975 ; il ne dépasse pas 1,6 % en 1985. Ces secteurs qui regroupent la majorité des salariés des entreprises assujetties à la loi, sont en moyenne peu concentrés et renvoient principalement à deux types d'activités (5) :

- l'ensemble des industries des biens de consommation (y compris les industries agro-alimentaires) ainsi que le BTP et quelques autres secteurs industriels : papier carton, travail des métaux, construction mécanique ;
- les activités commerciales entendues au sens large du terme (commerce de gros et de détail alimentaire ou non alimentaire mais aussi réparation, commerce automobile et hôtels, cafés, restaurants) et deux autres secteurs tertiaires : services marchands aux particuliers et location crédit-bail immobiliers.

Bien que la plupart de ces activités aient connu une croissance de leur effort de formation proche de la moyenne, celle-ci renvoie plutôt à une nécessité d'alignement sur la norme qu'à une stratégie volontariste de qualification/formation. En règle générale, la F.P.C. apparaît comme extérieure aux modes de gestion de la main-d'oeuvre dominants dans ces secteurs qui

5. Bien que leur taux de participation soit un peu supérieur, on peut rattacher à ce groupe trois secteurs que l'on peut qualifier d'atypiques : l'agriculture qui n'est que très marginalement soumise à la loi ; la production de matériaux de construction et minéraux divers tirée vers le haut par quelques grandes entreprises de process et le secteur particulièrement hétérogène des services marchands aux entreprises.

peuvent être caractérisés par leur ouverture sur le marché du travail (GRANDO, 1983) : forte mobilité des actifs, appel à une main-d'oeuvre jeune et peu formée et, pour certaines de ces activités, usage important de l'apprentissage ou des dispositifs publics d'aide à l'insertion des jeunes chômeurs. La primo formation professionnelle ou encore des pratiques d'apprentissage sur le tas constituent des "ressources" plus directement mobilisables par ces activités que la forme dominante de FPC induite par la loi de 1971, le **stage**.

2.3.3. Dans une situation intermédiaire, on trouve un groupe d'activités dont le taux de participation est compris en 1985 entre 2 % et 3,5 %

Il s'agit surtout de secteurs industriels producteurs de biens d'équipement (construction électrique et électronique, construction automobile, construction aéronautique, navale et armement) et de biens intermédiaires (sidérurgie, métaux non ferreux, chimie de base, verre, caoutchouc - matières plastiques). Trois autres secteurs font aussi partie de ce groupe : parachimie-pharmacie, assurances, services non marchands.

Excepté cette dernière activité et, dans une moindre mesure, les industries du verre et du caoutchouc, le développement de l'effort de FPC a été dans ces secteurs nettement supérieur à la moyenne. Le rôle de stimulation de la loi de juillet 1971 semble avoir joué à plein, mais pour des raisons et sur des structures productives tout à fait différentes. D'un côté, dans des secteurs que l'on peut qualifier "de pointe" (construction électrique et électronique ; construction aéronautique navale et armement ; parachimie-pharmacie) le recours de plus en plus massif à la formation continue s'inscrit dans l'accélération des changements technologiques et l'importance des efforts d'investissement matériel ou immatériel (recherche-développement, logiciel, réseau commercial). De l'autre côté, des secteurs fortement touchés par la crise (sidérurgie - métaux non ferreux) se sont engagés dans un processus de transformation en profondeur de leurs structures productives dans lequel la formation continue semble jouer un rôle central. A noter que la crise dans ces secteurs s'est traduite dans un premier temps par une baisse de l'effort de formation (de 78 à 82 pour la sidérurgie ; de 81 à 83 pour les métaux non ferreux) reflétant une volonté de réduction des coûts et un mécanisme de déstabilisation des pratiques antérieures. Ce constat suggère que certains secteurs comme la chimie de base, le verre ou le caoutchouc-matières plastiques, engagés aussi dans un processus de restructuration de grande ampleur, pourraient connaître une croissance sensible de leur effort de F.P.C. sur la toute dernière période (à partir de 1985) (6).

L'approche en termes d'effort physique (7) confirme la hiérarchie sectorielle et la répartition en trois groupes composés des mêmes secteurs en début et

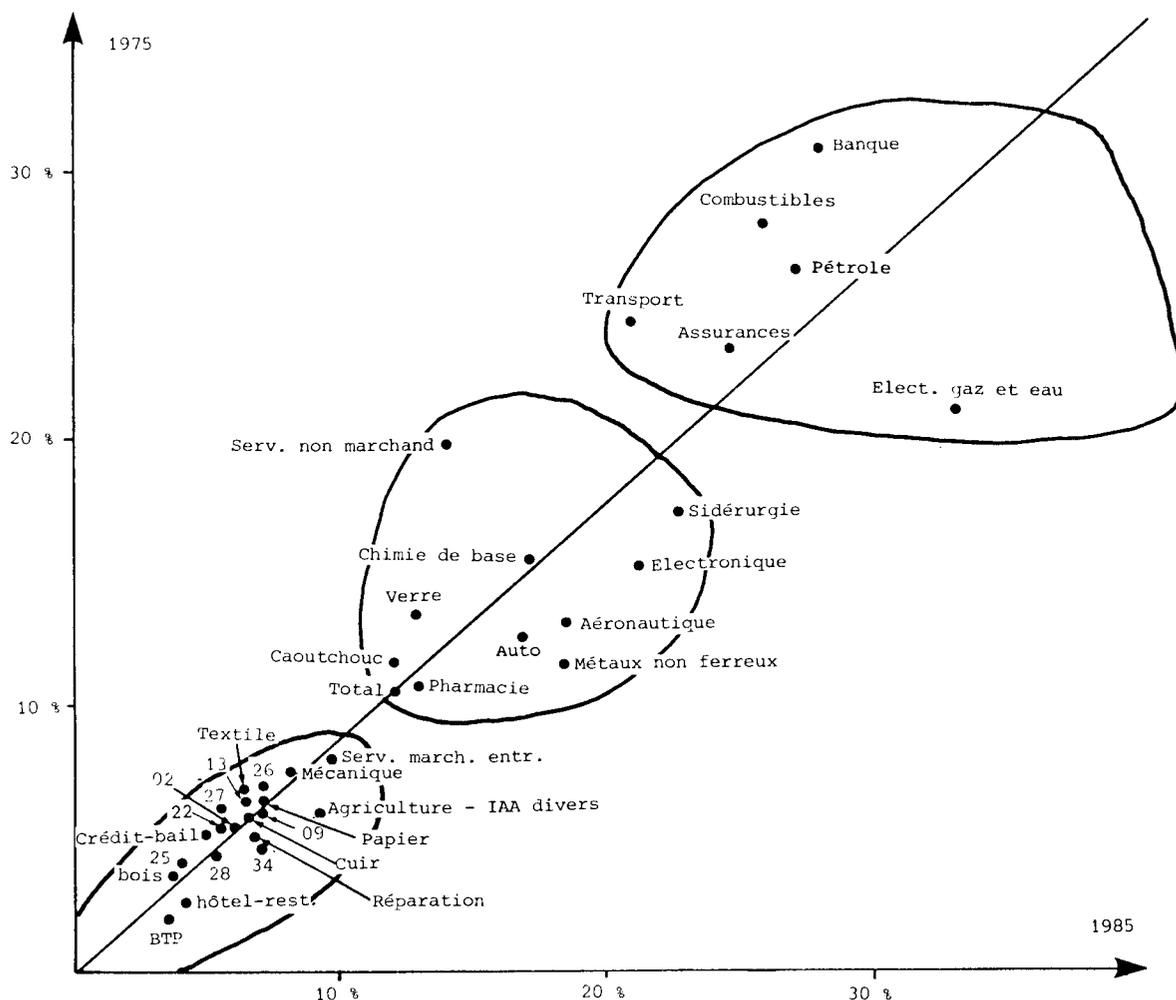
6. Cette hypothèse, suggérée par des études monographiques, ne pourra être vérifiée statistiquement qu'avec la publication des données sectorielles 2483 de 1986 et 1987.

7. Appréhendé ici à partir de l'indicateur d'espérance de formation c'est-à-dire le nombre d'heures stagiaires par salarié.

en fin de période. Seul un secteur change de groupe : il s'agit des assurances qui intègrent alors le groupe des secteurs les plus formateurs.

Graphique n° IV

Evolution de l'espérance de formation des salariés dans les secteurs d'activité (1975-1985).



Source : CEREQ - Déclarations 2483
 Traitement sectoriel longitudinal

- 02 Viande et lait
- 09 Matériaux de construction
- 13 Travail des métaux
- 22 Imprimerie-presse-édition
- 25 Commerce de gros alimentaire
- 26 Commerce de gros non alimentaire
- 27 Commerce de détail alimentaire
- 28 Commerce de détail non alimentaire
- 34 Service marchand particuliers

3. EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES FINANCEMENTS

Cette partie repose sur l'analyse de deux types de données statistiques :

- d'une part, des tableaux retraçant année par année et pour chaque secteur d'activités l'effort financier total et sa décomposition. En effet, les dépenses déductibles ^(*) ne rendent pas tout à fait compte de l'effort financier réel réalisé par les entreprises. Il faut pour arriver à ce chiffre retrancher les subventions accordées par les pouvoirs publics et ajouter les versements au trésor qui, s'ils ne sont pas des dépenses de formation continue, correspondent bien à un effort financier consenti par les entreprises dans le cadre de l'obligation légale ;

- d'autre part, des tableaux décomposant année par année et pour chaque secteur d'activité, les dépenses totales en 7 grands postes (cf. point 1.1 pour le détail de ces sept postes).

Ces données seront analysées successivement dans les points 31 et 32 puis de manière synthétique (point 3.3) grâce aux techniques statistiques d'analyse des correspondances.

3.1. Les flux financiers avec l'Etat

TABLEAU N° XII

Evolution des flux financiers avec l'Etat

ANNEE	DEPENSES TOT. (1)	SUBVENTIONS (2)	VERSEMENTS AU TRESOR (2)
1973	3 704 170	N.C.	4,82
1974	4 952 628	N.C.	4,63
1975	5 716 377	0,00	4,02
1976	6 575 692	1,05	3,99
1977	8 123 073	0,94	2,70
1978	9 162 760	0,89	2,65
1979	10 377 641	0,97	2,18
1980	12 011 745	1,00	1,88
1981	13 683 801	1,22	1,77
1982	15 778 507	1,21	1,49
1983	18 238 543	1,22	1,08
1984	20 212 423	1,45	0,81
1985	22 375 804	1,60	0,66

(1) en milliers de francs

(2) en % des dépenses totales

Source : CEREQ - Déclarations 2483
Traitement sectoriel longitudinal

* Il s'agit de la variable la plus souvent analysée, notamment dans le cadre des traitements annuels des déclarations 2483.

On analysera ici deux types de flux de sens contraire :

- d'une part les versements au trésor qui sont versés à l'Etat par des entreprises qui réalisent un effort de F.P.C. inférieur à l'obligation légale ;
- d'autre part les subventions de formation continue attribuées par les pouvoirs publics à certaines entreprises (ou secteurs d'activités) pour former leurs salariés ou les aider à développer leurs politiques de F.P.C.

3.1.1. Une quasi-extinction des versements au trésor

Ceux-ci représentaient près de 5 % de l'ensemble de l'effort financier réalisé par les entreprises en 1973 ; ils ne représentent plus que 0,7 % en 1985. La réduction est continue sur la période avec toutefois une baisse très nette entre 1976 et 1977 qui correspond au passage de l'obligation légale de 1 % à 1,1 % de la masse salariale mais aussi à la fiscalisation de 0,2 % de la masse salariale pour la politique publique d'insertion des jeunes demandeurs d'emploi. La diminution sensible (allant jusqu'à leur quasi-disparition) des versements au Trésor s'explique par l'alignement progressif des entreprises sur l'obligation légale mais aussi, et peut-être surtout, par la montée en puissance des organismes collecteurs de fonds (ASFO, FAF) qui, de fait, s'adressent en priorité à des entreprises n'utilisant pas l'ensemble de leur contribution obligatoire.

Cette hypothèse se confirme si l'on observe l'évolution des versements au Trésor dans les différents secteurs :

a) Pour nombre d'activités les versements sont (et ont toujours été) très marginaux : rarement supérieurs à 1 % de l'ensemble des dépenses en 1973, ils peuvent être considérés comme nuls aujourd'hui. Il s'agit d'activités plutôt concentrées et dont l'effort de formation est nettement supérieur à l'obligation légale : charbonnages, pétrole, électricité gaz et eau, sidérurgie, métaux non ferreux, verre, chimie de base, construction électrique et électronique, construction automobile et de transport terrestre, construction aéronautique navale et armement, transports, assurances, organismes financiers, services non marchands. A noter que dans tous ces secteurs le rôle des FAF est très faible, mis à part les services non marchands où ils se situent au niveau de la moyenne nationale.

Dans quelques secteurs, la situation est proche de celle décrite précédemment : le taux de versement au trésor était faible en 1973 (aux alentours de 5 %) et il est aujourd'hui rarement supérieur à 1 % : matériaux de construction et minéraux divers, pharmacie et parachimie, papier-carton, caoutchouc et matière plastiques, B.T.P., commerce de détail alimentaire.

b) En revanche, dans certaines activités (Groupe A) les versements au Trésor représentaient une part significative des financements en 1973 ; mais ces versements ont fortement décliné et ils représentent aujourd'hui moins de 2 % de l'ensemble des financements. Dans la plupart de ces activités, d'importants organismes de collecte de fonds se sont développés durant les années 1970 ;

il s'agit principalement de fonds d'assurance formation (quelquefois incrits dans les conventions collectives comme dans l'agro-alimentaire ou l'imprimerie presse édition) mais aussi d'ASFO (notamment dans la métallurgie ou la réparation automobile). Par ailleurs, dans un nombre très limité de secteurs d'activités les taux de versement au Trésor restent supérieur à 2 % de l'effort de F.P.C.

TABLEAU n° XIII

Evolution des versements au Trésor dans quelques secteurs

	1973	1985
GROUPE A		
Viande et lait.....	9,87	0,60
Autres I.A.A.....	7,48	0,91
Travail des métaux	9,15	1,71
Construction mécanique.....	8,50	1,11
Cuir et chaussure.....	10,69	1,92
Imprimerie, presse, édition.....	12,08	1,35
Commerce de gros non alimentaire.....	12,93	1,77
Réparation automobile.....	11,80	1,86
Hôtels, café, restaurants.....	31,41	0,85
Services marchands aux entreprises.....	15,54	1,54
Location crédit bail.....	15,46	1,87
Services marchands aux particuliers..	13,80	1,48
GROUPE B		
Agri, sylviculture et pêche.....	23,07	3,13
Textile, habillement.....	11,14	2,06
Bois, ameublement.....	19,93	3,18
Commerce gros alimentaire.....	18,99	2,22
Commerce détail non alimentaire.....	22,91	3,88

Source : CEREQ - Déclarations 2483
 Traitement sectoriel longitudinal

3.1.2 Une croissance sensible des subventions des pouvoirs publics

Au fur et à mesure que les versements des entreprises au Trésor s'éteignent, on assiste à une croissance des subventions de l'Etat en matière de formation continue (cette information n'est disponible qu'à partir de 1976). La part des subventions parmi l'ensemble des fonds disponibles par les entreprises pour la F.P.C. de leurs salariés passe de 1 % en 1976 à 1,6 % en 1985. Ce qui correspond à une augmentation tout à fait significative en valeur absolue : les subventions publiques en matière de formation continue sont passées en effet de 70 millions de francs en 1976 à 360 millions en 1985.

Quelques secteurs (essentiellement industriels) concentrent la plupart des subventions. Il s'agit principalement d'activités en crise de longue date :

TABLEAUX XIV

Répartition des subventions de formation suivant les secteurs d'activités (1976-1985) (en KF)

1976	secteur	fréquence	%age	cumul	
				fréquence	%age
04.	combustibles	12155.9	17.7	12155.9	17.7
07.	min.ferreux	8670.77	12.6	20826.7	30.3
13.	trav.métaux	7251.52	10.5	28078.2	40.8
16.	auto & m.tran	6555.43	9.5	34633.6	50.3
31.	transports	5542.13	8.1	40175.8	58.4
15.	c.ele.electro	4988.6	7.2	45159.4	65.6
17.	c.naval.aer.a	3784.06	5.5	48943.4	71.1
18.	textile & hab	3244.2	4.7	52187.6	75.9
06.	électr.gaz.ea	3246.07	4.7	55433.7	80.6
34.	btp	2551.26	3.7	57985.0	84.3
33.	ser.march.ent	1450.89	2.1	59435.9	86.4
14.	c.mécanique	1395.13	2.0	60831.1	88.4
23.	caoutchouc	1141.65	1.7	61972.7	90.1
27.	com.det.alim	875.18	1.3	62847.9	91.4
38.	serv.non marc	845.63	1.2	63693.5	92.6
26.	com.gro ^ ali	730.89	1.1	64424.4	93.7
11.	chimie	608.06	0.9	65032.5	94.6
37.	banques	579.9	0.8	65612.4	95.4
20.	bois.meubles	574.4	0.8	66186.8	95.9
34.	ser.march.par	442.2	0.6	66629.0	96.6
09.	mat.cons.mine	335.9	0.5	66964.9	97.1
18.	viande & lait	255.3	0.4	67220.2	97.7
19.	cuir.chaussur	222.2	0.3	67442.4	98.0
02.	papier.carton	208.8	0.3	67651.2	98.3
03.	autr.ind.agr&	202.2	0.3	67853.4	98.6
36.	assurances	145.5	0.2	67998.9	98.8
22.	imp.presse.ed	120.0	0.2	68118.9	99.0
25.	com.det ^ ali	117.7	0.2	68236.6	99.2
29.	parach.phar	112.2	0.2	68348.8	99.4
10.	rep.auto	106.6	0.2	68455.4	99.6
05.	verre	77.7	0.1	68533.1	99.7
05.	Pétrole & gaz	77.7	0.1	68610.8	99.8
07.	min.non ferre	48.8	0.1	68659.6	99.9
09.	Agric.sylvic.	40.0	0.1	68699.6	99.9
30.	hotel & resto	40.0	0.1	68739.6	99.9
25.	com.gro alim	35.5	0.1	68775.1	100.0
15.	loc.cb immobi	35.5	0.0	68775.1	100.0

1985	secteur	fréquence	%age	cumul	
				fréquence	%age
15.	c.ele.electro	46197.7	13.9	46197.7	13.9
16.	auto & m.tran	38100.2	10.6	84297.9	24.5
17.	c.naval.aer.a	32220.9	9.0	116518.8	33.5
14.	c.mécanique	27684.9	7.7	144203.7	40.0
07.	min.ferreux	26400.5	7.4	170604.2	47.4
33.	ser.march.ent	21422.2	6.0	192026.4	51.4
18.	textile & hab	20936.3	5.8	212962.7	53.2
31.	transports	19927.2	5.6	232890.0	56.5
13.	trav.métaux	18370.9	5.1	251260.9	60.0
04.	combustibles	11761.8	3.3	263022.7	67.3
36.	assurances	1111.2	0.3	264134.0	67.9
03.	autr.ind.agr&	7365.8	2.0	271499.8	69.6
38.	serv.non marc	6473.5	1.8	277973.3	70.9
19.	cuir.chaussur	5622.2	1.6	283595.5	72.2
11.	chimie	5133.7	1.4	288729.2	73.4
27.	com.det.alim	5061.4	1.4	293790.6	74.8
22.	imp.presse.ed	5010.7	1.4	298801.3	76.2
34.	ser.march.par	4658.8	1.3	303460.1	77.6
26.	com.gro ^ ali	4620.7	1.3	308080.8	78.9
37.	banques	4352.0	1.2	312432.8	80.1
09.	mat.cons.mine	4017.5	1.1	316450.3	81.3
29.	rep.auto	3799.6	1.1	320250.0	82.5
02.	viande & lait	3783.9	1.1	324033.9	83.7
08.	min.non ferre	3627.0	1.0	327660.9	84.9
21.	papier.carton	2970.8	0.8	330631.7	86.1
34.	btp	2746.6	0.8	333378.3	87.3
20.	bois.meubles	2555.2	0.7	335933.5	88.5
23.	caoutchouc	2182.7	0.6	338116.2	89.7
12.	parach.phar	2007.2	0.6	340123.4	90.9
10.	verre	1578.2	0.4	341701.6	92.1
25.	com.gro alim	1465.1	0.4	343166.7	93.3
28.	non.det ^ ali	1353.5	0.4	344520.2	94.5
30.	hotel & resto	1048.8	0.3	345569.0	95.7
05.	Pétrole & gaz	994.1	0.3	346563.1	96.8
06.	électr.gaz.ea	949.4	0.3	347512.5	97.8
01.	Agric.sylvic.	405.0	0.1	347917.5	98.8
35.	loc.cb immobi	148.1	0.0	348065.6	100.0

Source : CEREQ - Déclarations 2483
 Traitement sectoriel longitudinal

charbonnages, sidérurgie, construction aéronautique navale et armement, textile et habillement, cuir et chaussure. Par ailleurs des secteurs connaissent sur la période une aide ponctuelle des pouvoirs publics sans doute pour traverser une période de restructuration : minerais et métaux non ferreux, chimie de base, imprimerie-presse-édition, caoutchouc et matières plastiques. Enfin sur la dernière période, on constate que quelques secteurs encore peu touchés par les aides publiques voient la part des subventions augmenter significativement : construction mécanique, travail des métaux, construction électrique et électronique, bois ameublement, papier carton, réparation automobile, industries agro-alimentaires, matériaux de construction, assurances, services marchands aux entreprises.

Deux tendances se dessinent sur la période (cf. tableau XIV) :

- la première va dans le sens d'une certaine diffusion des subventions vers un plus grand nombre d'activités sans que cela remette en cause, pour le moment au moins, le constat de polarisation effectué ci-dessus. En 1976 quatre secteurs regroupaient plus de 50 % des subventions alors que 20 secteurs étaient quasiment exclus des financements publics et ne recevaient ensemble que 4,6 % du total. En 1985, 6 secteurs totalisent plus de 50 % et 13 reçoivent, ensemble, moins de 4,9 % ;

- la deuxième concerne les critères de répartition des subventions ; en début de période l'essentiel des aides publiques en matière de F.P.C. s'oriente vers des activités en crise profonde et de longue date (charbonnages, sidérurgie) alors que dans les années 1980, l'accent est plutôt mis sur l'évolution technologique, les secteurs privilégiés étant alors, la construction électrique et électronique, la construction automobile et de matériel de transport terrestre ou encore la construction aéronautique, navale et armement.

3.2. La répartition des dépenses de F.P.C.

L'évolution de la structure des dépenses de F.P.C., telle qu'elle apparaît dans le tableau XV est très nettement déterminée par les transformations du contexte législatif ou réglementaire. Ainsi, la fiscalisation en 1977 de 0,2 % de la masse salariale pour financer la politique publique d'insertion des jeunes demandeurs d'emploi (puis son affectation en 1984) d'une part, et l'affectation à partir de 1983 de 0,1 % pour les congés individuels de formation d'autre part, ont des effets mécaniques sur l'évolution des autres dépenses calculées en pourcentage de l'ensemble.

Pourtant au-delà de ce fort "bruit" introduit par le contexte législatif, quelques tendances d'évolution sont repérables notamment sur la première période 1973 - 1976 : durant quatre années, on constate une baisse sensible (d'environ 20 %) des dépenses de formation interne au bénéfice des conventions passées avec les organismes de formation continue (+ 10 %) et surtout des versements aux Fonds d'Assurances Formation dont le poids relatif double.

TABLEAU N° XV

Evolution de la structure des dépenses de F.P.C. (1973-1985)

AN	DEPTOT	SALAIRES	Form. interne	Recours organis.	FAF	CIF	Fin. institu.	Alternance
1973	3704170	48.2	25.0	20.6	3.5	0.0	2.7	0.0
1974	4952628	47.3	22.9	22.3	4.8	0.0	2.7	0.0
1975	5716377	47.1	21.9	22.4	5.7	0.0	2.9	0.0
1976	6575692	47.4	20.7	22.0	6.9	0.0	2.9	0.1
1977	8123073	44.2	18.8	18.9	6.2	0.0	2.6	9.3
1978	9162760	42.9	18.5	18.0	6.9	1.0	2.6	10.1
1979	10377641	42.9	18.1	18.6	7.2	0.5	2.5	10.1
1980	12011745	43.1	18.0	18.5	7.4	0.6	2.5	9.9
1981	13476102	42.8	17.6	18.6	7.8	0.6	2.4	10.2
1982	15778507	43.3	17.9	18.5	8.0	0.5	2.2	9.5
1983	18238543	42.6	17.6	17.1	7.1	4.6	1.9	9.0
1984	20212423	41.8	17.9	18.2	6.6	4.8	1.8	9.0
1985	22375804	41.3	17.8	18.8	7.2	4.6	1.7	8.6

Source : CEREQ - Déclarations 2483
 Traitement sectoriel longitudinal

3.2.1. Formation interne ou recours aux organismes extérieurs

Pour former leurs salariés, les entreprises ont le choix entre deux modalités d'organisation qui introduisent de fait un clivage net notamment en fonction de la taille ou de l'activité :

a) La formation interne.

Les entreprises peuvent réaliser elles-mêmes les actions de formation continue dont elles ont besoin. Cette pratique d'"auto-production" implique des dépenses de fonctionnement et d'équipement en locaux, machines et matériels nécessaires pour réaliser les actions de formation, mais aussi des frais de personnel enseignant et non enseignant. Il est alors nécessaire pour l'entreprise de disposer d'un potentiel pédagogique matériel (centre interne de formation - école d'entreprise...) et humain (personnel spécialisé-formateur) important. Si les dépenses de formation interne représentent actuellement 18 % de l'ensemble des dépenses de FPC, elles sont principalement réalisées par les grandes entreprises (26 % des dépenses des entreprises de plus de 2 000 salariés).

Les fortes dépenses de formation interne sont le fait d'un nombre limité d'activités : électricité, gaz et eau (45,8 % de l'ensemble des dépenses de FPC du secteur), charbonnages (37,9 %), transports (33,2 %), pétrole (28,3 %), assurances (22,7 %) organismes financiers (22,2 %), construction de véhicules automobiles et de transport terrestre (20,4 %).

Il s'agit dans tous les cas d'activités très concentrées, marquées par le poids des entreprises publiques et réalisant des efforts de FPC parmi les plus

importants. Ainsi le classement des secteurs suivant la part de la formation interne dans l'ensemble des dépenses reproduit celui obtenu à partir du taux de participation financière ; il existe donc une relation directement proportionnelle entre intensité de l'effort et internalisation de la formation.

TABLEAU N° XVI

Evolution de la formation interne. Internalisation dans les secteurs les plus formateurs

Secteurs d'activités	Taux de formation interne		
	1973	1977	1985
Electricité, gaz et eau	53,1 %	38,4 %	45,8 %
Charbonnages	41,5 %	37,9 %	37,9 %
Transports	37,5 %	30,1 %	33,2 %
Pétrole	35,7 %	30,0 %	28,3 %
Assurances	33,1 %	21,4 %	22,7 %
Construc. automob. & transp. terrestre	31,0 %	26,0 %	20,4 %
Organismes financiers	26,3 %	24,4 %	22,2 %
Ensemble entreprises asujetties à la loi	25,0 %	18,8 %	17,8 %

Source CEREQ - Déclarations 2483
 Traitement sectoriel longitudinal

Une des rares exceptions à cette "règle" est la construction de matériel électrique et électronique. Ce secteur "formateur" qui a nettement accru son effort de FPC sur la dernière période tend simultanément à réduire ses dépenses de formation interne : celles-ci représentaient 31,5 % de l'ensemble des dépenses en 1973, 24 % en 1977 et seulement 15,9 % en 1985.

La réduction sensible des dépenses de formation interne se retrouve dans nombre de secteurs industriels ; il s'agit d'abord d'activités de processus ayant des traditions de formation continue telles que la chimie, le verre, la sidérurgie ou les métaux non ferreux mais aussi les secteurs moins "formateurs" de production de biens de consommation courante (textile, habillement, cuir, chaussures...).

Ainsi, dans un grand nombre de secteurs de l'industrie la part des dépenses de formation interne a été divisée par 2, 3 ou plus entre 1973 et 1985. Ce mouvement apparaît plus prononcé en début de période. Plusieurs éléments peuvent être avancés pour expliquer cette évolution :

- durant les années 1970, on constate que nombre de grandes entreprises (notamment dans les industries de process, comme la chimie ou la sidérurgie) tendent à se désengager des structures lourdes qu'elles avaient mises en place pour assurer la formation initiale comme continue de leurs salariés. Ce mouvement prend la forme de fermeture de centres internes de formation ou encore d'extériorisation de ces centres qui passent du statut d'établissements ou de services à celui d'entreprises juridiquement autonomes ;

TABLEAU N° XVII

Evolution de la formation interne. Forte chute dans nombre d'activités industrielles

Secteurs d'activités	Taux de formation interne		
	1973	1977	1985
Construction électrique et électronique	31,5 %	24,2 %	15,9 %
Parachimie et pharmacie	28,8 %	14,8 %	11,9 %
Construction navale et aéronautique	25,6 %	15,7 %	10,1 %
Sidérurgie	24,2 %	15,0 %	9,9 %
Chimie de base	22,3 %	15,4 %	10,6 %
Industrie du verre	21,8 %	13,7 %	8,0 %
Caoutchouc et matières plastiques	20,0 %	16,4 %	15,2 %
Transformation métaux non ferreux	19,2 %	17,2 %	13,8 %
Matériaux de construction	18,8 %	11,8 %	10,4 %

Papier et carton	17,2 %	9,7 %	5,5 %
Textile et habillement	16,8 %	11,5 %	4,0 %
Travail des métaux	16,7 %	9,1 %	5,6 %
Construction mécanique	14,7 %	7,8 %	5,1 %
Cuir-chaussure	14,6 %	8,4 %	7,0 %
Ensemble entreprs. assujetties à la loi de juillet 1971	25,0 %	18,8 %	17,8 %

Source CEREQ - Déclarations 2483
Traitement sectoriel longitudinal

- une seconde explication renvoie à l'évolution des besoins et des contenus de formation sur la période. Les changements technologiques et organisationnels induisent une diversification des besoins sur des contenus de plus en plus "pointus", spécialisés et impliquant des savoirs qui n'existent pas toujours dans l'entreprise. Il y a alors nécessité "d'importer" ces savoirs, qui va dans le sens d'une plus grande extériorisation de la F.P.C. Notons tout de même que quelques tendances récentes vont dans un sens contraire : ainsi l'accent mis sur la qualité ou la diffusion du projet (ou de la culture) d'entreprise renforce plutôt les pratiques de formation interne ;

- enfin, il y a sur la période redéfinition des rapports entre les entreprises et les organismes de F.P.C. conduisant au développement de la part des formations confiées à des organismes extérieurs (donc au détriment de la formation interne) mais réalisées au sein même de l'entreprise en tenant compte de ses spécificités.

b) *Le recours à des organismes extérieurs*

Les entreprises peuvent faire appel à des organismes extérieurs spécialisés, en passant avec ceux-ci des conventions de formation. On qualifiera ce comportement d'extériorisation de la formation continue que celle-ci soit réalisée à l'intérieur ou à l'extérieur de l'entreprise. Notons qu'il existe au

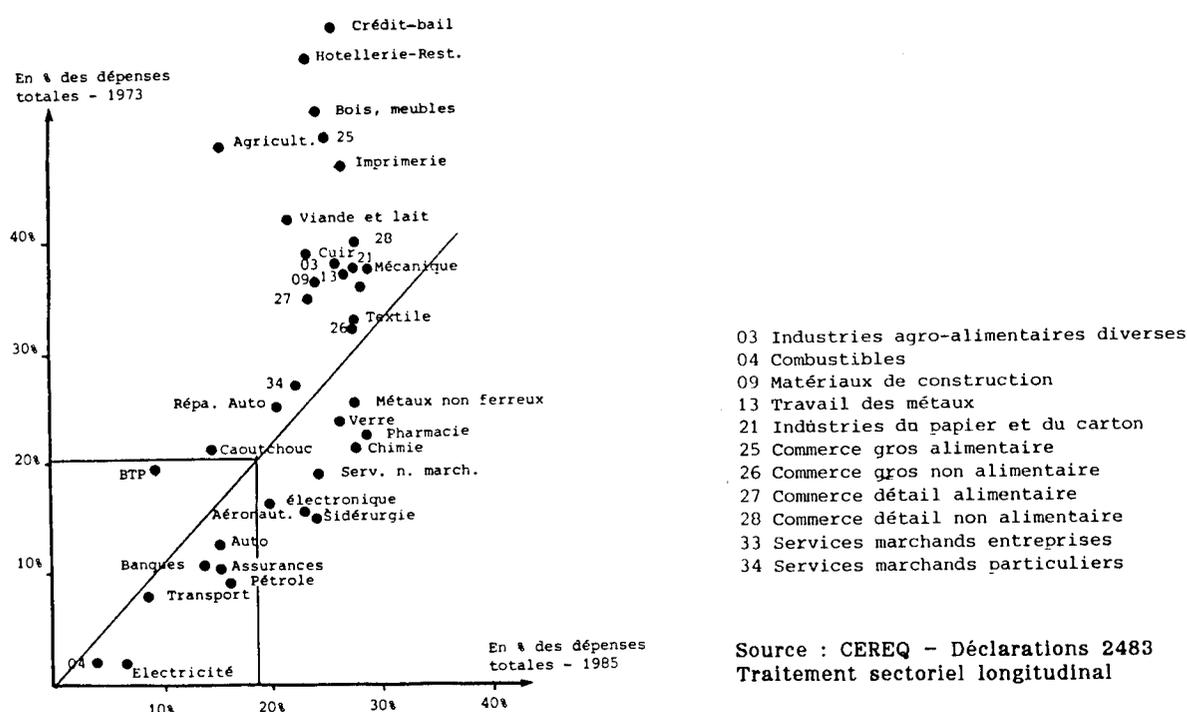
moins deux types de conventions de nature différente même si les données statistiques disponibles ne permettent pas de les distinguer. Les conventions annuelles renvoient à un contrat habituel de prestation de services entre un offreur et un demandeur de formation. Les conventions dites "pluri-annuelles et/ou multilatérales" sont de nature différente et introduisent une déconnexion entre les fonds versés et les prestations de formation effectuées par l'organisme. En effet, ces conventions unissent un groupe d'entreprises et un organisme de formation qui a en général la forme d'ASFO (il s'agit d'organismes de F.P.C. créés et contrôlés par des syndicats patronaux de branche ou inter-professionnels). Ces conventions pluri-annuelles et multilatérales permettent d'une part le report de l'utilisation des fonds versés d'une année sur l'autre à concurrence de 3 ans et d'autre part la mutualisation des fonds non utilisés entre les différentes entreprises adhérentes. Se tissent ainsi des liens privilégiés et durables entre les entreprises et l'organisme de formation.

En moyenne les P.M.E. recourent plus massivement à l'appareil, en particulier dans le cadre des conventions pluriannuelles et multilatérales : ainsi les conventions avec les organismes représentent plus de 30 % des dépenses des entreprises employant de 10 à 500 salariés et guère plus de 10 % du budget des grandes entreprises.

Pour l'ensemble des entreprises, le recours aux organismes extérieurs est resté assez stable sur la période passant de 20,6 % des dépenses en 1973 à 18,3 % en 1985. Simultanément on assiste à une forte réduction de la dispersion de ce taux suivant les activités : en 1973, la part des dépenses de F.P.C. revenant aux organismes dans le cadre de conventions de formation variait de 1,9 % pour le secteur des charbonnages à 57,6 % pour la location crédit bail immobilier. En 1985 elle variait de 4 % pour les charbonnages à 29 % pour la construction mécanique ou la parachimie-pharmacie.

GRAPHIQUE N° V

Evolution du recours à des organismes extérieurs (1973-1985)



Cette réduction des écarts intersectoriels s'explique par deux mouvements de substitution de sens inverse ; pour mieux comprendre ces mouvements, trois groupes de secteurs doivent être distingués :

- un premier groupe est composé de secteurs réalisant un effort de F.P.C. intense et internalisé ; le recours à des organismes extérieurs reste faible, bien inférieur à la moyenne mais augmente sensiblement sur la période (charbonnages ; électricité, gaz et eau ; transport ; pétrole ; assurances, organismes financiers ; construction automobile) ;

- dans un second groupe d'activités (construction électrique et électronique, construction aéronautique navale et armement, sidérurgie, services non marchands, chimie de base, parachimie et pharmacie, verre) réalisant un effort de formation relativement important, le recours aux organismes extérieurs a fortement crû sur la période se substituant en partie aux dépenses de formation interne en nette réduction. On assiste donc à un mouvement d'externalisation de la formation dans ces activités ;

- un troisième groupe de secteurs ⁽⁹⁾ réalisant en moyenne un effort de F.P.C. faible, souvent proche du plancher de l'obligation légale, est caractérisé par un recours à des organismes extérieurs important mais qui a très nettement baissé sur la période. On assiste, là aussi, à un mouvement de substitution, au détriment cette fois des organismes de F.P.C. et en faveur des versements aux Fonds d'Assurance Formation.

3.2.2. Autres dépenses de F.P.C.

Les dépenses de formation continue au sens strict (dépenses de formation interne - conventions de formation avec les organismes) ne représentent en fait qu'une part minoritaire de l'ensemble.

a) Les salaires

Le principal poste du budget de F.P.C. des entreprises est constitué par les salaires des stagiaires qui représentaient 48,2 % des dépenses en 1973 et 41,3 % en 1985. En fait la part des salaires varie de moins de 20 % ⁽¹⁰⁾ à plus de la moitié des dépenses pour certains secteurs parmi les plus "formateurs". Plusieurs mécanismes expliquent ces variations ;

- l'importance de la formation interne, qui en règle générale conduit à une réduction du coût de l'heure stagiaire donc à l'augmentation des heures de stages pour un budget donné, tend à accroître relativement la part des salaires versés aux salariés en formation ;

⁹. On trouve dans ce groupe l'ensemble des activités commerciales (au sens large du terme) les industries des biens de consommation (y compris les I.A.A.) ainsi que la construction mécanique, le travail des métaux et quelques industries de process (papier-carton - matériaux de construction).

¹⁰. Ce taux est même de 10 % pour le B.T.P.

- les versements à des fonds d'assurance formation impliquent à l'inverse la faiblesse des salaires versés dans la mesure où les dépenses salariales sont souvent incluses dans les sommes versées aux FAF ;

- enfin, la part relative des salaires varie bien évidemment en fonction de l'accent mis sur la formation de telle ou telle catégorie de salariés ; les secteurs qui, par exemple, forment en priorité leurs salariés non qualifiés ont proportionnellement moins de dépenses salariales dans l'ensemble des coûts de formation continue.

b) Les versements à des Fonds d'Assurance Formation

Les entreprises peuvent verser tout ou partie de leur budget à des Fonds d'Assurance Formation. Les FAF sont des organismes paritaires créés par convention entre un ou plusieurs employeurs (ou leurs organisations) et un ou plusieurs syndicats de salariés. Ils sont agréés par l'Etat et leur champ de compétence est soit sectoriel (FAF de branche), soit interprofessionnel (FAF locaux ou régionaux ou FAF interprofessionnels nationaux). Plusieurs conventions collectives prévoient explicitement que tout ou partie du 1,1 % doit être versé au FAF de la branche. Les années 1970 ont vu le développement de ce type d'organismes paritaires situés en position intermédiaire entre l'offre et la demande de formation. Les FAF drainent en 1985 7,2 % de l'ensemble des financements et s'adressent prioritairement aux petites entreprises mais aussi, de plus en plus fréquemment, aux entreprises de taille moyenne. Ils offrent aux entreprises adhérentes toute une gamme de services qui va de la gestion administrative et financière des budgets, au report des fonds sur plusieurs années et à leur mutualisation entre les entreprises adhérentes. Certains FAF proposent également du conseil en formation et une aide à l'élaboration des politiques d'entreprises.

TABLEAU XVIII

Part des financements versés aux FAF suivant la taille de l'entreprise

- 1985 -

Taille de l'entrep.	10 à 19	20 à 49	50 à 499	500 à 1999	2000 et +	TOTAL
% de l'ens. des financements	29	24	14	6	1	7

Source : CEREQ - Déclarations 2483

Les versements aux FAF sont principalement le fait d'entreprises et de secteurs d'activités ne présentant pas de politiques de formation très développées et dont l'effort financier est proche de l'obligation légale. Ainsi dans la plupart des secteurs peu concentrés et réalisant des efforts de F.P.C. faibles, les FAF drainent plus de 10 % des budgets. Cette part avoisine ou dépasse 15 % et a crû rapidement durant la dernière période, dans des secteurs comme travail des métaux (14,7 %), textile et habillement (16,0 %)

ou cuir et chaussures (17,7 %) qui recourent pourtant de manière importante aux organismes dans le cadre de conventions de formation. On a ici une illustration de la concurrence existant entre les FAF et les ASFO, qui dans le cadre des conventions pluriannuelles et multilatérales, offrent des services comparables.

Dans certaines activités disposant d'importants FAF de branche souvent inscrits dans les conventions collectives, les fonds drainés par les FAF représentent une part importante des budgets ; c'est particulièrement le cas du B.T.P. (34,1 %), des services marchands aux particuliers (25,1 %), du commerce de gros alimentaire (25,8 %), de l'imprimerie, presse, édition (20,6 %) ou encore des industries du bois et de l'ameublement (24,5 %) ou de la viande et du lait (21,5 %).

c) Les versements libératoires ou affectés :

Les entreprises peuvent verser une partie, plafonnée par la loi, de leur budget à des institutions qui leur sont, en règle générale, proches au niveau spatial ou professionnel : il s'agit notamment de contribution aux frais des chambres de commerce et d'industrie, de versements à des organismes agréés par l'Etat ou encore de versements au titre d'une taxe parafiscale dans un nombre limité de secteurs ou de professions : B.T.P ; réparation automobile ; assurances ; architectes. En 1985 ces différents versements ne représentaient que 1,7 % de l'ensemble des financements, mais étaient particulièrement importants dans les activités du commerce et de la réparation automobile (12,7 %) et le B.T.P. (21,6 %).

Par ailleurs, une partie de l'obligation légale est obligatoirement affectée à un type particulier de dépenses : c'est le cas du 0,1 % du 1,1 % affecté depuis 1982 au Congé individuel de formation et celui du 0,2 % ⁽¹¹⁾ destiné à la formation d'insertion des jeunes qui a été fiscalisé entre 1977 et 1984 et qui est affecté depuis au financement des formations en alternance. Ces deux catégories de dépenses représentent, en 1985, respectivement 4,6 % et 8,6 % de l'ensemble des financements de la F.P.C. Les dépenses affectées étant calculées par rapport à la masse salariale, leur poids respectif dans les budgets de FPC des différents secteurs varie de manière mécanique en fonction de l'intensité de leur effort, lui aussi calculé en fonction de la masse salariale.

Repris sous un autre angle, celui des mécanismes de répartition des fonds, les années 1980 sont marquées par la croissance spectaculaire du rôle joué par l'appareil de formation continue (entendu ici au sens large du terme). En effet, si l'on additionne les conventions de formation avec les organismes, les fonds drainés par les FAF, les organismes mutualisateurs agréés pour l'alternance (OMA), les Fongecif et les organismes agréés, c'est plus de 40 % de l'ensemble des financements qui reviennent (ou pour le moins le traversent) à l'appareil de formation continue. Cette proportion ne se situait qu'aux alentours de 30 % en 1980.

¹¹. Porté à 0,3 % à partir de juillet 1987 lorsque l'obligation légale est passée de 1,1 % à 1,2 % de la masse salariale.

3.3. Les grandes évolutions sectorielles

3.3.1. Quelques éléments de méthodes

Pour synthétiser les grandes évolutions présentées dans les deux points précédents une analyse factorielle des correspondances a été réalisée ; 10 variables de nature financière ont été utilisées :

Dépenses salariales

Rémunérations stagiaires + transport et hébergement x 100 / dépenses totales de F.P.C.

Formation interne

Dépenses de fonctionnement + dépenses d'équipement x 100/dépenses totales de F.P.C.

Recours aux organismes

Dépenses effectuées en application de conventions x 100 / dépenses totales de F.P.C.

F.A.F

Versements au titre de FAF x 100/Dépenses totales de F.P.C.

C.I.F.

Versement à des organismes agréés CIF x 100/Dépenses totales de FPC

Financement des institutions

Versement à des organismes agréés + versement au titre d'une taxe para fiscale + contribution aux frais de C.C.I. x 100/Dépenses totales de F.P.C.

Alternance

Versement fiscalisé puis affecté à l'alternance x 100/Dépenses totales de FPC

Subventions

Total des subventions de FPC accordées par les pouvoirs publics x 100/
Dépenses totales de FPC

Trésor

Total des versements au Trésor x 100/Dépenses totales de F.P.C.

Participation financière

Dépenses totales de F.P.C. x 100/Masse salariale

Cette dernière variable, de nature un peu différente, a été mise en supplément (ne jouant donc pas de rôle actif dans l'analyse) sans qu'il y ait modification des axes de l'analyse et de la place des individus sur les différents axes.

Dans un premier temps les individus étudiés étaient les secteurs d'activités (37 secteurs) chaque année (13 années de 1973 à 1985) soit 481 individus ; on pouvait ainsi suivre l'évolution des comportements sectoriels en matière de financement de la F.P.C. sur 13 ans. Mais cette analyse riche en informations posait des problèmes de lecture et d'interprétation. Elle a permis en fait d'établir une périodisation stable pour l'ensemble des secteurs d'activité et qui, pour l'essentiel, recoupe les périodisations déjà proposées (cf. infra chapitre II) : 3 grandes périodes se dégagent :

- **Période A** : 1973, 1974, 1975, 1976

- **Période B** : 1978, 1979, 1980, 1981, 1982 ; l'année 1977 se trouvait en position intermédiaire entre les périodes A et B tout en étant plus proche de la période B à laquelle elle a été assimilée.

- **Période C** : 1983, 1984, 1985.

Une seconde analyse factorielle de correspondance a pu être alors réalisée retraçant les positions sectorielles sur les trois périodes ainsi définies. La population étudiée comprend 37 secteurs ⁽¹²⁾ (identifiés par leur numéro de code dans la nomenclature de l'INSEE SECT 38) pris en compte à trois périodes différentes (périodes A-B-C) soit 111 individus. On peut donc retracer le parcours des différents secteurs, tant dans leur sens que leur intensité.

3.3.2. Principaux résultats de l'analyse

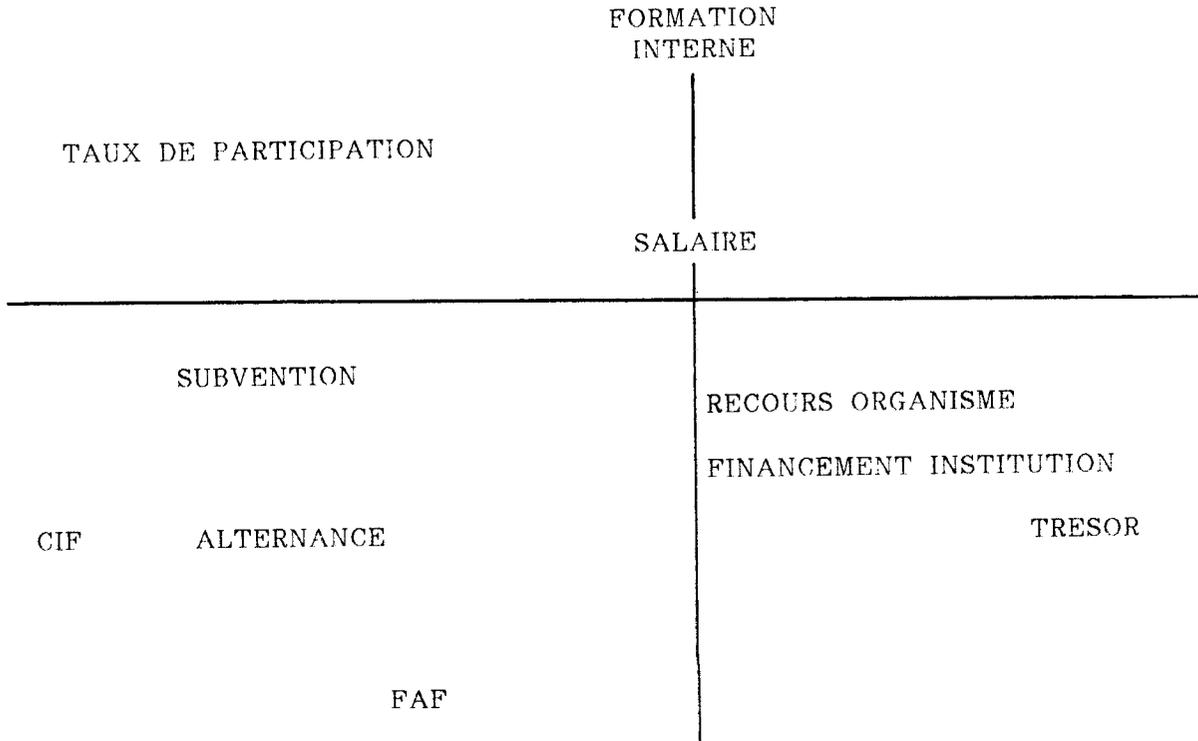
Deux dimensions structurantes se dégagent :

- Intensité de l'effort financier et modalité de production de la F.P.C. Cette première dimension est très structurante puisqu'elle explique à elle seule 48 % de l'inertie totale du nuage de points. On retrouve ici l'opposition désormais classique entre, d'une part des pratiques de formation continue intenses et internalisées (taux de participation financière, de formation interne et de dépenses salariales élevées) et d'autre part, des efforts de F.P.C. beaucoup plus faibles associés à des versements aux FAF et des recours aux organismes extérieurs ainsi que des taux élevés de versements au trésor ou dans le cadre de l'alternance.

¹². A noter que le secteur 24 (Bâtiments et travaux publics) qui présente une structure des dépenses très atypique avec un poids déterminant des versements aux FAF et aux institutions de branche et une quasi-absence de dépenses salariales et de formation interne, a été mis en supplément et ne joue donc pas un rôle actif dans l'analyse factorielle de correspondance.

GRAPHIQUE N° VI

Premier plan de l'analyse de données.



Le premier pôle est constitué à titre principal par les secteurs de l'énergie (charbonnages, pétrole, électricité gaz et eau) les organismes financiers, les assurances, les transports et les activités industrielles de production de biens d'équipement (construction électrique et électronique, construction d'automobile et de matériel de transport terrestre ; construction aéronautique, navale et armement). Le second pôle est formé par un ensemble de secteurs de main-d'oeuvre dans lequel le B.T.P., les industries de biens de consommation (y compris les IAA mais exceptées la parachimie et la pharmacie) et les activités commerciales occupent une place prépondérante.

- Le second axe (25,4 % de l'inertie totale du nuage de points) introduit la dynamique en reflétant l'évolution sur la période des modalités d'utilisation de l'obligation légale. D'un côté, versement au Trésor et des recours massifs aux organismes extérieurs qui apparaissent comme des comportements type de la première période (1973 - 1976). De l'autre, financement de la politique publique d'insertion des jeunes et du congé individuel de formation et dans une mesure moindre versement aux FAF et subvention. Ces modalités sont associées à la période 1977 - 1982 et surtout la période la plus récente (1983 - 1985). Cette opposition confirme l'importance des changements introduits par les transformations du contexte législatif et réglementaire. A noter que ce second axe concerne principalement les secteurs les moins "formateurs" (second pôle du premier axe) dans la mesure où ces postes de dépenses occupent une place beaucoup plus déterminante dans leur budget. De

fait, l'amplitude des évolutions que connaissent les secteurs entre les trois périodes est directement liée à l'intensité de leur effort de F.P.C.

La combinaison des deux dimensions précédentes permet de dégager quelques profils types :

a) Formation encore largement internalisée

On constate peu d'évolution sensible des dépenses dans les secteurs les plus "formateurs" que sont les activités de l'Energie et les Transports. Les dépenses de formation interne et salariales représentent plus des trois quarts des budgets en début et en fin de période. L'évolution de la structure des dépenses est faible et les autres postes du budget restent marginaux (les versements au Trésor et aux FAF sont quasi nuls). Mis à part les charbonnages, ces secteurs sont peu touchés par les subventions.

b) Vers un processus d'externalisation de la formation

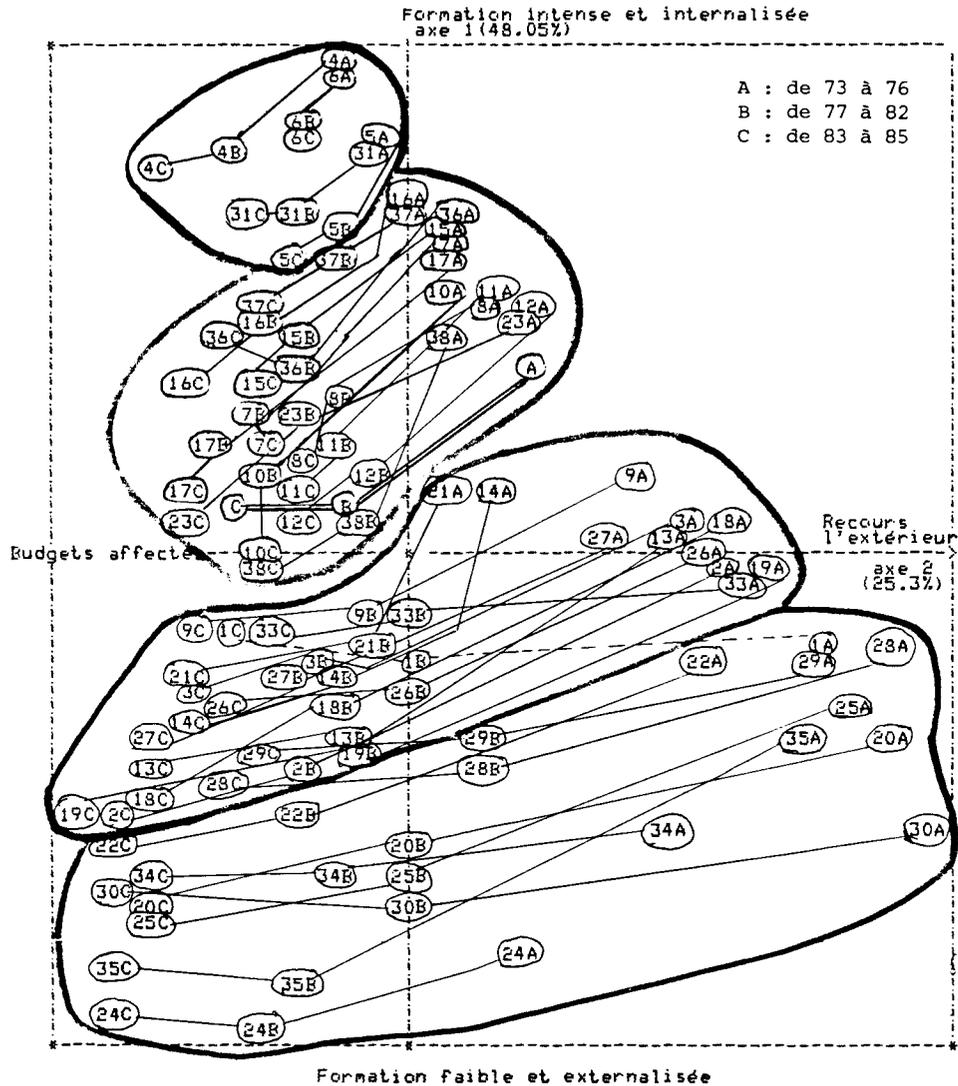
Dans toute une série d'activités qui réalisent en règle générale un effort de F.P.C. supérieur à la moyenne, de nombreuses entreprises disposaient en début de période de centres internes souvent développés. On trouve dans ce groupe la plupart des industries de process productrices de biens intermédiaires (minéraux non ferreux, sidérurgie, verre et toute la filière chimique), des activités de production de biens d'équipement (construction électrique et électronique, construction automobile, construction aéronautique, navale et armement) et quelques secteurs tertiaires (assurances, organismes financiers, services non marchands). Dans tous ces secteurs on constate durant la période, un processus de substitution qui s'effectue au détriment des dépenses de formation interne et au bénéfice du recours souvent très marqué à des organismes extérieurs. En revanche, ces activités n'utilisent que très rarement les F.A.F. Notons enfin qu'une bonne part d'entre elles reçoivent des subventions dans des proportions supérieures à la moyenne.

c) Le poids croissant des FAF

Ces activités (situées à l'opposé des deux groupes précédents dans le graphique visualisant le premier plan de l'analyse factorielle de correspondance) sont caractérisées par les efforts de F.P.C. les plus faibles, proches du minimum légal et par leurs fortes liaisons aux fonds d'Assurance Formation. Les FAF drainent en 1985 plus du quart des budgets de ces secteurs dans lesquels les dépenses de formation interne et en salaires sont très faibles. L'importance croissante des FAF s'effectue au détriment des versements au Trésor, massifs en début de période et quasi inexistantes dans les années 1980, mais aussi au détriment du recours aux organismes extérieurs. Plus globalement, ce qui est remarquable dans ces activités, c'est le poids des institutions de branche qui drainent une part déterminante des fonds, d'abord par le biais des FAF souvent professionnels mais aussi dans le cadre de l'alternance et des CIF qui sont couramment gérés par des organismes liés aux institutions de branche.

GRAPHIQUE VII

Evolution des positions sectorielles sur le 1er plan



- | | | |
|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| 01 AGRIC., SYLVIC., PECHE | 14 CONSTR. MECANIQUE | 27 COMM.DETAIL ALIMENTAIRE |
| 02 IND. VIANDE ET LAIT | 15 CONSTR. ELECTR.ELECTRONIQ. | 28 COMM.DETAIL NON ALIMENT. |
| 03 AUTRES IND. AGRO. & ALIM. | 16 AUTO & MATERIEL TRANSPORT | 29 REPARATION AUTOMOBILE |
| 04 PROD. COMBUSTIBLES | 17 CONSTR.NAVALE AERON.ARMET | 30 HOTELS, CAFES, RESTAURANTS |
| 05 PETROLE & GAZ | 18 TEXTILE & HABILLEMENT | 31 TRANSPORTS |
| 06 ELECTRICITE GAZ & EAU | 19 CUIR & CHAUSSURE | 33 SERV. MARCHANDS ENTREPRI. |
| 07 MINERAIS & METAUX FERREUX | 20 BOIS & AMEUBLEMENT | 34 SERV. MARCHANDS PARTICUL. |
| 08 MINERAIS, METAUX NON FERR. | 21 PAPIER & CARTON | 35 LOCAT.CREDIT-BAIL IMMOBIL. |
| 09 MATER.CONTR.MINERAUX DIV. | 22 IMPRIMERIE PRESSE & EDIT. | 36 ASSURANCES |
| 10 INDUSTRIE DU VERRE | 23 CAOUTCHOUC MAT. PLASTIQUES | 37 ORGANISMES FINANCIERS |
| 11 CHIMIE DE BASE | 24 BATIM GENIE CIVIL & AGRI | 38 SERVICES NON MARCHANDS |
| 12 PARACHIMIE PHARMACIE | 25 COMM.GROS ALIMENTAIRE | |
| 13 TRAVAIL DES METAUX | 26 COMM.GROS NON ALIMENTAIRE | |

Source : CEREQ - Déclarations 2483
 Traitement sectoriel longitudinal

Trois catégories de secteurs appartiennent à ce groupe :

- le B.T.P. et les services marchands aux particuliers ont les profils les plus marqués avec l'existence d'importants FAF de branche qui dès le début de période drainent une part décisive des fonds. De ce fait, l'évolution de la structure des dépenses présente moins d'amplitude que dans les autres secteurs du groupe. La situation du B.T.P. est exemplaire ; environ 3/4 des fonds sont gérés (ou au moins traversent) par les institutions de branche ;

- les industries du bois et de l'ameublement, le commerce de gros alimentaire, l'hôtellerie restauration et le crédit-bail immobilier sont les secteurs qui connaissent sur la période la plus forte transformation de la structure de leurs dépenses de F.P.C. : la croissance sensible des fonds versés aux FAF accompagne une remarquable réduction des versements au Trésor, massifs en début de période (entre 15 % et 32 % de leurs dépenses de F.P.C.) ;

- les secteurs de l'imprimerie, presse, édition, du commerce de détail non alimentaire et de la réparation automobile sont dans une situation moins tranchée. On constate une coexistence des versements aux FAF (moins forts que pour les autres secteurs du groupe) et d'un recours important à des organismes extérieurs qui s'explique par l'existence d'importantes ASFO de branche qui dans le cadre de conventions pluriannuelles et multilatérales offrent des services voisins de ceux proposés par les Fonds d'Assurance Formation.

d) Un recours massif aux organismes de F.P.C.

Sous bien des aspects les secteurs de ce groupe présentent un profil médian : taux de participation plus élevés que ceux du groupe précédent mais inférieurs à la moyenne ; évolution de la structure des dépenses là aussi proche de la moyenne avec développement des budgets affectés à l'alternance et aux congés individuels de formation, et baisse sensible des versements au trésor qui se situaient aux environs de 10 % en début de période.

Le comportement le plus distinctif de ces secteurs est le poids des conventions de formation avec des organismes extérieurs ; celles-ci représentaient de 32 % à 42 % de l'ensemble de leurs dépenses en 1973 et encore de 22 % à 29 % en 1985. On trouve dans ce groupe les industries agro-alimentaires⁽¹³⁾, une partie de la métallurgie (travail de métaux, construction mécanique), deux secteurs des biens intermédiaires (matériaux de construction, papier carton) une bonne partie des industries des biens de consommation courante (textile, habillement, cuir, chaussure) et trois activités tertiaires (commerce de gros non alimentaire, commerce de détail alimentaire, services marchands aux entreprises).

¹³. L'agriculture est sans doute à classer dans ce groupe mais elle présente un profil d'évolution particulier, dû à un problème d'affectation dans la nomenclature d'activités en début de période.

4. L'ACCES A LA FORMATION CONTINUE DES DIFFERENTES CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

Compte tenu des limites des informations disponibles en dynamique et des difficultés d'interprétation des évolutions qu'elles présentent les différenciations d'accès à la F.P.C. suivant les catégories socio-professionnelles seront abordées ici, en statique, sur la dernière année disponible:1985. Auparavant on rappellera succinctement l'évolution entre 1975 et 1985 des grands indicateurs physiques.

4.1. Une croissance de la F.P.C. plutôt extensive

On n'analysera ici l'évolution des grands indicateurs physiques qu'à partir de 1975. Avant cette date, on peut supposer qu'une bonne part de la croissance sensible de la F.P.C. est induite par l'obligation légale : meilleure comptabilisation des pratiques existantes, formalisation de ces pratiques afin qu'elles correspondent aux critères édictés par la législation...

TABLEAU N° XIX

Evolution des grands indicateurs physiques

	ANNEE			
	1975	1980	1985	RAP85/75
Hommes	7134117.00	6906489.00	6137892.00	86.04
Femmes	3211293.00	3382211.00	3306459.00	102.96
Total salariés	10345410.00	10288700.00	9444351.00	91.29
Total stagiaires	1830513.00	1882003.00	2134976.00	116.63
Tot heures stage	109407626.00	103516019.00	112632655.00	102.95
Accès à la formation	17.69	18.29	22.61	127.76
Esperance de formation	10.58	10.06	11.93	112.77
Durée moyenne des stages	59.77	55.00	52.76	0.88

Source : CEREQ - Déclarations 2483
 Traitement sectoriel longitudinal

Dans un contexte de baisse de l'emploi dans l'ensemble des entreprises assujetties à la loi de juillet 1971 (- 9 % de 1975 à 1985), on constate une hausse légère du nombre d'heures de formation dispensées chaque année (de 109 millions en 1975 à 113 millions en 1985) et une croissance plus soutenue du nombre annuel de stagiaires de 1 830 513 en 1975 à 2 134 976 en 1985 ; cette croissance n'est pas continue sur l'ensemble de la période et tend plutôt à s'accélérer à partir des années 1980.

On utilise habituellement deux indicateurs différents pour étudier l'effort physique de F.P.C. : l'accès à la formation, c'est-à-dire la part des salariés allant chaque année en formation quels que soient le nombre de stages suivis et leur durée, permet d'apprécier la diffusion de la F.P.C. parmi l'ensemble

des bénéficiaires potentiels. En revanche l'espérance de formation, c'est-à-dire le nombre moyen théorique d'heures de formation par salariés (total heures stagiaire/total salariés) constitue un indicateur d'intensité de la F.P.C. L'évolution de ces indicateurs sur la période appelle quelques remarques :

- d'une part, la croissance des indicateurs physiques est nettement plus faible que celle des indicateurs financiers. Cet écart important entre les deux types de mesure suggère que le coût moyen de l'heure de F.P.C. a crû très nettement sur la décennie mais aussi que les modalités de comptabilisation des frais sont devenues plus rigoureuses ;

- d'autre part, le taux d'accès à la formation a augmenté beaucoup plus vite (de 17,7 % en 1975 à 22,7 % en 1985, soit une augmentation de 28 % sur la décennie) que l'espérance de formation (de 10,6 heures en 1975 à 11,9 heures en 1985, soit + 13 %). On peut donc émettre l'hypothèse que le développement de la F.P.C. est passé plutôt par sa diffusion à des catégories de plus en plus larges de salariés que par son intensification sur un nombre limité de bénéficiaires privilégiés. La diffusion extensive de la F.P.C. se confirme par la baisse notable de la durée moyenne des formations : 60 heures en 1975, 55 heures en 1980, 53 heures en 1985.

L'analyse de l'évolution de ces indicateurs dans les différents secteurs d'activités permet d'affiner et de relativiser les tendances générales. Ainsi l'espérance de formation (tableau n° XX) baisse dans 14 des 37 secteurs et en revanche croît de plus de 50 % dans 7 activités où elle était, il est vrai, particulièrement faible. Le taux d'accès à la F.P.C. (tableau n° XXI) connaît des évolutions assez différentes. D'un côté, forte diffusion de la F.P.C. dans les activités d'hôtellerie restauration (le taux d'accès croît de plus de 100 %) et dans la plupart des industries de biens d'équipement (+ 65 % dans la construction automobile, et la construction navale, aéronautique ; + 45 % dans la construction électrique et électronique), la sidérurgie (+ 55 %) et l'électricité, gaz et eau (+ 34 %). De l'autre côté, baisse du taux d'accès dans l'agriculture et un certain nombre d'industries de main-d'oeuvre (viande et lait : - 30 % ; cuir et chaussures, bois et ameublement : - 5 %).

De manière générale, les évolutions repérables sur la période vont plutôt dans le sens d'une réduction des écarts et donc des spécificités sectorielles. L'évolution de la durée moyenne des formations (tableau XXII) en est une bonne illustration. On constate ainsi une tendance à l'augmentation significative de la durée moyenne dans l'agriculture et la filière agro-alimentaire dans lesquelles les formations étaient particulièrement courtes en début de période. A l'inverse dans les secteurs proposant à leurs salariés traditionnellement des stages plus longs, la durée raccourcit significativement sur la décennie : - 40 % dans les services non marchands où la durée moyenne des formations était de 100 heures en 1975 ; - 20 % dans les secteurs de l'électricité gaz et eau et la construction automobile où la durée était en début de période respectivement de 90 et 89 heures.

TABLEAU N° XX :

Evolution de l'espérance de formation (1975-1985)

SECT	ANNEE			
	1975	1980	1985	RAP85/75
	Esperance de formation	Esperance de formation	Esperance de formation	Esperance de formation
Agr.sylv.pech	5.92	5.33	9.22	155.86
vrande & lait	5.45	4.98	5.98	109.67
autr.iaa	6.06	5.75	9.25	152.78
combustibles	27.93	33.37	25.76	92.22
pétr.gaz	26.19	26.29	26.91	102.77
edf.eau	21.11	30.02	32.87	155.70
min.ferreux	17.29	13.08	22.83	132.01
min.non ferr	11.68	14.30	18.40	157.53
nat.cons.min	6.07	6.68	7.08	116.74
verre	13.52	10.37	12.58	93.08
chimie	15.87	14.70	16.94	106.73
parach.phar	10.71	11.79	12.86	120.06
trav.métaux	6.75	5.34	6.32	93.62
mechanique	7.57	6.94	8.12	107.27
ele&electr	15.17	14.78	21.18	139.61
auto&n.tran	12.62	12.54	16.79	133.08
naval.aero	13.08	11.76	18.47	141.23
text & hab	6.77	6.32	6.39	94.33
cuir.chaus	6.63	5.64	5.85	88.12
bois.meubl	3.70	3.38	3.68	99.34
pap.carton	6.48	5.32	6.98	107.81
imp.edit	5.51	6.17	5.50	99.95
caoutchouc	11.60	16.53	12.00	103.45
btp	2.01	1.46	3.53	175.49
c.gro alin	4.07	3.69	4.07	99.97
c.gro ^ ali	7.03	5.95	6.87	97.79
c.det.alin	6.10	4.98	5.49	90.04
c.det ^ ali	4.39	4.22	5.21	118.54
rep.auto	5.17	6.06	6.80	131.64
hotel&resto	2.61	3.17	4.23	162.28
transports	24.31	21.78	20.78	85.48
s.n.entrep	8.01	7.79	9.72	121.32
s.n.partic	4.73	5.14	7.03	148.46
loc.cb.im	5.24	3.54	4.88	93.23
assuranc	23.38	21.89	24.59	105.20
finance	30.43	27.04	27.91	91.74
s.^ march	19.82	15.17	13.87	69.99
tout	10.58	10.06	11.93	112.77

Source : CEREQ - Déclarations 2483
 Traitement sectoriel longitudinal

TABLEAU N° XXI :

Evolution du taux d'accès à la formation (1975-1985)

SECT	ANNEE			
	1975	1980	1985	RAP85/75
	Accès à la formation			
Agr.sylv.pech	23.10	22.49	20.35	88.10
viande & lait	19.46	15.37	15.56	79.99
autr.iaa	15.23	15.93	17.78	116.75
combustibles	32.81	47.04	46.34	141.23
pétr.gaz	42.74	42.81	46.08	107.80
edf.eau	23.42	39.81	45.45	194.12
min.ferreux	20.91	18.48	32.51	155.49
min.non ferr	24.89	29.67	29.25	117.54
mat.cons.min	13.25	14.07	15.55	117.32
verre	21.46	19.52	23.33	108.70
chimie	26.54	24.80	31.15	117.35
parach.phar	23.48	25.63	30.32	129.14
trav.métaux	11.59	10.42	12.87	110.96
mecanique	13.40	13.31	16.55	123.55
ele&electr	20.47	21.71	29.61	144.64
auto&m.tran	14.23	18.07	23.60	165.82
naval.aero	17.94	19.88	29.64	165.24
text & hab	9.35	9.26	11.49	122.85
cuir.chaus	9.65	9.50	9.18	95.14
bois.meubl	8.84	7.92	8.46	95.62
pap.carton	18.80	15.25	18.71	99.50
imp.edit	10.60	10.44	11.72	110.56
caoutchouc	15.65	16.40	19.13	122.21
btp	4.45	3.04	7.00	157.21
c.gro alim	11.29	10.89	11.30	100.03
c.gro ^ ali	15.68	14.38	17.48	111.50
c.det.alim	19.50	17.02	20.23	103.76
c.det ^ ali	15.08	14.25	18.72	124.10
rep.auto	16.18	18.40	19.27	119.04
hotel&resto	6.30	11.02	13.44	213.19
transports	40.21	39.86	41.85	104.07
s.n.entrep	17.32	16.45	20.99	121.16
s.n.partic	7.45	7.93	9.89	132.77
loc.cb.im	13.09	10.30	13.16	100.46
assuranc	38.87	40.49	37.55	96.59
finance	50.65	51.86	59.26	117.01
s.^ march	19.72	19.48	23.12	117.26
tout	17.69	18.29	22.61	127.76

Source : CEREQ - Déclarations 2483
 Traitement sectoriel longitudinal

TABLEAU N° XXII :

Evolution de la durée moyenne des formations (1975-1985)

SECT	ANNEE			
	1975	1980	1985	RAP85/75
	Esperance de formation	Esperance de formation	Esperance de formation	Esperance de formation
Agr.sylv.pech	5.92	5.33	9.22	155.86
viande & lait	5.45	4.98	5.98	109.67
autr.iaa	6.06	5.75	9.25	152.78
combustibles	27.93	33.37	25.76	92.22
pétr.gaz	26.19	26.29	26.91	102.77
edf.eau	21.11	30.02	32.87	155.70
min.ferreux	17.29	13.08	22.83	132.01
min.non ferr	11.68	14.30	18.40	157.53
mat.cons.min	6.07	6.68	7.08	116.74
verre	13.52	10.37	12.58	93.08
chimie	15.87	14.70	16.94	106.73
parach.phar	10.71	11.79	12.86	120.06
trav.métaux	6.75	5.34	6.32	93.62
mecanique	7.57	6.94	8.12	107.27
ele&electr	15.17	14.78	21.18	139.61
auto&m.tran	12.62	12.54	16.79	133.08
naval.aero	13.08	11.76	18.47	141.23
text & hab	6.77	6.32	6.39	94.33
cuir.chaus	6.63	5.64	5.85	88.12
bois.neubl	3.70	3.38	3.68	99.34
pap.carton	6.48	5.32	6.98	107.81
imp.edit	5.51	6.17	5.50	99.95
caoutchouc	11.60	16.53	12.00	103.45
btp	2.01	1.46	3.53	175.49
c.gro alim	4.07	3.69	4.07	99.97
c.gro ^ ali	7.03	5.95	6.87	97.79
c.det.alim	6.10	4.98	5.49	90.04
c.det ^ ali	4.39	4.22	5.21	118.54
rep.auto	5.17	6.06	6.80	131.64
hotel&resto	2.61	3.17	4.23	162.28
transports	24.31	21.78	20.78	85.48
s.n.entrep	8.01	7.79	9.72	121.32
s.n.partic	4.73	5.14	7.03	148.46
loc.cb.in	5.24	3.54	4.88	93.23
assuranc	23.38	21.89	24.59	105.20
finance	30.43	27.04	27.91	91.74
s.^ march	19.82	15.17	13.87	69.99
tout	10.58	10.06	11.93	112.77

4.2. Persistance de fortes inégalités d'accès à la formation suivant les catégories socio-professionnelles.

L'un des objectifs explicites de l'accord contractuel de 1970, puis de la loi de 1971 était l'élargissement de l'accès à la F.P.C. à tous les salariés. Après 15 ans d'application de la législation, quel bilan peut-on réaliser à ce niveau ? Et par ailleurs, les différentes politiques sectorielles de formation mettent-elles l'accent sur les mêmes catégories socio-professionnelles ?

TABLEAU N° XXIII :

Formation continue des différentes catégories socio-professionnelles

DESIGNE	OS	OQ	EMPLOYE	TAM	CADRES	TOTAL
SALARIES	1351474	2819574	2663774	1494685	1114844	9444351
STAGIAIR	134582	502673	566003	569316	399094	2171668
HSTAGE	8263821	27464889	26577936	30888301	19437708	112632655
ACCES:FOR	10	18	21	38	36	23
ESPER.FOR	6	10	10	21	17	12
DUREE:MOY	61	55	47	54	49	52

Source : CEREQ - Déclarations 2483

Traitement sectoriel longitudinal

En 1985 les ouvriers non qualifiés ont suivi en moyenne 6 heures de F.P.C., les ouvriers qualifiés et les employés une dizaine d'heures, les ingénieurs et cadres 17 heures et les techniciens, agent de maîtrises 21 heures. Soit un rapport de 1 à 3,4 entre la catégorie la plus favorisée et celle la moins favorisée. Après 15 ans d'application de la loi, le constat qui s'impose est celui d'un maintien des inégalités, nuancé peut-être d'une légère réduction en fin de période. Durant les années 1970, le rapport des taux d'accès à la F.P.C. entre la catégorie la plus favorisée et celle la moins favorisée semblait (compte tenu des limites des informations disponibles) s'établir de 1 à 4 ; il est aujourd'hui de 1 à 3,4.

En fait, l'évolution la plus notable sur la période est l'accent mis sur les techniciens et les agents de maîtrise qui, depuis le début des années 1980 sont plus formés que les ingénieurs et cadres. Il s'agit sans doute là d'une des conséquences de l'approfondissement de la crise : d'une part, sous son aspect de changement technologique, les techniciens bénéficiant en priorité des formations continues dans ce cadre ; d'autre part dans sa dimension de transformation de l'organisation du travail et de remise en cause plus ou moins partielle du taylorisme, la maîtrise étant alors la catégorie la plus directement concernée.

Les secteurs qui mettent le plus nettement l'accent sur la formation des techniciens et des agents de maîtrise sont des activités particulièrement touchées par la crise (sidérurgie, métaux non ferreux, chimie de base, construction automobile, caoutchouc matières plastiques) qui ont connu des transformations d'ampleur de leur processus de la production et des technologies qu'ils mettent en oeuvre : le cas de la production d'électricité avec le passage au thermique nucléaire est, de ce point de vue, exemplaire.

TABLEAU N° XXIV

Espérance de FPC par catégorie socio-professionnelle (1985)

SECT	OS	OQ	Emp	TAM	IC	Total	(1)	(2)	(3)
01 AGRIC., SYLVIC., PECHE	4,3	3,9	8,9	29,6	11,2	9,2	7,6	TAM	OQ
02 IND. VIANDE ET LAIT	3,5	4,7	5,6	12,0	15,2	6,0	4,3	IC	OS
03 AUTRES IND. AGRO. & ALIM.	3,6	8,1	7,5	20,7	18,1	9,3	5,7	TAM	OS
04 PROD. COMBUSTIBLES	14,1	30,8	20,2	34,2	38,2	25,8	2,7	IC	OS
05 PETROLE & GAZ	NS	25,6	29,0	27,8	27,1	26,9	1,1	Emp.	OQ
06 ELECTRICITE GAZ & EAU	NS	27,9	22,5	41,4	29,3	32,9	1,8	TAM	Emp.
07 MINERAIS & METAUX FERREUX	15,4	20,7	13,8	36,5	24,7	22,8	2,6	TAM	Emp.
08 MINERAIS, METAUX NON FERR.	5,7	15,3	13,3	32,4	22,2	18,4	5,7	TAM	OS
09 MATER. CONTR. MINERAUX DIV.	2,9	6,7	6,7	12,7	12,8	7,1	4,2	IC	OS
10 INDUSTRIE DU VERRE	8,5	12,1	10,6	21,5	19,4	12,6	2,5	TAM	OS
11 CHIMIE DE BASE	NS	13,6	15,8	24,2	18,8	16,9	1,8	TAM	OQ
12 PARACHIMIE PHARMACIE	3,3	10,4	9,1	17,9	19,0	12,9	5,7	IC	OS
13 TRAVAIL DES METAUX	3,9	5,7	6,5	11,7	9,8	6,3	3,0	TAM	OS
14 CONSTR. MECANIQUE	5,9	6,9	7,1	12,4	11,1	8,1	2,1	TAM	OS
15 CONSTR. ELECTR. ELECTRONIQ.	8,0	19,5	11,9	28,5	37,7	21,2	4,7	IC	OS
16 AUTO & MATERIEL TRANSPORT	8,6	20,7	11,2	28,2	17,3	16,8	3,3	TAM	OS
17 CONSTR. NAVALE AERON. ARMT	NS	21,2	13,1	19,0	17,0	18,5	1,6	OQ	Emp.
18 TEXTILE & HABILLEMENT	6,6	5,8	5,0	10,3	8,6	6,4	2,1	TAM	Emp.
19 CUIR & CHAUSSURE	6,3	5,1	5,4	7,2	7,4	5,8	1,5	IC	OQ
20 BOIS & AMEUBLEMENT	2,1	2,7	4,8	8,3	9,1	3,7	4,3	IC	OS
21 PAPIER & CARTON	2,3	6,2	7,4	15,4	13,9	7,0	6,7	TAM	OS
22 IMPRIMERIE PRESSE & EDIT.	3,4	5,1	4,7	8,1	7,4	5,5	2,4	TAM	OS
23 CAOUTCHOUC MAT. PLASTIQUES	7,6	10,4	9,5	26,1	13,7	12,0	3,4	TAM	OS
24 BATIM GENIE CIVIL & AGRI	1,6	2,8	4,0	6,4	6,9	3,5	4,3	IC	OS
25 COMM. GROS ALIMENTAIRE	1,4	2,8	4,0	7,4	7,8	4,1	5,6	IC	OS
26 COMM. GROS NON ALIMENTAIRE	3,7	4,7	5,0	11,0	11,3	6,9	3,1	IC	OS
27 COMM. DETAIL ALIMENTAIRE	3,1	2,4	4,0	16,5	16,4	5,5	6,9	TAM	OQ
28 COMM. DETAIL NON ALIMENT.	NS	2,4	4,6	8,5	11,2	5,2	4,7	IC	OQ
29 REPARATION AUTOMOBILE	6,0	7,5	4,7	8,2	8,9	6,8	1,9	IC	Emp.
30 HOTELS, CAFES, RESTAURANTS	3,3	3,7	2,8	11,3	11,3	4,2	4,0	IC	Emp.
31 TRANSPORTS	26,7	18,6	15,9	28,7	26,1	20,8	1,8	TAM	Emp.
33 SERV. MARCHANDS ENTREPRI.	2,0	3,7	6,8	17,2	16,3	9,7	8,6	TAM	OS
34 SERV. MARCHANDS PARTICUL.	3,8	4,5	8,1	12,2	10,0	7,0	3,2	TAM	OS
35 LOCAT. CREDIT-BAIL IMMOBIL	1,1	3,1	4,5	12,1	11,4	4,8	11,0	TAM	OS
36 ASSURANCES	NS	21,4	32,0	15,2	17,5	24,6	2,1	Emp.	TAM
37 ORGANISMES FINANCIERS	NS	25,4	27,4	28,8	28,6	27,9	1,1	TAM	OQ
38 SERVICES NON MARCHANDS	4,8	7,2	14,4	16,9	16,0	13,9	3,5	TAM	OS
99 TOUS SECTEURS CONFONDUS	6,1	9,7	10,0	20,7	17,4	11,9	3,4	TAM	OS

Source : CEREQ - Déclarations 2483

- (1) C.S.P. la plus favorisée (2) Catégorie la plus favorisée
 C.S.P. la moins favorisée (3) Catégorie la moins favorisée

Les inégalités des différentes catégories de salariés face à la formation continue varient considérablement d'un secteur à l'autre : dans les organismes financiers ou le pétrole (secteurs qui, il est vrai, n'emploient quasiment pas d'ouvriers non qualifiés) l'espérance de formation est voisine pour toutes les catégories de salariés ; en revanche, les inégalités des différentes C.S.P. face à la formation sont prononcées dans la filière agro-alimentaire, les activités commerciales, la parachimie pharmacie, les industries du papier-carton et surtout dans deux activités de services : crédit-bail immobiliers et services marchands aux entreprises où l'écart entre la catégorie la plus favorisée et celle la moins favorisée est respectivement de 11 et de 8,6.

En règle générale, mais il existe quelques exceptions notables, plus l'effort de F.P.C. est soutenu dans un secteur, moins l'écart entre les C.S.P. est marqué. A l'inverse les secteurs peu "formateurs" ont tendance à rendre l'accès à la formation plus sélectif en privilégiant la F.P.C. des salariés d'encadrement supérieur ou intermédiaire, sans que ceux-ci atteignent des espérances de formation supérieures à la moyenne de leur catégorie.

Parmi les exceptions à cette "règle" on peut citer :

- d'une part des industries traditionnelles de main-d'oeuvre comme textile et habillement, cuir et chaussure qui mettent l'accent sur la formation des ouvriers qualifiés et surtout non qualifiés ; ainsi l'écart entre les C.S.P. est faible bien que l'effort de F.P.C. soit proche du minimum légal ;

- d'autre part, les secteurs de la construction électrique et électronique et la parachimie pharmacie qui réalisent un effort de F.P.C. supérieur à la moyenne mais sélectif. L'écart entre CSP est respectivement de 4,7 et 5,7. Ils excluent relativement les catégories de salariés les moins qualifiés au bénéfice de l'encadrement et plus particulièrement des ingénieurs et cadres. Il est intéressant de noter que ces activités ont également tendance, plus que la moyenne des autres secteurs "formateurs" à recourir à des organismes extérieurs pour former leurs salariés.

4.3. Quelques profils types des politiques

Cette dernière remarque suggère l'existence d'une série de connexions entre les trois grandes dimensions des politiques sectorielles de formation continue que nous avons jusqu'à présent observées séparément ; c'est-à-dire :

- l'intensité de l'effort ;
- la structure des dépenses révélatrices d'un rapport à la F.P.C. qui s'organise autour des deux pôles : internalisation, externalisation ;
- les politiques catégorielles avec comme principaux indicateurs l'écart entre les C.S.P. et les catégories ciblées.

A titre de conclusion provisoire et de manière volontairement schématique on proposera ici quelques profils types des politiques sectorielles de formation continue.

4.3.1. Formation continue intense, diffusée et internalisée

Dans les secteurs de l'énergie, la sidérurgie, la chimie de base, la construction automobile de matériel de transport, la construction aéronautique et navale) ainsi que dans trois secteurs tertiaires (organismes financiers, assurances et transports), la formation apparaît durablement inscrite dans le fonctionnement de ces activités ⁽¹⁴⁾, non seulement parce qu'elle y est intense mais aussi car elle est généralement réalisée par et dans les entreprises et que la plupart des salariés y accèdent quelle que soit leur qualification. L'accent est mis en particulier sur les salariés d'exécution qualifiés et les TAM. L'écart entre la C.S.P. la plus favorisée et celle la moins favorisée est faible et ceci d'autant plus que les emplois d'exécution non qualifiés sont rares. Ainsi, dans les deux seuls secteurs de ce groupe qui emploient encore une part significative d'ouvriers non qualifiés, l'inégalité d'accès à la formation est plus prononcée, tout en étant plus faible que la moyenne : 2,6 pour la sidérurgie ; 3,3 pour la construction automobile.

Ces activités présentent toute une série de points communs : intenses en capital, très concentrées, structurées autour de quelques très grandes entreprises couramment publiques ou nationalisées, le niveau de formation initiale et de qualification de leurs salariés y est remarquablement élevé. Dans ce contexte la formation continue peut s'interpréter comme le nécessaire entretien permanent d'un "stock élevé de connaissances", complément d'un capital matériel intense mais aussi, et de manière non contradictoire, comme un des instruments privilégiés de modes de gestion de la main d'oeuvre caractérisés par des anciennetés et des salaires relativement élevés, et mettant l'accent sur la mobilité interne.

Pourtant l'examen plus fin de l'intensité et du rythme d'évolution de l'effort de F.P.C. sur la période permet de distinguer deux groupes de secteurs ⁽¹⁵⁾ se différenciant notamment par le rôle joué par la formation continue dans leur fonctionnement d'ensemble et dans les changements techniques, organisationnels et sociaux en cours :

a) Forte institutionnalisation et codification de la formation continue

Dans les activités d'extraction du pétrole, des charbonnages ainsi que dans les secteurs tertiaires des transports, organismes financiers, assurances et

¹⁴. Trois secteurs peuvent être rattachés à ce groupe (industrie du verre ; caoutchouc matières plastiques ; services non marchands) bien que présentant des caractéristiques de formation moins typées : ainsi, l'espérance de F.P.C. y est plus faible bien que supérieure à la moyenne des entreprises assujetties à la loi de juillet 1971. Il est vrai que ces secteurs présentent une forte hétérogénéité dans leur composition ; par exemple coexistence de l'industrie du caoutchouc typique du premier groupe et des PME de la fabrication de matières plastiques ayant un rapport tout autre à la formation.

¹⁵. A noter que par ses caractéristiques spécifiques le secteur "électricité, gaz et eau" tend à répondre aux caractérisations de l'un et l'autre des deux groupes.

services non marchands, la formation continue peut s'interpréter principalement comme une composante importante de leurs politiques sociales et salariales. Institutionnalisée de longue date, elle s'inscrit dans les règles de gestion des entreprises ou de la profession et accompagne souvent la mobilité professionnelle. La place accordée à la formation continue semble avoir peu évolué sur la période dans ces secteurs qui étaient parmi les plus formateurs au début des années 1970 et qui ont accru souvent faiblement leur effort depuis cette date.

b) Tentative d'une plus grande instrumentation de la formation continue

Dans les secteurs tels que la sidérurgie, la chimie de base, la construction automobile et la construction aéronautique navale et armement, la politique de formation continue a nettement évolué sur la période tant dans l'intensité de l'effort consenti que du point de vue des objectifs poursuivis. Elle a joué un rôle plus dynamique dans les ajustements économiques de ces secteurs directement confrontés à la crise et aux changements techniques. L'évolution annuelle du taux de participation financière permet même de parler d'un mouvement de décomposition, recomposition du rôle joué par la F.P.C. : après une stagnation voire une baisse de l'effort de formation continue correspondant à une phase de réduction des coûts et de remise en cause partielle de son rôle traditionnel, on assiste à partir des années 1980 à une croissance soutenue de la F.P.C. reflétant sa prise en compte plus directe dans les stratégies des entreprises et de développement de nouvelles fonctions. La formation continue devient un instrument non seulement d'adaptation aux changements techniques, mais aussi et peut-être surtout, étant donné le contexte de baisse forte des effectifs et de quasi-arrêt des recrutements, de transformation de la structure des qualifications. Dans cette logique d'une plus forte instrumentation de la formation continue, on constate un mouvement sensible d'externalisation d'une partie de la formation continue et sa polarisation sur des catégories ciblées telles que les ouvriers d'une part et les techniciens, agents de maîtrise d'autre part.

4.3.2. Formation continue développée mais sélective

Dans un nombre limité d'activités (métaux non ferreux, construction électrique et électronique, parachimie et pharmacie et, sans doute, une partie des services marchands aux entreprises ⁽¹⁶⁾), le développement de la formation continue est associé à une forte sélectivité. La formation est orientée en priorité vers les salariés d'encadrement et de conception au détriment des employés d'exécution. Un autre indicateur de la sélectivité peut être trouvé dans des durées de formation en moyenne plus longues (excepté la parachimie-pharmacie). Par ailleurs ces activités qui ont développé notablement leurs efforts de formation durant les années 1980 tendent à recourir de plus en plus souvent à des organismes extérieurs.

Moins capitalistiques en moyenne que les secteurs du groupe précédent, ces activités sont caractérisées par la présence d'emplois de haut niveau, notamment dans les fonctions de commercialisation et de conception et par le

¹⁶. A noter que, là encore, l'hétérogénéité du secteur tend à tirer certains indicateurs vers le bas.

développement des investissements immatériels. La formation continue, polarisée sur quelques catégories cibles possédant en général un niveau déjà élevé de formation initiale, s'inscrit donc dans cette configuration économique particulière mettent l'accent sur les investissements non matériels, tels que la recherche développement, les logiciels ou les réseaux commerciaux...

4.3.3. formation continue modeste et diffusée

Dans 6 secteurs, la formation continue est peu développée et reste en 1985 proche de l'obligation légale. Pourtant, elle est relativement bien diffusée à l'ensemble des catégories de salariés, l'écart entre la catégorie la plus favorisée et celle la moins favorisée oscillant entre 1,5 et 3. La faiblesse de la formation interne (aux environs de 5 % des dépenses) et le recours massif aux organismes extérieurs est un autre point commun entre ces activités à faible intensité capitalistique. Il s'agit :

- d'une part, de deux activités traditionnelles de main d'oeuvre peu qualifiée et féminisée : textile et habillement, cuir et chaussures. La formation y est diffusée assez équitablement entre les différentes C.S.P. conduisant à des espérances de formation des cadres et des catégories intermédiaires les plus faibles de l'ensemble des secteurs étudiés et au contraire à une situation relativement favorable pour les salariés d'exécution non qualifiés ; ainsi les O.S. de ces secteurs ont suivi 6 heures de F.P.C. en 1985 c'est-à-dire un peu plus que la moyenne de cette catégorie ; fait remarquable dans des secteurs dont l'effort de formation est la moitié de l'effort moyen ;

- d'autre part, des secteurs à forte qualification ouvrière : construction mécanique, travail des métaux, imprimerie presse édition, réparation automobile. L'accent est mis sur la formation des ouvriers qualifiés mais également des techniciens et agents de maîtrise. Cette caractéristique souligne la place occupée par ces catégories dans des secteurs qui, par ailleurs possèdent une tradition ancrée de formation sur le tas et par l'exercice du travail. La formation continue formalisée n'est donc qu'une modalité parmi d'autres d'acquisition des savoirs ; et ceci d'autant plus que ces secteurs jouent un rôle non négligeable en formation initiale dans le cadre de l'apprentissage ou des mesures publiques de formation d'insertion des jeunes demandeurs d'emploi.

4.3.4. Formation continue modeste et sélective

Ce dernier groupe est composé de la filière agro-alimentaire, de quelques industries des biens intermédiaires peu formatrices (papier-carton, bois meuble, matériaux de construction), du B.T.P., de la plupart des activités commerciales et du crédit bail immobilier. Ces secteurs, en moyenne peu concentrés, réalisent un effort financier modeste (de 1,16 à 1,6 %) et versent une part souvent significative de leurs fonds à des organismes mutualisateurs : il s'agit des secteurs où les FAF de branche et plus largement les institutions de branche jouent un rôle déterminant. Peu tournés vers la formation de leurs salariés, ces secteurs polarisent leurs interventions sur les catégories d'encadrement (ingénieurs et cadres ; techniciens et agent de maîtrise) au détriment des emplois d'exécution.

Après plus de 15 ans d'application de la loi de juillet 1971, nombre des entreprises de ces secteurs considèrent encore la formation continue comme une obligation légale de dépenses. Chaque année la majorité d'entre elles n'envoie aucun salarié en formation. La F.P.C est largement extérieure aux modalités de gestion de la main-d'oeuvre et au fonctionnement économique d'ensemble de ces activités. Dans ce contexte on peut s'interroger sur leurs capacités à faire face aux mutations techniques et organisationnelles en cours et à venir. Les organismes de mutualisation pourront-ils alors jouer un rôle de stimulation et d'adaptation collective aux nouvelles données économiques ?

ANNEXES



AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PECHE (TO1)

Les salariés de l'agriculture concernés par la loi de juillet 1971 (c'est-à-dire ceux employés dans des entreprises de 10 salariés et plus) ne représentent qu'une petite proportion des actifs du secteur : environ 80 000 salariés dans les entreprises assujetties à l'obligation de dépenses sur les 295 000 salariés et les 1 464 000 non-salariés du secteur (R.P. 1982). Tel qu'il apparaît dans les déclarations 2483 le secteur de l'agriculture est peu concentré, peu féminisé et la structure des emplois y est marquée par les emplois d'exécution qualifiés ou non.

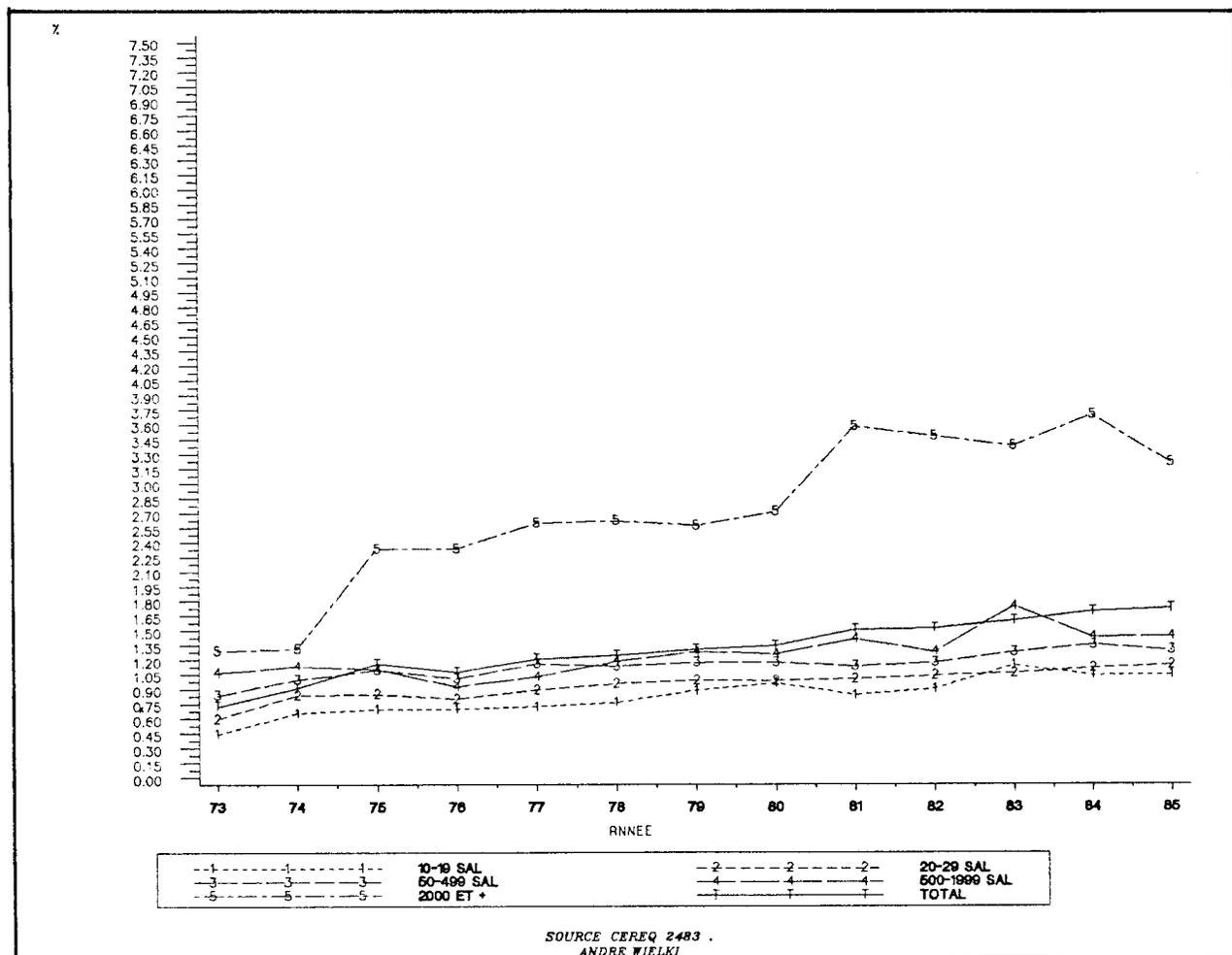
Le taux de participation est inférieur à la moyenne nationale bien qu'il soit fortement tiré vers le haut par la présence dans le secteur d'une grande entreprise publique présentant une politique de F.P.C. développée de longue date. Cette nette différenciation des comportements, très visible dans le graphique visualisant l'évolution des taux de participation suivant la taille, renvoie principalement à des hétérogénéités intra-sectorielles : les secteurs de l'agriculture et de la pêche se situent aux environs de l'obligation légale (1,2 % en 1985) alors que le secteur de la sylviculture beaucoup plus concentré consacre 3,5 % de la masse salariale à la F.P.C. La formation continue y est intense (22 heures de formation par salarié en 1985) est largement diffusée (taux d'accès à la F.P.C. de 44 %).

A noter également la spécificité du petit secteur de la pêche (3 000 salariés) où la formation continue ne concerne qu'une faible proportion des salariés (5 % en 1985) mais pour de longues durées (250 heures). Il s'agit peut-être là d'une situation conjoncturelle liée à l'ampleur des reconversions dans ce secteur.

Sur la période, le secteur de l'agriculture, sylviculture et pêche qui a perdu environ un quart de ses emplois a connu une croissance tout à fait spectaculaire du taux de participation (+ 138 % de 1973 à 1985) : cette évolution est principalement le fait des grandes entreprises du secteur et s'accompagne d'une transformation en profondeur de la structure des dépenses : croissance forte des dépenses de formation interne qui s'effectue au détriment des versements au trésor et du recours à des organismes extérieurs qui étaient tout à fait massifs en début de période.

T 01 - Agriculture, sylviculture, pêche

TAUX DE PARTICIPATION FINANCIERE



EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES DEPENSES

AN	TRESOR	SUBV	DEPTOT*	SALAIRES	FORINT	PLAN	FAF	DCIF	FININ	POLEMP
1973	23.07	0.00	11142	35.7	5.9	48.8	8.6	0.0	1.1	0.0
1974	24.61	0.00	17125	37.9	4.5	45.1	10.8	0.0	1.7	0.0
1975	13.29	0.00	34774	52.0	7.3	31.3	7.9	0.0	1.4	0.0
1976	15.65	0.11	35675	49.1	8.2	30.1	11.0	0.0	1.5	0.0
1977	10.83	0.18	43361	44.8	6.2	24.3	9.5	0.0	1.3	13.8
1978	11.19	0.50	50560	42.7	5.8	23.0	12.4	0.2	1.9	14.0
1979	9.56	0.36	54381	41.1	7.0	23.0	12.6	0.4	2.0	13.8
1980	8.35	0.37	63951	45.5	5.0	20.9	13.2	0.4	1.8	13.3
1981	7.96	0.18	77775	41.3	13.2	17.9	13.1	0.3	1.8	12.4
1982	6.48	0.20	89029	41.0	14.0	16.2	14.3	0.5	1.7	12.3
1983	4.54	0.37	99728	37.5	13.6	16.3	14.1	5.5	1.1	12.0
1984	4.48	0.37	107701	40.6	14.2	13.0	14.1	5.7	1.0	11.4
1985	3.13	0.32	125262	36.5	15.9	15.7	13.8	5.9	0.7	11.6

N.B. Pour l'explicitation des intitulés du tableau, cf. le point 1.1 du rapport
(*) en milliers de francs

EVOLUTION DES EFFECTIFS

		ANNEE			
		1975	1980	1985	RAP85/75
Total salariés	T				
	10 à 19 salariés	16706.00	16668.00	14386.00	86.11
	20 à 49 salariés	29990.00	26732.00	22816.00	76.08
	50 à 499 salariés	32896.00	29699.00	21602.00	65.67
	500 à 1999 salariés	8864.00	4241.00	1744.00	19.68
	2000 et plus	17500.00	17750.00	20696.00	118.26
total secteur		105956.00	95090.00	81244.00	76.68

EVOLUTION DES GRANDS INDICATEURS PHYSIQUES

	ANNEE			
	1975	1980	1985	RAP85/75
Hommes	84386.00	75571.00	60424.00	71.60
Femmes	21570.00	19519.00	20820.00	96.52
Total salariés	105956.00	95090.00	81244.00	76.68
Total stagiaires	24475.00	21390.00	16534.00	67.55
Tot heures stage	626775.00	506764.00	749032.00	119.51
Accès à la formation	23.10	22.49	20.35	88.10
Esperance de formation	5.92	5.33	9.22	155.86
Durée moyenne des stages	25.61	23.69	45.30	176.90

FORMATION CONTINUE PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE - 1985

	OS	OQ	EMPLOYE	TAM	CADRES	TOTAL
SALARIES	23253	24178	15933	11512	6368	81244
STAGIAIR	3276	2851	2678	6254	1690	16749
HSTAGE	101292	93708	141980	341047	71005	749032
ACCES.FORM	14	11	17	54	26	21
ESPER.FORM	4	3	9	30	11	9
DUREE.MOYN	31	32	53	55	42	45

COMPOSITION INTRA-SECTORIELLE

STATISTIQUES DE 1985 - CEREQ		Total salariés	Participat- financière	Accès à la- formation	Esperance- de formatio	Dur.moyenne- stages
SECT38	APE100					
Agr.sylv.pech	Total	81244	1.7	20.3	9.2	45.3
	01.Agric	57301	1.2	12.5	4.3	34.3
	02.Sylviculture	20794	3.5	44.2	22.2	50.2
	03.Peche	3149	1.2	5.2	13.1	254.0

INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES (T02 T03)

Moyennement concentrées (près de 57 % des salariés dans des P.M.E.) et plutôt féminisées, les industries agro-alimentaires présentent des structures d'emploi peu favorables : 80 % d'emplois d'exécution en majorité qualifiés. L'évolution de l'emploi s'avère légèrement négative sur la décennie et se dégrade en fin de période, même si les réductions d'effectifs y ont été moins massives que dans la moyenne de l'industrie.

Les industries agro-alimentaires consacrent une proportion encore faible de leur masse salariale en matière de formation continue : 1,42 % pour les industries de transformation de la viande et du lait et 1,60 % pour les autres IAA qui se classent respectivement au 27ème et 20ème rang (sur 37 secteurs d'activité). La croissance de leur taux de participation, soutenue en début de période (croissance d'alignement sur l'obligation légale) est tout juste supérieure à la moyenne des entreprises assujetties entre 1973 et 1985.

Sur la période, les IAA recourent de plus en plus fréquemment à l'extérieur pour former leurs salariés soit en passant des conventions avec des organismes de formation souvent liés à des institutions de branche, soit en adhérant à des fonds d'assurance formation (les versements aux FAF ont massivement crû entre 1973 et 1985). Ces derniers développent aussi fréquemment des logiques sectorielles et sont pour une bonne part, inscrits dans les conventions collectives de branche. L'analyse à partir d'une nomenclature plus fine (NAP 100) permet de souligner l'hétérogénéité des I.A.A. Deux grands groupes se dégagent qui ne recouvrent pas les découpages traditionnels (notamment celui réalisé par l'INSEE en 38 secteurs qui distingue les "industries de la viande et du lait" et "les autres I.A.A.") :

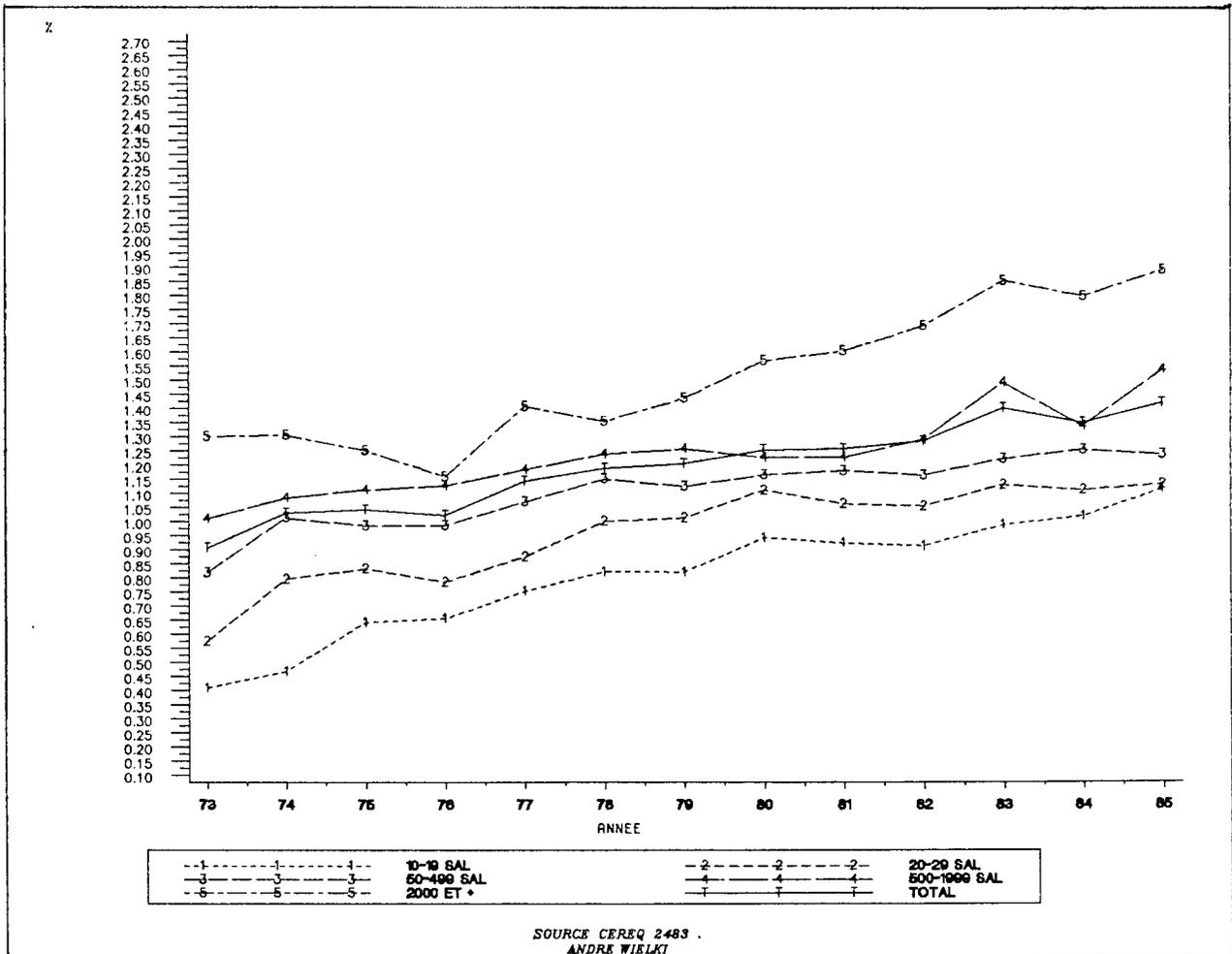
- d'une part, des industries de main-d'oeuvre peu qualifiée, qui se caractérisent par des taux de participation parmi les plus faibles de l'ensemble des activités : il s'agit de la boulangerie-pâtisserie (1,20 %), de la "fabrication de conserves" (1,26 %) et de la viande (1,33 %).

- d'autre part des activités moyennement ou très capitalistiques qui bien qu'étant un peu plus "formatrices" que celle du groupe précédent, ont des taux de participation inférieurs à la moyenne : Industrie laitière 1,49 %, travail du grain (1,57 %), boissons et alcool (1,62 %) et productions alimentaires diverses : (1,75 %) On peut rajouter à ce groupe un petit secteur en termes d'emploi, situé en position de monopole d'Etat : la transformation du tabac (2,26 %).

Les industries agro-alimentaires, et plus spécialement les activités les plus capitalistiques, dérogent donc en partie à l'articulation étroite relevée par une étude récente sur les secteurs de l'industrie, (DAYAN, GEHIN, VERDIER 1986) entre intensité du capital et intensité de l'effort de formation continue. L'intensité du capital engagé comme la bonne rentabilité économique des industries agro-alimentaires tranchent donc avec un usage plutôt modéré de la formation continue. On a pu avancer quelques hypothèses pour rendre compte de ce décalage renvoyant soit à l'implantation encore très rurale de ces industries fortement saisonnières, soit au maintien de traditions de transmission de savoir-faire sur le tas.

T 02 - Industries de la viande et du lait

TAUX DE PARTICIPATION FINANCIERE



EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES DEPENSES

AN	TRESOR	SUBV	DEPTOT*	SALAIRES	FORINT	PLAN	FAF	DCIF	FININ	POLEMP
1973	9.87	0.00	31079	41.8	11.7	42.2	2.0	0.0	2.2	0.0
1974	8.62	0.00	44406	38.1	10.9	44.5	4.5	0.0	2.0	0.0
1975	7.18	0.00	47011	39.2	10.7	41.6	6.3	0.0	2.2	0.0
1976	6.34	0.47	54453	37.0	8.6	43.3	8.1	0.0	3.0	0.0
1977	4.16	0.69	70611	33.9	8.0	28.3	12.0	0.0	2.3	15.5
1978	3.52	0.84	83947	30.5	6.4	28.2	15.8	0.2	2.6	16.2
1979	2.54	0.92	95598	30.5	7.1	27.4	16.6	0.1	2.6	15.6
1980	1.93	1.82	118302	32.1	7.3	25.2	17.3	0.3	2.2	15.6
1981	1.97	1.14	130908	30.7	6.0	26.1	18.6	0.3	2.3	15.9
1982	1.54	1.29	149660	31.9	5.0	25.0	20.2	0.5	2.4	15.0
1983	1.14	2.62	178679	31.6	5.0	22.7	18.0	6.8	2.0	13.8
1984	0.87	1.57	194013	29.2	5.6	22.5	18.3	7.5	2.4	14.5
1985	0.60	1.76	214766	26.5	5.3	22.1	21.5	8.0	2.1	14.7

N.B. Pour l'explicitation des intitulés du tableau, cf. le point 1.1 du rapport
(*) en milliers de francs

EVOLUTION DES EFFECTIFS

		ANNEE			
		1975	1980	1985	RAP85/75
Total salariés	T				
	10 à 19 salariés	5412.00	5683.00	6161.00	113.84
	20 à 49 salariés	18139.00	21708.00	20760.00	114.45
	50 à 499 salariés	60326.00	62832.00	66742.00	110.64
	500 à 1999 salariés	32218.00	44969.00	46625.00	144.72
	2000 et plus	26857.00	30466.00	24224.00	90.20
	total secteur	142952.00	165658.00	164512.00	115.08

EVOLUTION DES GRANDS INDICATEURS PHYSIQUES

	ANNEE			
	1975	1980	1985	RAP85/75
Hommes	100986.00	114436.00	113642.00	112.53
Femmes	41966.00	51222.00	50870.00	121.22
Total salariés	142952.00	165658.00	164512.00	115.08
Total stagiaires	27812.00	25456.00	25601.00	92.05
Tot heures stage	779070.00	825487.00	983231.00	126.21
Accès à la formation	19.46	15.37	15.56	79.99
Esperance de formation	5.45	4.98	5.98	109.67
Durée moyenne des stages	28.01	32.43	38.41	137.11

FORMATION CONTINUE PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE - 1985

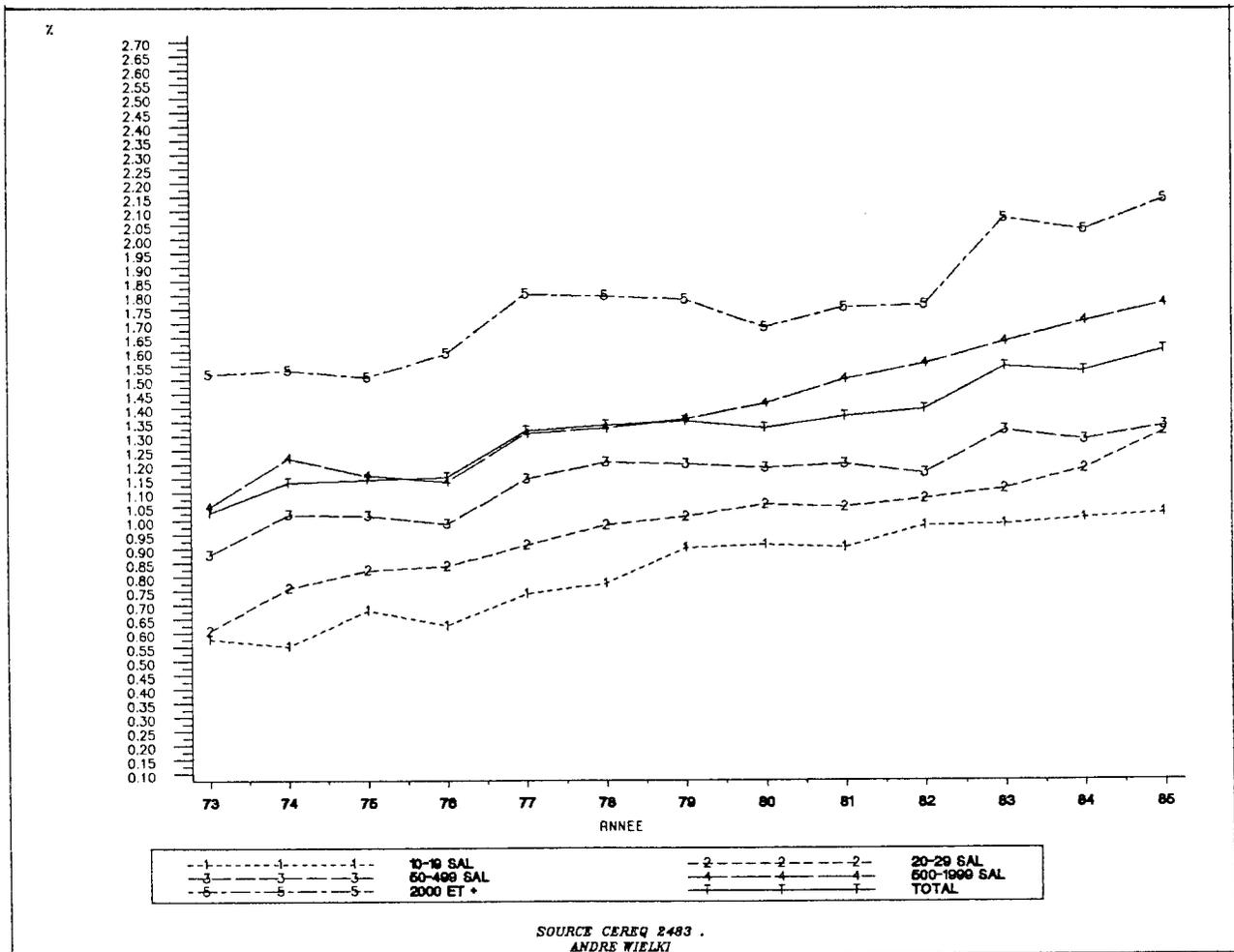
	OS	OQ	EMPLOYE	TAM	CADRES	TOTAL
SALARIES	43688	68480	24087	16904	11353	164512
STAGIAIR	3923	8719	3310	5634	4350	25936
HSTAGE	153099	320646	133717	202700	173069	983231
ACCES.FORM	9	13	14	33	38	16
ESPER.FORM	4	5	6	12	15	6
DUREE.MOYN	39	37	40	36	40	38

COMPOSITION INTRA-SECTORIELLE

STATISTIQUES DE 1985 - CEREQ		Total salariés	Participat- financière	Accès à la- formation	Esperance- formation	Dur .moyenne- stages
SECT38	APE100					
viande & lait	Total	164512	1.4	15.6	6.0	38.4
	35.viande	78036	1.3	12.5	4.9	39.4
	36.industrie laitière	86476	1.5	18.3	6.9	37.8

T 03 - Autres industries agricoles et alimentaires

TAUX DE PARTICIPATION FINANCIERE



EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES DEPENSES

AN	TRESOR	SUBV	DEPTOT*	SALAIRES	FORINT	PLAN	FAF	DCIF	FININ	POLEMP
1973	7.48	0.00	62379	44.8	13.4	38.0	1.5	0.0	2.3	0.0
1974	7.86	0.00	86350	42.6	12.1	40.7	2.4	0.0	2.3	0.0
1975	6.15	0.00	102555	43.1	12.1	38.1	4.1	0.0	2.6	0.0
1976	6.10	0.18	115689	42.6	11.1	37.7	5.8	0.0	2.9	0.0
1977	4.04	0.23	151806	39.1	9.0	29.8	5.8	0.0	2.5	13.7
1978	3.65	0.96	164294	37.2	8.2	29.5	7.9	0.8	2.5	13.8
1979	2.63	0.33	189409	37.4	7.8	28.4	8.6	0.7	2.7	14.3
1980	2.50	0.36	200212	36.7	7.3	28.0	9.7	0.8	2.5	14.9
1981	2.16	0.50	237673	37.3	7.1	27.9	10.3	0.7	2.4	14.3
1982	1.73	0.53	270972	36.6	6.9	28.2	11.6	0.6	2.4	13.7
1983	1.31	0.85	333663	37.0	6.4	25.8	9.6	6.4	2.1	12.7
1984	1.46	0.92	350201	36.0	5.7	26.4	10.3	6.8	2.1	12.7
1985	0.91	1.94	380529	35.3	6.2	26.0	11.5	6.6	1.8	12.6

N.B. Pour l'explicitation des intitulés du tableau, cf. le point 1.1 du rapport
(*) en milliers de francs

EVOLUTION DES EFFECTIFS

		ANNEE			
		1975	1980	1985	RAP85/75
Total salariés	T				
	10 à 19 salariés	16969.00	16199.00	15244.00	89.83
	20 à 49 salariés	32720.00	36001.00	34832.00	106.45
	50 à 499 salariés	98715.00	84609.00	75334.00	76.31
	500 à 1999 salariés	54702.00	57935.00	56767.00	103.77
	2000 et plus	59596.00	45548.00	36965.00	62.03
total secteur		262702.00	240292.00	219142.00	83.42

EVOLUTION DES GRANDS INDICATEURS PHYSIQUES

	ANNEE			
	1975	1980	1985	RAP85/75
Hommes	172679.00	158957.00	145708.00	84.38
Femmes	90023.00	81335.00	73434.00	81.57
Total salariés	262702.00	240292.00	219142.00	83.42
Total stagiaires	39997.00	38268.00	38955.00	97.39
Tot heures stage	1591101.00	1381577.00	2027837.00	127.45
Accès à la formation	15.23	15.93	17.78	116.75
Esperance de formation	6.06	5.75	9.25	152.78
Durée moyenne des stages	39.78	36.10	52.06	130.86

FORMATION CONTINUE PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE - 1985

	OS	OQ	EMPLOYE	TAM	CADRES	TOTAL
SALARIES	57854	75422	38878	26188	20800	219142
STAGIAIR	5480	10754	6817	8834	7758	39643
HSTAGE	210972	607643	290287	543107	375828	2027837
ACCES.FORM	9	14	18	34	37	18
ESPER.FORM	4	8	7	21	18	9
DUREE.MOYN	38	57	43	61	48	51

COMPOSITION INTRA-SECTORIELLE

STATISTIQUES DE 1985 - CEREQ		Total salariés	Participat- financière	Accès à la- formation	Esperance- formation	Dur .moyenne- stages
SECT38	APE100					
autr.1aa	Total	219142	1.6	17.8	9.3	52.1
	37.Fabrication conserves	27513	1.3	13.6	4.7	34.3
	38.Boulangerie pâtisserie	24736	1.2	4.8	2.2	45.5
	39.Travail du grain	58217	1.6	18.6	7.0	37.9
	40.Prod.alim.divers	54070	1.8	20.3	17.3	85.4
	41.Boissons & alcools	46660	1.6	20.1	8.5	42.5
	42.Transformation tabac	7946	2.3	35.7	12.5	35.0

PRODUCTION DE COMBUSTIBLES MINÉRAUX SOLIDES ET COKEFACTION (T.04)

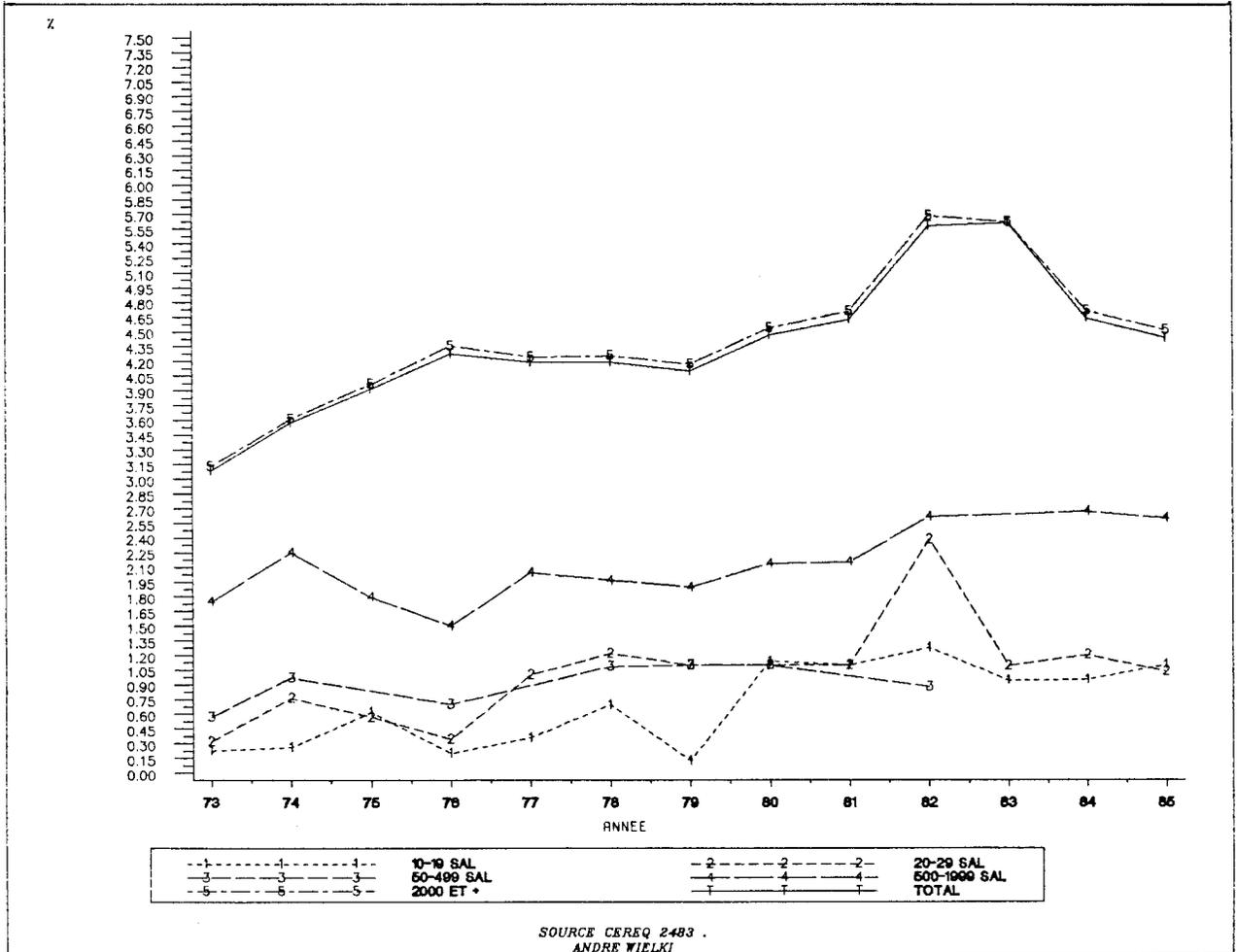
Il s'agit d'une activité très peu féminisée (4,3 %) et particulièrement concentrée, la quasi-totalité des effectifs étant employée dans quelques grandes entreprises nationalisées. Comme tous les secteurs de l'énergie, l'intensité capitaliste y est particulièrement élevée ; en revanche la structure des emplois est peu favorable avec un poids important des emplois d'exécution (le taux d'encadrement n'est que de 17,4 %). Les effectifs totaux ont fortement chuté sur la décennie passant de 88 000 en 1975 à 48 000 en 1985.

La production de combustibles minéraux solides reste un des secteurs les plus formateurs (2ème rang avec un taux de participation de 4,4 %) même si l'effort de formation continue a nettement fléchi durant la toute dernière période. La formation est presque intégralement réalisée à l'intérieur des entreprises, le recours à des organismes extérieurs étant marginal. Près d'un actif sur deux suit chaque année une action de formation continue, l'accent étant mis sur le personnel d'encadrement et les ouvriers qualifiés.

L'effort de formation du secteur a évolué de manière atypique ; croissance sensible jusqu'en 1976, puis stagnation jusqu'à la fin des années 1970 pour entamer une nouvelle période de croissance très forte entièrement remise en cause à partir de 1983, le taux de participation revenant en 1985 à son niveau de 1980. Par ailleurs la production de combustibles minéraux solides est une activité particulièrement aidée par les pouvoirs publics, les subventions représentant sur la période entre 5 et 10 % de l'effort du secteur.

T 04 - Production de combustibles minéraux solides et cokéfaction

TAUX DE PARTICIPATION FINANCIERE



EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES DEPENSES

AN	TRESOR	SUBV	DEPTOT*	SALAIRES	FORINT	PLAN	FAF	DCIF	FININ	POLEMP
1973	0.05	0.00	73108	56.2	41.5	1.9	0.0	0.0	0.4	0.0
1974	0.01	0.00	93989	56.1	41.7	1.8	0.0	0.0	0.4	0.0
1975	0.02	0.00	121141	51.8	45.8	2.0	0.0	0.0	0.4	0.0
1976	0.05	8.28	146868	57.0	39.9	2.8	0.0	0.0	0.3	0.0
1977	0.03	6.72	151219	54.5	37.9	2.5	0.0	0.0	0.3	4.8
1978	0.00	3.01	157786	55.4	37.1	2.0	0.0	0.3	0.3	5.0
1979	0.01	8.00	161775	55.2	37.3	1.9	0.0	0.2	0.3	5.0
1980	0.00	3.62	188490	58.9	34.0	1.9	0.0	0.2	0.3	4.6
1981	0.00	5.89	217937	58.6	34.7	2.0	0.0	0.2	0.3	4.2
1982	0.00	3.92	295098	58.3	36.1	1.8	0.0	0.1	0.1	3.5
1983	0.01	6.51	305557	57.2	34.9	1.8	0.0	2.4	0.1	3.6
1984	0.00	9.81	265916	52.2	38.3	2.6	0.0	2.2	0.1	4.6
1985	0.00	4.79	245686	51.1	37.9	4.0	0.0	2.3	0.2	4.5

N.B. Pour l'explicitation des intitulés du tableau, cf. le point 1.1 du rapport
(*) en milliers de francs

EVOLUTION DES EFFECTIFS

		ANNEE			
		1975	1980	1985	RAP85/75
Total salariés	T				
	10 à 19 salariés	64.00	26.00	18.00	28.13
	20 à 49 salariés	90.00	72.00	66.00	73.33
	50 à 499 salariés		60.00		
	500 à 1999 salariés	987.00	1041.00	1091.00	110.54
	2000 et plus	87171.00	62438.00	47185.00	54.13
	total secteur	88312.00	63637.00	48360.00	54.76

EVOLUTION DES GRANDS INDICATEURS PHYSIQUES

	ANNEE			
	1975	1980	1985	RAP85/75
Hommes	85212.00	61287.00	46258.00	54.29
Femmes	3100.00	2350.00	2102.00	67.81
Total salariés	88312.00	63637.00	48360.00	54.76
Total stagiaires	28977.00	29933.00	22411.00	77.34
Tot heures stage	2466771.00	2123370.00	1245657.00	50.50
Accès à la formation	32.81	47.04	46.34	141.23
Esperance de formation	27.93	33.37	25.76	92.22
Durée moyenne des stages	85.13	70.94	55.58	65.29

FORMATION CONTINUE PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE - 1985

	OS	OQ	EMPLOYE	TAM	CADRES	TOTAL
SALARIES	14998	22367	2601	7235	1159	48360
STAGIAIR	2503	13566	994	4655	801	22519
HSTAGE	211719	689893	52642	247137	44266	1245657
ACCES.FORM	17	61	38	64	69	47
ESPER.FORM	14	31	20	34	38	26
DUREE.MOYN	85	51	53	53	55	55

PRODUCTION DE PÉTROLE ET DE GAZ NATUREL (T05).

Il s'agit d'une activité très capitalistique et concentrée, les entreprises de plus de 2 000 salariés totalisant 87 % des salariés du secteur. La main d'oeuvre y est très qualifiée et peu féminisée (20 %). Le taux d'encadrement est particulièrement élevé (54 %) ainsi que celui de qualification ouvrière (94 %).

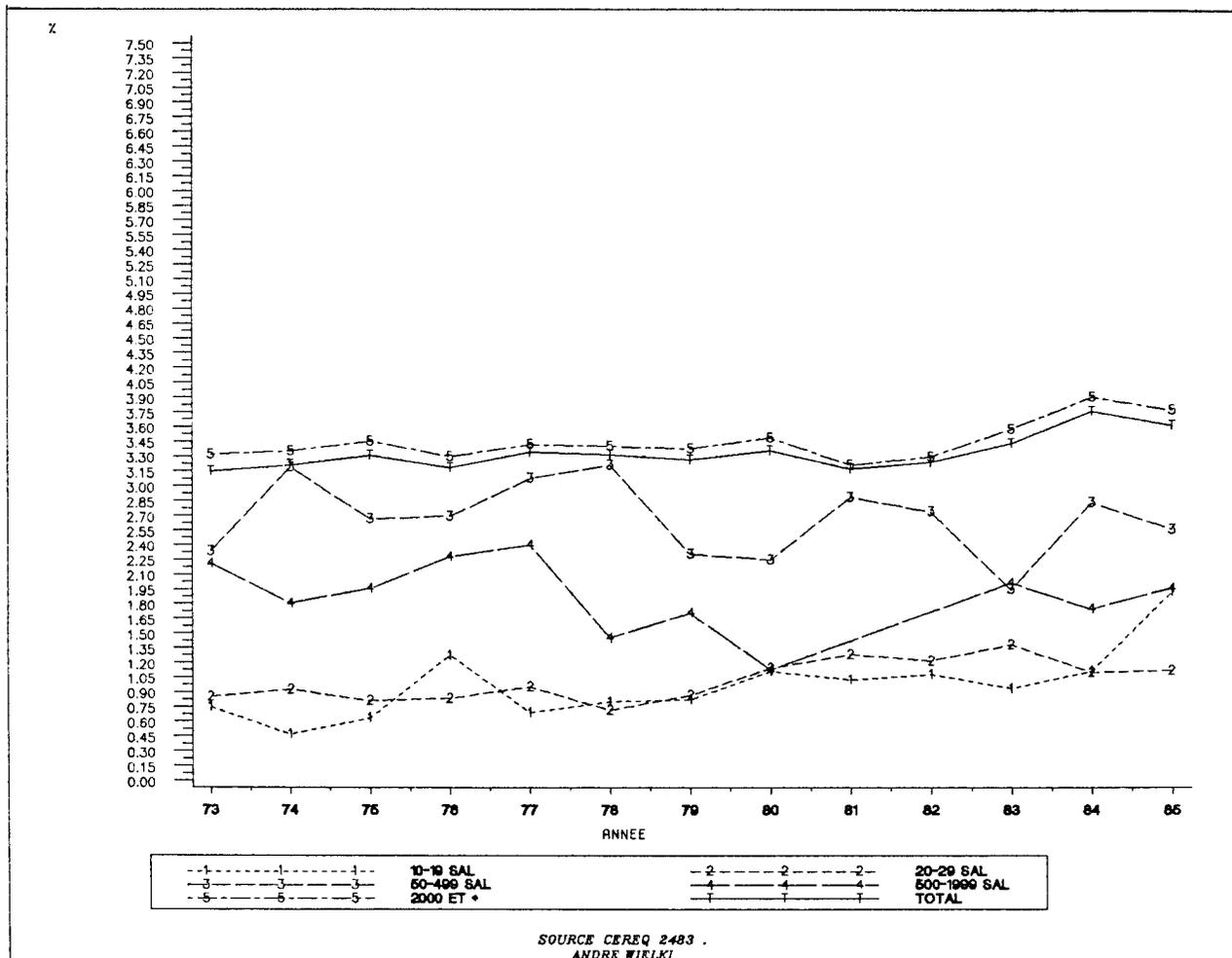
La production de pétrole et de gaz naturel réalise un effort de formation très nettement supérieur à la moyenne mais qui n'a que très faiblement augmenté sur la période. En passant de 3,15 % en 1973 à 3,61 % en 1985, le secteur a perdu des rangs au classement des activités les plus formatrices : du 2ème au 5ème rang. La politique de FPC du secteur présente quelques spécificités :

- un recours important et en croissance à des organismes extérieurs, compte tenu de son taux de participation ;

- excepté les ouvriers non qualifiés, il est vrai très peu nombreux dans ce secteur, un accès de la formation égalitaire pour toutes les catégories de salariés.

T 05 - Production de pétrole et de gaz naturel

TAUX DE PARTICIPATION FINANCIERE



EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES DEPENSES

AN	TRESOR	SUBV	DEPTOT*	SALAIRES	FORINT	PLAN	FAF	DCIF	FININ	POLEMP
1973	0.23	0.00	48988	54.3	35.7	9.2	0.0	0.0	0.8	0.0
1974	0.37	0.00	69335	51.5	38.1	9.9	0.0	0.0	0.5	0.0
1975	0.16	0.00	94861	50.5	36.6	12.1	0.1	0.0	0.7	0.0
1976	0.13	0.08	103400	52.5	33.5	13.0	0.2	0.0	0.9	0.0
1977	0.16	0.07	116333	51.7	30.0	11.5	0.3	0.0	0.8	5.7
1978	0.17	0.14	128978	50.8	30.5	10.8	0.7	0.1	0.9	6.1
1979	0.12	0.04	138084	49.4	32.8	9.8	0.8	0.3	1.1	6.0
1980	0.04	0.16	162541	49.0	31.8	11.8	0.5	0.3	1.0	5.6
1981	0.08	0.48	169836	49.8	29.0	13.7	0.1	0.1	1.1	6.3
1982	0.09	0.38	193591	51.0	28.3	13.5	0.2	0.0	1.0	6.0
1983	0.05	0.32	221523	47.6	28.4	14.1	0.1	2.9	0.9	6.0
1984	0.04	0.32	257699	47.3	28.5	15.3	0.2	2.7	0.6	5.5
1985	0.09	0.38	264734	46.2	28.3	16.3	0.2	2.8	0.8	5.3

N.B. Pour l'explicitation des intitulés du tableau, cf. le point 1.1 du rapport (*) en milliers de francs

EVOLUTION DES EFFECTIFS

		ANNEE			
		1975	1980	1985	RAP85/75
Total salariés	T				
	10 à 19 salariés	192.00	156.00	84.00	43.75
	20 à 49 salariés	960.00	742.00	712.00	74.17
	50 à 499 salariés	2392.00	2327.00	2989.00	124.96
	500 à 1999 salariés	2158.00	1043.00	880.00	40.78
	2000 et plus	41187.00	39469.00	32869.00	79.80
	total secteur	46889.00	43737.00	37534.00	80.05

EVOLUTION DES GRANDS INDICATEURS PHYSIQUES

	ANNEE			
	1975	1980	1985	RAP85/75
Hommes	38685.00	36058.00	30022.00	77.61
Femmes	8204.00	7679.00	7512.00	91.57
Total salariés	46889.00	43737.00	37534.00	80.05
Total stagiaires	20041.00	18722.00	17294.00	86.29
Tot heures stage	1227921.00	1149701.00	1010127.00	82.26
Accès à la formation	42.74	42.81	46.08	107.80
Esperance de formation	26.19	26.29	26.91	102.77
Durée moyenne des stages	61.27	61.41	58.41	95.33

FORMATION CONTINUE PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE - 1985

	OS	OQ	EMPLOYE	TAM	CADRES	TOTAL
SALARIES	656	9788	6765	11638	8687	37534
STAGIAIR	101	4189	3180	5541	4347	17358
HSTAGE	4696	251040	196270	322997	235124	1010127
ACCES.FORM	15	43	47	48	50	46
ESPER.FORM	7	26	29	28	27	27
DUREE.MOYN	46	60	62	58	54	58

PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DISTRIBUTION DE GAZ ET D'EAU (T06)

Ce secteur très concentré (4,5 % des salariés dans les P.M.E) peu féminisé (18,7 %) a, contrairement au reste de l'énergie, connu une croissance de ses effectifs sur la période (+ 14 % entre 1975 et 1985). Il constitue l'archétype des secteurs "formateurs" ayant intégré la formation continue de leurs salariés dans leur fonctionnement d'ensemble et, en particulier leurs modalités de gestion de la main-d'oeuvre. Très haute intensité du capital et du recours à la formation continue s'y conjuguent et vont de pair avec un niveau élevé de qualification ; les ingénieurs et cadres représentent 13,5 % des effectifs, les techniciens et agent de maîtrise 43 %, et le taux de qualification ouvrière est de 95 %.

Au premier rang de l'ensemble des activités du point de vue du taux de participation (3,33 % en 1973 ; 7,01 % en 1985) les activités de "production et de distribution d'électricité de gaz et eau" ont connu une croissance spectaculaire et continue de leurs dépenses de formation : le taux de participation a augmenté de 110 % et ceci du seul fait des entreprises de plus de 2 000 salariés. En 1985, les dépenses de F.P.C. déclarées par les entreprises du secteur représentent 7,9 % de l'ensemble des dépenses des entreprises assujetties à la loi de juillet 1971 alors qu'elles n'emploient que 1,9 % des salariés.

Plusieurs éléments peuvent être avancés pour expliquer ce recours massif et croissant à la formation continue : maintien, voire développement des pratiques de formation liées à la mobilité interne et à la politique promotionnelle du secteur ; importance des mutations technologiques en cours (cf. le thermique nucléaire) ; poids des structures lourdes de formation. En effet la quasi-totalité de la formation continue est réalisée par les entreprises et le poids des dépenses de formation interne augmente régulièrement sur la décennie : environ 37 % de l'ensemble des dépenses en 1974-1975 ; environ 45 % en 1984-1985.

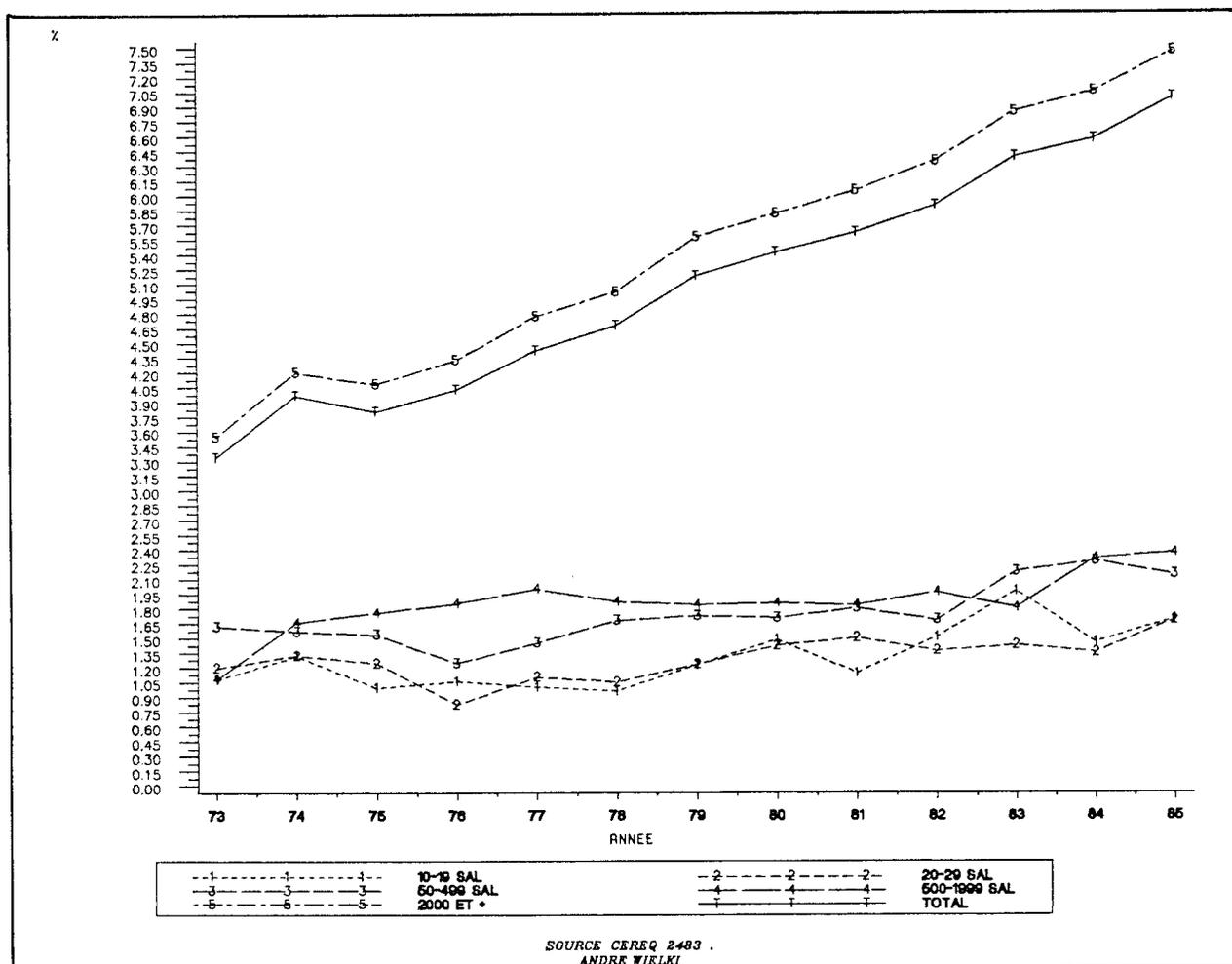
En 1985, l'espérance moyenne de formation des salariés du secteur est de 33 heures et elle varie seulement du simple au double suivant les catégories socio-professionnelles. Chaque année près de la moitié des actifs du secteur suit une formation et ceci pour des durées relativement longues (72 heures en 1985). Cette durée, sensiblement supérieure à la moyenne des activités, s'explique par l'importance des actions longues, promotionnelles et aussi par la sous-déclaration probable des actions de courte durée. L'analyse de la composition intra-sectorielle (APE 100) permet de renforcer encore la caractérisation effectuée ci-dessus :

- d'une part, un petit secteur en termes d'emploi (22 930 salariés) moins concentré et réalisant un effort de F.P.C. proche de la moyenne nationale (2,12 %) : la distribution d'eau et de chauffage urbain.

- d'autre part, deux secteurs très concentrés, composés de grandes entreprises nationalisées et présentant des politiques de F.P.C. très développées : production et distribution d'électricité (7,97 %) ; distribution de gaz (6,20 %).

T 06 - Production et distribution d'électricité, distribution de gaz et d'eau

TAUX DE PARTICIPATION FINANCIERE



EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES DEPENSES

AN	TRESOR	SUBV	DEPTOT*	SALAIRES	FORINT	PLAN	FAF	DCIF	FININ	POLEMP
1973	0.11	0.00	162565	44.7	53.1	1.9	0.1	0.0	0.3	0.0
1974	0.09	0.00	221042	58.6	37.1	2.7	0.0	0.0	1.6	0.0
1975	0.14	0.00	263513	57.2	37.3	3.6	0.1	0.0	1.8	0.0
1976	0.11	1.00	325218	52.9	41.9	4.1	0.1	0.0	1.0	0.0
1977	0.06	0.38	399524	52.4	38.4	4.0	0.1	0.0	0.9	4.2
1978	0.07	0.18	485854	43.9	39.3	3.8	0.1	8.0	1.0	3.4
1979	0.06	0.15	604632	52.2	39.0	4.1	0.1	0.0	0.9	3.7
1980	0.06	0.16	733980	51.2	39.9	4.5	0.2	0.0	0.8	3.4
1981	0.04	0.34	902329	49.1	41.1	5.7	0.1	0.0	0.7	3.3
1982	0.05	0.32	1103778	47.0	43.4	5.7	0.1	0.0	0.7	3.1
1983	0.02	0.29	1356632	46.4	42.3	5.9	0.1	1.6	0.7	3.0
1984	0.03	0.21	1548095	43.6	44.6	6.4	0.1	1.5	0.8	3.0
1985	0.02	0.05	1765169	42.6	45.8	6.7	0.1	1.4	0.7	2.7

N.B. Pour l'explicitation des intitulés du tableau, cf. le point 1.1 du rapport
(*) en milliers de francs

EVOLUTION DES EFFECTIFS

		ANNEE			
		1975	1980	1985	RAP85/75
Total salariés	T				
	10 à 19 salariés	818.00	671.00	604.00	73.84
	20 à 49 salariés	2045.00	2025.00	1926.00	94.18
	50 à 499 salariés	10157.00	6964.00	5695.00	56.07
	500 à 1999 salariés	6170.00	7509.00	9570.00	155.11
	2000 et plus	141312.00	153266.00	165281.00	116.96
total secteur		160502.00	170435.00	183076.00	114.06

EVOLUTION DES GRANDS INDICATEURS PHYSIQUES

	ANNEE			
	1975	1980	1985	RAP85/75
Hommes	130818.00	137389.00	148835.00	113.77
Femmes	29684.00	33046.00	34241.00	115.35
Total salariés	160502.00	170435.00	183076.00	114.06
Total stagiaires	37582.00	67845.00	83217.00	221.43
Tot heures stage	3388142.00	5116187.00	6017247.00	177.60
Accès à la formation	23.42	39.81	45.45	194.12
Esperance de formation	21.11	30.02	32.87	155.70
Durée moyenne des stages	90.15	75.41	72.31	80.21

FORMATION CONTINUE PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE - 1985

	OS	OQ	EMPLOYEE	TAM	CADRES	TOTAL
SALARIES	2625	46559	30031	79082	24779	183076
STAGIAIR	706	18506	10774	41472	11972	83430
HSTAGE	45960	1298244	675266	3272922	724855	6017247
ACCES.FORM	26	40	36	52	48	46
ESPER.FORM	17	28	22	41	29	33
DUREE.MOYN	65	70	63	79	61	72

COMPOSITION INTRA-SECTORIELLE

STATISTIQUES DE 1985 - CEREQ		Total salariés	Participat- financière	Accès à la- formation	Esperance- formation	Dur.moyenne- stages
SECT38	APE100					
électricité gaz et eau	Total	183076	7.0	45.4	32.9	72.3
	06.Electricité	129003	8.0	48.6	37.6	77.5
	07.Distrib.Gaz	31143	6.2	43.9	29.2	66.5
	08.Distr.eau & chf.urb	22930	2.1	30.0	11.0	36.5

PRODUCTION ET PREMIERE TRANSFORMATION DES METAUX FERREUX ET NON FERREUX (T.07-T.08).

On analysera ici deux secteurs (production de minerais et métaux ferreux, première transformation de l'acier : T07 ; production de minerais, métaux et demi-produits non ferreux : T08) qui, tant du point de vue de leur situation économique générale, de leur rapport à la formation continue que des évolutions sur la décennie, présentent toute une série de caractéristiques communes. Ce sont des activités concentrées dans lesquelles le capital engagé est intense et la main-d'oeuvre plutôt qualifiée : l'accent mis sur les catégories de technicien agent de maîtrise et d'ouvrier qualifié. Le taux de féminisation est très faible : respectivement 8,7 % pour T.07 et 14,4 % pour T.08.

Ces activités sont fortement touchées par la crise économique impliquant transformation des processus de production, fermeture de sites et du point de vue de l'emploi, évolution de la structure des qualifications et baisse sensible des effectifs : ainsi la production de minerais et métaux ferreux a perdu près de la moitié de ces effectifs entre 1975 et 1985 ; ce mouvement est moins marqué mais sans doute plus tardif pour la transformation des non ferreux qui perd près de 14 000 emplois soit environ 20 % des effectifs entre 1980 et 1985.

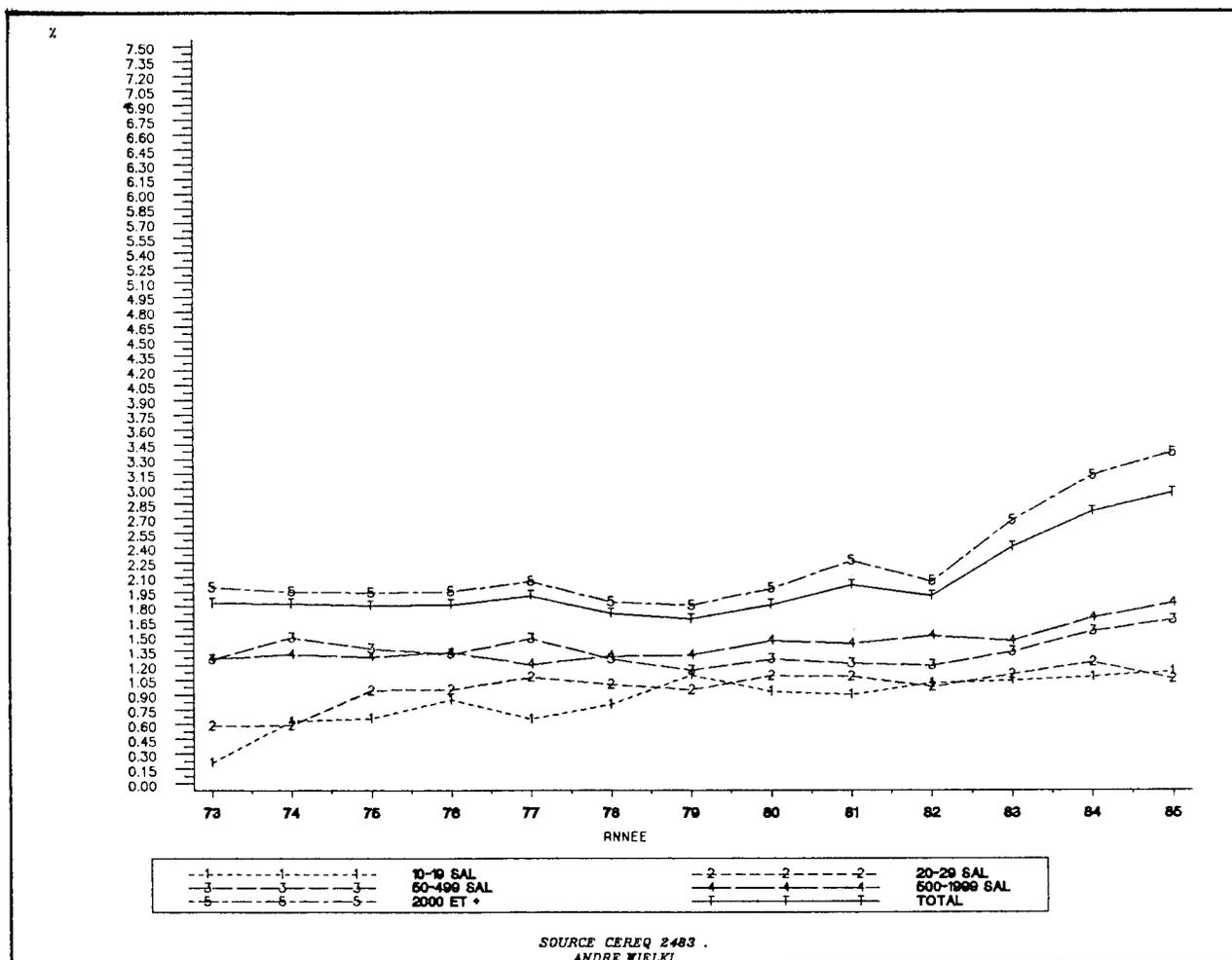
En consacrant 3 % de leur masse salariale pour former leurs salariés, ces activités se situent parmi les secteurs les plus "formateurs" (8ème et 9ème rangs). Ils ont accru de manière spectaculaire leur effort de F.P.C. sur la dernière période et l'évolution de leur taux de participation depuis 1973 montre le rôle que la formation peut-être amenée à jouer dans un contexte de crise et de restructuration d'ampleur. Dans un premier temps (77-81), on constate une stagnation voire une réduction des dépenses de F.P.C. En imposant un effort de rationalisation et de réduction de l'ensemble des coûts, la crise économique pèse sur les dépenses de formation. A partir de 1982 pour les métaux ferreux et 1983 pour les métaux non ferreux, on assiste à un véritable décollage du taux de participation et surtout de l'espérance de formation des salariés. On peut émettre l'hypothèse d'une plus grande instrumentation de la F.P.C. dans une stratégie de sortie de crise impliquant restructurations industrielles, changements technologiques et organisationnels et transformation en profondeur du stock de compétences et de qualifications.

Au niveau des pratiques de formation ce mouvement s'accompagne d'un processus d'externalisation (avec réduction des formations réalisées par les entreprises et recours massif à des organismes extérieurs) et d'une polarisation des stages sur des populations cibles (en particulier en 1985 sur les techniciens et agents de maîtrise). Une approche plus fine des activités (APE 100) montre que ces caractérisations concernent principalement les secteurs centraux de la filière (sidérurgie et métallurgie des non ferreux) qui sont, de loin, les plus importants en termes d'emploi. Les activités situées en amont (extraction de minerais) ou en aval (1ère transformation de l'acier) présentent des caractéristiques différentes :

- extraction des minerais ferreux (APE 17) ; 2 211 salariés : 1,65 %
- extraction des minerais non ferreux (APE 20) ; 1 942 salariés : 1,54 %
- première transformation de l'acier (APE 19) ; 33 209 salariés : 1,97 %

T 07 - Production de minerais et métaux ferreux, première transformation de l'acier

TAUX DE PARTICIPATION FINANCIERE



EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES DEPENSES

AN	TRESOR	SUBV	DEPTOT*	SALAIRES	FORINT	PLAN	FAF	DCIF	FININ	POLEMP
1973	0.75	0.00	98413	59.7	24.2	15.1	0.2	0.0	0.9	0.0
1974	0.39	0.00	133208	61.0	20.6	17.4	0.1	0.0	1.0	0.0
1975	0.40	0.00	146445	59.4	19.8	18.8	1.2	0.0	0.8	0.0
1976	0.26	5.13	168932	60.3	19.0	19.1	0.3	0.0	1.3	0.0
1977	0.22	7.13	182308	54.0	15.0	19.2	0.4	0.0	1.0	10.4
1978	0.32	4.72	171382	52.0	13.9	19.7	0.7	0.2	1.6	12.0
1979	0.28	3.40	168222	51.1	14.4	21.1	0.9	0.2	1.5	10.8
1980	0.14	5.56	195652	50.2	15.8	20.3	1.4	0.2	1.5	10.7
1981	0.18	5.69	226653	51.5	17.7	17.7	1.5	0.2	1.4	10.1
1982	0.07	4.82	272137	52.9	13.9	19.9	1.3	0.1	1.5	10.3
1983	0.04	3.68	356436	51.6	10.6	22.6	1.2	4.1	1.3	8.5
1984	0.08	2.20	430839	52.4	10.3	23.5	1.3	3.9	1.2	7.5
1985	0.07	6.10	432469	51.8	9.9	24.5	1.2	4.0	1.3	7.3

N.B. Pour l'explicitation des intitulés du tableau, cf. le point 1.1 du rapport (*) en milliers de francs

EVOLUTION DES EFFECTIFS

		ANNEE			
		1975	1980	1985	RAP85/75
Total salariés	T				
	10 à 19 salariés	625.00	543.00	499.00	79.84
	20 à 49 salariés	2142.00	1921.00	1855.00	86.60
	50 à 499 salariés	17400.00	18626.00	14513.00	83.41
	500 à 1999 salariés	28817.00	24079.00	17830.00	61.87
	2000 et plus	173544.00	112500.00	86781.00	50.01
total secteur		222528.00	157669.00	121478.00	54.59

EVOLUTION DES GRANDS INDICATEURS PHYSIQUES

	ANNEE			
	1975	1980	1985	RAP85/75
Hommes	206183.00	145567.00	110865.00	53.77
Femmes	16345.00	12102.00	10613.00	64.93
Total salariés	222528.00	157669.00	121478.00	54.59
Total stagiaires	46528.00	29131.00	39494.00	84.88
Tot heures stage	3848443.00	2062642.00	2773421.00	72.07
Accès à la formation	20.91	18.48	32.51	155.49
Esperance de formation	17.29	13.08	22.83	132.01
Durée moyenne des stages	82.71	70.81	70.22	84.90

FORMATION CONTINUE PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE - 1985

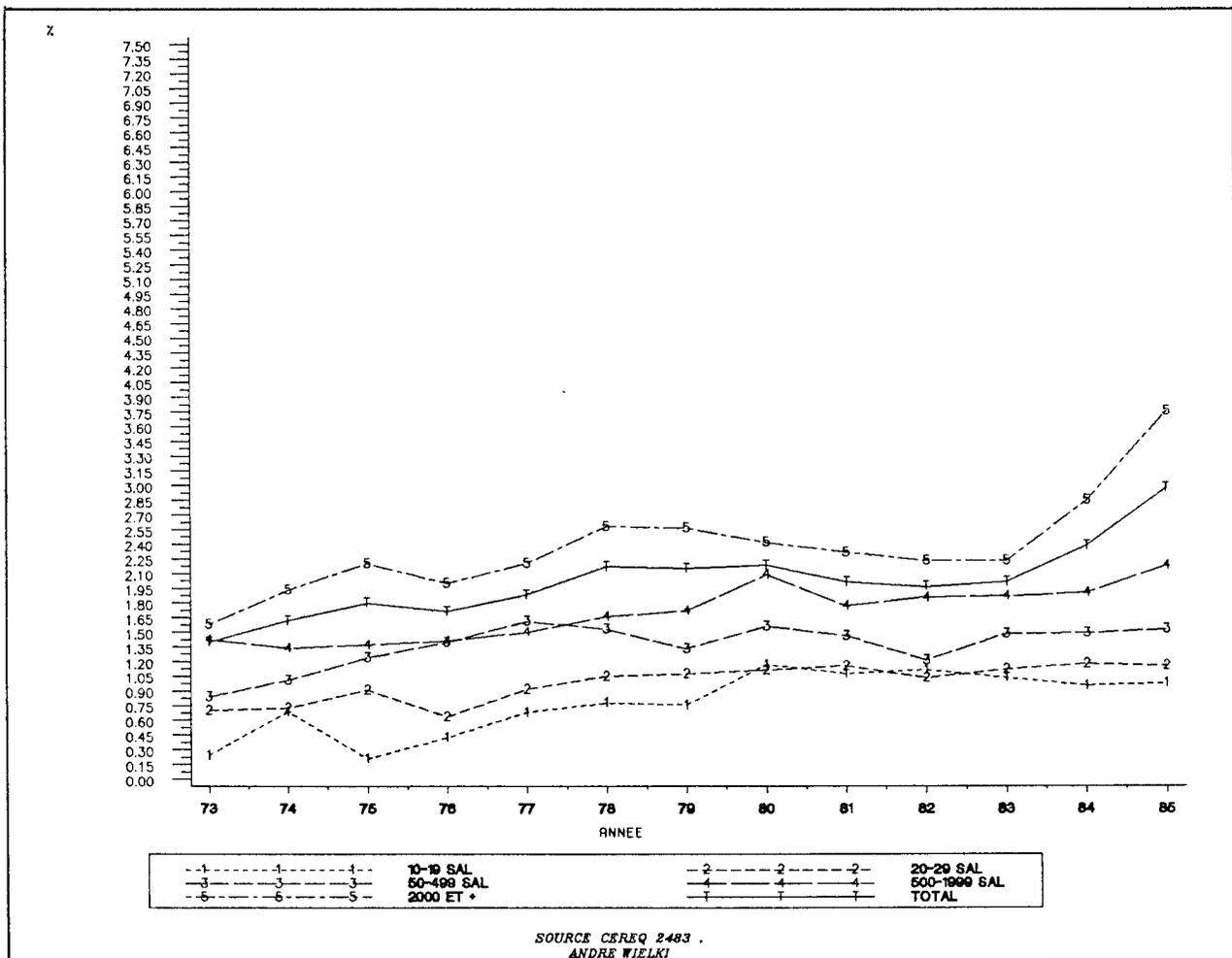
	OS	OQ	EMPLOYE	TAM	CADRES	TOTAL
SALARIES	19066	51836	16362	28581	5633	121478
STAGIAIR	4078	14631	5065	15238	2844	41856
HSTAGE	293077	1073175	225743	1042370	139056	2773421
ACCES.FORM	21	28	31	53	50	34
ESPER.FORM	15	21	14	36	25	23
DUREE.MOYN	72	73	45	68	49	66

COMPOSITION INTRA-SECTORIELLE

STATISTIQUES DE 1985 - CEREQ		Total salariés	Participat- financière	Accès à la- formation	Esperance- formation	Dur. moyenne- stages
SECT38	APE 100					
min. ferreux	Total	121478	3.0	32.5	22.8	70.2
	09.min. ferreux	2211	1.6	18.0	11.5	64.0
	10.siderurgie	86058	3.3	36.2	27.8	76.9
	11.1ère transform.acter	33209	1.9	23.9	10.6	44.3

T 08 - Production de minerais, métaux et demi-produits non ferreux

TAUX DE PARTICIPATION FINANCIERE



EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES DEPENSES

AN	TRESOR	SUBV	DEPTOT*	SALAIRES	FORINT	PLAN	FAF	DCIF	FININ	POLEMP
1973	1.63	0.00	21919	53.9	19.2	25.6	0.1	0.0	1.2	0.0
1974	1.34	0.00	33053	51.8	19.0	27.5	0.4	0.0	1.4	0.0
1975	0.94	0.00	41038	51.5	21.8	25.3	0.5	0.0	0.9	0.0
1976	1.16	0.13	43919	51.6	18.9	26.5	2.0	0.0	1.1	0.0
1977	0.56	0.21	59424	48.0	17.2	23.1	1.5	0.0	1.1	9.2
1978	0.24	1.11	81646	47.6	19.2	21.4	1.1	1.0	1.0	8.7
1979	0.29	1.21	93786	48.3	18.4	21.9	1.5	0.1	1.0	8.8
1980	0.21	4.78	111468	48.9	16.1	23.6	1.4	0.1	1.0	8.8
1981	0.13	2.30	114403	47.5	16.3	23.6	1.5	0.1	1.2	9.9
1982	0.21	1.02	115207	47.0	15.5	24.5	1.9	0.1	1.2	9.8
1983	0.08	1.32	126923	43.7	15.3	22.8	1.5	5.0	1.3	10.4
1984	0.08	1.91	158182	44.3	14.6	25.4	1.7	4.3	1.1	8.6
1985	0.10	1.78	204036	45.2	13.8	27.8	1.9	3.4	0.9	7.0

N.B. Pour l'explicitation des intitulés du tableau, cf. le point 1.1 du rapport (*) en milliers de francs

EVOLUTION DES EFFECTIFS

		ANNEE			
		1975	1980	1985	RAP85/75
Total salariés	T				
	10 à 19 salariés	482.00	410.00	475.00	98.55
	20 à 49 salariés	1795.00	1466.00	1489.00	82.95
	50 à 499 salariés	10170.00	10284.00	9563.00	94.03
	500 à 1999 salariés	14284.00	20087.00	14278.00	99.96
	2000 et plus	34442.00	37792.00	30943.00	89.84
	total secteur	61173.00	70039.00	56748.00	92.77

EVOLUTION DES GRANDS INDICATEURS PHYSIQUES

	ANNEE			
	1975	1980	1985	RAP85/75
Hommes	51148.00	60090.00	48548.00	94.92
Femmes	10025.00	9949.00	8200.00	81.80
Total salariés	61173.00	70039.00	56748.00	92.77
Total stagiaires	15223.00	20779.00	16599.00	109.04
Tot heures stage	714698.00	1001824.00	1044421.00	146.13
Accès à la formation	24.89	29.67	29.25	117.54
Esperance de formation	11.68	14.30	18.40	157.53
Durée moyenne des stages	46.95	48.21	62.92	134.02

FORMATION CONTINUE PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE - 1985

	OS	OQ	EMPLOYE	TAM	CADRES	TOTAL
SALARIES	6474	24866	7702	12914	4792	56748
STAGIAIR	828	6175	2152	5622	1984	16761
HSTAGE	37044	379522	102491	418941	106423	1044421
ACCES.FORM	12	25	28	44	41	30
ESPER.FORM	5	15	13	32	22	18
DUREE.MOYN	44	61	48	75	54	62

COMPOSITION INTRA-SECTORIELLE

STATISTIQUES DE 1985 - CEREO		Total salariés	Participat- financière	Accès à la- formation	Esperance- formation	Dur.moyenne- stages
SECT38	APE100					
min.non ferr	Total	56748	3.0	29.3	18.4	62.9
	12.min.non ferreux	1942	1.5	38.8	9.1	23.4
	13.metal & ière tr m.non fer	54806	3.0	28.9	18.7	64.8

PRODUCTION DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ET DE MINÉRAUX DIVERS (T.09)

Dans ces industries des biens intermédiaires effectuant un effort de FPC inférieur à la moyenne et ayant connu une baisse sensible de l'emploi sur la décennie (- 30 % entre 75 et 85), on constate une nette différenciation selon la taille des entreprises :

- d'une part les entreprises de plus de 2 000 salariés recourent de manière importante à la formation continue et ont accru fortement leur effort sur la période étudiée ;
- d'autre part, les PME (moins de 500 salariés) qui emploient une part majoritaire des effectifs du secteur et dont le taux de participation reste aux alentours de l'obligation légale.

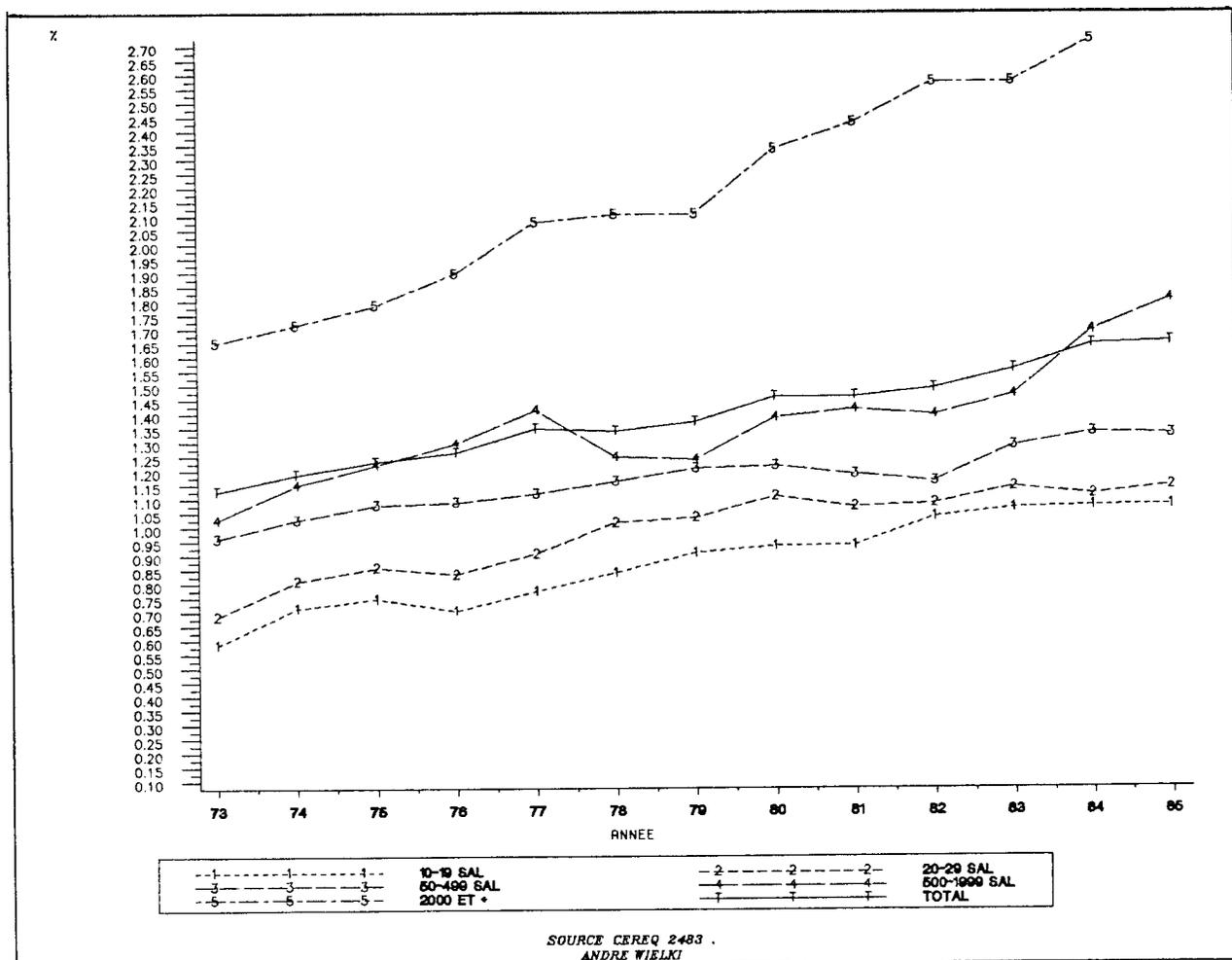
Cet effet taille ne recouvre que très partiellement le découpage entre les activités de production de minéraux divers (taux de participation = 2 %) et celles de matériaux de construction (1,6 %).

INDUSTRIE DU VERRE (T10)

Ces industries de biens intermédiaires à processus de production continu renvoient aux caractérisations présentées pour les activités de transformation des métaux ferreux, et non ferreux ; mais ceci de manière atténuée et sans doute plus tardive. Les restructurations productives et les baisses massives d'emploi ne s'engagent qu'à la fin des années 1970. L'effort de F.P.C., plus faible que dans la moyenne des activités, a connu une longue période de stagnation et n'a crû massivement qu'à partir de 1983 dans les seules entreprises de plus de 500 salariés.

T 09 - Production de matériaux de construction et minéraux divers

TAUX DE PARTICIPATION FINANCIERE



EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES DEPENSES

AN	TRESOR	SUBV	DEPTOT*	SALAIRES	FORINT	PLAN	FAF	DCIF	FININ	POLEMP
1973	5.68	0.00	45690	40.6	18.8	36.5	1.9	0.0	2.1	0.0
1974	6.26	0.00	59083	41.9	15.8	36.6	3.2	0.0	2.4	0.0
1975	6.39	0.00	69318	41.5	15.8	35.2	4.6	0.0	2.9	0.0
1976	4.98	0.43	78704	42.8	13.5	34.2	6.3	0.0	3.2	0.1
1977	4.13	0.46	94842	39.1	11.8	27.6	5.4	0.0	2.8	13.2
1978	4.20	0.23	99837	36.1	11.4	27.9	6.6	0.1	3.1	14.8
1979	2.75	0.37	108282	36.5	11.1	27.1	8.0	0.1	2.9	14.4
1980	2.41	0.76	134649	38.0	10.8	26.8	8.0	0.2	2.8	13.3
1981	2.61	0.22	151540	36.8	11.0	26.4	8.9	0.2	2.7	13.9
1982	2.00	0.49	166691	37.9	11.1	25.7	9.3	0.1	2.5	13.3
1983	1.50	0.82	175489	35.7	10.9	22.6	8.3	6.5	2.6	13.5
1984	1.43	2.31	197090	37.9	10.6	22.9	7.7	6.0	2.4	12.5
1985	1.20	2.00	201257	35.8	10.4	24.2	9.1	6.0	2.3	12.2

N.B. Pour l'explicitation des intitulés du tableau, cf. le point 1.1 du rapport (*) en milliers de francs

EVOLUTION DES EFFECTIFS

		ANNEE			
		1975	1980	1985	RAP85/75
Total salariés	T				
	10 à 19 salariés	12511.00	11244.00	9696.00	77.50
	20 à 49 salariés	26932.00	29558.00	24555.00	91.17
	50 à 499 salariés	60272.00	51013.00	45105.00	74.84
	500 à 1999 salariés	38091.00	35755.00	20705.00	54.36
	2000 et plus	34686.00	25487.00	19530.00	56.31
total secteur		172492.00	153057.00	119591.00	69.33

EVOLUTION DES GRANDS INDICATEURS PHYSIQUES

	ANNEE			
	1975	1980	1985	RAP85/75
Hommes	147674.00	128115.00	102043.00	69.10
Femmes	24818.00	24942.00	17548.00	70.71
Total salariés	172492.00	153057.00	119591.00	69.33
Total stagiaires	22859.00	21532.00	18594.00	81.34
Tot heures stage	1046219.00	1023127.00	846797.00	80.94
Accès à la formation	13.25	14.07	15.55	117.32
Esperance de formation	6.07	6.68	7.08	116.74
Durée moyenne des stages	45.77	47.52	45.54	99.50

FORMATION CONTINUE PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE - 1985

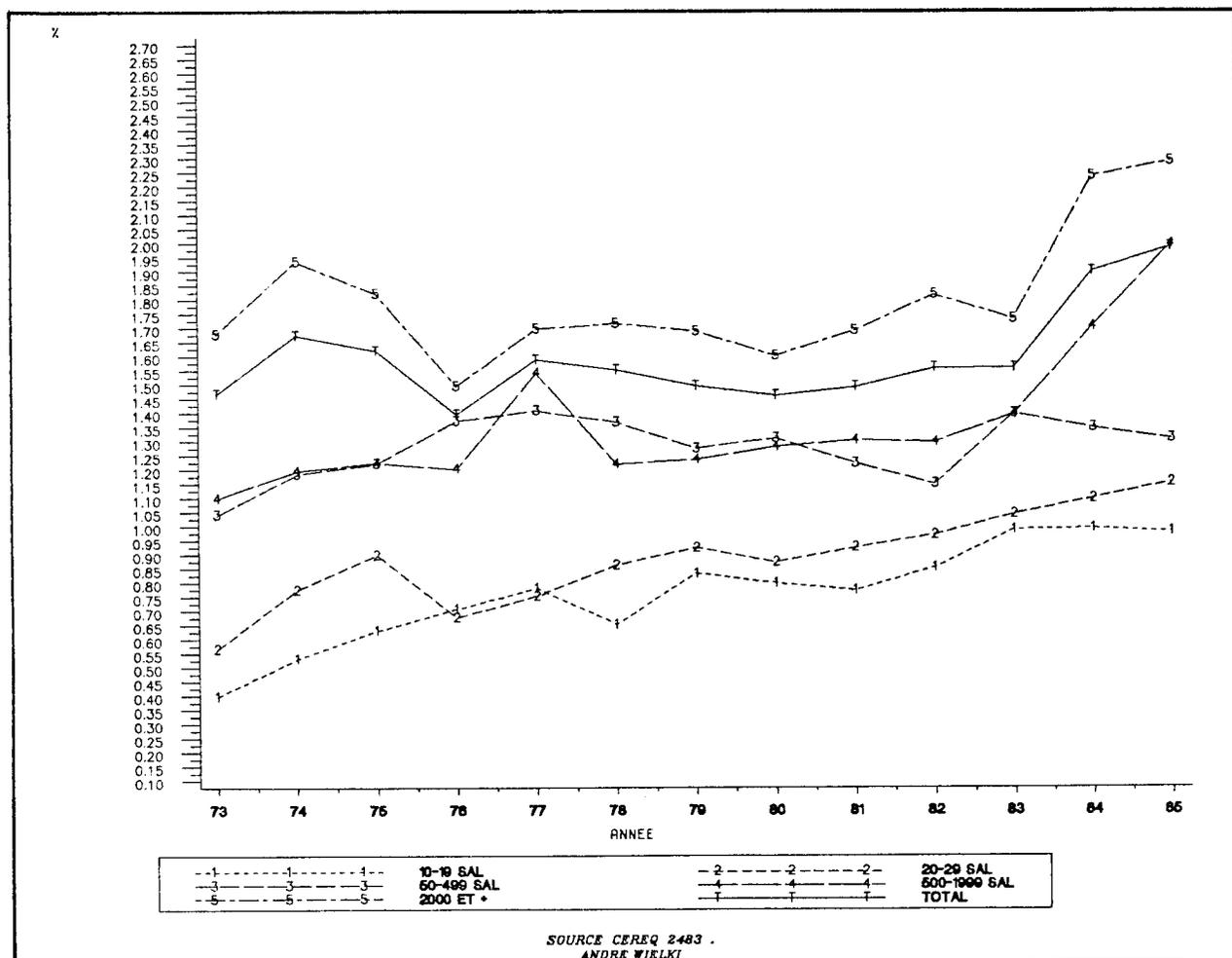
	OS	OQ	EMPLOYE	TAM	CADRES	TOTAL
SALARIES	26130	54113	15319	13897	10132	119591
STAGIAIR	1999	7185	2553	4060	2965	18762
HSTAGE	76841	361771	102094	176732	129359	846797
ACCES.FORM	7	13	17	29	29	16
ESPER.FORM	2	7	7	13	13	7
DUREE.MOYN	38	50	40	44	44	45

COMPOSITION INTRA-SECTORIELLE

STATISTIQUES DE 1985 - CEREQ		Total salariés	Participat- financière	Accès à la- formation	Esperance- formation	Dur .moyenne- stages
SECT38	APE100					
mat.cons.mfn	Total	119591	1.6	15.5	7.1	45.5
	14.Produc.mfn.dl- vers	13859	2.0	21.2	10.0	47.3
	15.Mat.construc.- céramique	105732	1.6	14.8	6.7	45.2

T 10 - Industrie du verre

TAUX DE PARTICIPATION FINANCIERE



EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES DEPENSES

AN	TRESOR	SUBV	DEPTOT*	SALAIRES	FORINT	PLAN	FAF	DCIF	FININ	POLEMP
1973	2.25	0.00	29368	52.0	21.8	23.8	1.5	0.0	0.9	0.0
1974	1.95	0.00	40346	55.7	18.9	23.3	1.4	0.0	0.7	0.0
1975	1.21	0.00	43227	57.8	18.6	21.4	1.3	0.0	1.0	0.0
1976	1.85	0.21	42175	55.9	18.4	22.4	1.9	0.0	1.4	0.0
1977	1.29	0.83	52857	51.6	13.7	20.4	1.5	0.0	1.1	11.7
1978	1.24	0.43	56172	54.0	14.6	18.2	2.0	0.4	1.2	9.5
1979	1.12	0.77	58772	45.7	11.7	22.8	2.5	2.7	1.5	13.1
1980	1.29	2.63	60801	48.7	10.4	22.8	2.8	0.6	1.7	13.1
1981	1.25	1.22	65013	48.8	10.5	22.2	2.7	0.7	1.6	13.4
1982	1.49	1.30	76296	49.0	10.2	23.3	2.8	0.4	1.5	12.8
1983	0.64	0.84	73071	43.0	10.0	22.8	3.2	6.7	1.5	12.9
1984	1.21	1.11	97622	45.4	9.5	25.5	2.5	5.3	1.2	10.7
1985	0.50	1.42	111423	46.9	8.0	26.5	2.9	5.1	1.0	9.7

N.B. Pour l'explicitation des intitulés du tableau, cf. le point 1.1 du rapport (*) en milliers de francs

EVOLUTION DES EFFECTIFS

		ANNEE			
		1975	1980	1985	RAP85/75
Total salariés	T				
	10 à 19 salariés	1589.00	1565.00	1247.00	78.48
	20 à 49 salariés	3226.00	3507.00	2396.00	74.27
	50 à 499 salariés	8619.00	8646.00	9379.00	108.82
	500 à 1999 salariés	13508.00	12522.00	15762.00	116.69
	2000 et plus	44103.00	35514.00	23204.00	52.61
total secteur		71045.00	61754.00	51988.00	73.18

EVOLUTION DES GRANDS INDICATEURS PHYSIQUES

	ANNEE			
	1975	1980	1985	RAP85/75
Hommes	57454.00	50484.00	42813.00	74.52
Femmes	13591.00	11270.00	9175.00	67.51
Total salariés	71045.00	61754.00	51988.00	73.18
Total stagiaires	15249.00	12055.00	12129.00	79.54
Tot heures stage	960309.00	640586.00	654113.00	68.11
Accès à la formation	21.46	19.52	23.33	108.70
Esperance de formation	13.52	10.37	12.58	93.08
Durée moyenne des stages	62.98	53.14	53.93	85.64

FORMATION CONTINUE PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE - 1985

	OS	OQ	EMPLOYE	TAM	CADRES	TOTAL
SALARIES	15337	22385	4308	6635	3323.0	51988
STAGIAIR	2671	4682	903	2811	1187.0	12254
HSTAGE	130195	271088	45786	142667	64377.0	654113
ACCES.FORM	17	21	21	42	35.7	24
ESPER.FORM	8	12	10	22	19.4	13
DUREE.MOYN	49	58	50	51	54.2	53

LA FILIERE CHIMIQUE (T11 - T12)

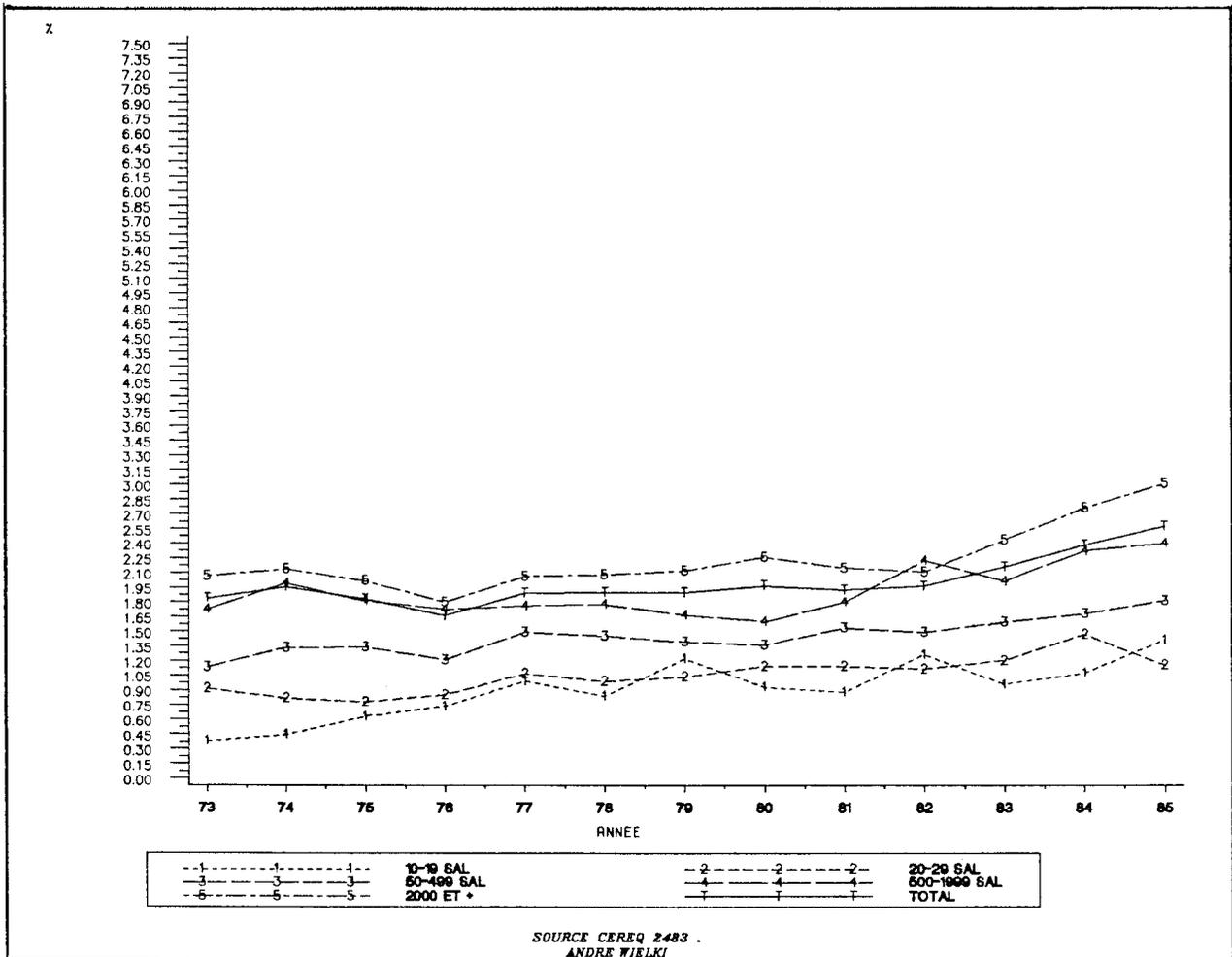
On regroupera ici deux secteurs pourtant différenciés tant par leurs activités (production de biens intermédiaires pour la chimie de base T 11 et de biens de consommation pour la parachimie-pharmacie T 12) que par les caractéristiques de leur main-d'oeuvre. Si les deux activités présentent une structure de l'emploi assez favorable (taux d'encadrement aux environs de 40 %) les effectifs sont restés stables dans la parachimie-pharmacie alors qu'ils ont nettement décreu dans la chimie de base (- 32 % entre 1975 et 1985). Par ailleurs, l'accent est mis sur les catégories de techniciens et d'ouvriers qualifiés dans la chimie de base et plutôt sur les cadres, les employé(e)s et, dans une mesure moindre, les ouvrier(e)s non qualifié(e)s dans la parachimie-pharmacie qui est fortement féminisée (46 %).

Les deux activités présentent des comportements en matière de formation continue beaucoup plus homogènes. Nombre d'entreprises du secteur formant de longue date leurs salariés, la législation de 1971 a eu peu d'effet sur leurs comportements. Après une quasi-stagnation durant les années 1970, on assiste à partir de 1983 à une croissance nette de l'effort de F.P.C. des entreprises de ces secteurs (et notamment des entreprises de plus de 500 salariés). En 1985, le taux de participation est de 2,57 % pour la chimie de base (10ème rang) et de 2,29 % pour la parachimie-pharmacie (12ème rang). Leurs pratiques de FPC présentent quelques spécificités : recours massif à des organismes extérieurs (respectivement 22,7 % et 28,9 %) ; nettes différenciations d'accès entre les catégories socio-professionnelles pour la parachimie-pharmacie.

Soulignons que l'on constate peu d'hétérogénéité intrasectorielle si ce n'est le petit secteur en termes d'emploi de la fabrication de fils et fibres artificiels (7 365 salariés) qui réalise un effort de FPC plus important (3,4 %) sans doute induit par l'importance de la crise et des restructurations qu'il connaît et par son fort degré de concentration (grande entreprise nationalisée).

T 11 - Chimie de base, production de fils et fibres artificiels et synthétiques

TAUX DE PARTICIPATION FINANCIERE



EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES DEPENSES

AN	TRESOR	SUBV	DEPTOT*	SALAIRES	FORINT	PLAN	FAF	DCIF	FININ	POLEMP
1973	1.09	0.00	95347	55.2	22.3	21.5	0.2	0.0	0.8	0.0
1974	0.64	0.00	129602	54.3	18.8	25.6	0.5	0.0	0.8	0.0
1975	1.01	0.00	138571	53.4	16.9	27.1	1.7	0.0	0.9	0.0
1976	0.83	0.46	130794	55.0	17.3	24.4	2.0	0.0	1.3	0.0
1977	0.42	1.17	171802	48.7	15.4	23.6	1.3	0.0	1.1	9.9
1978	0.51	1.33	188053	47.8	14.8	23.5	1.7	0.6	1.4	10.2
1979	0.50	1.34	191504	47.9	13.7	25.3	1.0	0.3	1.5	10.2
1980	0.37	1.20	224146	49.4	14.1	22.9	1.9	0.3	1.4	9.9
1981	0.45	4.91	224551	47.3	12.7	25.7	1.7	0.2	1.5	10.9
1982	0.30	3.30	270706	47.5	11.6	27.4	1.8	0.2	1.2	10.4
1983	0.18	0.57	312072	47.3	10.0	26.3	1.3	4.2	1.5	9.4
1984	0.17	2.53	370117	47.4	10.8	26.5	1.4	4.3	1.0	8.5
1985	0.08	1.27	403425	47.7	10.6	27.7	1.3	4.0	1.0	7.7

N.B. Pour l'explicitation des intitulés du tableau, cf. le point 1.1 du rapport (*) en milliers de francs

EVOLUTION DES EFFECTIFS

		ANNEE			
		1975	1980	1985	RAP85/75
Total salariés	T				
	10 à 19 salariés	1737.00	1418.00	1280.00	73.69
	20 à 49 salariés	5306.00	4630.00	4346.00	81.91
	50 à 499 salariés	32237.00	26789.00	27948.00	86.70
	500 à 1999 salariés	18258.00	19222.00	19617.00	107.44
	2000 et plus	114292.00	86991.00	64281.00	56.24
total secteur		171830.00	139050.00	117472.00	68.37

EVOLUTION DES GRANDS INDICATEURS PHYSIQUES

	ANNEE			
	1975	1980	1985	RAP85/75
Hommes	141486.00	115342.00	97334.00	68.79
Femmes	30344.00	23708.00	20138.00	66.37
Total salariés	171830.00	139050.00	117472.00	68.37
Total stagiaires	45608.00	34478.00	36591.00	80.23
Tot heures stage	2727178.00	2043791.00	1989917.00	72.97
Accès à la formation	26.54	24.80	31.15	117.35
Esperance de formation	15.87	14.70	16.94	106.73
Durée moyenne des stages	59.80	59.28	54.38	90.95

FORMATION CONTINUE PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE - 1985

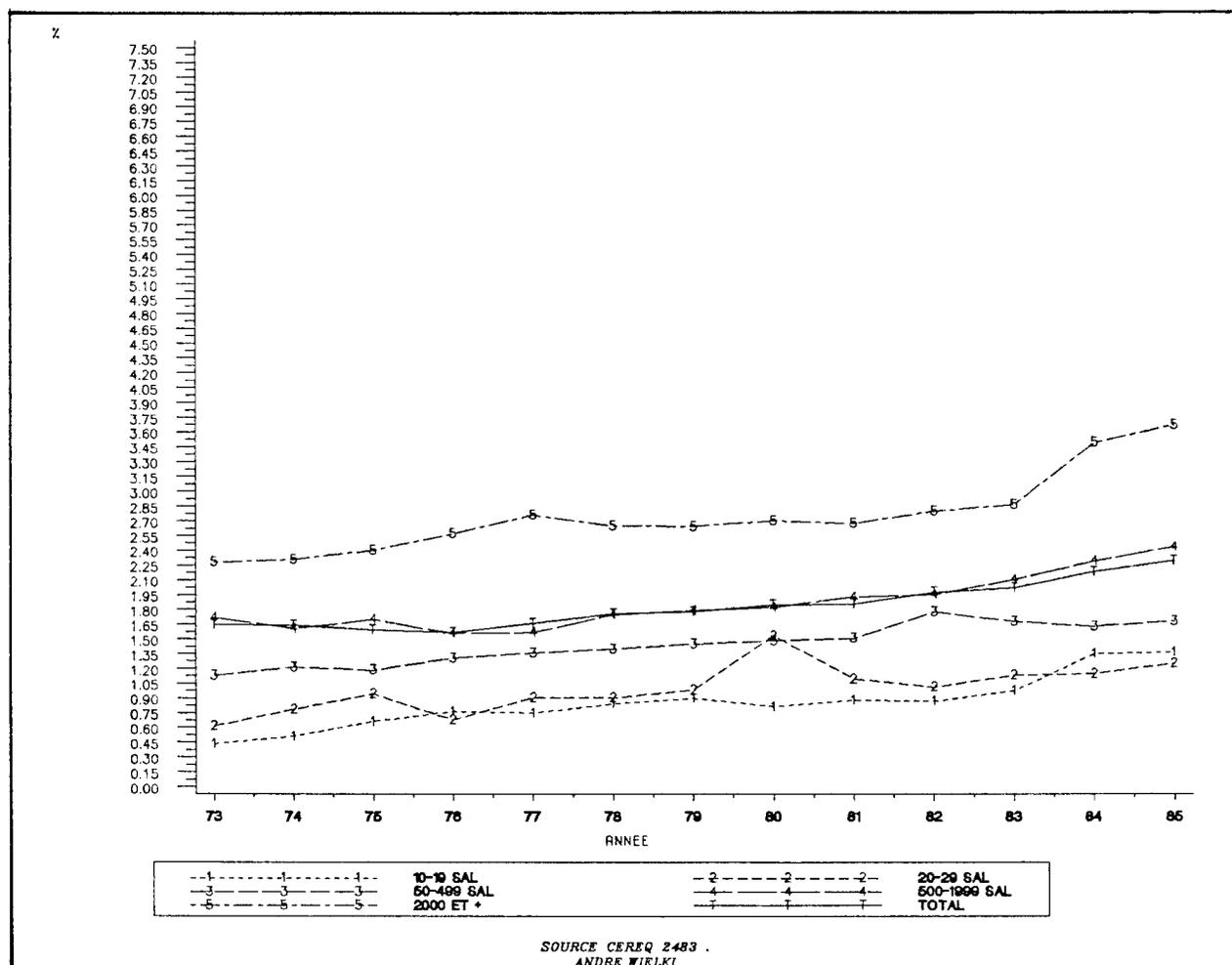
	OS	OQ	EMPLOYE	TAM	CADRES	TOTAL
SALARIES	4563	52098	16498	30970	13343	117472
STAGIAIR	366	12790	4461	13674	5797	37088
HSTAGE	20149	708848	261357	748455	251108	1989917
ACCES.FORM	8	25	27	44	43	32
ESPER.FORM	4	14	16	24	19	17
DUREE.MOYN	55	55	59	55	43	54

COMPOSITION INTRA-SECTORIELLE

STATISTIQUES DE 1985 - CEREQ		Total salariés	Participat- financière	Accès à la- formation	Esperance- formation	Dur. moyenne- stages
SECT38	APE100					
chimie de base	Total	117472	2.6	31.1	16.9	54.4
	17.chimie de base	110107	2.5	30.6	16.5	53.9
	43.f11 & fibr artif & synt	7365	3.4	39.1	23.3	59.6

T 12 - Parachimie et industrie pharmaceutique

TAUX DE PARTICIPATION FINANCIERE



EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES DEPENSES

AN	TRESOR	SUBV	DEPTOT*	SALAIRES	FORINT	PLAN	FAF	DCIF	FININ	POLEMP
1973	3.57	0.00	101752	47.6	28.8	22.6	0.2	0.0	0.8	0.0
1974	2.96	0.00	124796	46.3	26.8	25.7	0.3	0.0	0.9	0.0
1975	2.99	0.00	107216	48.3	18.0	31.7	0.9	0.0	1.1	0.0
1976	2.76	0.10	113627	47.7	17.6	32.0	1.5	0.0	1.3	0.0
1977	1.93	0.11	142783	44.2	14.8	28.8	1.3	0.0	1.0	9.9
1978	1.57	0.21	174676	44.4	13.2	28.2	1.6	0.7	1.0	10.8
1979	1.34	0.33	203816	43.9	12.9	28.5	2.2	0.9	1.0	10.5
1980	1.28	0.20	237778	45.1	13.8	27.0	2.0	1.1	1.1	10.0
1981	1.02	0.06	269420	44.6	12.4	28.1	2.8	0.8	0.9	10.4
1982	0.94	0.33	327258	45.5	12.5	27.9	2.8	0.8	0.8	9.8
1983	0.72	0.29	359125	42.6	11.9	26.9	2.5	5.4	0.9	9.8
1984	0.35	0.28	428182	43.0	11.6	28.1	2.4	5.0	0.8	9.1
1985	0.42	0.42	476196	43.1	11.9	28.9	2.4	4.7	0.7	8.3

N.B. Pour l'explicitation des intitulés du tableau, cf. le point 1.1 du rapport (*) en milliers de francs

EVOLUTION DES EFFECTIFS

		ANNEE			
		1975	1980	1985	RAP85/75
Total salariés	T				
	10 à 19 salariés	3866.00	3296.00	3020.00	78.12
	20 à 49 salariés	10746.00	10686.00	10185.00	94.78
	50 à 499 salariés	63592.00	61558.00	58194.00	91.51
	500 à 1999 salariés	54173.00	60140.00	67394.00	124.41
	2000 et plus	33339.00	30839.00	27226.00	81.66
	total secteur	165716.00	166519.00	166019.00	100.18

EVOLUTION DES GRANDS INDICATEURS PHYSIQUES

	ANNEE			
	1975	1980	1985	RAP85/75
Hommes	91998.00	91627.00	89748.00	97.55
Femmes	73718.00	74892.00	76271.00	103.46
Total salariés	165716.00	166519.00	166019.00	100.18
Total stagiaires	38912.00	42674.00	50343.00	129.38
Tot heures stage	1774936.00	1962988.00	2134944.00	120.28
Accès à la formation	23.48	25.63	30.32	129.14
Esperance de formation	10.71	11.79	12.86	120.06
Durée moyenne des stages	45.61	46.00	42.41	92.97

FORMATION CONTINUE PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE - 1985

	OS	OQ	EMPLOYE	TAM	CADRES	TOTAL
SALARIES	14810	42397	38339	40591	29882	166019
STAGIAIR	1772	9898	9105	16340	13951	51066
HSTAGE	48930	441284	347314	728595	568821	2134944
ACCES.FORM	12	23	24	40	47	31
ESPER.FORM	3	10	9	18	19	13
DUREE.MOYN	27	45	38	45	41	42

COMPOSITION INTRA-SECTORIELLE

STATISTIQUES DE 1985 - CEREQ		Total salariés	Participat- financière	Accès à la- formation	Esperance- formation	Dur. moyenne- stages
SECT38	APE100					
parach.phar	Total	166019	2.3	30.3	12.9	42.4
	18.Parachimie	105029	2.4	29.5	13.0	43.9
	19.I.Pharmaceuti- que	60990	2.2	31.8	12.7	39.9

FONDERIE ET TRAVAIL DES MÉTAUX (T13)

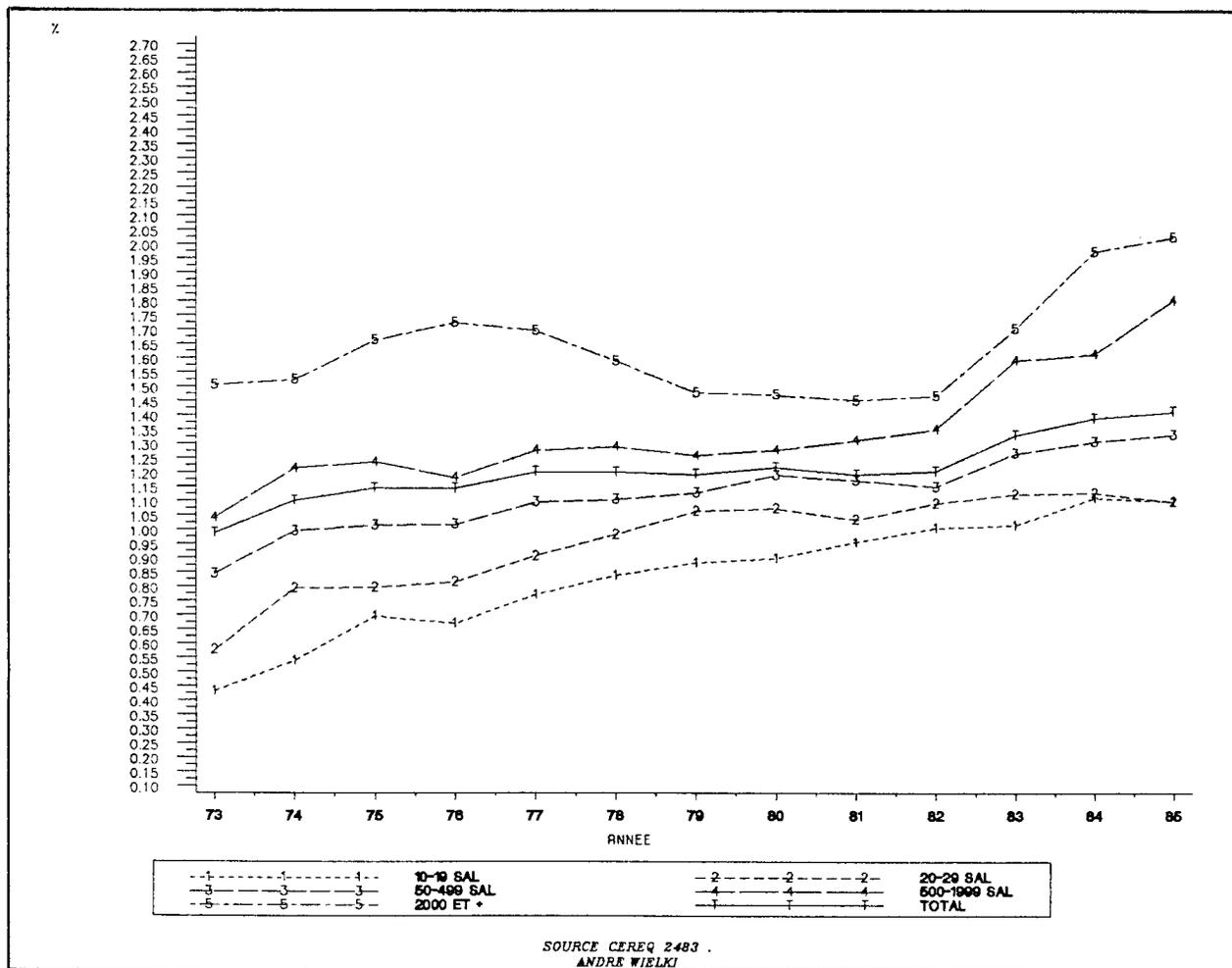
Ce secteur peu concentré (73,8 % des salariés dans les P.M.E) faiblement féminisé (20,0 %) présente une structure des emplois dominée par les emplois d'exécution en moyenne qualifiés (taux de qualification ouvrière : 64 %). La baisse de l'emploi est très marquée (- 32 %) notamment dans les grandes entreprises, les plus petites (de 10 à 49 salariés) voyant leurs effectifs se stabiliser.

L'effort de formation continue est très faible dans ces activités et il a crû moins vite que la moyenne, malgré le nécessaire effort d'alignement sur l'obligation légale : le taux de participation est de 1,41 % en 1985 (28ème rang). Une part importante des fonds est drainée par des organismes extérieurs notamment des ASFO mais également des FAF qui se développent rapidement dans ce secteur.

La formation continue est donc une ressource peu mobilisée par les entreprises de ce secteur (l'espérance de formation est d'environ 6 heures) ; et ceci d'autant plus si l'on tient compte de l'hétérogénéité intrasectorielle entre d'une part la fonderie (APE 20 ; 40 276 salariés) qui se trouve directement en aval des activités de transformation des métaux ferreux (taux de participation 1,81 %) et d'autre part le travail des métaux (1,35 %) qui regroupe l'essentiel des effectifs du secteur.

T 13 - Fonderie et travail des métaux

TAUX DE PARTICIPATION FINANCIERE



EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES DEPENSES

AN	TRESOR	SUBV	DEPTOT*	SALAIRES	FORINT	PLAN	FAF	DCIF	FININ	POLEMP
1973	9.15	0.00	111450	40.7	16.7	37.2	2.8	0.0	2.5	0.0
1974	8.24	0.00	150552	39.2	14.5	39.3	4.5	0.0	2.5	0.0
1975	7.61	0.00	169792	40.3	14.1	37.3	5.4	0.0	2.9	0.0
1976	7.07	3.80	190973	40.7	10.8	37.6	7.9	0.0	3.1	0.0
1977	4.94	1.82	220089	36.2	9.1	29.3	7.9	0.0	2.9	14.6
1978	4.88	1.81	235746	32.1	8.6	30.2	9.7	0.3	3.0	16.1
1979	4.24	1.40	256801	31.0	7.5	30.5	11.0	0.4	3.2	16.3
1980	3.89	1.92	295141	31.3	7.1	31.0	11.5	0.4	3.1	15.6
1981	3.99	1.65	297078	29.8	5.1	29.7	14.7	0.5	3.4	16.9
1982	3.21	1.50	322314	29.5	4.9	29.5	16.6	0.5	3.1	16.0
1983	2.50	1.84	362934	31.0	4.7	26.9	12.6	7.1	2.6	15.1
1984	1.84	3.78	403665	31.1	6.3	25.2	13.1	7.3	2.4	14.5
1985	1.71	4.32	425681	29.2	5.6	26.9	14.7	7.6	2.3	13.7

N.B. Pour l'explicitation des intitulés du tableau, cf. le point 1.1 du rapport (*) en milliers de francs

EVOLUTION DES EFFECTIFS

		ANNEE			
		1975	1980	1985	RAP85/75
Total salariés	T				
	10 à 19 salariés	27321.00	28343.00	27686.00	101.34
	20 à 49 salariés	72240.00	78642.00	72682.00	100.61
	50 à 499 salariés	179961.00	176771.00	133971.00	74.44
	500 à 1999 salariés	91701.00	60100.00	55900.00	60.96
	2000 et plus	90613.00	72023.00	25599.00	28.25
	total secteur	461836.00	415879.00	315838.00	68.39

EVOLUTION DES GRANDS INDICATEURS PHYSIQUES

	ANNEE			
	1975	1980	1985	RAP85/75
Hommes	368375.00	333254.00	252633.00	68.58
Femmes	93461.00	82625.00	63205.00	67.63
Total salariés	461836.00	415879.00	315838.00	68.39
Total stagiaires	53549.00	43345.00	40635.00	75.88
Tot heures stage	3119006.00	2219685.00	1996853.00	64.02
Accès à la formation	11.59	10.42	12.87	110.96
Esperance de formation	6.75	5.34	6.32	93.62
Durée moyenne des stages	58.25	51.21	49.14	84.37

FORMATION CONTINUE PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE - 1985

	OS	OQ	EMPLOYEE	TAM	CADRES	TOTAL
SALARIES	79040	140613	35912	35481	24792	315838
STAGIAIR	5337	14827	5639	9336	6028	41167
HSTAGE	309443	795375	233900	415360	242775	1996853
ACCES.FORM	7	11	16	26	24	13
ESPER.FORM	4	6	7	12	10	6
DUREE.MOYN	58	54	41	44	40	49

COMPOSITION INTRA-SECTORIELLE

STATISTIQUES DE 1985 - CEREQ		Total salariés	Participat- financière	Accès à la- formation	Esperance- formation	Dur. moyenne- stages
SECT38	APE100					
trav.métaux	Total	315838	1.4	12.9	6.3	49.1
	20.Fonderie	41276	1.8	15.4	9.8	63.6
	21.Travail des métaux	274562	1.3	12.5	5.8	46.5

CONSTRUCTION MÉCANIQUE (T 14)

Il s'agit d'un secteur moyennement concentré (la moitié des effectifs est dans des entreprises de 50 à 499 salariés) peu féminisé (19,2 %) et ayant connu une forte baisse de l'emploi sur la période (- 25 %) entre 1975 et 1985).

Bien que la structure des qualifications y soit relativement favorable, avec notamment une forte proportion d'ouvriers qualifiés et de techniciens et un niveau de formation initiale relativement élevé pour ces catégories, ces activités réalisent un effort de formation continue faible, bien inférieur à la moyenne : le taux de participation financière est de 1,56 % (21ème rang) et l'espérance moyenne de formation est de 8 heures. Ce décalage renvoie sans doute à l'existence de fortes traditions d'apprentissage et de formation sur le tas qui restent importantes dans ces activités. En effet, ces pratiques de transmission de savoirs et de compétences, indissociables de la figure de l'ouvrier de métier, sont rarement enregistrées dans les déclarations 2483.

Du point de vue de la répartition des dépenses, on constate la place prépondérante occupée par les organismes gestionnaires de fonds (et en particulier les ASFO de l'UIMM. La formation continue apparaît assez bien répartie entre les différentes catégories socio-professionnelles, l'espérance de formation variant de 6 heures pour les ouvriers non qualifiés à 12 heures pour les techniciens-agents de maîtrise soit un rapport de 1 à 2, nettement plus faible que dans la moyenne des entreprises assujetties à la loi de juillet 1971.

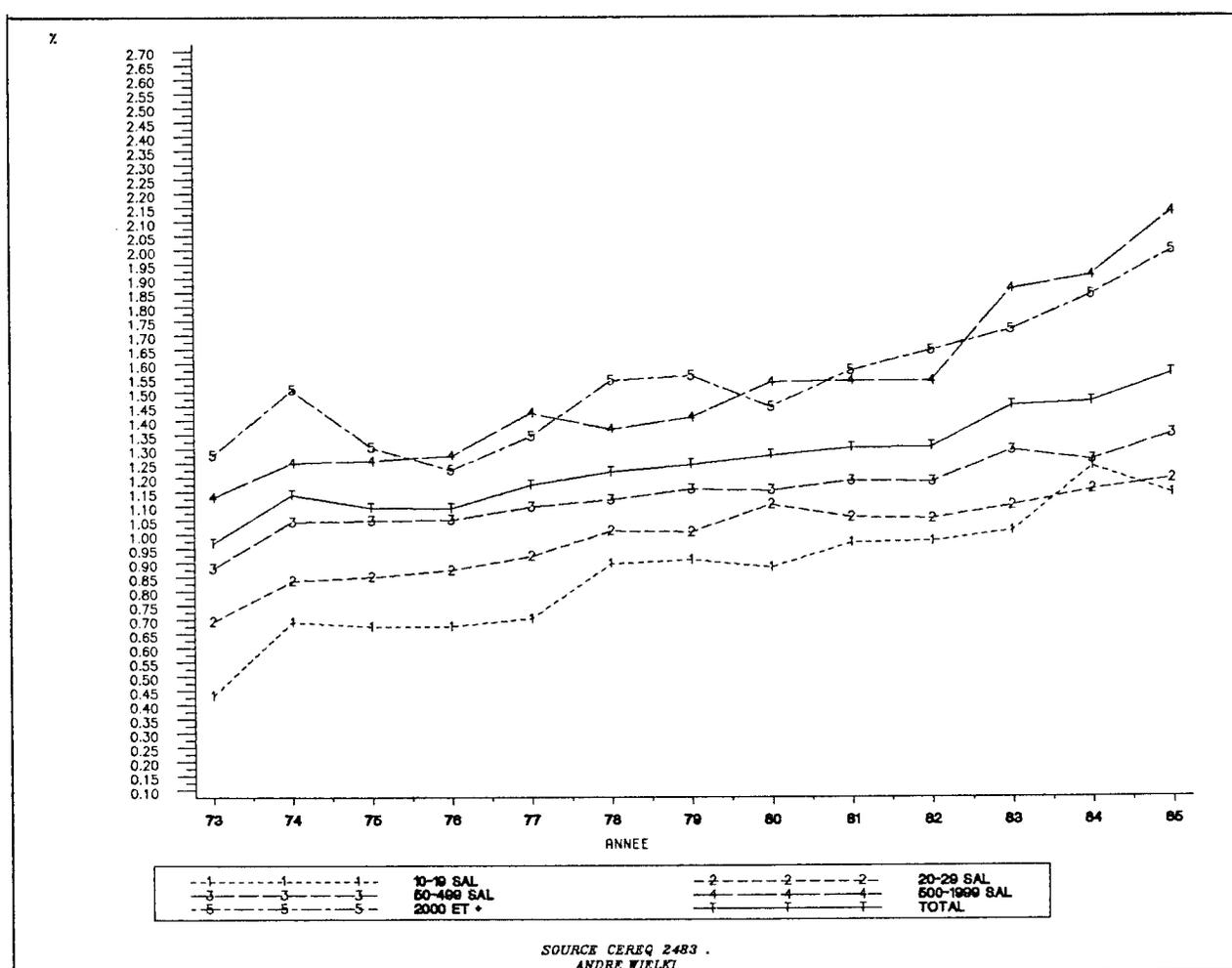
La prise en compte des disparités intra-sectorielles permet d'affiner un peu cette analyse, deux groupes de secteurs de la construction mécanique se dégageant :

- d'un côté, les activités de fabrication de machines agricoles, de machines-outils, et d'équipement industriel (APE 22-23-24) font un faible effort de FPC. L'espérance de formation varie de 5 à 7 heures et la durée moyenne de formation est plutôt courte ;

- de l'autre, les activités de fabrication de matériel de manutention, pour le Génie civil et la sidérurgie et surtout la fabrication de matériel de précision réalisent un effort plus soutenu bien qu'inférieur à la moyenne ; l'espérance moyenne de formation oscille entre 10 à 12 heures et les formations sont en moyenne plus longues.

T 14 - Construction mécanique

TAUX DE PARTICIPATION FINANCIERE



EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES DEPENSES

AN	TRESOR	SUBV	DEPTOT*	SALAIRES	FORINT	PLAN	FAF	DCIF	FININ	POLEMP
1973	8.49	0.00	127228	43.6	14.7	37.4	2.3	0.0	2.0	0.0
1974	6.42	0.00	188527	43.2	13.1	38.6	3.3	0.0	1.8	0.0
1975	6.47	0.00	180650	42.3	10.9	39.2	5.3	0.0	2.3	0.0
1976	5.66	0.69	202258	42.0	9.0	38.3	8.2	0.0	2.5	0.0
1977	3.73	0.90	239893	37.5	7.8	30.6	7.1	0.0	2.2	14.8
1978	3.68	0.93	263196	35.0	7.0	30.5	8.8	0.6	2.4	15.7
1979	3.18	1.31	296542	34.5	6.5	31.3	9.5	0.6	2.2	15.4
1980	2.33	0.92	351991	36.0	6.4	30.3	9.6	0.5	2.3	14.8
1981	2.47	1.32	391291	36.2	6.6	29.2	10.4	0.6	2.0	15.1
1982	2.40	1.51	423455	34.9	6.3	30.3	10.7	0.7	2.0	15.1
1983	1.57	3.27	491318	35.6	4.9	27.6	9.6	6.9	1.8	13.6
1984	1.55	4.00	513217	35.2	5.0	28.1	9.3	7.1	1.5	13.7
1985	1.11	4.79	578463	34.5	5.1	29.0	10.8	6.4	1.5	12.8

N.B. Pour l'explicitation des intitulés du tableau, cf. le point 1.1 du rapport (*) en milliers de francs

EVOLUTION DES EFFECTIFS

		ANNEE			
		1975	1980	1985	RAP85/75
Total salariés	T				
	10 à 19 salariés	20711.00	19884.00	20607.00	99.50
	20 à 49 salariés	63079.00	63596.00	59761.00	94.74
	50 à 499 salariés	208608.00	180760.00	157135.00	75.33
	500 à 1999 salariés	105441.00	103124.00	79116.00	75.03
	2000 et plus	71814.00	63326.00	31419.00	43.75
	total secteur	469653.00	430690.00	348038.00	74.11

EVOLUTION DES GRANDS INDICATEURS PHYSIQUES

	ANNEE			
	1975	1980	1985	RAP85/75
Hommes	387352.00	352038.00	281204.00	72.60
Femmes	82301.00	78652.00	66834.00	81.21
Total salariés	469653.00	430690.00	348038.00	74.11
Total stagiaires	62923.00	57322.00	57610.00	91.56
Tot heures stage	3553261.00	2990755.00	2824457.00	79.49
Accès à la formation	13.40	13.31	16.55	123.55
Esperance de formation	7.57	6.94	8.12	107.27
Durée moyenne des stages	56.47	52.17	49.03	86.82

FORMATION CONTINUE PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE - 1985

	OS	OQ	EMPLOYE	TAM	CADRES	TOTAL
SALARIES	51591	147718	54147	55374	39208	348038
STAGIAIR	4044	18141	9530	15173	11225	58113
HSTAGE	303327	1018352	381962	684970	435846	2824457
ACCES.FORM	8	12	18	27	29	17
ESPER.FORM	6	7	7	12	11	8
DUREE.MOYN	75	56	40	45	39	49

COMPOSITION INTRA-SECTORIELLE

STATISTIQUES DE 1985 - CEREQ		Total salariés	Participat- financière	Accès à la- formation	Esperance- formation	Dur.moyenne- stages
SECT38	APE100					
mecanique	Total	348038	1.6	16.5	8.1	49.0
	22.Fab.machines agricoles	28254	1.2	12.5	5.3	42.3
	23.Fab.machines-outils	38301	1.5	15.5	6.9	44.6
	24.Pr.équipement-Ind	175457	1.4	16.1	7.0	43.6
	25.mat.manut pr sid&GC	44348	1.8	19.6	9.8	50.0
	34.F.mat de précision	61678	2.0	18.0	12.0	66.6

CONSTRUCTION ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE (T 15)

Globalement, le secteur est caractérisé par une forte intensité capitaliste et un taux de concentration élevé, les entreprises de plus de 2 000 salariés représentant 57 % des effectifs ; notons tout de même que la baisse légère de l'emploi sur la période (- 6 % entre 1975 et 1985) s'effectue au détriment des entreprises de grande taille, les PME voyant leur poids relatif croître. La main-d'oeuvre y est moyennement féminisée et plutôt qualifiée. Le niveau de formation initiale comme l'importance de l'effort de FPC est nettement supérieure à la moyenne des entreprises assujetties à la loi de juillet 1971. Avec un taux de participation financière de 3,43 %, le secteur se situe au 6ème rang et représente à lui seul près de 10 % de l'ensemble des dépenses. A partir de 1981, son recours à la formation s'intensifie et le taux de participation s'accroît de 45 %.

Mais cette caractérisation générale n'est que l'addition, en trompe l'oeil, de situations sectorielles tout à fait tranchées : deux, voire trois groupes d'activités doivent être distingués :

- la construction de machines de bureau et de traitement de l'information apparaît comme l'archétype des activités ayant fortement intégré la formation initiale comme continue dans son mode de fonctionnement. La structure des emplois est déformée vers le haut avec une place prépondérante des ingénieurs, cadres et techniciens. Le niveau de formation initiale des salariés est particulièrement élevé (plus de la moitié des salariés possèdent un diplôme équivalent ou supérieur au baccalauréat : R.P. 1982) et s'accompagne d'un effort intense de formation continue : le taux de participation financière qui a fortement crû depuis le début des années 1980 représente en 1985, 8,7 % de la masse salariale. Chaque année la grande majorité de salariés suivent une formation d'une durée moyenne longue (plus de 100 heures). L'espérance de formation atteint un niveau record, en moyenne 6 heures par an et par salarié. Dans ce secteur de pointe soumis en permanence au changement technologique, l'ampleur prise par la formation continue peut s'interpréter comme la nécessaire adaptation d'un stock de qualification, lui même particulièrement élevé ;

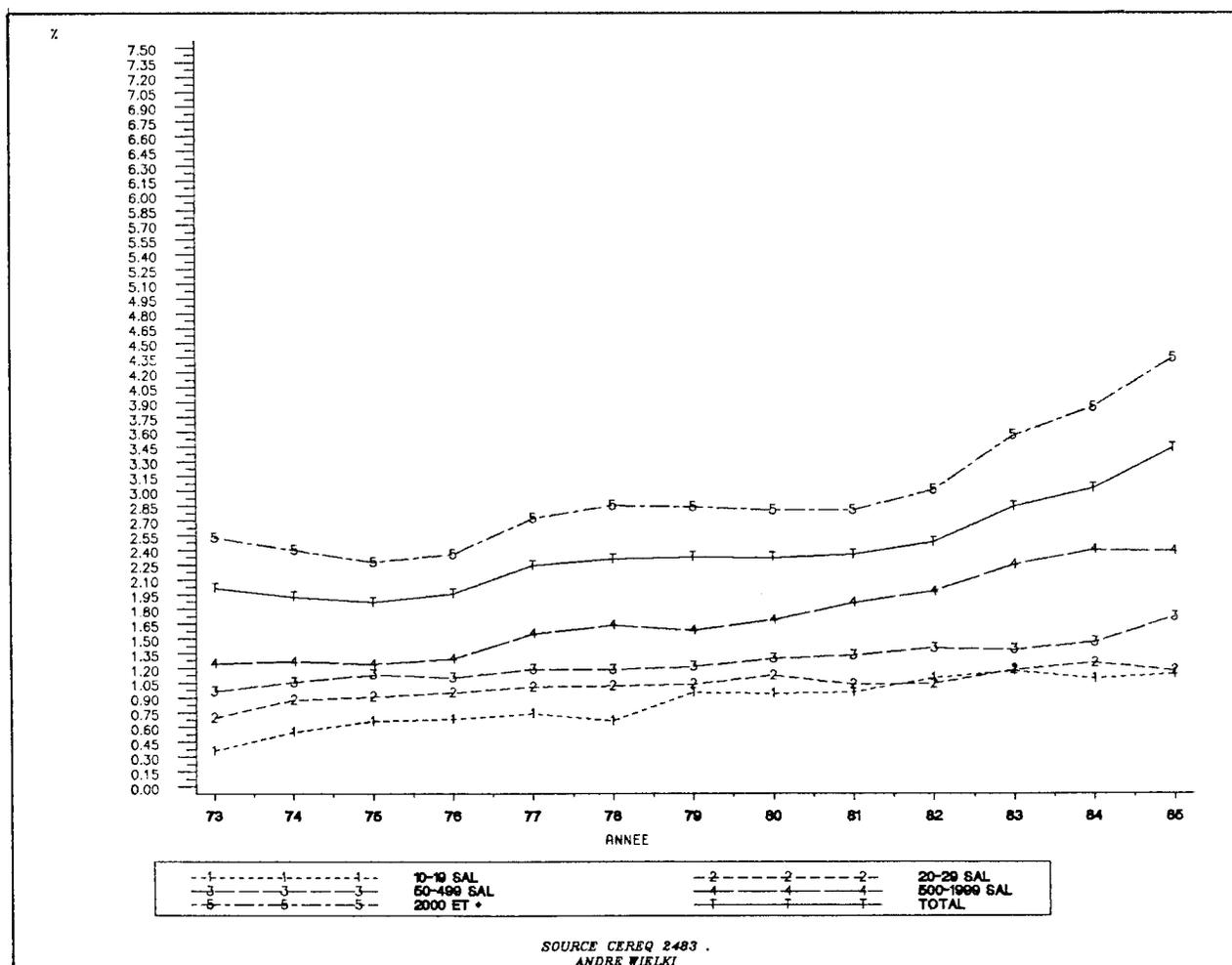
- les activités de fabrication de matériel électronique (APE 29), au moins pour une partie d'entre elles (électronique professionnelle et téléphonie), sont sans doute dans cette situation, même si l'agglomération par la nomenclature d'activité en 100 postes du matériel électronique professionnel et celui destiné aux ménages, tend à atténuer les performances de ces secteurs en matière de formation continue ;

- les activités de fabrication de matériel électrique et celles d'équipement ménager réalisent en revanche des efforts de formation relativement faibles et inférieurs à la moyenne (respectivement 2,06 % et 1,90 %). Encore faut-il introduire une nette distinction entre ces deux activités : d'un côté, la fabrication d'équipement ménager (APE 30) se caractérise par une forte féminisation et l'importance des emplois d'exécution non qualifiés ; ce secteur qui connaît actuellement d'importantes restructurations a accru récemment son recours à la formation continue.

Entre 1982 et 1985 le taux de participation passe de 1,29 % à 1,90 % soit une croissance spectaculaire de 47 % renvoyant sans doute à la mise en place d'opérations lourdes de reconversion aidées par les pouvoirs publics. D'un autre côté, la fabrication de matériel électrique (APE 28) emploie une main-d'oeuvre plus masculine et plus qualifiée ; de manière similaire à la construction mécanique cette activité associe une formation initiale élevée de son personnel dont la figure type est l'ouvrier professionnel et un recours relativement faible à la formation continue.

T 15 - Construction électrique et électronique

TAUX DE PARTICIPATION FINANCIERE



EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES DEPENSES

AN	TRESOR	SUBV	DEPTOT*	SALAIRES	FORINT	PLAN	FAF	DCIF	FININ	POLEMP
1973	1.20	0.00	271456	50.9	31.5	16.5	0.3	0.0	0.8	0.0
1974	1.40	0.00	308826	49.0	30.0	19.6	0.7	0.0	0.7	0.0
1975	1.09	0.00	378902	48.9	28.0	20.9	1.1	0.0	1.0	0.0
1976	1.09	1.07	466991	50.1	27.4	20.3	1.3	0.0	0.9	0.0
1977	0.64	1.02	603167	48.4	24.2	17.7	1.2	0.0	0.7	7.8
1978	0.75	0.93	674821	49.4	22.5	14.9	1.7	2.6	0.7	8.3
1979	0.54	0.91	768700	47.1	22.0	19.4	1.8	0.5	0.7	8.5
1980	0.42	1.14	894587	48.3	21.2	18.3	1.8	1.3	0.8	8.3
1981	0.51	1.58	1034923	48.9	20.8	17.4	1.7	2.1	0.8	8.4
1982	0.43	2.07	1129560	50.5	19.0	19.4	2.0	0.6	0.6	7.8
1983	0.25	2.08	1353129	50.0	18.7	17.7	1.7	4.3	0.5	7.1
1984	0.18	2.37	1655666	50.0	18.5	19.2	1.7	3.5	0.5	6.5
1985	0.19	2.15	2149267	53.2	15.9	20.0	1.5	3.2	0.4	5.8

N.B. Pour l'explicitation des intitulés du tableau, cf. le point 1.1 du rapport (*) en milliers de francs

EVOLUTION DES EFFECTIFS

		ANNEE			
		1975	1980	1985	RAP85/75
Total salariés	T				
	10 à 19 salariés	6799.00	6961.00	8979.00	132.06
	20 à 49 salariés	22701.00	24964.00	28036.00	123.50
	50 à 499 salariés	102594.00	97775.00	101760.00	99.19
	500 à 1999 salariés	88631.00	97895.00	85957.00	96.98
	2000 et plus	340601.00	328569.00	301308.00	88.46
total secteur		561326.00	556164.00	526040.00	93.71

EVOLUTION DES GRANDS INDICATEURS PHYSIQUES

	ANNEE			
	1975	1980	1985	RAP85/75
Hommes	352897.00	359817.00	348610.00	98.79
Femmes	208429.00	196347.00	177430.00	85.13
Total salariés	561326.00	556164.00	526040.00	93.71
Total stagiaires	114929.00	120720.00	155785.00	135.55
Tot heures stage	8516398.00	8218738.00	11142631.00	130.84
Accès à la formation	20.47	21.71	29.61	144.64
Esperance de formation	15.17	14.78	21.18	139.61
Durée moyenne des stages	74.10	68.08	71.53	96.52

FORMATION CONTINUE PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE - 1985

	OS	OQ	EMPLOYE	TAM	CADRES	TOTAL
SALARIES	95795	151017	78849	114523	85856	526040
STAGIAIR	11969	36238	19497	46900	43482	158086
HSTAGE	763574	2945680	936310	3263893	3233174	11142631
ACCES.FORM	12	24	25	41	51	30
ESPER.FORM	8	20	12	28	38	21
DUREE.MOYN	64	81	48	70	74	70

COMPOSITION INTRA-SECTORIELLE

STATISTIQUES DE 1985 - CEREQ		Total salariés	Participat- financière	Accès à la- formation	Esperance- formation	Dur.moyenne- stages
SECT38	APE 100					
ele&electr	Total	526040	3.4	29.6	21.2	71.5
	27.F.mac bur&tr inf	59671	8.7	64.5	65.9	102.2
	28.F.mat électrique	189031	2.1	22.3	13.2	59.0
	29.F.mat électromen&prof	231462	2.7	28.5	18.3	64.1
	30.F.équipement ménager	45876	1.9	20.0	10.8	54.2

CONSTRUCTION DE VÉHICULES AUTOMOBILES ET D'AUTRES MATÉRIELS DE TRANSPORT TERRESTRE (T 16)

Cette activité très concentrée et peu féminisée (17,9 %) présente une structure des emplois caractérisée par l'importance des emplois d'exécution (78,8 %) et un taux de qualification ouvrière encore faible (52,5 %). La baisse des effectifs y a été sensible en particulier durant la toute dernière période,

L'effort de formation continue est proche de la moyenne nationale au niveau financier (2,29 %) bien que l'espérance de formation des salariés y soit plus forte (17 heures). La formation est plutôt internalisée même si les dépenses de formation interne diminuent, en part relative, sur la décennie (de 30 % à 20 %). L'écart de comportement en fonction de la taille est important dans ce secteur et tend à s'accroître avec, à partir de 1982, une croissance forte de l'effort de FPC des grandes entreprises et surtout de celles employant de 500 à 1 999 salariés.

De tels décalages reflètent des positions différentes dans la filière notamment entre sous-traitants et donneurs d'ordres. Ainsi des approches de type monographique ont montré que, même à taille identique, les politiques de formation diffèrent entre les grands constructeurs et les équipementiers.

CONSTRUCTION NAVALE ET AÉRONAUTIQUE, ARMEMENT (T 17)

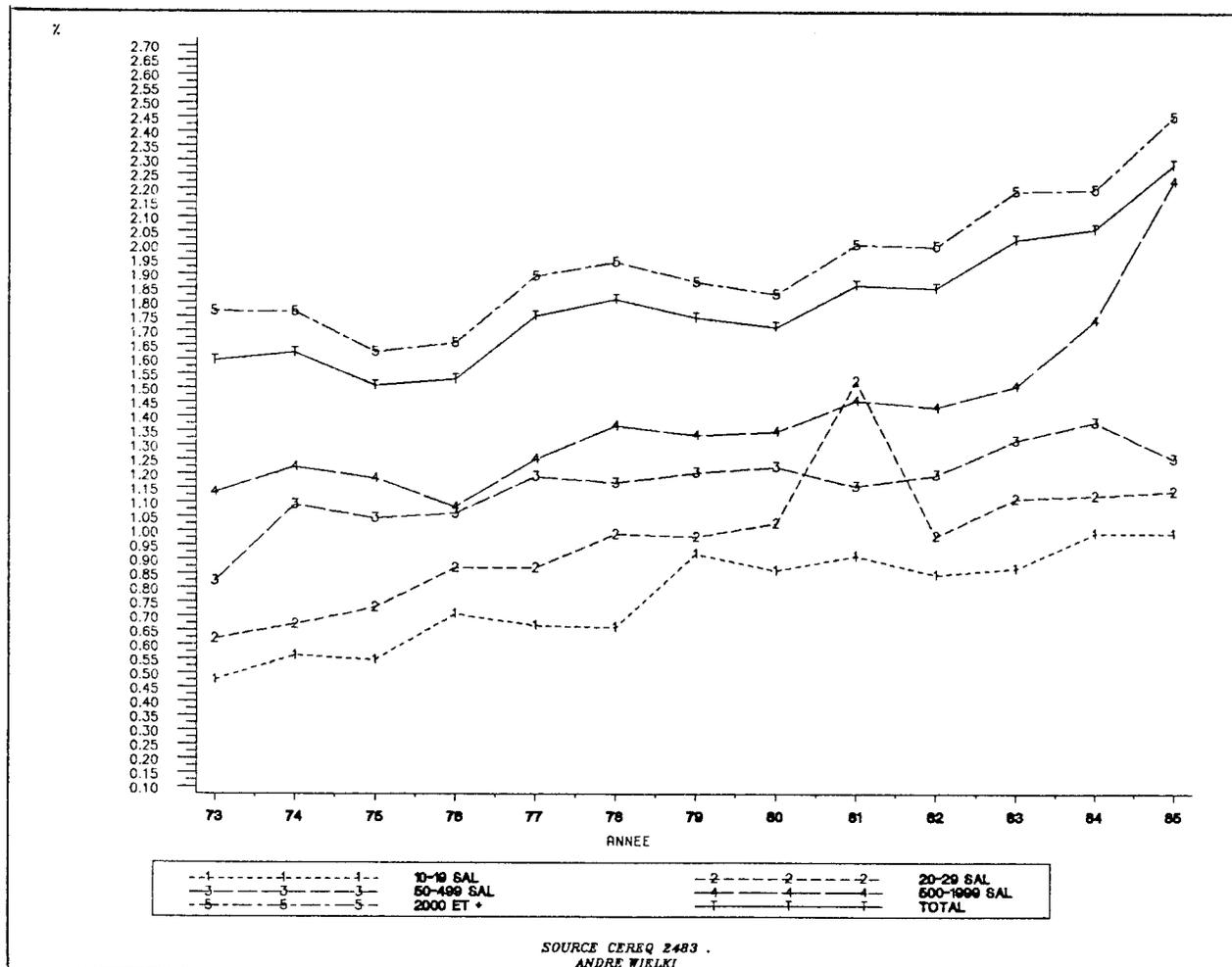
Ce secteur très concentré et peu féminisé a accru récemment son effort de FPC (+ 53 % entre 1981 et 1985) l'amenant à un taux de participation proche de la moyenne nationale (2,27 % ; 14ème rang). La formation continue va en priorité aux catégories les mieux représentées dans la structure des emplois du secteur ; à savoir les ouvriers qualifiés (espérance de formation de 21 heures) et les techniciens - agents de maîtrise (19 heures).

L'analyse à un niveau sectoriel plus fin laisse apparaître quelques caractéristiques inattendues :

- le secteur de la construction aéronautique présente un taux de participation faible (2,07 %) compte tenu de l'intensité du capital engagé, du niveau de qualification élevé et de l'intensité des changements techniques ;
- le petit secteur de l'armement très lié aux pouvoirs publics tant en termes de débouchés que de contraintes de sécurité réalise un effort soutenu (3,05 % ; espérance de formation de 24 heures par salarié) ;
- enfin, la construction navale secouée par une crise économique profonde et par des réductions d'emplois drastiques a accru massivement son effort de formation (3,38 % ; 24 heures de formation en moyenne par salarié) ; la longueur des formations et l'importance des subventions publiques laissent supposer qu'on se trouve ici dans une logique de reconversion et d'extériorisation.

T 16 - Construction de véhicules automobiles et d'autres matériels de transport terrestre

TAUX DE PARTICIPATION FINANCIERE



EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES DEPENSES

AN	TRESOR	SUBV	DEPTOT*	SALAIRES	FORINT	PLAN	FAF	DCIF	FININ	POLEMP
1973	0.77	0.00	205170	54.4	31.0	12.8	0.3	0.0	1.5	0.0
1974	1.00	0.00	241633	53.1	30.6	14.3	0.3	0.0	1.7	0.0
1975	0.82	0.00	254754	51.2	32.0	14.2	0.8	0.0	1.9	0.0
1976	0.63	2.12	308644	52.5	30.0	14.5	1.1	0.0	2.0	0.0
1977	0.36	1.89	408051	47.8	26.0	13.0	1.1	0.0	1.7	10.4
1978	0.42	2.89	471763	45.2	29.1	12.2	1.3	0.2	1.5	10.5
1979	0.30	2.60	508638	46.9	25.6	12.8	1.8	0.2	1.7	11.1
1980	0.28	1.87	533784	48.0	23.0	13.5	2.1	0.3	1.7	11.4
1981	0.27	1.92	618324	45.6	25.0	14.7	1.8	0.2	1.6	11.1
1982	0.27	2.49	694715	46.0	24.3	15.2	2.0	0.9	1.5	10.0
1983	0.20	3.73	779001	46.4	23.0	12.7	1.7	5.1	1.1	10.0
1984	0.19	3.61	843894	44.9	21.9	14.9	1.7	5.0	1.5	10.1
1985	0.11	4.06	938843	46.8	20.4	15.7	1.9	4.6	1.3	9.2

N.B. Pour l'explicitation des intitulés du tableau, cf. le point 1.1 du rapport (*) en milliers de francs

EVOLUTION DES EFFECTIFS

		ANNEE			
		1975	1980	1985	RAP85/75
Total salariés	T				
	10 à 19 salariés	3126.00	2390.00	2454.00	78.50
	20 à 49 salariés	10463.00	9484.00	7373.00	70.47
	50 à 499 salariés	49187.00	47738.00	42065.00	85.52
	500 à 1999 salariés	62429.00	53001.00	47613.00	76.27
	2000 et plus	388531.00	374991.00	287361.00	73.96
	total secteur	513736.00	487604.00	386866.00	75.30

EVOLUTION DES GRANDS INDICATEURS PHYSIQUES

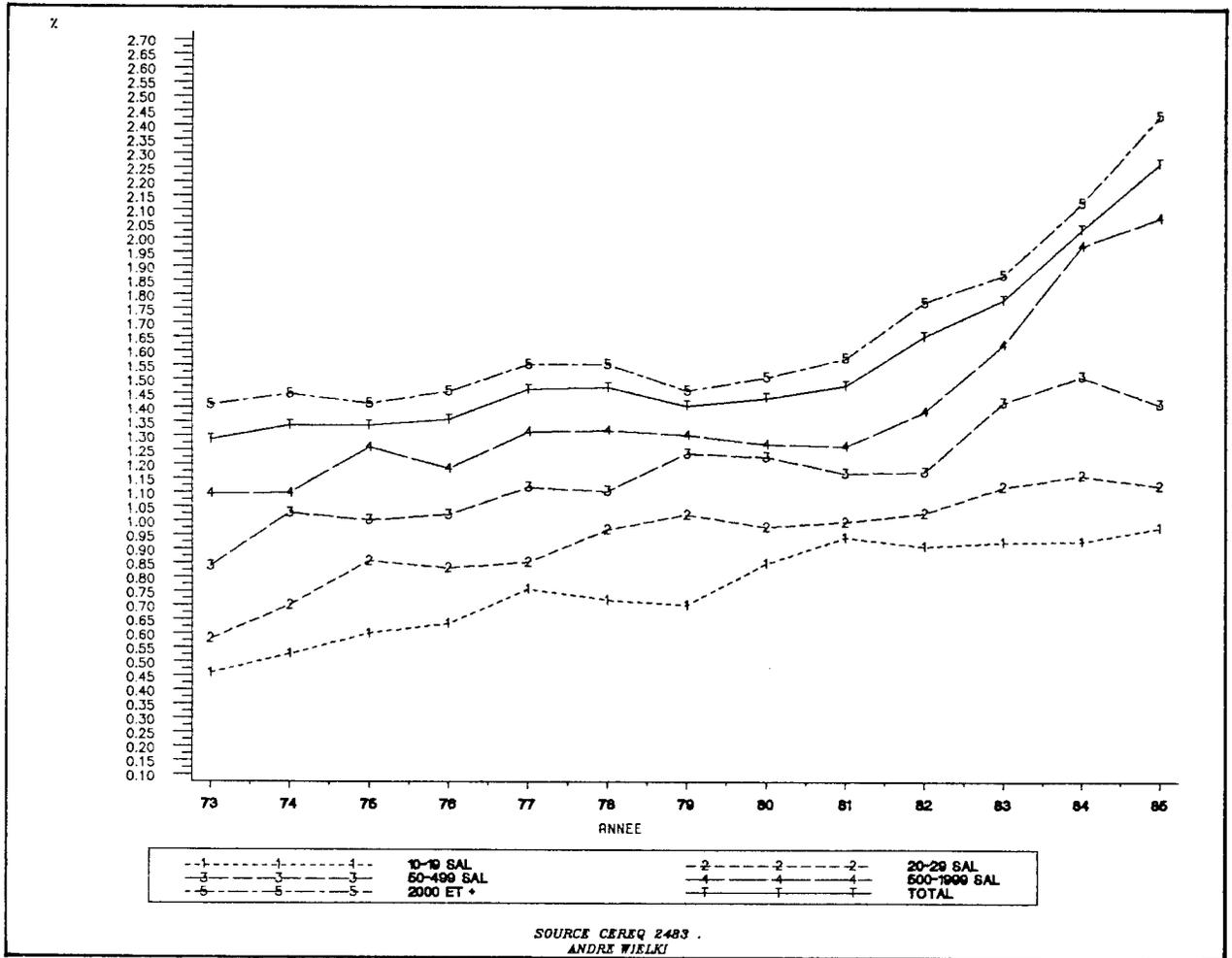
	ANNEE			
	1975	1980	1985	RAP85/75
Hommes	421437.00	399504.00	317552.00	75.35
Femmes	92299.00	88100.00	69314.00	75.10
Total salariés	513736.00	487604.00	386866.00	75.30
Total stagiaires	73101.00	88126.00	91283.00	124.87
Tot heures stage	6482562.00	6116336.00	6496353.00	100.21
Accès à la formation	14.23	18.07	23.60	165.82
Esperance de formation	12.62	12.54	16.79	133.08
Durée moyenne des stages	88.68	69.40	71.17	80.25

FORMATION CONTINUE PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE - 1985

	OS	OQ	EMPLOYE	TAM	CADRES	TOTAL
SALARIES	126628	140016	38288	61567	20367	386866
STAGIAIR	16940	33226	8688	26937	7195	92986
HSTAGE	1089323	2893225	427000	1734253	352552	6496353
ACCES.FORM	13	24	23	44	35	24
ESPER.FORM	9	21	11	28	17	17
DUREE.MOYN	64	87	49	64	49	70

T 17 - Construction navale et aéronautique, armement

TAUX DE PARTICIPATION FINANCIERE



EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES DEPENSES

AN	TRESOR	SUBV	DEPTOT*	SALAIRES	FORINT	PLAN	FAF	DCIF	FININ	POLEMP
1973	1.31	0.00	66624	56.7	25.6	15.6	0.9	0.0	1.2	0.0
1974	1.42	0.00	82858	54.3	23.1	20.8	1.1	0.0	0.7	0.0
1975	0.89	0.00	93750	52.1	21.6	24.8	0.7	0.0	0.8	0.0
1976	0.91	3.47	109015	52.4	18.5	26.8	1.3	0.0	1.0	0.0
1977	0.52	2.40	122045	47.1	15.7	22.9	0.8	0.0	0.9	12.6
1978	0.48	3.20	129423	46.7	14.0	22.2	1.0	1.6	0.9	13.5
1979	0.47	1.03	145235	46.2	12.8	24.4	1.2	0.4	1.0	13.9
1980	0.37	3.66	175165	48.7	11.5	23.8	1.3	0.4	0.9	13.3
1981	0.44	2.49	212673	48.0	11.4	24.8	1.4	0.4	0.9	13.1
1982	0.29	3.87	281319	50.5	11.3	24.3	1.5	0.2	0.7	11.4
1983	0.18	1.86	308688	46.2	10.2	24.0	1.3	6.4	0.8	11.1
1984	0.12	3.36	379981	48.5	11.4	22.9	1.0	5.1	0.7	10.4
1985	0.10	7.09	454414	52.0	10.1	23.1	0.9	4.5	0.7	8.7

N.B. Pour l'explicitation des intitulés du tableau, cf. le point 1.1 du rapport
(*) en milliers de francs

EVOLUTION DES EFFECTIFS

		ANNEE			
		1975	1980	1985	RAP85/75
Total salariés	T				
	10 à 19 salariés	1165.00	1207.00	902.00	77.42
	20 à 49 salariés	4686.00	3641.00	3224.00	68.80
	50 à 499 salariés	17458.00	16399.00	14501.00	83.06
	500 à 1999 salariés	26212.00	24423.00	24580.00	93.77
	2000 et plus	107823.00	100896.00	98689.00	91.53
	total secteur	157344.00	146566.00	141896.00	90.18

EVOLUTION DES GRANDS INDICATEURS PHYSIQUES

	ANNEE			
	1975	1980	1985	RAP85/75
Hommes	141750.00	129478.00	123969.00	87.46
Femmes	15594.00	17088.00	17927.00	114.96
Total salariés	157344.00	146566.00	141896.00	90.18
Total stagiaires	28224.00	29141.00	42058.00	149.02
Tot heures stage	2057484.00	1723365.00	2620440.00	127.36
Accès à la formation	17.94	19.88	29.64	165.24
Esperance de formation	13.08	11.76	18.47	141.23
Durée moyenne des stages	72.90	59.14	62.31	85.47

FORMATION CONTINUE PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE - 1985

	OS	OQ	EMPLOYE	TAM	CADRES	TOTAL
SALARIES	4176	49649	19308	46246	22517	141896
STAGIAIR	737	12910	5037	16015	8246	42945
HSTAGE	53164	1052787	252380	880213	381896	2620440
ACCES.FORM	17	26	26	35	37	30
ESPER.FORM	12	21	13	19	17	18
DUREE.MOYN	72	82	50	55	46	61

COMPOSITION INTRA-SECTORIELLE

STATISTIQUES DE 1985 - CEREQ		Total salariés	Participat- financière	Accès à la- formation	Esperance- formation	Dur.moyenne- stages
SECT38	APE100					
naval.aero	Total	141896	2.3	29.6	18.5	62.3
	26.I.armement	6269	3.0	20.7	24.3	117.0
	32.C.Navale	23198	3.4	25.0	24.2	96.8
	33.C.aéronautique	112429	2.1	31.1	17.0	54.5

INDUSTRIES DU TEXTILE ET DE L'HABILLEMENT (T 18) ; INDUSTRIES DU CUIR ET DE LA CHAUSSURE (T 19)

Ces industries des biens de consommation courante présentent nombre de caractéristiques communes tant au niveau économique (faiblesse du capital engagé ; activités peu concentrées, plus de 70 % des salariés étant dans des PME) de l'emploi (taux de féminisation les plus élevés de l'industrie ; importance des emplois d'exécution dont une proportion non négligeable est sans qualification) que de la formation continue.

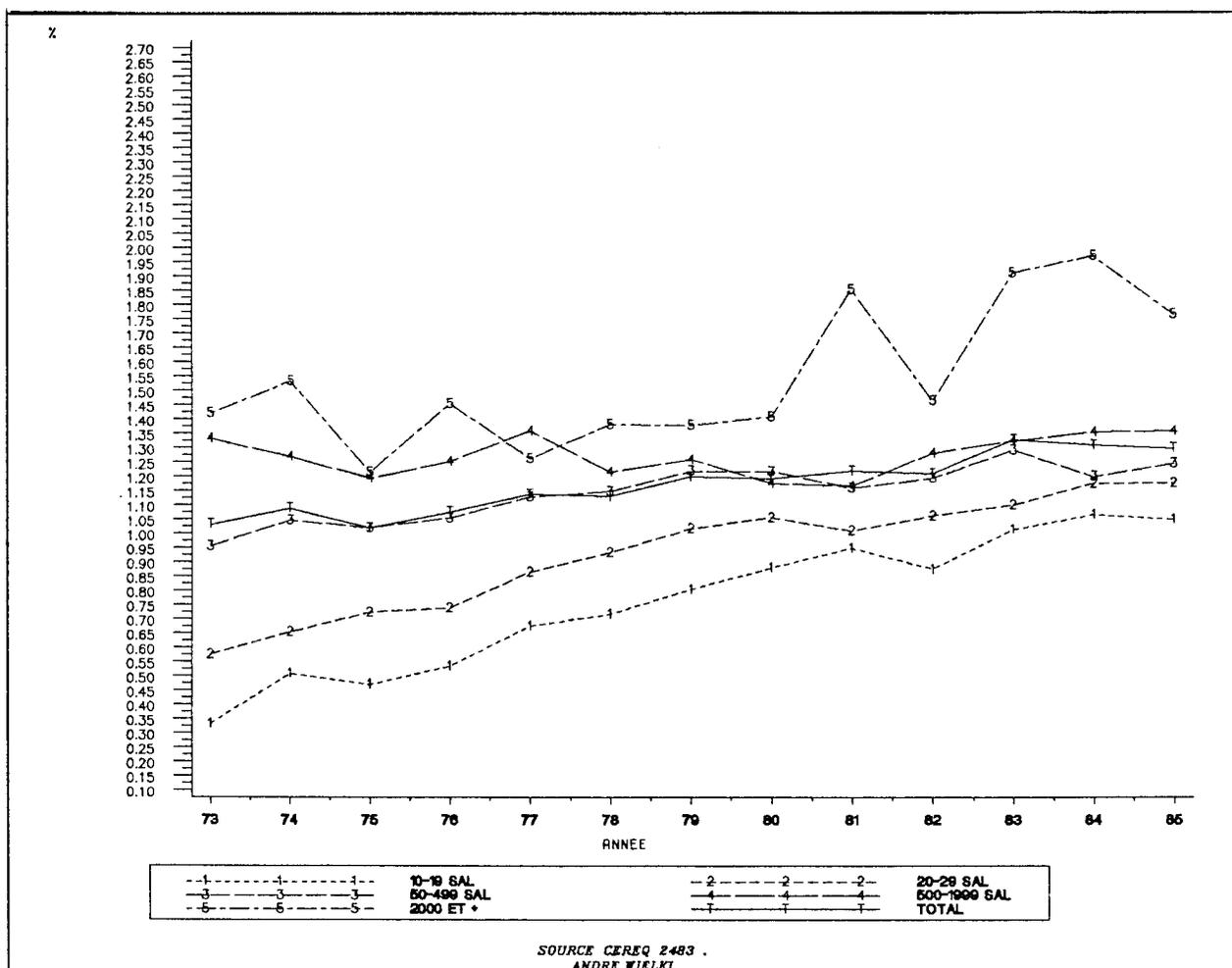
Ces secteurs sont parmi les moins formateurs : avec des taux de participation de 1,30 % pour le Textile et l'habillement et de 1,31 % pour le cuir et chaussure, ils se situent respectivement au 33ème et 31ème rang. Et ceci non seulement parce qu'il existait peu de tradition de formation continue dans ces activités avant 1971 mais aussi car la croissance de leurs dépenses de F.P.C. a été beaucoup plus faible qu'en moyenne. Ainsi l'espérance de formation des salariés de ces secteurs se situe aux environs de 6 heures par an. En 1985 les formations présentent quelques caractéristiques spécifiques intéressantes à noter :

- intensité du recours à l'extérieur soit en passant des conventions avec des organismes soit en adhérant à des fonds d'assurance formation. Cette dernière modalité tend à se développer rapidement et à se diffuser à l'ensemble des entreprises quelle que soit leur taille ;
- faiblesse des écarts de comportement en matière de formation continue entre les petites et les grandes entreprises ; et ceci d'autant plus qu'on constate une tendance à la réduction des écarts ;
- large diffusion de la formation à l'ensemble des catégories socio-professionnelles les salariés les moins qualifiés ayant des espérances de formation proches des catégories généralement privilégiées que sont les cadres, les techniciens et les agents de maîtrise.

Cette dernière caractéristique qui semble bien structurelle dans ces activités (déjà analysée pour l'année 1982 : DAYAN, GEHIN, VERDIER) renvoie à la place de formation continue dans la politique sociale ; mais cette dimension n'est pas irréductible à des objectifs plus opérationnels notamment d'amélioration du niveau moyen de qualification particulièrement bas dans le secteur conduisant à mettre l'accent sur la formation des catégories les moins qualifiées.

T 18 - Industries textile et de l'habillement

TAUX DE PARTICIPATION FINANCIERE



EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES DEPENSES

AN	TRESOR	SUBV	DEPTOT*	SALAIRES	FORINT	PLAN	FAF	DCIF	FININ	POLEMP
1973	11.14	0.00	108347	47.1	16.8	32.6	1.4	0.0	2.1	0.0
1974	11.20	0.00	136503	42.5	16.2	36.8	2.1	0.0	2.4	0.0
1975	11.20	0.00	139480	40.0	14.2	38.3	4.5	0.0	3.0	0.0
1976	10.95	2.06	157610	42.1	12.8	34.8	7.2	0.0	3.1	0.0
1977	7.08	2.88	187607	34.5	11.5	28.1	6.4	0.0	2.9	16.6
1978	7.40	1.90	185722	30.9	9.2	29.7	9.9	0.4	3.0	17.0
1979	5.59	3.55	236511	32.1	9.4	29.8	8.9	0.4	2.8	16.5
1980	4.95	4.33	247789	30.9	7.6	30.4	10.5	0.4	2.8	17.3
1981	4.28	5.28	268880	30.2	5.4	30.4	13.0	0.4	2.7	18.0
1982	4.10	4.90	287716	28.5	5.5	30.7	15.8	0.3	2.7	16.5
1983	2.70	4.06	334032	29.4	4.7	28.1	13.4	7.5	2.4	14.5
1984	2.14	5.18	341748	27.4	4.3	28.1	14.5	7.9	2.4	15.3
1985	2.06	5.75	364243	26.9	4.0	27.8	16.0	7.9	2.2	15.2

N.B. Pour l'explicitation des intitulés du tableau, cf. le point 1.1 du rapport (*) en milliers de francs

EVOLUTION DES EFFECTIFS

		ANNEE			
		1975	1980	1985	RAP85/75
Total salariés	T				
	10 à 19 salariés	22634.00	20461.00	16452.00	72.69
	20 à 49 salariés	75719.00	70405.00	65250.00	86.17
	50 à 499 salariés	258877.00	221507.00	180146.00	69.59
	500 à 1999 salariés	139237.00	90927.00	64847.00	46.57
	2000 et plus	60216.00	52212.00	34997.00	58.12
total secteur		556683.00	455512.00	361692.00	64.97

EVOLUTION DES GRANDS INDICATEURS PHYSIQUES

	ANNEE			
	1975	1980	1985	RAP85/75
Hommes	192762.00	153919.00	129796.00	67.33
Femmes	363921.00	301593.00	231896.00	63.72
Total salariés	556683.00	455512.00	361692.00	64.97
Total stagiaires	52063.00	42179.00	41556.00	79.82
Tot heures stage	3770900.00	2877812.00	2311183.00	61.29
Accès à la formation	9.35	9.26	11.49	122.85
Esperance de formation	6.77	6.32	6.39	94.33
Durée moyenne des stages	72.43	68.23	55.62	76.79

FORMATION CONTINUE PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE - 1985

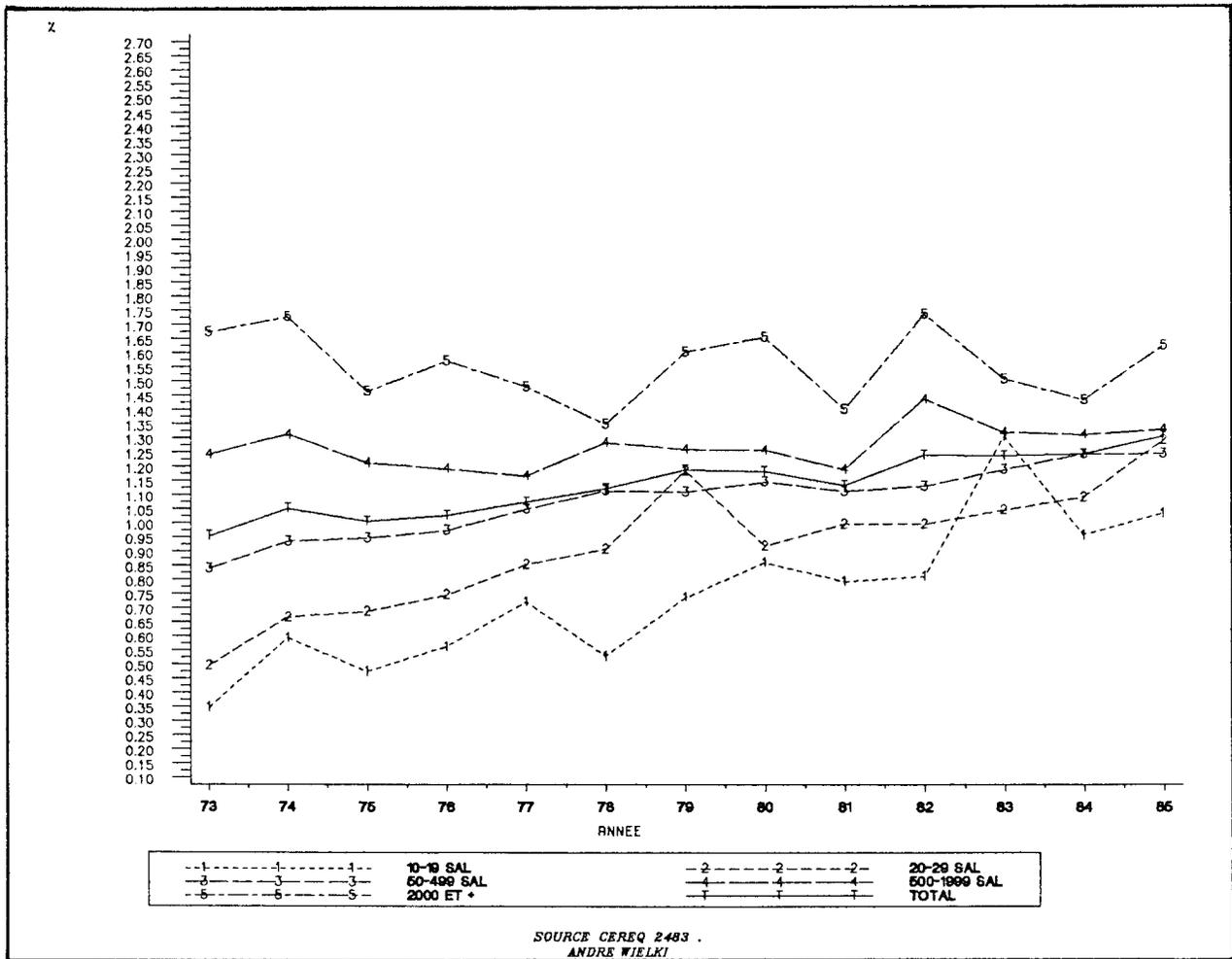
	OS	OQ	EMPLOYE	TAM	CADRES	TOTAL
SALARIES	81347	175895	52950	28868	22632	361692
STAGIAIR	6744	15411	7599	7088	5460	42302
HSTAGE	533620	1024168	263557	295907	193931	2311183
ACCES.FORM	8	9	14	25	24	12
ESPER.FORM	7	6	5	10	9	6
DUREE.MOYN	79	66	35	42	36	55

COMPOSITION INTRA-SECTORIELLE

STATISTIQUES DE 1985 - CEREQ		Total salariés	Participat-financière	Accès à la-formation	Esperance-formation	Dur.moyenne-stages
SECT38	APE100					
text & hab	Total	361692	1.3	11.5	6.4	55.6
	44.I.Textile	221235	1.4	13.5	7.2	53.5
	47.I.habillement	140457	1.2	8.4	5.1	60.9

T 19 - Industries du cuir et de la chaussure

TAUX DE PARTICIPATION FINANCIERE



EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES DEPENSES

AN	TRESOR	SUBV	DEPTOT*	SALAIRES	FORINT	PLAN	FAF	DCIF	FININ	POLEMP
1973	10.69	0.00	18844.0	43.1	14.6	38.7	1.9	0.0	1.7	0.0
1974	13.14	0.00	24620.0	37.6	14.7	41.7	4.2	0.0	1.8	0.0
1975	12.09	0.00	26349.5	40.7	11.9	37.9	7.1	0.0	2.4	0.0
1976	10.76	0.72	30047.3	38.5	9.4	40.8	8.1	0.0	3.0	0.1
1977	8.18	1.33	34689.5	35.5	8.4	29.1	8.1	0.0	2.3	16.6
1978	9.10	2.38	36825.5	31.1	9.0	28.6	11.5	0.1	2.6	17.1
1979	5.90	3.16	47699.9	31.5	7.6	28.5	13.2	0.0	2.3	16.8
1980	6.18	5.19	51442.1	32.4	8.4	26.8	12.6	0.1	2.4	17.3
1981	5.61	3.02	52984.9	27.3	7.8	26.0	17.7	0.1	2.4	18.7
1982	5.00	5.45	62566.6	32.1	6.0	22.1	21.0	0.2	2.1	16.4
1983	3.25	5.67	67787.1	25.8	7.9	21.9	18.3	7.8	2.0	16.2
1984	2.63	2.79	68753.6	25.7	8.1	21.5	18.4	8.1	1.7	16.4
1985	1.92	7.36	76364.8	24.8	7.0	23.6	17.7	7.7	1.6	17.4

N.B. Pour l'explicitation des intitulés du tableau, cf. le point 1.1 du rapport
(*) en milliers de francs

EVOLUTION DES EFFECTIFS

		ANNEE			
		1975	1980	1985	RAP85/75
Total salariés	T				
	10 à 19 salariés	3634.00	4038.00	3003.00	82.64
	20 à 49 salariés	15509.00	13627.00	12223.00	78.81
	50 à 499 salariés	56183.00	49779.00	40666.00	72.38
	500 à 1999 salariés	25054.00	21768.00	13874.00	55.38
	2000 et plus	8720.00	9161.00	9516.00	109.13
total secteur		109100.00	98373.00	79282.00	72.67

EVOLUTION DES GRANDS INDICATEURS PHYSIQUES

	ANNEE			
	1975	1980	1985	RAP85/75
Hommes	44194.00	37854.00	31620.00	71.55
Femmes	64906.00	60519.00	47662.00	73.43
Total salariés	109100.00	98373.00	79282.00	72.67
Total stagiaires	10527.00	9349.00	7278.00	69.14
Tot heures stage	723708.00	555022.00	463435.00	64.04
Accès à la formation	9.65	9.50	9.18	95.14
Esperance de formation	6.63	5.64	5.85	88.12
Durée moyenne des stages	68.75	59.37	63.68	92.62

FORMATION CONTINUE PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE - 1985

	OS	OQ	EMPLOYE	TAM	CADRES	TOTAL
SALARIES	26746	32729	10264	4937	4606	79282
STAGIAIR	1827	2434	960	977	1209	7407
HSTAGE	169781	168117	55635	35796	34106	463435
ACCES.FORM	7	7	9	19	26	9
ESPER.FORM	6	5	5	7	7	6
DUREE.MOYN	93	69	58	36	28	63

COMPOSITION INTRA-SECTORIELLE

STATISTIQUES DE 1985 - CEREQ		Total salariés	Participat-financière	Accès à la-formation	Esperance-formation	Dur.moyenne-stages
SECT38	APE100					
cuir.chaus	Total	79282	1.3	9.2	5.8	63.7
	34.I.Cuir	23799	1.2	6.0	4.1	68.6
	46.I.Chaussure	55483	1.4	10.5	6.6	62.5

LA FILIERE BOIS (T20 - T21 - T22)

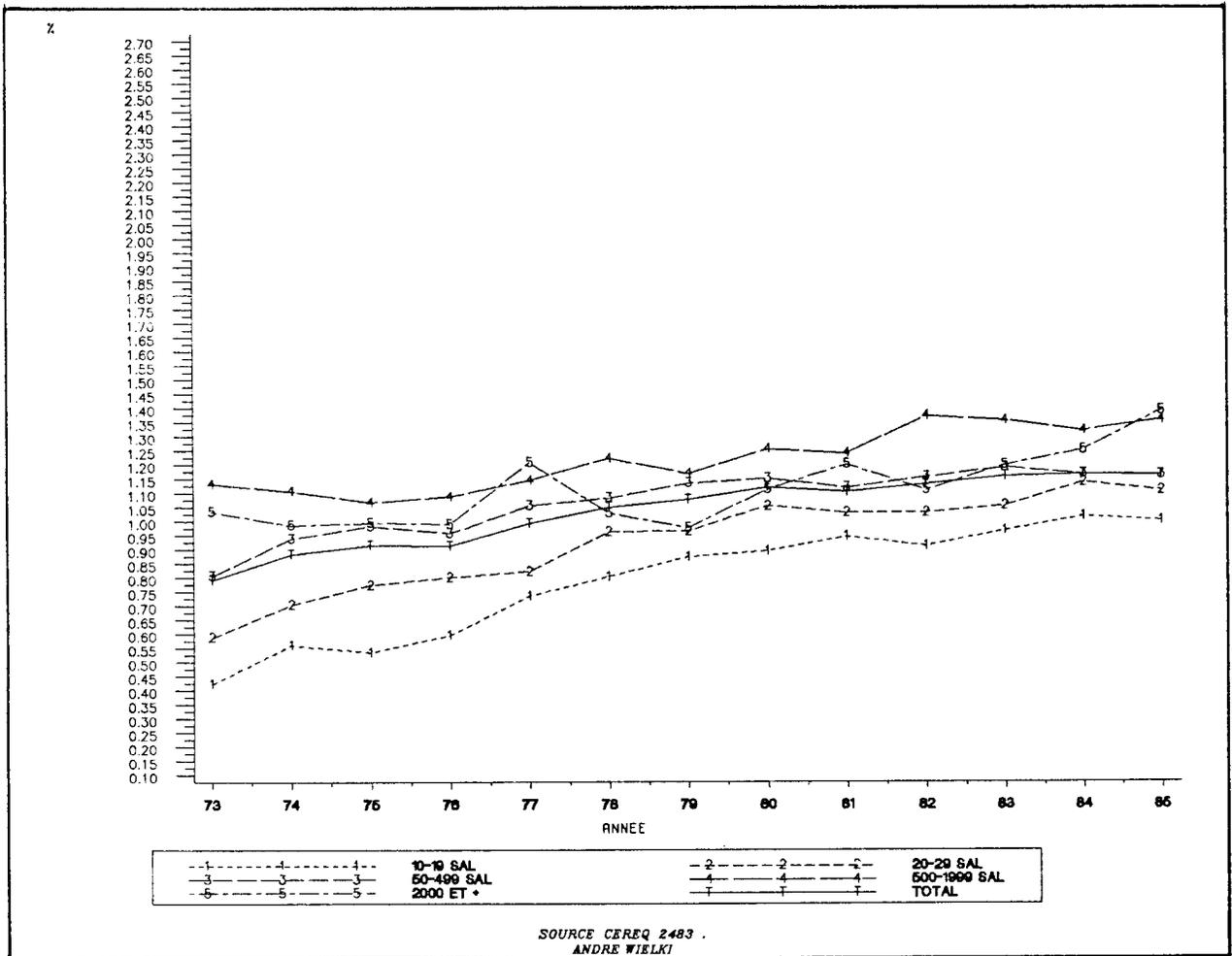
On regroupera ici trois secteurs qui réalisent pourtant des activités très diversifiées : production de biens intermédiaires et de biens de consommation pour les industries du papier-carton et de bois-meuble, production de biens de consommation pour imprimerie-presse-édition. Il s'agit de secteurs peu concentrés (plus de 2/3 des salariés sont employés par des P.M.E.) moyennement féminisés (aux environs de 30 %) et ayant connu une baisse des effectifs plus ou moins fortes sur la période :

- 27 % pour bois-meuble ;
- 25 % pour papier-carton ;
- 11 % pour imprimerie-presse-éditions.

Ces activités réalisent un effort de formation continue plutôt faible et occupant respectivement le 37e rang (bois-meuble) le 25e rang (imprimerie-presse-édition) et le 22e rang (papier-carton) en matière de participation financière. Ces secteurs recourent massivement aux organismes extérieurs et l'accès des différentes catégories socio-professionnelles à la formation continue y est plutôt inégalitaire.

T 20 - Industries du bois et de l'ameublement ; industries diverses

TAUX DE PARTICIPATION FINANCIERE



EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES DEPENSES

AN	TRESOR	SUBV	DEPTOT*	SALAIRES	FORINT	PLAN	FAF	DCIF	FININ	POLEMP
1973	19.93	0.00	39391	32.3	7.4	52.1	5.0	0.0	3.3	0.0
1974	19.84	0.00	54145	29.0	6.7	53.3	7.3	0.0	3.6	0.0
1975	19.00	0.00	65102	31.1	6.9	47.7	10.6	0.0	3.8	0.0
1976	19.03	0.77	74547	30.4	5.8	44.4	14.6	0.0	4.6	0.2
1977	12.27	0.79	91516	27.0	4.3	33.1	14.3	0.0	4.2	17.1
1978	10.32	1.03	108701	23.9	4.0	34.1	15.8	0.1	4.2	17.8
1979	7.51	1.30	122337	23.0	3.7	33.3	18.2	0.1	4.2	17.5
1980	5.80	1.05	139774	23.3	4.0	33.3	18.0	0.2	3.7	17.4
1981	8.88	1.00	151192	23.6	2.8	30.1	20.7	0.4	4.0	18.3
1982	5.45	1.47	165623	23.2	2.9	29.4	23.3	0.2	3.7	17.3
1983	4.83	2.17	171560	23.4	3.2	24.5	20.9	7.7	3.3	16.9
1984	4.24	2.46	181164	22.2	3.7	23.7	20.9	8.6	3.3	17.7
1985	3.18	1.36	187945	19.5	3.0	24.3	24.5	8.6	3.0	17.0

N.B. Pour l'explicitation des intitulés du tableau, cf. le point 1.1 du rapport

(*) en milliers de francs

EVOLUTION DES EFFECTIFS

		ANNEE			
		1975	1980	1985	RAP85/75
Total salariés	T				
	10 à 19 salariés	23037.00	22122.00	20795.00	90.27
	20 à 49 salariés	57081.00	62356.00	49932.00	87.48
	50 à 499 salariés	135480.00	125990.00	96630.00	71.32
	500 à 1999 salariés	41958.00	35030.00	19684.00	46.91
	2000 et plus	7273.00	6680.00	6371.00	87.60
	total secteur	264829.00	252178.00	193412.00	73.03

EVOLUTION DES GRANDS INDICATEURS PHYSIQUES

	ANNEE			
	1975	1980	1985	RAP85/75
Hommes	175491.00	168332.00	131424.00	74.89
Femmes	89338.00	83846.00	61988.00	69.39
Total salariés	264829.00	252178.00	193412.00	73.03
Total stagiaires	23424.00	19972.00	16358.00	69.83
Tot heures stage	980998.00	852752.00	711723.00	72.55
Accès à la formation	8.84	7.92	8.46	95.62
Esperance de formation	3.70	3.38	3.68	99.34
Durée moyenne des stages	41.88	42.70	43.51	103.89

FORMATION CONTINUE PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE - 1985

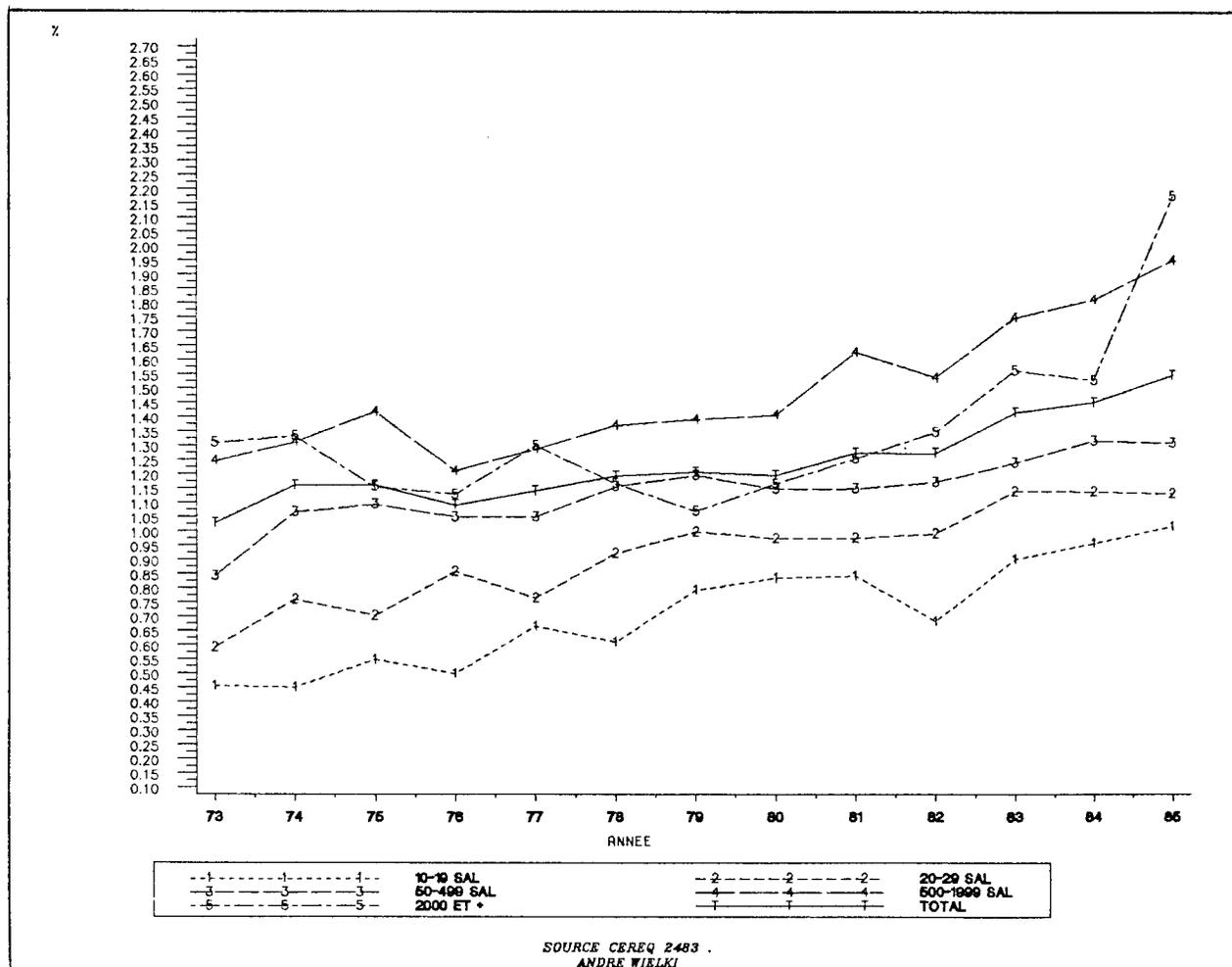
	OS	OQ	EMPLOYE	TAM	CADRES	TOTAL
SALARIES	66160	70284	28274	14479	14215	193412
STAGIAIR	3023	4177	3441	2738	3174	16553
HSTAGE	137897	187130	136791	120023	129882	711723
ACCES.FORM	5	6	12	19	22	9
ESPER.FORM	2	3	5	8	9	4
DUREE.MOYN	46	45	40	44	41	43

COMPOSITION INTRA-SECTORIELLE

STATISTIQUES DE 1985 - CEREQ		Total salariés	Participat- financière	Accès à la- formation	Esperance- formation	Dur.moyenne- stages
SECT38	APE100					
bois.meubl	Total	193412	1.2	8.5	3.7	43.5
	48.T.mec du bois	68833	1.2	7.4	2.9	38.8
	49.I.Ameublement	54098	1.1	7.2	3.3	45.6
	54.I.diverses	70481	1.2	10.5	4.8	45.7

T 21 - Industrie du papier et du carton

TAUX DE PARTICIPATION FINANCIERE



EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES DEPENSES

AN	TRESOR	SUBV	DEPTOT*	SALAIRES	FORINT	PLAN	FAF	DCIF	FININ	POLEMP
1973	5.60	0.00	31525	38.9	17.2	37.5	2.8	0.0	3.7	0.0
1974	4.73	0.00	45862	38.2	17.9	38.0	2.7	0.0	3.2	0.0
1975	4.29	0.00	49438	43.7	12.2	37.7	2.8	0.0	3.7	0.0
1976	3.57	0.39	53536	43.5	10.6	37.2	4.6	0.0	4.0	0.0
1977	3.66	0.12	60596	37.7	9.7	29.1	4.4	0.0	3.6	15.5
1978	2.95	0.20	67018	34.8	8.5	29.9	6.3	0.3	3.5	16.8
1979	2.72	0.37	73263	34.0	7.2	33.0	6.2	0.4	3.2	16.1
1980	3.72	0.69	76071	36.0	4.6	32.8	6.5	0.3	3.1	16.7
1981	3.41	0.29	88929	35.6	6.5	30.7	8.4	0.2	2.6	16.0
1982	2.86	0.52	103208	35.7	5.8	31.9	7.6	0.2	2.7	16.0
1983	1.14	0.80	118099	35.3	6.2	27.5	7.4	7.2	2.4	14.0
1984	1.25	1.04	130847	35.9	6.3	26.9	8.6	7.0	1.9	13.5
1985	0.81	2.01	147761	36.0	5.5	27.7	10.2	6.6	1.7	12.3

N.B. Pour l'explicitation des intitulés du tableau, cf. le point 1.1 du rapport
(*) en milliers de francs

EVOLUTION DES EFFECTIFS

		ANNEE			
		1975	1980	1985	RAP85/75
Total salariés	T				
	10 à 19 salariés	2995.00	2606.00	2182.00	72.85
	20 à 49 salariés	10142.00	10411.00	9637.00	95.02
	50 à 499 salariés	58400.00	49051.00	49108.00	84.09
	500 à 1999 salariés	34139.00	24102.00	25634.00	75.09
	2000 et plus	16815.00	15066.00	4916.00	29.24
	total secteur	122491.00	101236.00	91477.00	74.68

EVOLUTION DES GRANDS INDICATEURS PHYSIQUES

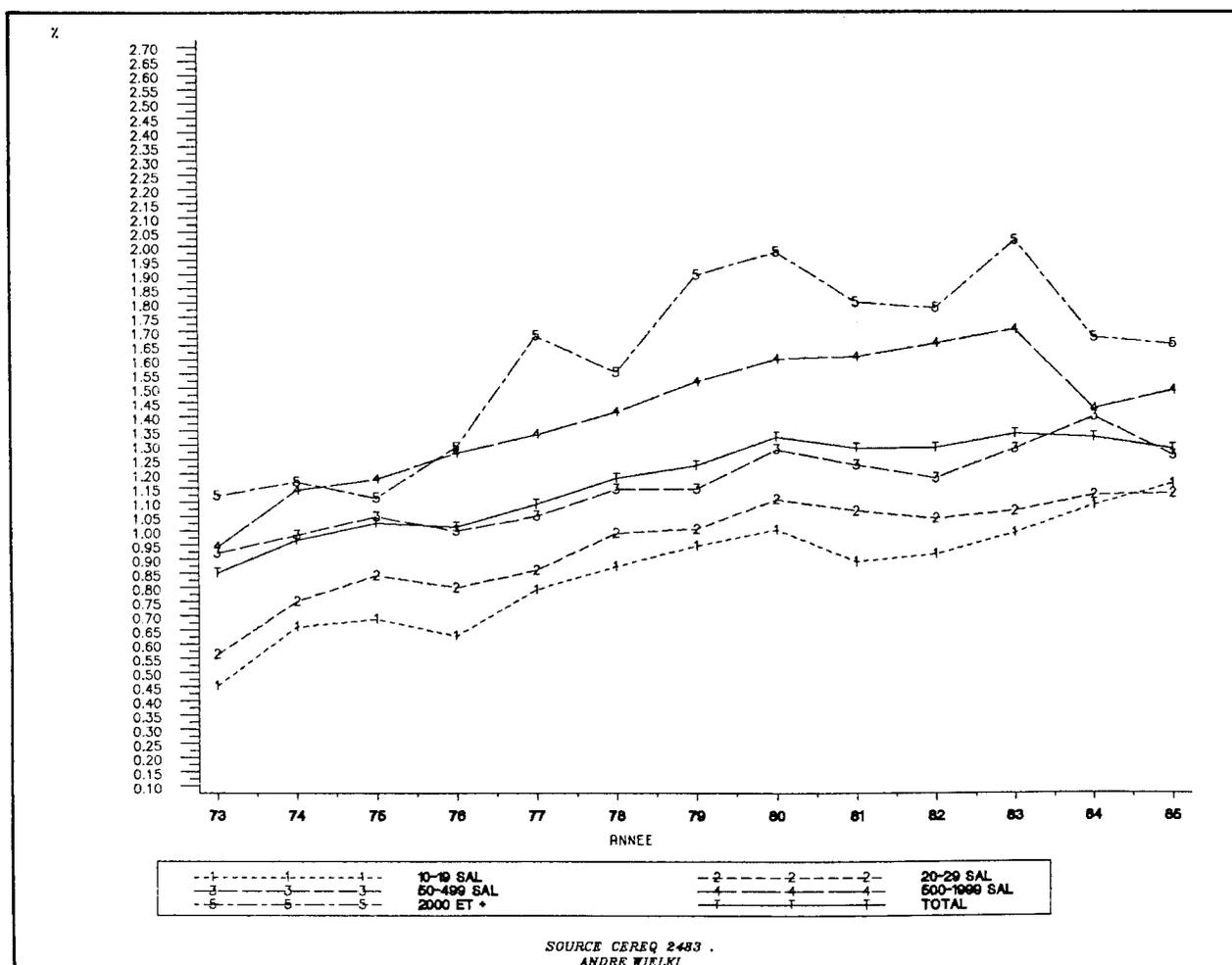
	ANNEE			
	1975	1980	1985	RAP85/75
Hommes	83581.00	68862.00	64216.00	76.83
Femmes	38910.00	32374.00	27261.00	70.06
Total salariés	122491.00	101236.00	91477.00	74.68
Total stagiaires	23027.00	15441.00	17111.00	74.31
Tot heures stage	793444.00	538226.00	638846.00	80.52
Accès à la formation	18.80	15.25	18.71	99.50
Esperance de formation	6.48	5.32	6.98	107.81
Durée moyenne des stages	34.46	34.86	37.34	108.35

FORMATION CONTINUE PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE - 1985

	OS	OQ	EMPLOYE	TAM	CADRES	TOTAL
SALARIES	23040	40036	11377	9851	7173	91477
STAGIAIR	1763	6823	2257	3723	2632	17198
HSTAGE	53092	250095	84381	151701	99577	638846
ACCES.FORM	7	17	19	38	36	19
ESPER.FORM	2	6	7	15	13	7
DUREE.MOYN	30	37	37	41	37	37

T 22 - Imprimerie, presse, édition

TAUX DE PARTICIPATION FINANCIERE



EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES DEPENSES

AN	TRESOR	SUBV	DEPTOT*	SALAIRES	FORINT	PLAN	FAF	DCIF	FININ	POLEMP
1973	12.08	0.00	43235	30.3	12.5	46.7	7.4	0.0	3.2	0.0
1974	10.89	0.00	59638	32.7	12.1	42.9	9.5	0.0	2.8	0.0
1975	8.07	0.00	69573	31.1	12.9	35.7	17.0	0.0	3.3	0.0
1976	11.49	0.16	76521	29.6	11.2	33.5	22.1	0.0	3.3	0.2
1977	6.54	0.84	93840	25.7	8.5	26.5	21.1	0.0	2.9	15.4
1978	5.60	0.43	115342	23.4	7.5	27.6	21.6	0.9	3.0	16.0
1979	4.83	1.87	124181	24.1	7.2	27.8	21.9	0.8	2.6	15.6
1980	3.16	1.90	157405	28.1	7.6	27.4	19.2	0.8	2.6	14.4
1981	4.43	3.69	169495	27.8	6.6	26.5	20.5	1.1	2.4	15.0
1982	3.41	3.19	176972	28.3	7.4	26.5	19.6	0.9	2.3	14.9
1983	2.96	1.83	199686	25.8	6.4	24.3	19.0	7.1	1.6	15.8
1984	1.55	3.76	222439	24.2	6.1	27.6	17.9	8.4	1.1	14.7
1985	1.35	2.13	235253	23.2	3.9	26.8	20.6	8.3	1.1	15.9

N.B. Pour l'explicitation des intitulés du tableau, cf. le point 1.1 du rapport
(*) en milliers de francs

EVOLUTION DES EFFECTIFS

		ANNEE			
		1975	1980	1985	RAP85/75
Total salariés	T				
	10 à 19 salariés	14377.00	15336.00	14455.00	100.54
	20 à 49 salariés	31805.00	36575.00	35150.00	110.52
	50 à 499 salariés	70689.00	69428.00	67200.00	95.06
	500 à 1999 salariés	44225.00	36470.00	29645.00	67.03
	2000 et plus	9863.00	5848.00	5217.00	52.89
	total secteur	170959.00	163657.00	151667.00	88.72

EVOLUTION DES GRANDS INDICATEURS PHYSIQUES

	ANNEE			
	1975	1980	1985	RAP85/75
Hommes	112743.00	106388.00	96261.00	85.38
Femmes	58216.00	57269.00	55406.00	95.17
Total salariés	170959.00	163657.00	151667.00	88.72
Total stagiaires	18126.00	17084.00	17779.00	98.09
Tot heures stage	941588.00	1010076.00	834924.00	88.67
Accès à la formation	10.60	10.44	11.72	110.56
Esperance de formation	5.51	6.17	5.50	99.95
Durée moyenne des stages	51.95	59.12	46.96	90.40

FORMATION CONTINUE PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE - 1985

	OS	OQ	EMPLOYE	TAM	CADRES	TOTAL
SALARIES	15278	55777	39052	11679	29881	151667
STAGIAIR	827	5238	4424	2384	5539	18412
HSTAGE	52484	286182	182369	94195	219694	834924
ACCES.FORM	5	9	11	20	19	12
ESPER.FORM	3	5	5	8	7	6
DUREE.MOYN	63	55	41	39	40	45

INDUSTRIES DU CAOUTCHOUC ET LA TRANSFORMATION DES MATIERES PLASTIQUES (T 23)

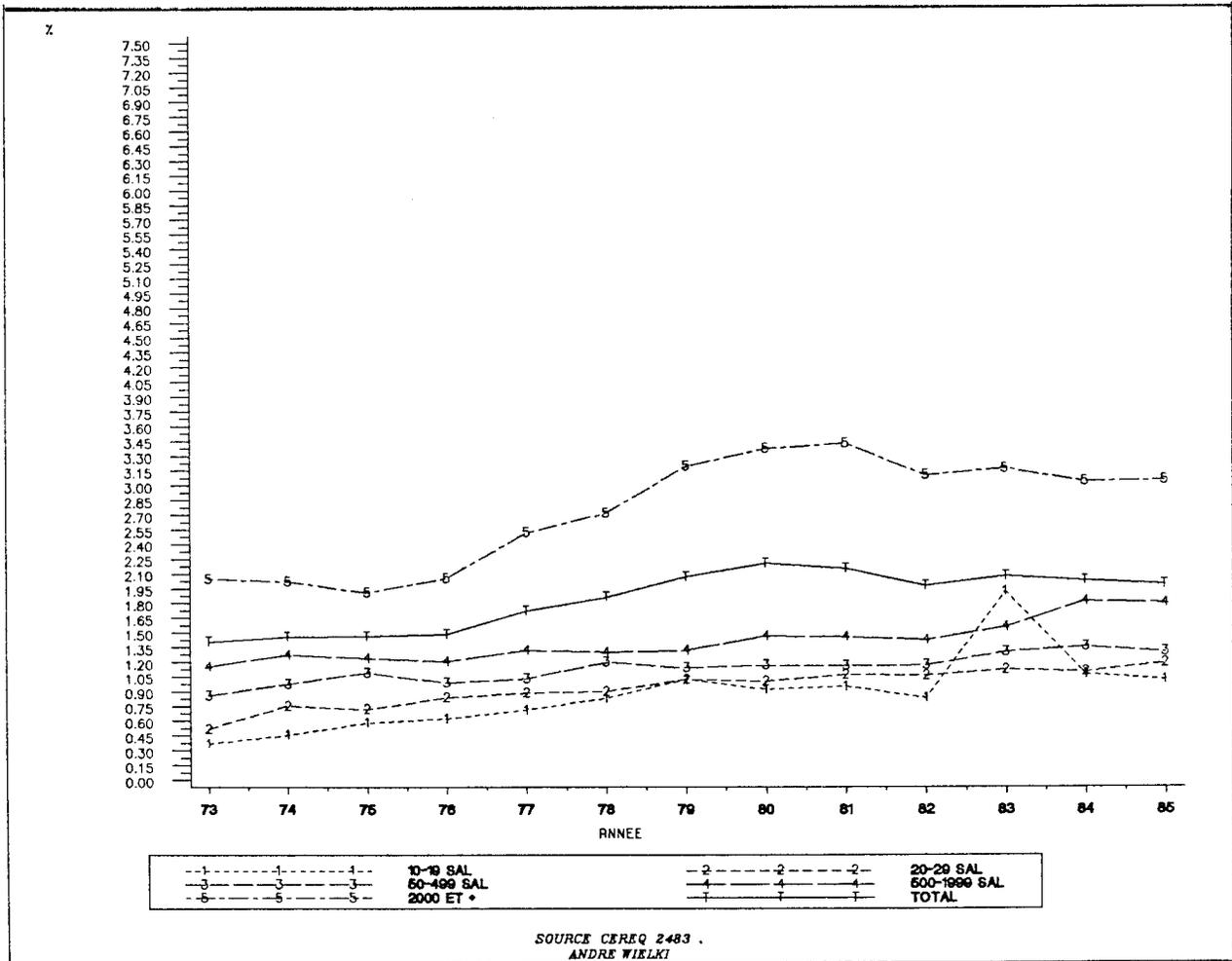
Il faut immédiatement souligner l'hétérogénéité de ce secteur composé d'une part des industries du caoutchouc, qui sont concentrées et relativement capitalistiques, et d'autre part d'un secteur de main-d'oeuvre dans lequel les P.M.E. occupent une place prépondérante : la transformation des matières plastiques.

L'effort de F.P.C. est bien entendu tranché entre ces deux composantes : taux de participation élevé (2,57 %) dans les industries du caoutchouc qui se caractérisent à la fois par une forte tradition de formation continue mais également une stagnation de leur effort de F.P.C. depuis la fin des années 1970. En revanche les activités de transformation des matières plastiques se situent encore à proximité de l'obligation légale (1,38 %) malgré un effort récent de formation de leurs salariés, en partie stimulé par l'intervention des pouvoirs publics.

Le comportement de ces deux activités apparaît encore plus différencié lorsque l'on prend en compte des indicateurs physiques : espérance de formation de 20 heures et durée longue pour les industries du caoutchouc ; espérance de 5 heures et durée très courte des formations pour la transformation des matières plastiques.

T 23 - Industries du caoutchouc et de la transformation des matières plastiques

TAUX DE PARTICIPATION FINANCIERE



EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES DEPENSES

AN	TRESOR	SUBV	DEPTOT*	SALAIRES	FORINT	PLAN	FAF	DCIF	FININ	POLEMP
1973	4.79	0.00	70722	56.5	20.0	21.2	1.2	0.0	1.2	0.0
1974	4.91	0.00	84390	53.2	20.1	23.8	1.6	0.0	1.2	0.0
1975	3.73	0.00	95016	51.1	22.0	22.8	2.9	0.0	1.3	0.0
1976	3.43	0.99	115172	51.5	21.2	21.2	4.6	0.0	1.6	0.0
1977	2.33	0.36	146060	51.5	16.4	16.8	4.0	0.0	1.2	10.0
1978	2.33	2.20	172824	52.9	15.1	16.0	4.3	0.2	1.3	10.2
1979	1.38	2.19	213760	56.0	14.7	14.1	4.8	0.2	1.2	9.0
1980	1.51	0.68	256981	56.7	15.4	13.5	4.5	0.3	1.1	8.6
1981	1.36	2.89	271627	55.0	17.0	12.4	5.1	0.2	1.1	9.2
1982	1.35	1.47	280561	50.8	17.1	14.3	6.6	0.1	1.3	9.7
1983	0.96	2.47	292180	47.0	16.8	13.9	6.8	4.8	1.1	9.5
1984	0.96	1.20	314931	45.6	15.4	15.0	7.9	5.0	1.1	9.9
1985	0.48	0.64	339453	44.0	15.2	14.8	9.7	5.3	1.0	10.1

N.B. Pour l'explicitation des intitulés du tableau, cf. le point 1.1 du rapport (*) en milliers de francs

EVOLUTION DES EFFECTIFS

		ANNEE			
		1975	1980	1985	RAP85/75
Total salariés	T				
	10 à 19 salariés	5302.00	5522.00	5512.00	103.96
	20 à 49 salariés	17056.00	19838.00	20169.00	118.25
	50 à 499 salariés	57672.00	56380.00	60071.00	104.16
	500 à 1999 salariés	36148.00	32822.00	36245.00	100.27
	2000 et plus	90737.00	87598.00	54915.00	60.52
total secteur		206915.00	202160.00	176912.00	85.50

EVOLUTION DES GRANDS INDICATEURS PHYSIQUES

	ANNEE			
	1975	1980	1985	RAP85/75
Hommes	146009.00	145924.00	126648.00	86.74
Femmes	60906.00	56236.00	50264.00	82.53
Total salariés	206915.00	202160.00	176912.00	85.50
Total stagiaires	32383.00	33162.00	33837.00	104.49
Tot heures stage	2399410.00	3341037.00	2122245.00	88.45
Accès à la formation	15.65	16.40	19.13	122.21
Esperance de formation	11.60	16.53	12.00	103.45
Durée moyenne des stages	74.09	100.75	62.72	84.65

FORMATION CONTINUE PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE - 1985

	OS	OQ	EMPLOYE	TAM	CADRES	TOTAL
SALARIES	56318	62389	19191	26581	12433	176912
STAGIAIR	6421	10376	4046	9346	3942	34131
HSTAGE	430557	646209	182358	693198	169923	2122245
ACCES.FORM	11	17	21	35	32	19
ESPER.FORM	8	10	10	26	14	12
DUREE.MOYN	67	62	45	74	43	62

COMPOSITION INTRA-SECTORIELLE

STATISTIQUES DE 1985 - CEREO		Total salariés	Participat- financière	Accès à la- formation	Esperance- formation	Dur .moyenne- stages
SECT38	APE100					
caoutchouc & matières plast.	Total	176912	2.0	19.1	12.0	62.7
	52.Caoutchouc	85244	2.6	25.6	19.5	76.2
	53.Transf.mat.pl-astiques	91668	1.4	13.1	5.0	38.4

INDUSTRIE DE MISE EN OEUVRE DU BATIMENT ET DU GENIE CIVIL ET AGRICOLE (T24)

Dans ce secteur faiblement concentré et très peu féminisé (7,8 %), une bonne part des actifs se situe encore dans le secteur artisanal et donc dans des entreprises de moins de 10 salariés, non assujetties à l'obligation de dépenses. Dans les entreprises de 10 salariés et plus, on constate une baisse sensible des effectifs sur la décennie (- 37 % entre 1975 et 1985). S'agissant de la qualification, les ouvriers sont très majoritairement qualifiés et constituent, avec 71 % des effectifs, la principale catégorie socio-professionnelle du secteur.

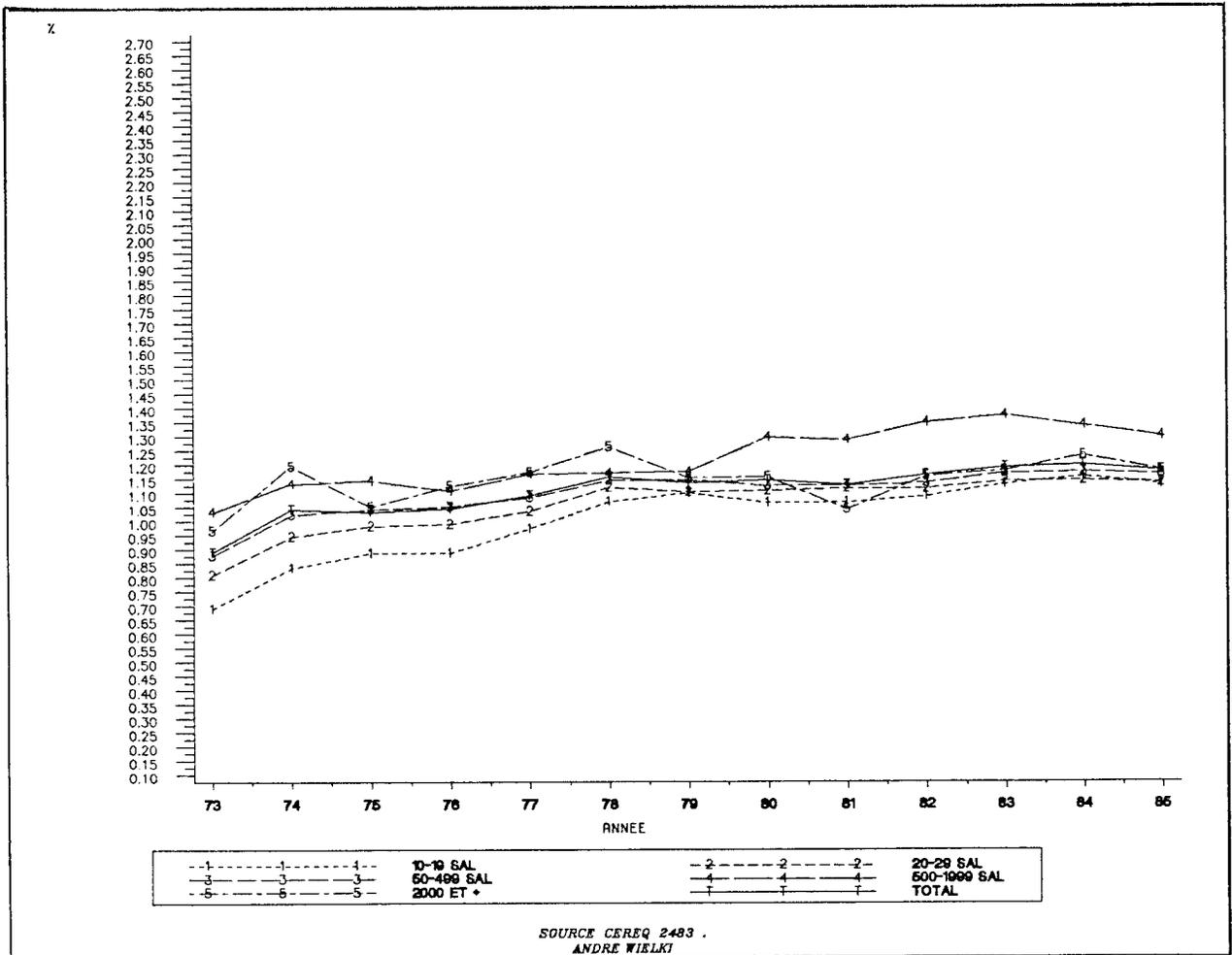
La caractéristique essentielle du secteur en matière de formation continue est le rôle qu'y jouent les fonds d'assurance formation et plus particulièrement le GFC-BTP (de loin le FAF le plus important en regard des fonds qu'il gère) qui est inscrit dans la convention collective de branche. Ainsi toutes les entreprises adhèrent à un FAF auquel elles versent une part souvent significative de leur participation financière.

A priori, le poids des FAF dans cette activité ne semble pas un facteur de dynamisation de la formation professionnelle continue. Le taux de participation financière a très peu crû sur la décennie et il dépasse aujourd'hui tout juste le taux légal (1,18 %), situant le secteur à l'avant dernier rang (36ème). Tout se passe comme si l'institutionnalisation des FAF induisait un alignement vers le bas, la grande majorité des entreprises quelle que soit leur taille, limitant leur effort de F.P.C. au minimum légal.

Les données statistiques en termes de stages et de stagiaires sont vraisemblablement partielles et doivent être analysées avec prudence ; elles confirment de fait la faiblesse de la formation dans ce secteur et son caractère sélectif envers les catégories de salariés les moins qualifiés. Pourtant un tel constat doit être relativisé en prenant en compte le poids de la formation initiale dans ce secteur, sa tradition d'apprentissage et son rôle dans la primo-insertion des jeunes sortants du système scolaire.

T 24 - Industrie de mise en oeuvre du bâtiment et du génie civil et agricole

TAUX DE PARTICIPATION FINANCIERE



EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES DEPENSES

AN	TRESOR	SUBV	DEPTOT*	SALAIRES	FORINT	PLAN	FAF	DCIF	FININ	POLEMP.
1973	4.56	0.00	214993	20.5	6.0	19.7	28.3	0.0	25.5	0.0
1974	4.19	0.00	303676	19.0	5.6	19.6	33.2	0.0	22.7	0.0
1975	3.97	0.00	331118	15.5	3.4	16.6	40.2	0.0	24.3	0.0
1976	3.27	0.69	370175	14.7	2.5	15.4	42.8	0.0	24.3	0.3
1977	2.26	0.67	429995	12.6	2.2	12.8	37.8	0.0	22.6	12.0
1978	2.26	0.56	476656	10.9	2.3	10.8	38.7	0.2	21.4	15.6
1979	1.79	0.50	502457	9.8	1.6	11.0	39.3	0.2	22.2	15.9
1980	1.67	0.64	556896	9.8	1.4	11.0	40.4	0.1	22.1	15.2
1981	1.72	0.52	613916	9.7	1.3	10.3	40.5	0.1	22.1	16.0
1982	1.37	0.42	689288	10.1	1.2	10.7	41.4	0.2	20.9	15.5
1983	1.06	0.50	697136	10.3	1.1	9.8	37.0	5.6	20.6	15.6
1984	0.81	0.28	707870	11.0	1.8	9.7	31.7	8.4	21.5	16.0
1985	0.71	0.40	694089	9.4	1.3	9.5	34.1	8.7	21.6	15.4

N.B. Pour l'explicitation des intitulés du tableau, cf. le point 1.1 du rapport
(*) en milliers de francs

EVOLUTION DES EFFECTIFS

		ANNEE			
		1975	1980	1985	RAP85/75
Total salariés	T				
	10 à 19 salariés	115398.00	115489.00	93301.00	80.85
	20 à 49 salariés	239516.00	239090.00	179700.00	75.03
	50 à 499 salariés	405182.00	326845.00	221657.00	54.71
	500 à 1999 salariés	162438.00	128281.00	94734.00	58.32
	2000 et plus	160674.00	137647.00	92174.00	57.37
total secteur		1083208.00	947352.00	681566.00	62.92

EVOLUTION DES GRANDS INDICATEURS PHYSIQUES

	ANNEE			
	1975	1980	1985	RAP85/75
Hommes	1022835.00	886147.00	628334.00	61.43
Femmes	60373.00	61205.00	53232.00	88.17
Total salariés	1083208.00	947352.00	681566.00	62.92
Total stagiaires	48237.00	28809.00	47714.00	98.92
Tot heures stage	2181064.00	1382595.00	2408275.00	110.42
Accès à la formation	4.45	3.04	7.00	157.21
Esperance de formation	2.01	1.46	3.53	175.49
Durée moyenne des stages	45.22	47.99	50.47	111.63

FORMATION CONTINUE PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE - 1985

	OS	OQ	EMPLOYE	TAM	CADRES	TOTAL
SALARIES	69362	415186	64433	76297	56288	681566
STAGIAIR	1359	19530	6248	10867	11142	49146
HSTAGE	108423	1167967	255534	488810	387541	2408275
ACCES.FORM	2	5	10	14	20	7
ESPER.FORM	2	3	4	6	7	4
DUREE.MOYN	80	60	41	45	35	49

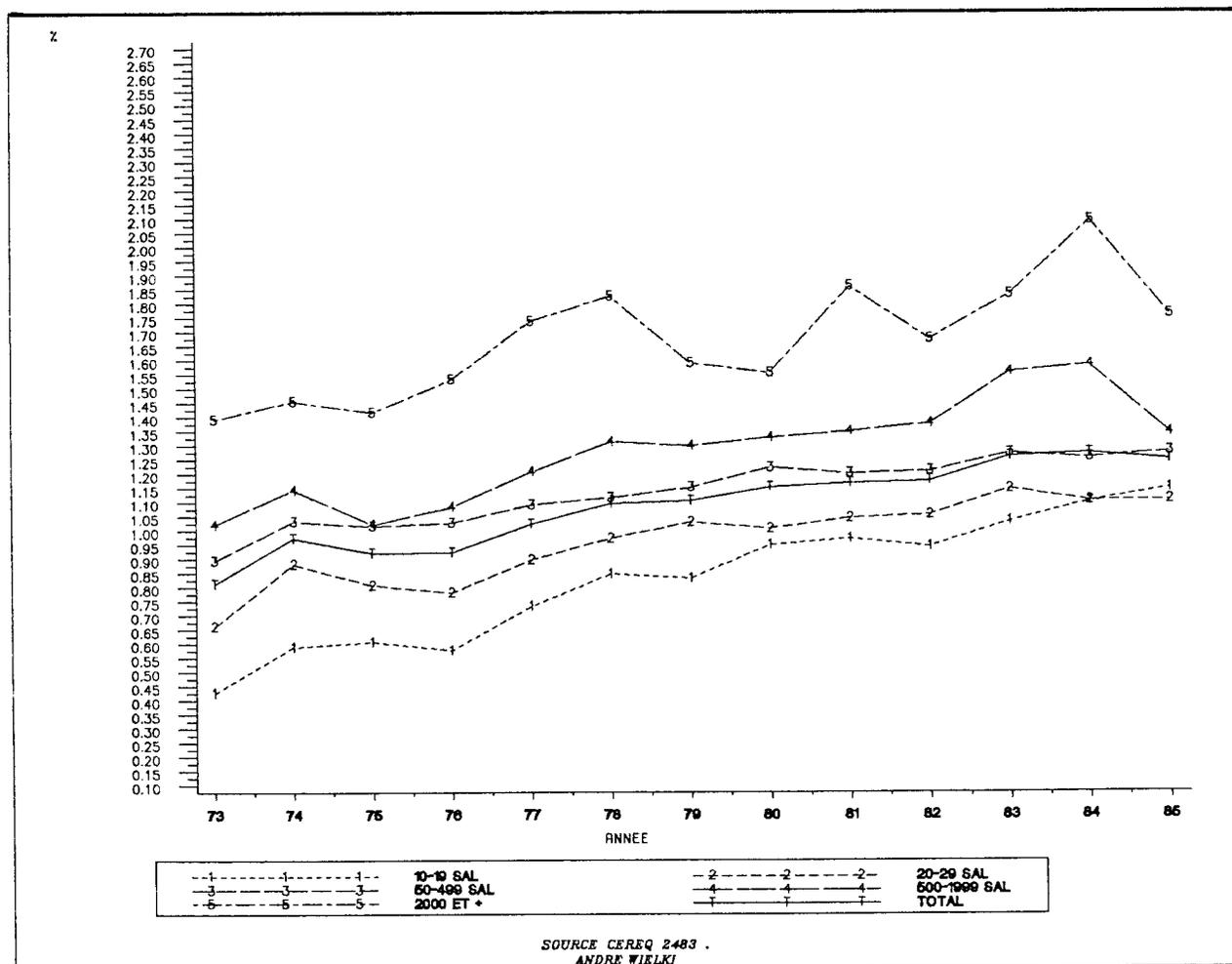
LE COMMERCE (T25-T26-T27-T28)

On regroupera ici l'ensemble des activités commerciales (de gros comme de détail, alimentaires comme non alimentaires) dans la mesure où elles présentent nombre de caractéristiques communes tant du point de vue économique et de main-d'oeuvre qu'en matière de formation professionnelle continue. Ce sont des secteurs faiblement concentrés même si les effectifs croissent rapidement dans les entreprises de plus de 2 000 salariés. Il s'agit d'activités en moyenne très féminisées et dont la structure des emplois est dominée par les catégories employés.

Ces éléments expliquent les faibles taux de participation financière (entre 1,25 % et 1,52 %) de ces secteurs qui recourent massivement à l'extérieur soit en signant des conventions avec des organismes de formation, soit en adhérant à des FAF. Les durées moyennes des stages y sont très courtes et les espérances de formation, entre quatre et sept heures par salariés, sont parmi les plus faibles de l'économie. Notons enfin les fortes inégalités d'accès à la F.P.C. selon les différentes catégories socio-professionnelles, les ingénieurs et cadres étant formés en priorité.

T 25 - Commerce de gros alimentaire

TAUX DE PARTICIPATION FINANCIERE



EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES DEPENSES

AN	TRESOR	SUBV	DEPTOT*	SALAIRES	FORINT	PLAN	FAF	DCIF	FININ	POLEMP
1973	18.99	0.00	34862	33.9	9.7	49.6	4.7	0.0	2.1	0.0
1974	16.46	0.00	52562	34.6	7.1	49.3	6.9	0.0	2.1	0.0
1975	19.03	0.00	56330	30.8	5.6	49.8	10.8	0.0	3.0	0.0
1976	19.43	0.05	65432	27.9	3.9	48.7	16.4	0.0	3.0	0.1
1977	12.20	0.17	84592	34.5	3.7	31.9	12.2	0.0	2.5	15.2
1978	10.39	0.06	100849	23.8	3.7	34.8	17.7	0.1	2.7	17.1
1979	8.69	1.26	119069	23.0	2.9	35.0	18.9	0.2	2.9	17.1
1980	6.79	0.59	139883	24.2	3.2	33.7	19.2	0.4	2.7	16.6
1981	6.40	0.40	157288	22.3	2.3	32.5	22.8	0.4	2.7	17.0
1982	6.31	0.38	174430	21.7	3.6	31.3	24.3	0.3	2.5	16.5
1983	4.27	0.33	201518	23.3	2.9	26.7	22.5	7.3	2.0	15.3
1984	3.39	0.46	228511	22.4	3.4	26.5	22.5	7.9	1.5	15.7
1985	2.22	0.63	232261	20.6	2.3	25.4	25.8	8.2	1.5	16.2

N.B. Pour l'explicitation des intitulés du tableau, cf. le point 1.1 du rapport (*) en milliers de francs

EVOLUTION DES EFFECTIFS

		ANNEE			
		1975	1980	1985	RAP85/75
Total salariés	T				
	10 à 19 salariés	29533.00	31409.00	28624.00	96.92
	20 à 49 salariés	56728.00	61574.00	56741.00	100.02
	50 à 499 salariés	76328.00	90712.00	74587.00	97.72
	500 à 1999 salariés	18356.00	14931.00	19114.00	104.13
	2000 et plus	11991.00	14417.00	13855.00	115.54
total secteur		192936.00	213043.00	192921.00	99.99

EVOLUTION DES GRANDS INDICATEURS PHYSIQUES

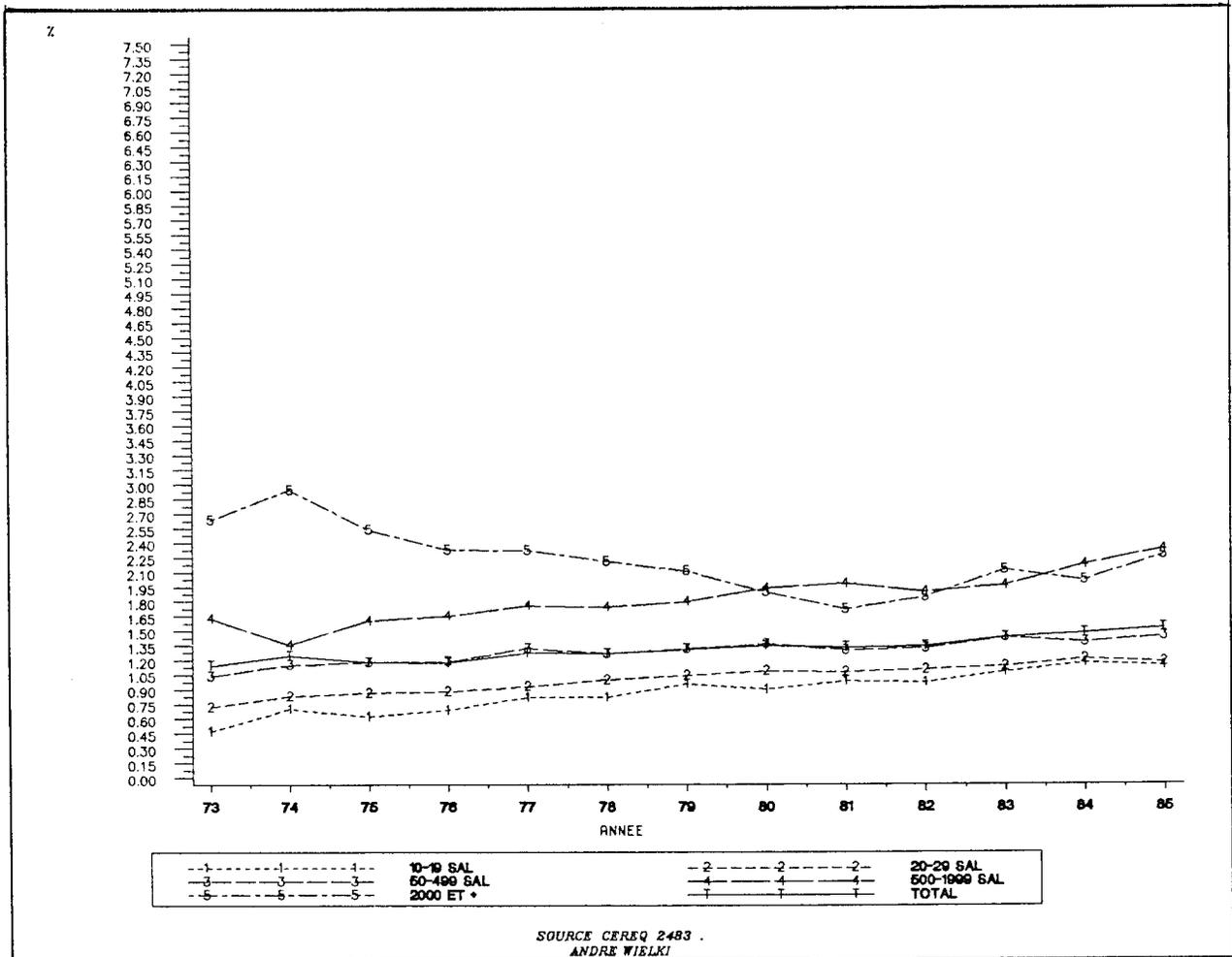
	ANNEE			
	1975	1980	1985	RAP85/75
Hommes	134075.00	146926.00	135587.00	101.13
Femmes	58861.00	66117.00	57334.00	97.41
Total salariés	192936.00	213043.00	192921.00	99.99
Total stagiaires	21787.00	23208.00	21791.00	100.02
Tot heures stage	785354.00	786387.00	785023.00	99.96
Accès à la formation	11.29	10.89	11.30	100.03
Esperance de formation	4.07	3.69	4.07	99.97
Durée moyenne des stages	36.05	33.88	36.03	99.94

FORMATION CONTINUE PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE - 1985

	OS	OQ	EMPLOYE	TAM	CADRES	TOTAL
SALARIES	30283	53264	65846	21826	21702	192921
STAGIAIR	1022	3933	7589	4637	4864	22045
HSTAGE	43318	148226	262318	161349	169812	785023
ACCES.FORM	3	7	12	21	22	11
ESPER.FORM	1	3	4	7	8	4
DUREE.MOYN	42	38	35	35	35	36

T 26 - Commerce de gros non alimentaire

TAUX DE PARTICIPATION FINANCIERE



EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES DEPENSES

AN	TRESOR	SUBV	DEPTOT*	SALAIRES	FORINT	PLAN	FAF	DCIF	FININ	POLEMP
1973	12.93	0.00	146221	41.9	20.2	32.3	4.0	0.0	1.6	0.0
1974	12.33	0.00	197438	39.8	17.0	36.1	5.6	0.0	1.5	0.0
1975	11.40	0.00	220187	39.3	13.1	38.1	7.4	0.0	2.1	0.0
1976	11.79	0.29	250383	38.6	12.3	37.0	9.8	0.0	2.2	0.1
1977	8.88	0.28	321731	33.7	12.3	31.3	8.2	0.0	1.9	12.6
1978	8.28	0.48	339382	31.4	10.0	31.5	9.9	0.3	2.1	14.8
1979	6.51	1.10	396071	30.7	8.9	33.1	10.5	0.2	2.1	14.5
1980	5.68	1.02	461884	30.4	10.5	31.4	11.3	0.4	1.9	14.1
1981	5.31	1.36	524987	31.0	9.0	30.6	12.2	0.3	2.0	15.0
1982	4.43	1.07	570402	30.1	9.1	31.3	12.8	0.3	1.9	14.4
1983	3.56	0.40	661735	30.8	7.5	28.4	11.4	6.5	1.7	13.7
1984	2.30	0.66	768693	31.7	8.3	27.0	11.0	6.9	1.4	13.6
1985	1.77	0.56	818094	30.2	9.4	27.6	11.6	6.9	1.4	13.0

N.B. Pour l'explicitation des intitulés du tableau, cf. le point 1.1 du rapport (*) en milliers de francs

EVOLUTION DES EFFECTIFS

		ANNEE			
		1975	1980	1985	RAP85/75
Total salariés	T				
	10 à 19 salariés	65349.00	71438.00	64376.00	98.51
	20 à 49 salariés	136711.00	149024.00	132635.00	97.02
	50 à 499 salariés	194982.00	199063.00	178207.00	91.40
	500 à 1999 salariés	68514.00	67484.00	63860.00	93.21
	2000 et plus	34616.00	36499.00	38789.00	112.06
total secteur		500172.00	523508.00	477867.00	95.54

EVOLUTION DES GRANDS INDICATEURS PHYSIQUES

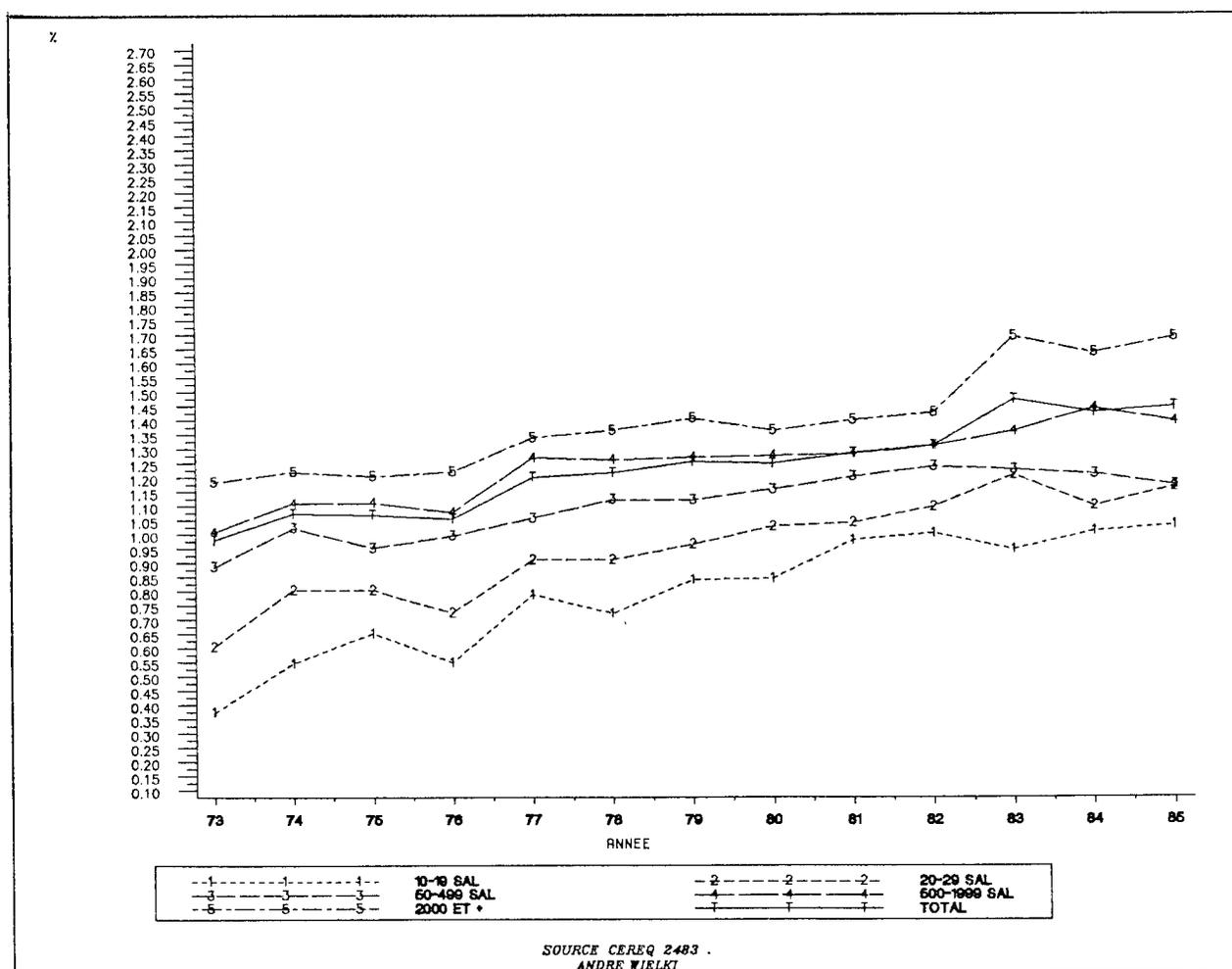
	ANNEE			
	1975	1980	1985	RAP85/75
Hommes	342385.00	356857.00	323375.00	94.45
Femmes	157787.00	166651.00	154492.00	97.91
Total salariés	500172.00	523508.00	477867.00	95.54
Total stagiaires	78420.00	75277.00	83537.00	106.53
Tot heures stage	3515525.00	3115376.00	3284555.00	93.43
Accès à la formation	15.68	14.38	17.48	111.50
Esperance de formation	7.03	5.95	6.87	97.79
Durée moyenne des stages	44.83	41.39	39.32	87.71

COMPOSITION INTRA-SECTORIELLE

STATISTIQUES DE 1985 - CEREQ		Total salariés	Participat-financière	Accès à la-formation	Esperance-formation	Dur .moyenne-stages
SECT38	APE 100					
commerce de gros non alimentaire	Total	477867	1.5	17.5	6.9	39.3
	58.C.gros non aliment	176884	1.3	13.6	5.7	41.8
	59.C.gros inter industriel	259623	1.6	19.5	7.4	37.8
	60.Intermediaire-s.commerce	41360	1.4	21.5	8.8	41.0

T 27 - Commerce de détail alimentaire

TAUX DE PARTICIPATION FINANCIERE



EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES DEPENSES

AN	TRESOR	SUBV	DEPTOT*	SALAIRES	FORINT	PLAN	FAF	DCIF	FININ	POLEMP
1973	6.79	0.00	48361	41.6	17.0	34.7	4.6	0.0	2.2	0.0
1974	8.11	0.00	65851	38.8	15.5	36.5	7.1	0.0	2.1	0.0
1975	6.14	0.00	79040	38.3	13.9	38.0	7.5	0.0	2.3	0.0
1976	7.58	0.96	91260	36.4	14.6	36.9	10.1	0.0	2.0	0.0
1977	3.55	0.62	122167	31.7	12.5	29.7	9.1	0.0	1.7	15.3
1978	4.70	1.53	142036	29.9	12.0	30.1	10.7	0.2	1.7	15.3
1979	3.44	0.58	164677	30.8	11.1	28.4	12.4	0.2	1.7	15.3
1980	3.12	1.29	189695	30.4	11.3	27.6	13.0	0.4	1.9	15.5
1981	2.33	1.97	225277	30.2	11.0	27.3	13.0	0.3	1.9	16.3
1982	2.18	1.56	255659	28.6	12.1	25.8	16.2	0.4	1.7	15.2
1983	1.41	1.26	330611	31.1	11.2	23.3	13.0	6.8	1.6	13.1
1984	1.45	1.55	339867	29.8	10.3	22.9	14.5	7.0	1.8	13.6
1985	1.29	1.39	364802	28.6	8.6	23.6	17.7	6.9	1.4	13.2

N.B. Pour l'explicitation des intitulés du tableau, cf. le point 1.1 du rapport (*) en milliers de francs

EVOLUTION DES EFFECTIFS

		ANNEE			
		1975	1980	1985	RAP85/75
Total salariés	T				
	10 à 19 salariés	15528.00	17397.00	17687.00	113.90
	20 à 49 salariés	27172.00	38137.00	55344.00	203.68
	50 à 499 salariés	55326.00	56813.00	62753.00	113.42
	500 à 1999 salariés	60031.00	52307.00	40417.00	67.33
	2000 et plus	116882.00	149753.00	163568.00	139.94
total secteur		274939.00	314407.00	339769.00	123.58

EVOLUTION DES GRANDS INDICATEURS PHYSIQUES

	ANNEE			
	1975	1980	1985	RAP85/75
Hommes	118102.00	132522.00	137593.00	116.50
Femmes	156837.00	181885.00	202176.00	128.91
Total salariés	274939.00	314407.00	339769.00	123.58
Total stagiaires	53614.00	53506.00	68747.00	128.23
Tot heures stage	1677329.00	1564648.00	1866477.00	111.28
Accès à la formation	19.50	17.02	20.23	103.76
Esperance de formation	6.10	4.98	5.49	90.04
Durée moyenne des stages	31.29	29.24	27.15	86.78

FORMATION CONTINUE PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE - 1985

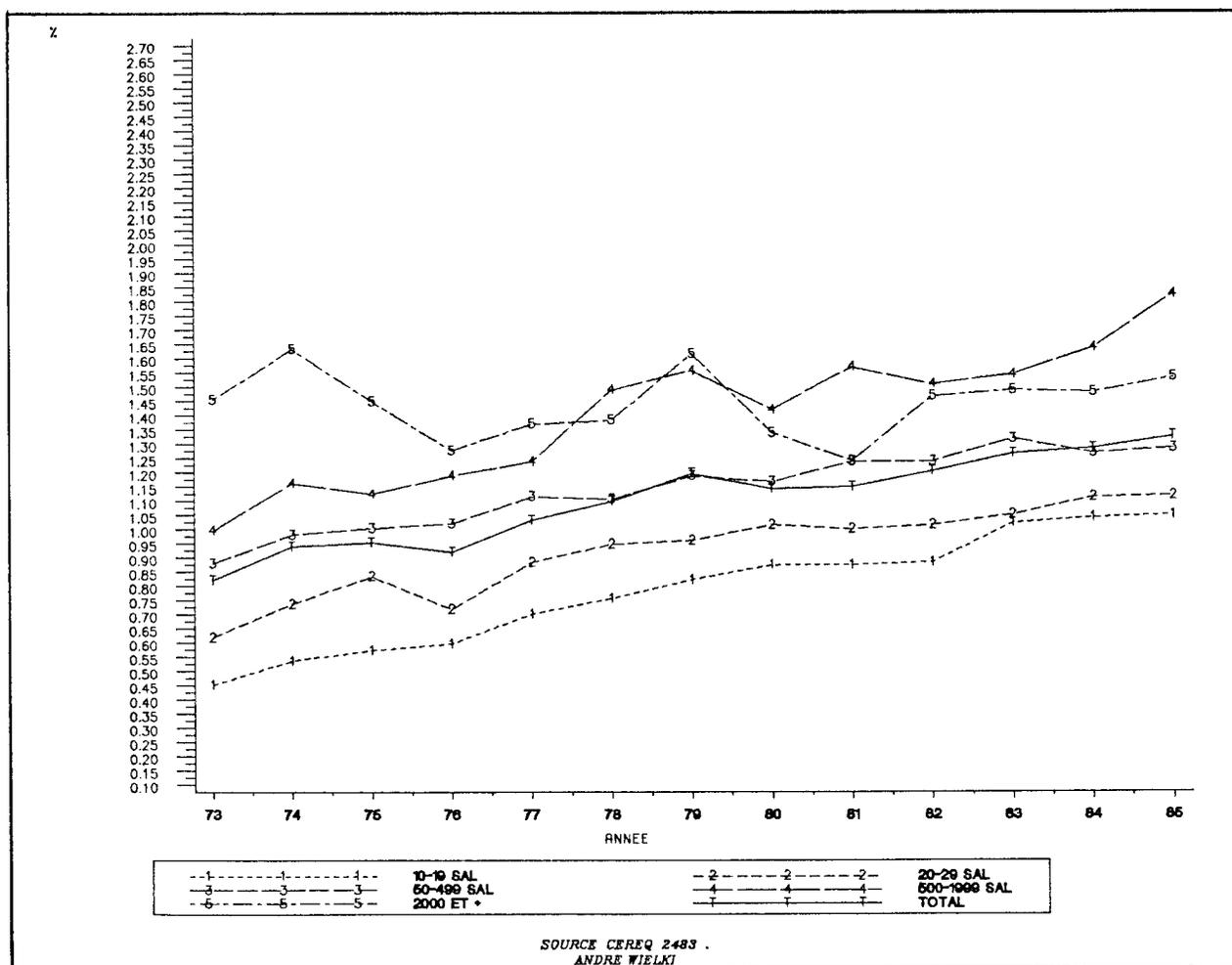
	OS	OQ	EMPLOYE	TAM	CADRES	TOTAL
SALARIES	15689	39889	237595	28064	18532	339769
STAGIAIR	1771	3977	42495	11559	9411	69213
HSTAGE	47965	95299	957398	463374	302441	1866477
ACCES.FORM	11	10	18	41	51	20
ESPER.FORM	3	2	4	17	16	5
DUREE.MOYN	27	24	23	40	32	27

COMPOSITION INTRA-SECTORIELLE

STATISTIQUES DE 1985 - CEREQ		Total salariés	Participat- financière	Accès à la- formation	Esperance- formation	Dur. moyenne- stages
SECT38	APE100					
commerce détail alimentaire	Total	339769	1.4	20.2	5.5	27.1
	61.detaill alim gde surf	152611	1.4	25.1	5.6	22.2
	62.detaill alim de proxim	187158	1.4	16.2	5.4	33.4

T 28 - Commerce de détail non alimentaire

TAUX DE PARTICIPATION FINANCIERE



EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES DEPENSES

AN	TRESOR	SUBV	DEPTOT*	SALAIRES	FORINT	PLAN	FAF	DCIF	FININ	POLEMP
1973	22.91	0.00	45375	34.1	18.3	39.9	4.8	0.0	2.8	0.0
1974	24.95	0.00	63258	34.1	16.1	41.9	5.8	0.0	2.2	0.0
1975	20.59	0.00	76957	31.2	12.5	44.1	9.3	0.0	3.0	0.0
1976	22.34	0.14	87073	32.4	10.2	42.8	11.8	0.0	2.5	0.2
1977	14.57	0.69	108827	28.2	8.9	33.1	9.8	0.0	2.3	17.6
1978	13.91	0.44	128655	26.3	9.2	34.2	10.6	0.3	2.3	17.1
1979	11.10	0.43	158664	28.7	8.7	32.7	10.8	0.5	2.4	16.2
1980	9.87	1.08	165558	27.3	7.9	31.4	13.0	0.8	2.4	17.2
1981	9.70	0.76	179883	25.5	8.7	31.7	13.4	0.8	2.3	17.4
1982	7.96	0.43	221954	27.5	7.9	31.0	14.2	0.7	2.1	16.5
1983	5.23	0.69	231228	26.5	7.4	28.1	11.9	8.2	1.9	15.9
1984	4.28	0.65	255813	26.0	7.9	28.1	12.2	8.0	1.8	16.0
1985	3.88	0.49	275058	25.7	7.5	28.1	14.1	7.6	1.7	15.4

N.B. Pour l'explicitation des intitulés du tableau, cf. le point 1.1 du rapport (*) en milliers de francs

EVOLUTION DES EFFECTIFS

		ANNEE			
		1975	1980	1985	RAP85/75
Total salariés	T				
	10 à 19 salariés	52763.00	55053.00	42111.00	79.81
	20 à 49 salariés	71729.00	68355.00	55176.00	76.92
	50 à 499 salariés	83714.00	70860.00	58203.00	69.53
	500 à 1999 salariés	27417.00	39965.00	31129.00	113.54
	2000 et plus	44547.00	58437.00	71114.00	159.64
total secteur		280170.00	292670.00	257733.00	91.99

EVOLUTION DES GRANDS INDICATEURS PHYSIQUES

	ANNEE			
	1975	1980	1985	RAP85/75
Hommes	121463.00	115077.00	99583.00	81.99
Femmes	158707.00	177593.00	158150.00	99.65
Total salariés	280170.00	292670.00	257733.00	91.99
Total stagiaires	42253.00	41710.00	48237.00	114.16
Tot heures stage	1230900.00	1234338.00	1342304.00	109.05
Accès à la formation	15.08	14.25	18.72	124.10
Esperance de formation	4.39	4.22	5.21	118.54
Durée moyenne des stages	29.13	29.59	27.83	95.52

FORMATION CONTINUE PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE - 1985

	OS	OQ	EMPLOYE	TAM	CADRES	TOTAL
SALARIES	8666	42985	160137	16640	29305	257733
STAGIAIR	450	3387	28811	5501	10558	48707
HSTAGE	40302	102756	730030	140971	328245	1342304
ACCES.FORM	5	8	18	33	36	19
ESPER.FORM	4	2	5	8	11	5
DUREE.MOYN	89	30	25	26	31	28

COMPOSITION INTRA-SECTORIELLE

STATISTIQUES DE 1985 - CEREQ		Total salariés	Participat- financière	Accès à la- formation	Esperance- formation	Dur. moyenne- stages
SECT38	APE 100					
commerce.détaill non alimentaire	Total	257733	1.3	18.7	5.2	27.8
	63.détaill non alim non sp	67292	1.6	24.7	7.6	30.9
	64.det.non alim spécialisé	190441	1.2	16.6	4.3	26.2

RÉPARATION ET COMMERCE AUTOMOBILE (T29)

Ce secteur peu concentré, peu féminisé et à main-d'oeuvre plutôt qualifiée a accru ses dépenses de F.P.C. plus rapidement que la moyenne des activités sur la période. Cette évolution s'explique notamment par la quasi-disparition des versements au trésor alors qu'ils étaient importants au début des années 1970. Du point de vue de la réalisation des formations, il faut noter le rôle joué par les grands constructeurs automobiles et par l'ASFO de branche qui gère une part significative des fonds.

Avec un taux de participation de 1,48 %, la répartition et le commerce automobile occupe le 24ème rang. Les formations y sont en général courtes et l'espérance de formation d'environ 7 heures par an, est assez bien répartie entre les différentes catégories socio-professionnelles.

HOTELS, CAFÉS, RESTAURANTS (T30)

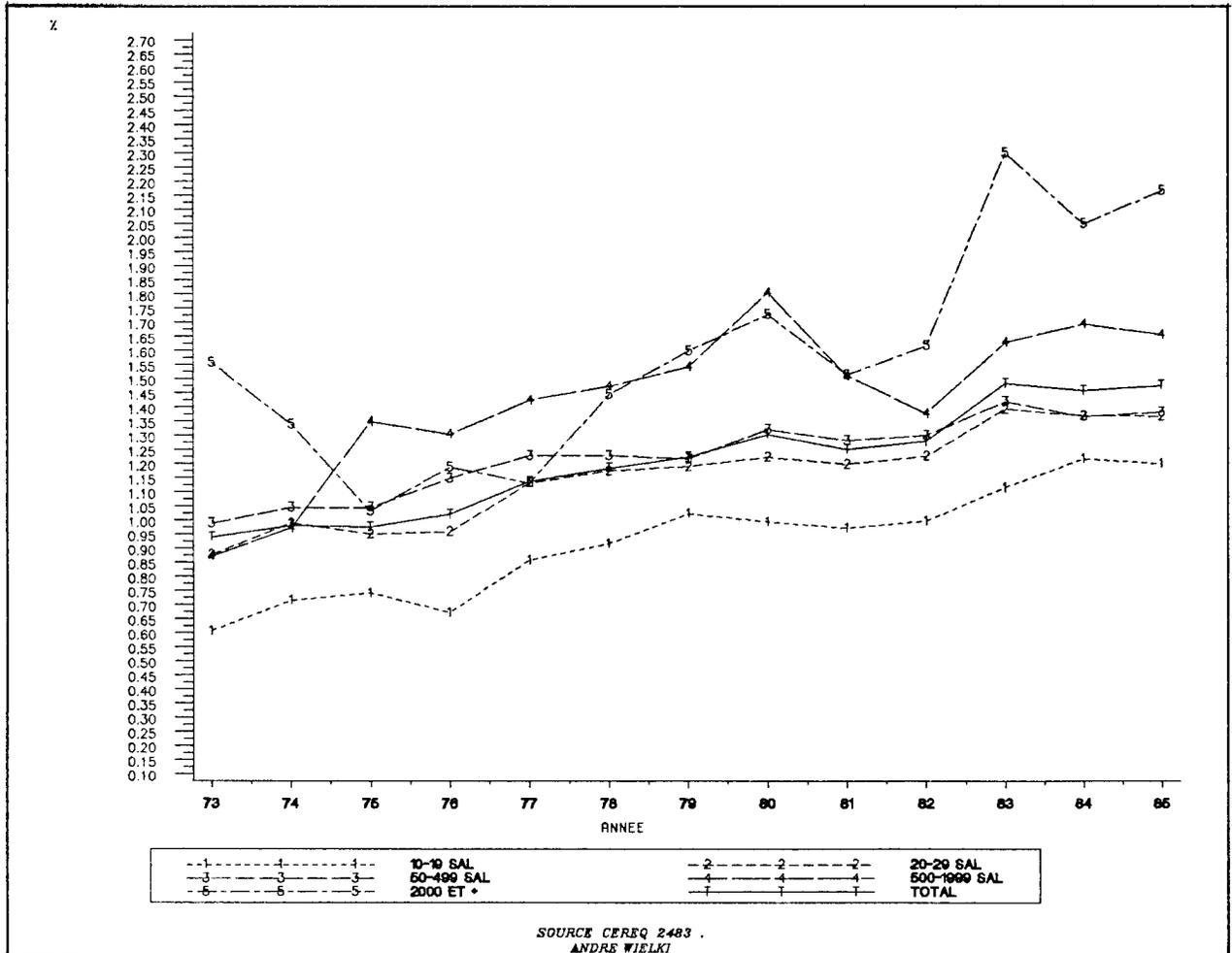
On constate une forte croissance des effectifs (+ 35 % entre 1975 et 1985) dans ce secteur nettement féminisé (45,6 %) et en voie de concentration même si les entreprises de moins de 500 salariés emploient encore plus des 2/3 des salariés des entreprises assujetties à la loi de juillet 1971.

Les activités d'hôtellerie-restauration ont réalisé une croissance soutenue de leurs dépenses (+ 95 % entre 1973 et 1985) qui s'inscrit dans une logique de rattrapage et d'alignement sur le niveau de l'obligation légale. En effet en 1973 le taux de participation du secteur était le plus faible de l'économie (0,67 %), nombre d'entreprises versant leur participation obligatoire au Trésor. Ce phénomène a quasiment disparu au profit d'un recours massif à des organismes extérieurs et surtout à des FAF qui drainent en 1985 plus de 27 % des fonds.

Avec un taux de participation financière de 1,30 % et une espérance de formation d'environ 4 heures par an et par salarié, l'hôtellerie-restauration reste un secteur peu formateur.

T 29 - Réparation et commerce de l'automobile

TAUX DE PARTICIPATION FINANCIERE



EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES DEPENSES

AN	TRESOR	SUBV	DEPTOT*	SALAIRES	FORINT	PLAN	FAF	DCIF	FININ	POLEMP
1973	11.80	0.00	33944	49.4	4.7	25.3	3.0	0.0	17.6	0.0
1974	14.15	0.00	41031	44.9	2.9	29.5	3.2	0.0	19.5	0.0
1975	14.18	0.00	47787	39.8	3.6	31.9	4.7	0.0	19.9	0.0
1976	15.63	0.18	59786	42.8	3.0	30.7	4.9	0.0	18.4	0.2
1977	8.12	0.54	76818	34.5	2.6	25.7	3.9	0.0	17.7	15.6
1978	8.07	0.89	89160	33.9	2.5	24.5	4.9	0.3	18.5	15.4
1979	6.52	0.90	104244	34.2	2.9	23.8	5.4	0.1	18.5	15.2
1980	6.73	0.89	131347	36.4	3.0	24.3	4.5	0.2	16.7	14.9
1981	5.37	0.68	140017	33.2	3.1	23.7	6.6	0.7	17.1	15.7
1982	4.73	1.19	161512	35.4	2.5	23.2	7.6	0.8	15.7	14.8
1983	2.76	1.39	192959	35.5	3.1	21.6	6.4	6.5	14.1	12.9
1984	2.17	0.89	210311	34.3	2.9	20.8	7.0	6.9	14.2	13.9
1985	1.86	1.75	217009	33.1	3.2	20.9	8.0	7.3	13.7	13.9

N.B. Pour l'explicitation des intitulés du tableau, cf. le point 1.1 du rapport
(*) en milliers de francs

EVOLUTION DES EFFECTIFS

		ANNEE			
		1975	1980	1985	RAP85/75
Total salariés	T				
	10 à 19 salariés	26654.00	29072.00	26937.00	101.06
	20 à 49 salariés	58483.00	65333.00	58567.00	100.14
	50 à 499 salariés	58992.00	64510.00	44673.00	75.73
	500 à 1999 salariés	4696.00	4063.00	7830.00	166.74
	2000 et plus	10891.00	18515.00	18432.00	169.24
total secteur		159716.00	181493.00	156439.00	97.95

EVOLUTION DES GRANDS INDICATEURS PHYSIQUES

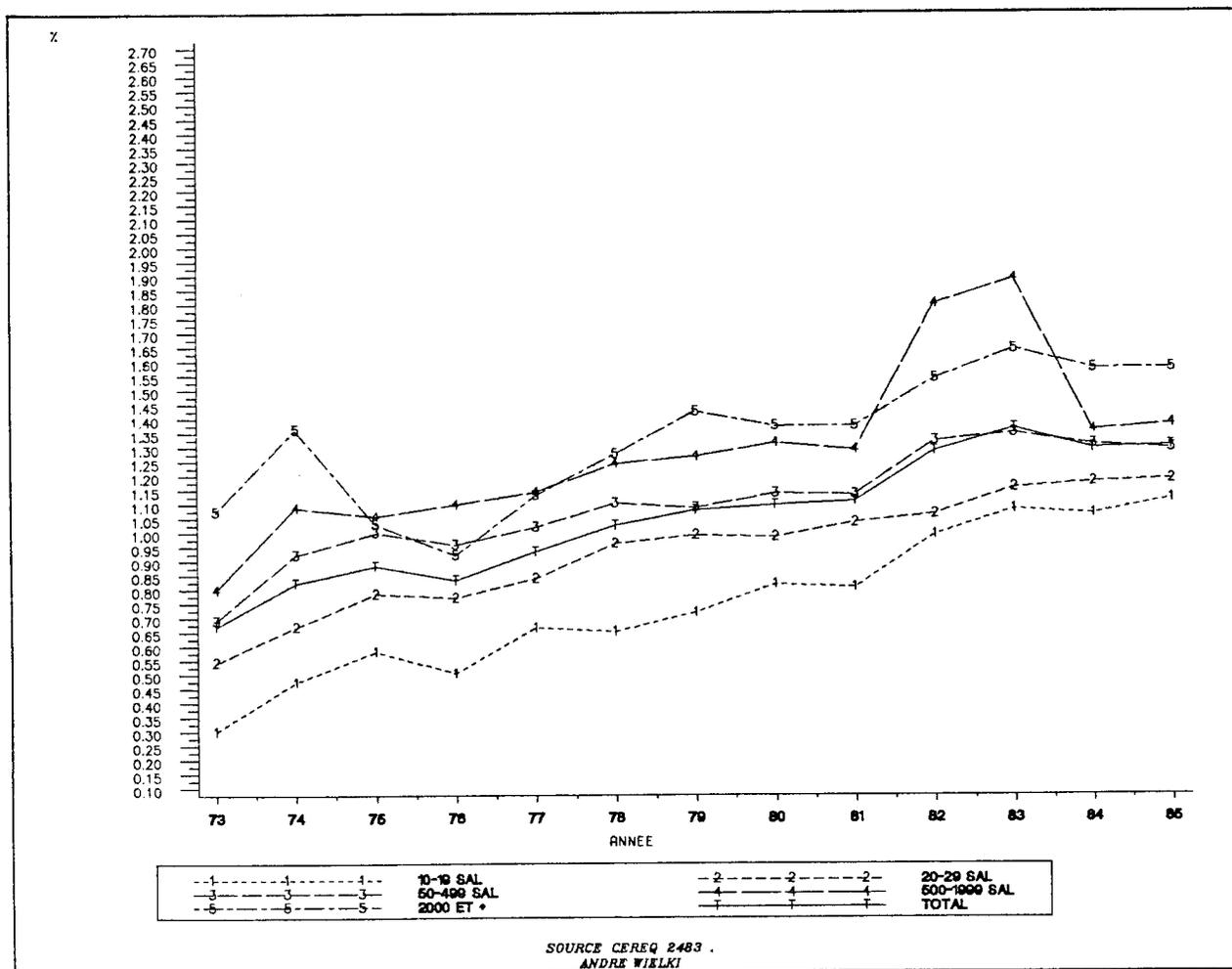
	ANNEE			
	1975	1980	1985	RAP85/75
Hommes	131792.00	149413.00	127761.00	96.94
Femmes	27924.00	32080.00	28678.00	102.70
Total salariés	159716.00	181493.00	156439.00	97.95
Total stagiaires	25849.00	33390.00	30139.00	116.60
Tot heures stagè	825199.00	1099327.00	1063987.00	128.94
Accès à la formation	16.18	18.40	19.27	119.04
Esperance de formation	5.17	6.06	6.80	131.64
Durée moyenne des stages	31.92	32.92	35.30	110.58

FORMATION CONTINUE PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE - 1985

	OS	OQ	EMPLOYE	TAM	CADRES	TOTAL
SALARIES	14564	59964	43025	25210	13676	156439
STAGIAIR	1674	12249	5123	7613	3824	30483
HSTAGE	86772	446937	201062	207956	121260	1063987
ACCES.FORM	11	20	12	30	28	19
ESPER.FORM	6	7	5	8	9	7
DUREE.MOYN	51	36	39	27	32	35

T 30 - Hôtels, cafés, restaurants

TAUX DE PARTICIPATION FINANCIERE



EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES DEPENSES

AN	TRESOR	SUBV	DEPTOT*	SALAIRES	FORINT	PLAN	FAF	DCIF	FININ	POLEMP
1973	31.41	0.00	14125	22.9	9.6	56.9	6.5	0.0	4.0	0.0
1974	31.89	0.00	20342	20.2	10.3	48.4	17.6	0.0	3.5	0.0
1975	19.51	0.00	30928	16.9	13.4	41.4	24.3	0.0	4.1	0.0
1976	23.92	0.12	32556	18.7	12.6	39.2	24.8	0.0	4.0	0.6
1977	16.23	0.37	45292	16.3	10.5	31.2	23.0	0.0	3.3	15.7
1978	15.15	0.07	58700	14.7	10.6	30.7	22.8	0.7	3.0	17.5
1979	13.01	0.43	68938	16.9	8.6	32.0	21.4	1.0	2.6	17.4
1980	11.14	1.25	82312	15.9	9.2	29.0	25.5	0.4	2.6	17.4
1981	9.63	0.50	92580	17.1	9.1	30.7	23.1	0.8	2.4	16.7
1982	3.72	0.36	129847	20.2	9.0	26.9	27.0	0.5	1.7	14.7
1983	2.46	0.50	144332	19.5	9.7	23.0	26.1	6.5	1.6	13.5
1984	1.72	0.64	163052	17.6	8.6	23.2	26.5	8.0	1.2	15.0
1985	0.86	0.56	187765	17.4	7.6	23.4	27.1	8.3	1.2	14.9

N.B. Pour l'explicitation des intitulés du tableau, cf. le point 1.1 du rapport
(*) en milliers de francs

EVOLUTION DES EFFECTIFS

		ANNEE			
		1975	1980	1985	RAP85/75
Total salariés	T				
	10 à 19 salariés	24882.00	28512.00	29217.00	117.42
	20 à 49 salariés	34148.00	42046.00	47445.00	138.94
	50 à 499 salariés	38200.00	38927.00	45020.00	117.85
	500 à 1999 salariés	18507.00	10968.00	17857.00	96.49
	2000 et plus	17225.00	33087.00	40685.00	236.20
	total secteur	132962.00	153540.00	180224.00	135.55

EVOLUTION DES GRANDS INDICATEURS PHYSIQUES

	ANNEE			
	1975	1980	1985	RAP85/75
Hommes	78421.00	88576.00	98034.00	125.01
Femmes	54541.00	64964.00	82190.00	150.69
Total salariés	132962.00	153540.00	180224.00	135.55
Total stagiaires	8383.00	16921.00	24224.00	288.97
Tot heures stage	346771.00	486823.00	762781.00	219.97
Accès à la formation	6.30	11.02	13.44	213.19
Esperance de formation	2.61	3.17	4.23	162.28
Durée moyenne des stages	41.37	28.77	31.49	76.12

FORMATION CONTINUE PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE - 1985

	OS	OQ	EMPLOYE	TAM	CADRES	TOTAL
SALARIES	18021	14952	119695	15406	12150	180224
STAGIAIR	1356	1160	11727	5673	4589	24505
HSTAGE	58884	55347	337646	173388	137516	762781
ACCES.FORM	7	7	10	37	38	14
ESPER.FORM	3	3	3	11	11	4
DUREE.MOYN	43	47	29	31	30	31

LES TRANSPORTS (T 31)

Fortement concentrés (36,4 % des salariés dans des entreprises de 10 à 499 salariés : 53,9 % dans des entreprises de plus de 2 000 salariés) et peu féminisés (16,6 %), les transports peuvent être encore considérés comme un secteur très formateur (4ème rang) même si le taux de participation a quasiment stagné entre 1973 et 1985 ; il s'établit aujourd'hui à 3,65 % de la masse salariale et à 5,26 % pour les entreprises de plus de 2 000 salariés.

Ainsi, plus de 40 % de salariés du secteur suivent chaque année une action de formation continue. L'espérance de formation, en moyenne de 21 heures, est assez équitablement répartie entre les différentes CSP, les techniciens-agents de maîtrise (29 heures) et les ouvriers non qualifiés (27 heures) étant les catégories les plus privilégiées.

Ces taux moyens recouvrent en fait une dispersion intra-sectorielle particulièrement forte dans ce secteur :

- les transports aériens et ferroviaires réalisent des efforts de formation continue intenses, parmi les plus soutenus de l'économie. Activités très concentrées et composées de grandes entreprises publiques, leur taux de participation est de 8,7 % pour les transports aériens et de 4,5 % pour les transports ferroviaires. C'est ainsi plus de la moitié des salariés de chacune de ces activités qui suit chaque année un stage, l'espérance de formation étant respectivement de 33 heures et 32 heures ;

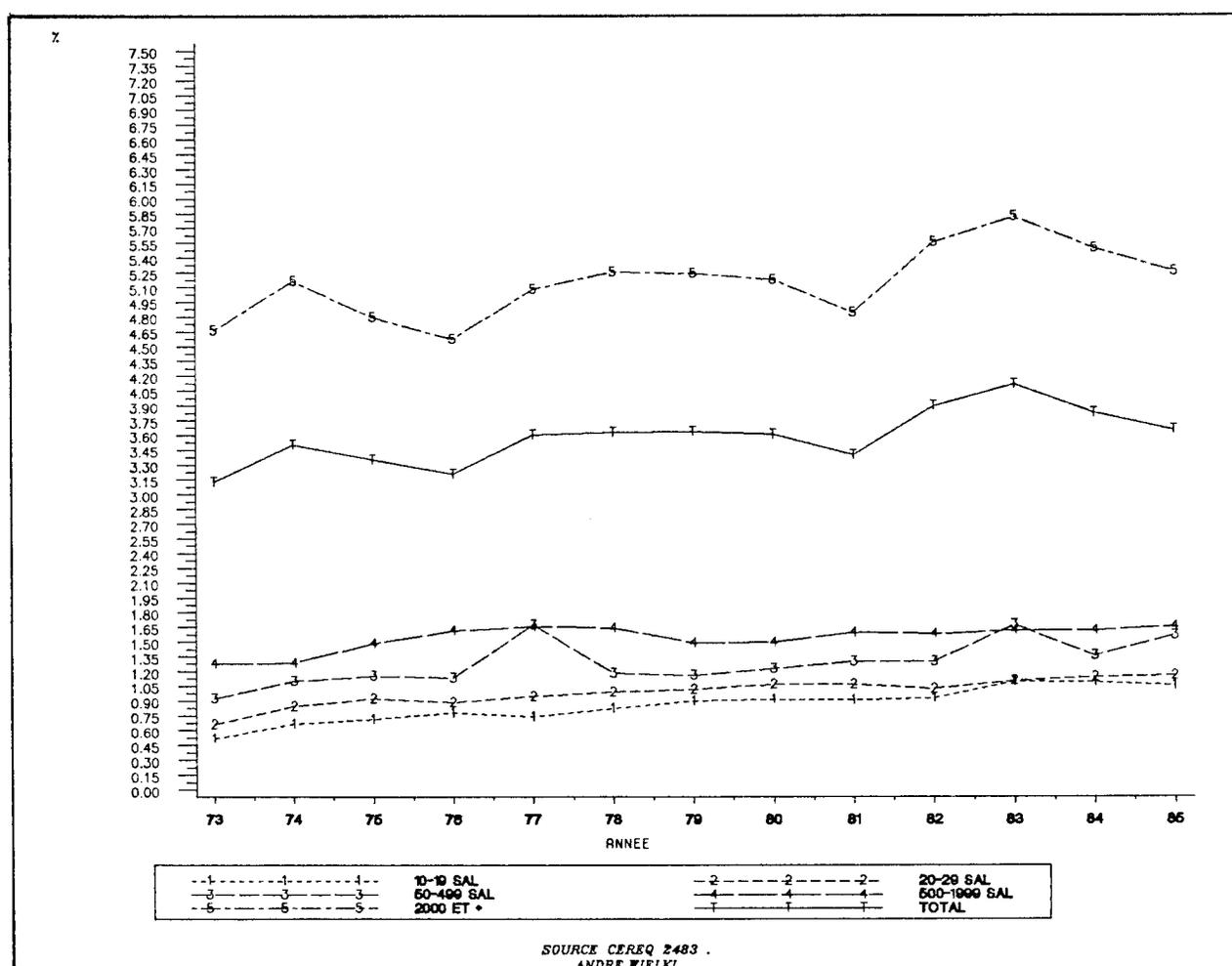
- les transports maritimes (APE 71) se trouvent dans une situation spécifique ; avec un effort financier voisin de la moyenne des entreprises, l'espérance de formation des salariés de ce secteur est très élevée (46 heures) et la durée des formations tout à fait atypique (242 heures). Il s'agit sans doute là d'une situation conjoncturelle due à la crise profonde de ce secteur induisant des formations lourdes de reconversion souvent aidées par les pouvoirs publics ;

- dans trois secteurs, l'effort de FPC mesuré en termes physiques comme financiers se situe aux alentours de la moyenne : il s'agit des transports routiers et urbains (APE 69) des activités annexes du transport (APE 73) et de la navigation intérieure (APE 70). Leurs taux de participation financière oscillent entre 1,97 % et 2,49 % et l'espérance de formation entre 9 et 13 heures par an ;

- enfin, les activités auxiliaires du transport (principalement les agences de voyages) qui ont vu croître nettement leurs effectifs sur la période se situent au plancher de l'obligation légale : taux de participation de 1,19 % ; espérance de formation de 5 heures.

T 31 - Transports

TAUX DE PARTICIPATION FINANCIERE



EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES DEPENSES

AN	TRESOR	SUBV	DEPTOT*	SALAIRES	FORINT	PLAN	FAF	DCIF	FININ	POLEMP
1973	1.26	0.00	539580	53.6	37.5	8.0	0.4	0.0	0.6	0.0
1974	1.13	0.00	762346	53.3	37.4	8.4	0.4	0.0	0.5	0.0
1975	0.90	0.00	836813	55.4	35.3	8.1	0.6	0.0	0.6	0.0
1976	1.08	0.60	929844	57.9	31.9	8.6	0.8	0.0	0.8	0.0
1977	0.78	0.42	1188549	55.6	30.1	8.3	0.7	0.0	0.7	4.6
1978	0.79	0.32	1325110	56.5	29.2	7.1	0.8	0.4	0.8	5.3
1979	0.72	0.32	1474846	55.4	30.1	7.1	0.8	0.6	0.7	5.3
1980	0.58	0.29	1677698	53.6	31.6	7.4	0.9	0.6	0.7	5.3
1981	0.68	0.48	1757790	55.6	28.6	7.9	1.0	0.7	0.8	5.6
1982	0.58	0.39	2307370	56.5	29.4	6.9	1.0	0.7	0.6	4.8
1983	0.37	0.41	2659366	53.6	30.9	7.1	0.9	2.2	0.6	4.7
1984	0.32	0.43	2691045	51.7	31.2	7.5	1.0	2.8	0.7	5.2
1985	0.30	0.72	2784885	47.8	33.2	8.7	1.3	2.9	0.7	5.4

N.B. Pour l'explicitation des intitulés du tableau, cf. le point 1.1 du rapport
(*) en milliers de francs

EVOLUTION DES EFFECTIFS

		ANNEE			
		1975	1980	1985	RAP85/75
Total salariés	T				
	10 à 19 salariés	30753.00	32071.00	30259.00	98.39
	20 à 49 salariés	66468.00	75808.00	77334.00	116.35
	50 à 499 salariés	126651.00	135123.00	143097.00	112.99
	500 à 1999 salariés	63914.00	63718.00	66542.00	104.11
	2000 et plus	393623.00	381407.00	370834.00	94.21
total secteur		681409.00	688127.00	688066.00	100.98

EVOLUTION DES GRANDS INDICATEURS PHYSIQUES

	ANNEE			
	1975	1980	1985	RAP85/75
Hommes	588316.00	586499.00	573784.00	97.53
Femmes	93093.00	101628.00	114282.00	122.76
Total salariés	681409.00	688127.00	688066.00	100.98
Total stagiaires	274021.00	274311.00	287951.00	105.08
Tot heures stage	16563741.00	14985752.00	14296621.00	86.31
Accès à la formation	40.21	39.86	41.85	104.07
Esperance de formation	24.31	21.78	20.78	85.48
Durée moyenne des stages	60.45	54.63	49.65	82.14

FORMATION CONTINUE PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE - 1985

	OS	OQ	EMPLOYE	TAM	CADRES	TOTAL
SALARIES	59924	324249	148100	94574	61219	688066
STAGIAIR	19708	148465	52648	50173	22937	293931
HSTAGE	1598930	6036270	2348532	2712568	1600321	14296621
ACCES.FORM	33	46	36	53	37	43
ESPER.FORM	27	19	16	29	26	21
DUREE.MOYN	81	41	45	54	70	40

COMPOSITION INTRA-SECTORIELLE

STATISTIQUES DE 1985 - CEREQ		Total salariés	Participat- financière	Accès à la- formation	Esperance- formation	Dur. moyenne- stages
SECT38	APE100					
transports	Total	688066	3.6	41.8	20.8	49.6
	68. Transports ferroviaires	242312	4.5	67.6	32.1	47.5
	69. Trans routiers, urbains	225167	2.5	29.4	12.3	41.7
	70. Navigation Interieure	3695	2.0	19.4	9.1	47.2
	71. Tr maritimes navig cot	22482	2.5	18.9	45.7	241.9
	72. Transports aériens	51147	8.7	56.7	33.1	58.5
	73. Act annexe du transport	34951	2.3	24.8	12.8	51.4
	74. Auxiliaires du transport	108312	1.2	14.0	5.1	36.2

SERVICES MARCHANDS (T33 - T34)

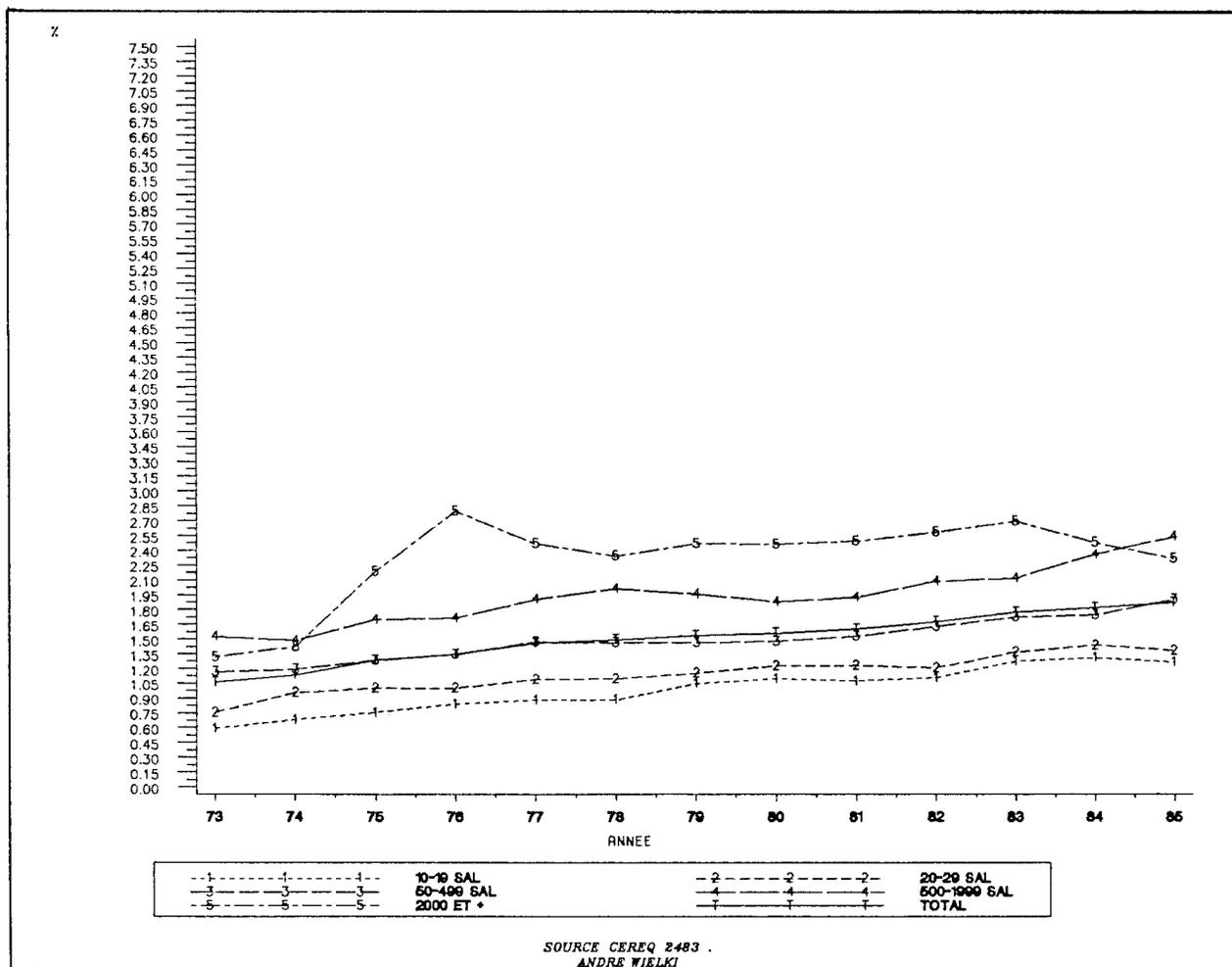
Entre 1975 et 1985, la croissance de l'emploi a été massive dans les services marchands rendus principalement aux entreprises (+ 43 %) comme aux particuliers (+ 31,5 %) et s'est accompagnée d'une tendance à la concentration, bien que les entreprises de moins de 500 salariés représentent encore une proportion majoritaire des effectifs. Pendant cette période, ces secteurs ont fortement accru leurs efforts financiers de FPC (respectivement + 76 % et + 64 %) sans toutefois atteindre le taux moyen de l'ensemble de l'économie. Cette croissance, plus prononcée en début de période, s'interprète donc comme une volonté d'alignement sur la norme légale dans des activités qui, pour l'essentiel, ne se préoccupaient pas ou peu de la formation continue de leurs salariés.

Du point de vue des relations Emploi/Formation, il faut introduire une nuance entre d'une part, les services marchands aux entreprises moyennement féminisés (39,6 %), plutôt qualifiés (taux d'encadrement de 37,9 %) et qui se trouvent dans une situation médiane en matière de formation continue (1,87 % - 17ème rang) et d'autre part, les services marchands aux particuliers dans lesquels les caractéristiques de main-d'oeuvre moins favorables (taux de féminisation de 69,6 % ; prépondérance des emplois d'exécution et au sein de la catégorie ouvrière, des non qualifiés) s'accompagnent d'un recours faible à la formation continue ; le taux de participation est de 1,44 % (26ème rang) et l'espérance de formation de 7 heures. Notons enfin qu'en drainant environ le quart des fonds, les FAF occupent une place importante dans ce secteur.

S'il semble bien que les différentes composantes de ces activités soient fortement hétérogènes, l'approche plus fine en 100 postes (APE 100) ne permet pas d'en rendre compte. Ainsi dans les services marchands aux entreprises, le sous-secteur "Etude, conseils et assistance" (APE 77) qui représente à lui seul plus de 3/4 des effectifs, regroupe des activités aussi diverses que le gardiennage, le convoyage de fonds et les sociétés de service et de conseil en informatique.

T 33 - Services marchands rendus principalement aux entreprises

TAUX DE PARTICIPATION FINANCIERE



EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES DEPENSES

AN	TRESOR	SUBV	DEPTOT*	SALAIRES	FORINT	PLAN	FAF	DCIF	FININ	POLEMP
1973	15.54	0.00	134747	43.1	14.0	37.9	3.6	0.0	1.5	0.0
1974	14.49	0.00	173114	40.4	12.4	39.6	6.1	0.0	1.5	0.0
1975	9.04	0.00	233514	41.3	14.1	37.8	5.2	0.0	1.5	0.0
1976	8.80	0.50	287610	39.2	13.0	38.6	7.6	0.0	1.6	0.0
1977	6.28	0.57	370864	38.2	11.3	32.6	6.0	0.0	1.6	10.2
1978	6.22	0.96	418181	36.7	10.8	31.6	6.9	0.9	1.4	11.6
1979	5.15	0.91	502553	37.2	9.8	32.1	7.5	0.6	1.3	11.6
1980	4.42	1.13	610063	37.0	10.2	31.7	7.4	0.8	1.2	11.6
1981	3.61	1.42	716988	37.2	10.3	30.5	8.5	0.7	1.2	11.7
1982	3.10	1.64	844262	38.5	9.6	30.5	8.3	0.6	1.2	11.2
1983	3.21	1.28	965416	38.5	9.2	27.8	7.2	5.6	0.9	10.8
1984	1.55	1.96	1126131	36.8	9.0	29.8	6.8	6.3	0.8	10.6
1985	1.54	1.50	1426555	37.8	9.9	28.4	7.6	5.6	0.7	9.9

N.B. Pour l'explicitation des intitulés du tableau, cf. le point 1.1 du rapport (*) en milliers de francs

EVOLUTION DES EFFECTIFS

		ANNEE			
		1975	1980	1985	RAP85/75
Total salariés	T				
	10 à 19 salariés	53231.00	66602.00	68270.00	128.25
	20 à 49 salariés	100045.00	123192.00	132652.00	132.59
	50 à 499 salariés	173381.00	213965.00	224234.00	129.33
	500 à 1999 salariés	76955.00	96489.00	109551.00	142.36
	2000 et plus	39813.00	87014.00	99163.00	249.07
	total secteur	443425.00	587262.00	633870.00	142.95

EVOLUTION DES GRANDS INDICATEURS PHYSIQUES

	ANNEE			
	1975	1980	1985	RAP85/75
Hommes	276919.00	368104.00	382977.00	138.30
Femmes	166506.00	219158.00	250893.00	150.68
Total salariés	443425.00	587262.00	633870.00	142.95
Total stagiaires	76819.00	96582.00	133048.00	173.20
Tot heures stage	3552467.00	4576126.00	6160695.00	173.42
Accès à la formation	17.32	16.45	20.99	121.16
Esperance de formation	8.01	7.79	9.72	121.32
Durée moyenne des stages	46.24	47.38	46.30	100.13

FORMATION CONTINUE PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE - 1985

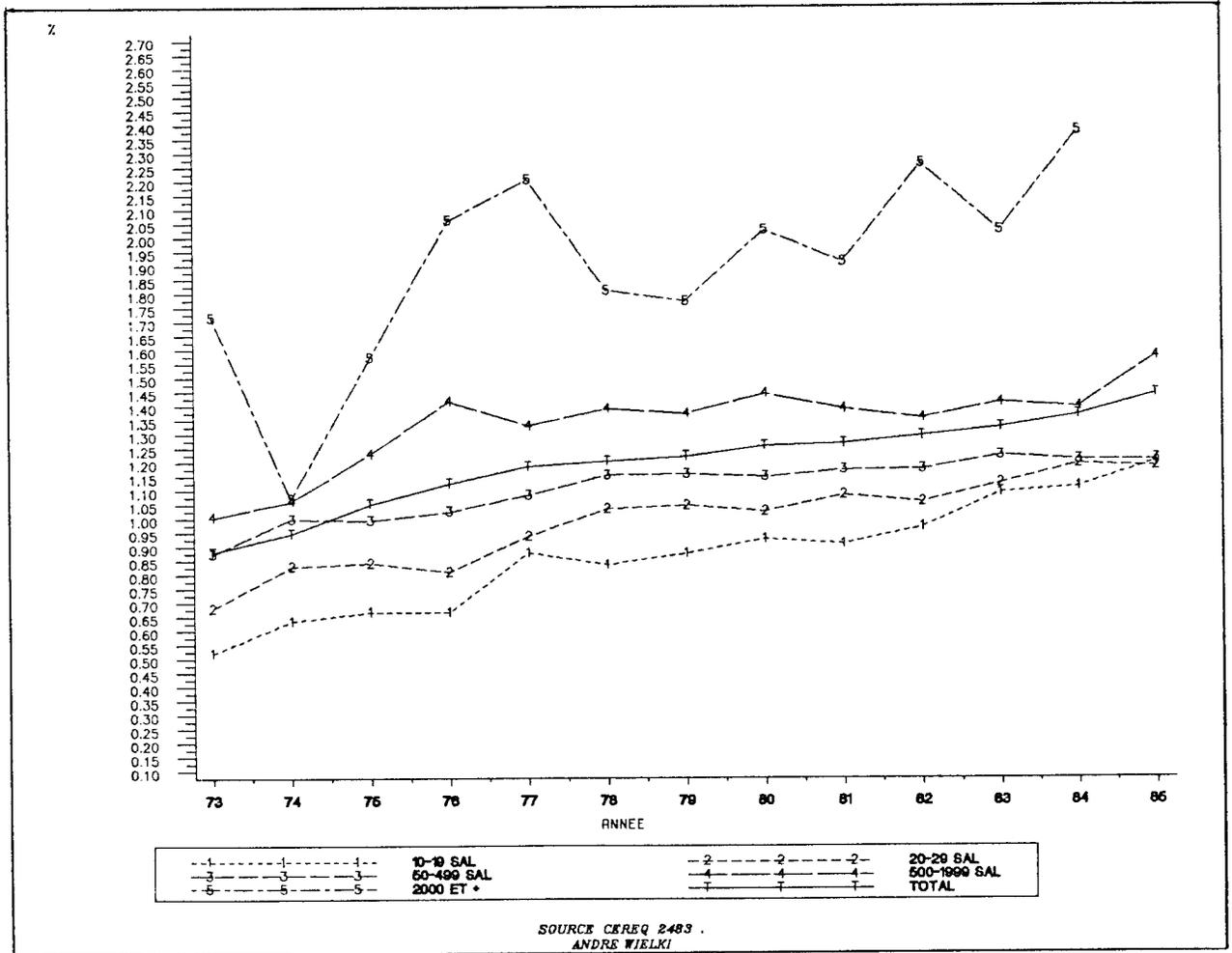
	OS	OQ	EMPLOYE	TAM	CADRES	TOTAL
SALARIES	56064	82291	255099	96409	144007	633870
STAGIAIR	3438	7375	44311	31028	48552	134704
HSTAGE	109811	300737	1736527	1660715	2352905	6160695
ACCES.FORM	6	9	17	32	34	21
ESPER.FORM	2	4	7	17	16	10
DUREE.MOYN	32	41	39	54	48	46

COMPOSITION INTRA-SECTORIELLE

STATISTIQUES DE 1985 - CEREQ		Total salariés	Participat- financière	Accès à la- formation	Esperance- formation	Dur.moyenne- stages
SECT38	APE100					
services marchd entreprise	Total	633870	1.9	21.0	9.7	46.3
	56.Récupération	12781	1.2	7.5	3.2	42.8
	76.Holdings	14101	1.7	28.8	11.4	39.6
	77.Etudes conseils assistanc	497236	1.8	20.4	9.4	46.0
	78.Auxil financier.assur	24491	1.4	22.1	9.2	41.6
	79.Promoteurs soc immobil	39043	1.5	18.2	6.4	35.5
	80.Loc credit ball mob	24754	3.3	34.5	18.4	53.3
	82.Enseignement	8527	1.4	16.1	6.8	42.4
	83.Recherche	12937	3.0	33.0	23.3	70.8

T 34 - Services marchands rendus principalement aux particuliers

TAUX DE PARTICIPATION FINANCIERE



EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES DEPENSES

AN	TRESOR	SUBV	DEPTOT*	SALAIRES	FORINT	PLAN	FAF	DCIF	FININ	POLEMP
1973	13.80	0.00	53655	33.8	10.1	27.0	27.6	0.0	1.5	0.0
1974	14.12	0.00	76964	28.3	6.1	30.6	33.1	0.0	1.9	0.0
1975	11.23	0.00	112614	28.1	5.3	39.5	24.8	0.0	2.3	0.0
1976	9.38	0.31	144467	33.5	4.7	33.7	26.3	0.0	1.6	0.1
1977	6.21	0.37	175060	29.3	4.1	29.5	23.6	0.0	1.6	11.9
1978	6.69	0.66	206508	27.5	3.5	25.8	26.3	0.5	1.7	14.8
1979	5.80	0.84	239578	27.2	4.0	25.8	25.5	1.3	1.5	14.7
1980	4.97	0.55	291785	27.2	3.3	25.5	26.9	0.9	1.5	14.6
1981	3.95	1.03	337338	27.5	3.7	25.7	26.4	0.7	1.5	14.5
1982	4.80	1.16	409916	27.9	3.8	24.3	28.0	0.8	1.5	13.8
1983	3.24	0.90	464411	27.1	3.4	22.1	25.0	6.9	1.4	14.0
1984	2.15	0.80	525930	26.6	4.2	23.7	22.0	8.2	1.1	14.2
1985	1.48	0.76	600467	26.9	3.9	22.3	25.1	7.4	1.0	13.4

N.B. Pour l'explicitation des intitulés du tableau, cf. le point 1.1 du rapport
(*) en milliers de francs

EVOLUTION DES EFFECTIFS

		ANNEE			
		1975	1980	1985	RAP85/75
Total salariés	T				
	10 à 19 salariés	32042.00	35107.00	34895.00	108.90
	20 à 49 salariés	82418.00	94253.00	95092.00	115.38
	50 à 499 salariés	179785.00	215209.00	244092.00	135.77
	500 à 1999 salariés	60824.00	95066.00	106050.00	174.36
	2000 et plus	44495.00	37212.00	45298.00	101.80
total secteur		399564.00	476847.00	525427.00	131.50

EVOLUTION DES GRANDS INDICATEURS PHYSIQUES

	ANNEE			
	1975	1980	1985	RAP85/75
Hommes	154706.00	179625.00	201687.00	130.37
Femmes	244858.00	297222.00	323740.00	132.22
Total salariés	399564.00	476847.00	525427.00	131.50
Total stagiaires	29760.00	37804.00	51959.00	174.59
Tot heures stage	1891433.00	2449113.00	3692469.00	195.22
Accès à la formation	7.45	7.93	9.89	132.77
Esperance de formation	4.73	5.14	7.03	148.46
Durée moyenne des stages	63.56	64.78	71.07	111.81

FORMATION CONTINUE PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE - 1985

	OS	OQ	EMPLOYE	TAM	CADRES	TOTAL
SALARIES	130447	86128	207278	57982	43592	525427
STAGIAIR	7889	8512	17911	10013	9148	53473
HSTAGE	491866	387784	1669415	709021	434383	3692469
ACCES.FORM	6	10	9	17	21	10
ESPER.FORM	4	5	8	12	10	7
DUREE.MOYN	62	46	93	71	47	69

COMPOSITION INTRA-SECTORIELLE

STATISTIQUES DE 1985 - CEREQ		Total salariés	Participat- financière	Accès à la- formation	Esperance- formation	Dur.moyenne- stages
SECT38	APE100					
services marchd aux particuliers	Total	525427	1.4	9.9	7.0	71.1
	66.Reparations div	12361	1.9	25.8	11.5	44.4
	84.Santé mar	236136	1.2	8.5	9.4	110.1
	85.Action sociale mar	58572	1.2	7.0	4.5	64.5
	86.Récré.Culture- Sport mar	48133	2.5	19.4	14.1	73.0
87.S.div.marchands	170225	1.2	8.9	2.3	25.6	

LES SERVICES FINANCIERS (T35 - T36 - T37) -

Les organismes financiers (T 37) et les assurances (T 36) sont des secteurs très concentrés dans lesquels les entreprises de plus de 2 000 salariés rassemblent plus de la moitié des effectifs. Ils se caractérisent simultanément par un taux de féminisation très fort (de l'ordre de 50 %) et une structure des qualifications tirée vers le haut. Le niveau de formation initiale comme le taux d'encadrement sont particulièrement élevés : ce dernier est de 45,5 % pour les assurances et 56,3 % pour les organismes financiers.

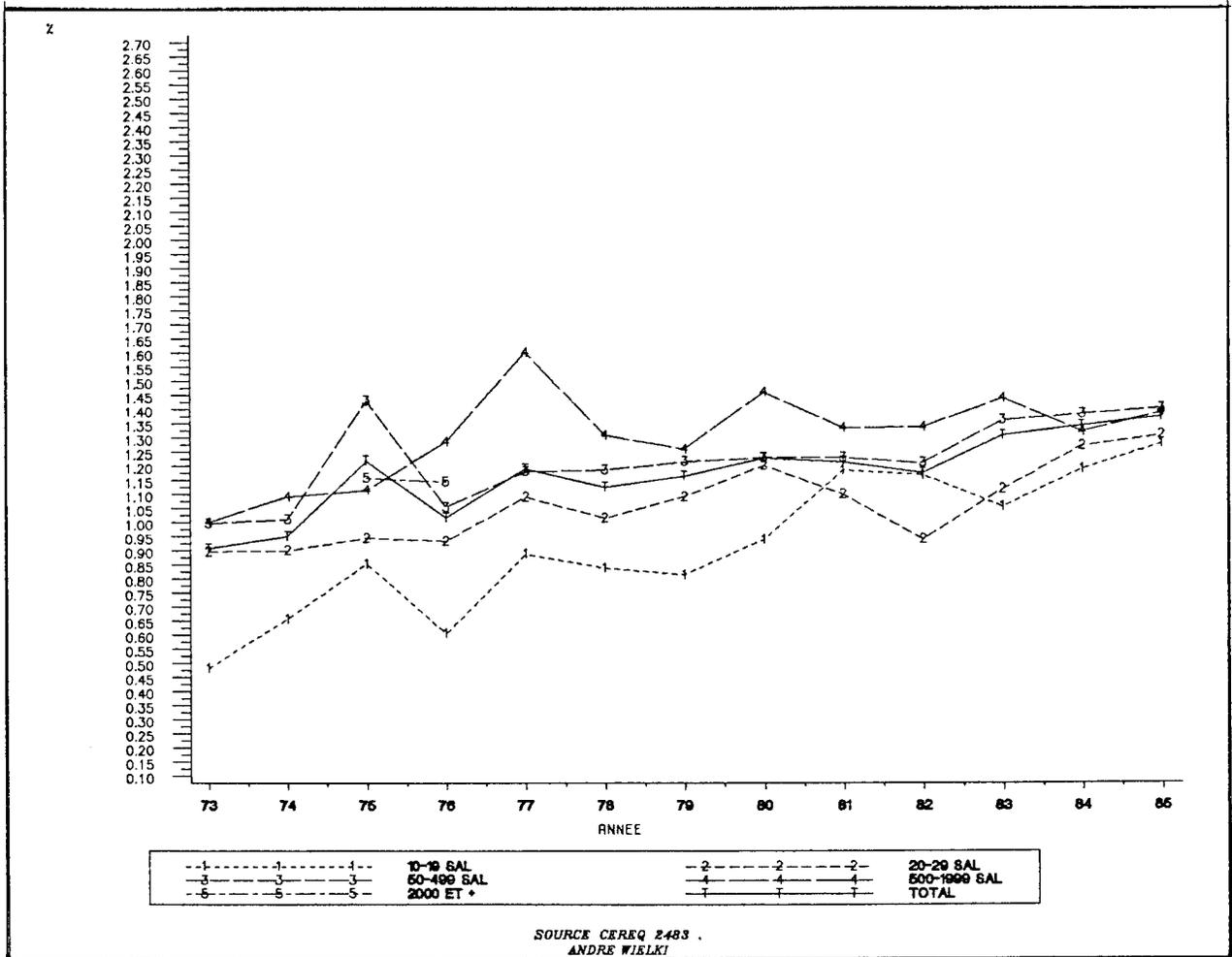
Avec des efforts de FPC intenses, les organismes financiers (taux de participation de 3,67 %) et les assurances (3,13 %) se situent parmi les secteurs les plus formateurs : respectivement le 3ème et le 7ème rang. Ils ont connu des évolutions diversifiées depuis 1973. La croissance de l'effort de FPC a été plutôt faible dans les organismes financiers (+ 24,5 %) et plus soutenue dans les assurances (+ 57,4 %) ; ce qui va dans le sens d'une homogénéisation des comportements dans ces deux activités.

Inscrite de longue date dans le fonctionnement d'ensemble de ces activités, prise en compte explicitement dans les conventions collectives et les règles de mobilité, la formation continue y prend des formes spécifiques. Elle est largement internalisée, même si les institutions de branche jouent un rôle non négligeable. Par ailleurs, elle apparaît largement diffusée à toutes les catégories socio-professionnelles, mis à part les ouvriers non qualifiés qui sont très rares dans ces activités. Ainsi, les employés et les ouvriers qualifiés présentent les espérances de formation les plus fortes dans les assurances alors que dans les organismes financiers toutes les catégories de salariés suivent en moyenne entre 25 et 29 heures de FPC par an.

Le petit secteur de location et crédit-bail immobilier (T35) présente des caractéristiques toutes autres (sauf en ce qui concerne le taux de féminisation). La formation professionnelle continue y est faible et sélective, l'accent étant mis sur les catégories d'encadrement.

T 35 - Location et crédit bail immobilier

TAUX DE PARTICIPATION FINANCIERE



EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES DEPENSES

AN	TRESOR	SUBV	DEPTOT*	SALAIRES	FORINT	PLAN	FAF	DCIF	FININ	POLEMP
1973	15.46	0.00	6785.0	32.3	5.5	57.6	3.9	0.0	0.7	0.0
1974	13.74	0.00	8702.0	34.4	4.0	52.5	7.8	0.0	1.3	0.0
1975	23.02	0.00	6789.0	35.1	4.4	49.9	9.3	0.0	1.3	0.0
1976	10.83	0.05	6622.0	34.4	6.0	44.3	13.1	0.0	2.1	0.0
1977	5.00	0.18	8811.5	24.8	2.1	33.5	24.6	0.0	2.0	13.0
1978	6.32	0.01	10666.1	22.0	1.2	24.9	34.6	0.6	1.5	15.3
1979	4.59	0.13	12590.2	17.3	0.9	23.5	39.8	1.1	1.9	15.3
1980	3.72	0.12	15368.9	23.5	1.0	28.2	31.3	0.8	1.4	13.9
1981	2.93	0.10	16172.9	21.0	1.1	28.8	33.1	1.1	0.8	14.1
1982	4.36	0.23	19281.9	19.4	0.6	26.7	36.4	0.6	1.1	15.3
1983	2.60	0.14	23237.2	19.3	0.5	21.1	38.3	5.8	1.1	13.9
1984	1.11	0.40	31654.4	23.4	2.3	24.6	26.8	7.9	0.5	14.6
1985	1.87	0.50	29504.9	21.4	2.3	25.8	29.7	7.5	0.7	12.5

N.B. Pour l'explicitation des intitulés du tableau, cf. le point 1.1 du rapport (*) en milliers de francs

EVOLUTION DES EFFECTIFS

		ANNEE			
		1975	1980	1985	RAP85/75
Total salariés	T				
	10 à 19 salariés	1381.00	1868.00	1520.00	110.07
	20 à 49 salariés	4659.00	4563.00	4271.00	91.67
	50 à 499 salariés	10532.00	15986.00	16746.00	159.00
	500 à 1999 salariés	1216.00	3008.00	4046.00	332.73
	2000 et plus	2136.00	.	.	.
total secteur		19924.00	25425.00	26583.00	1377.94

EVOLUTION DES GRANDS INDICATEURS PHYSIQUES

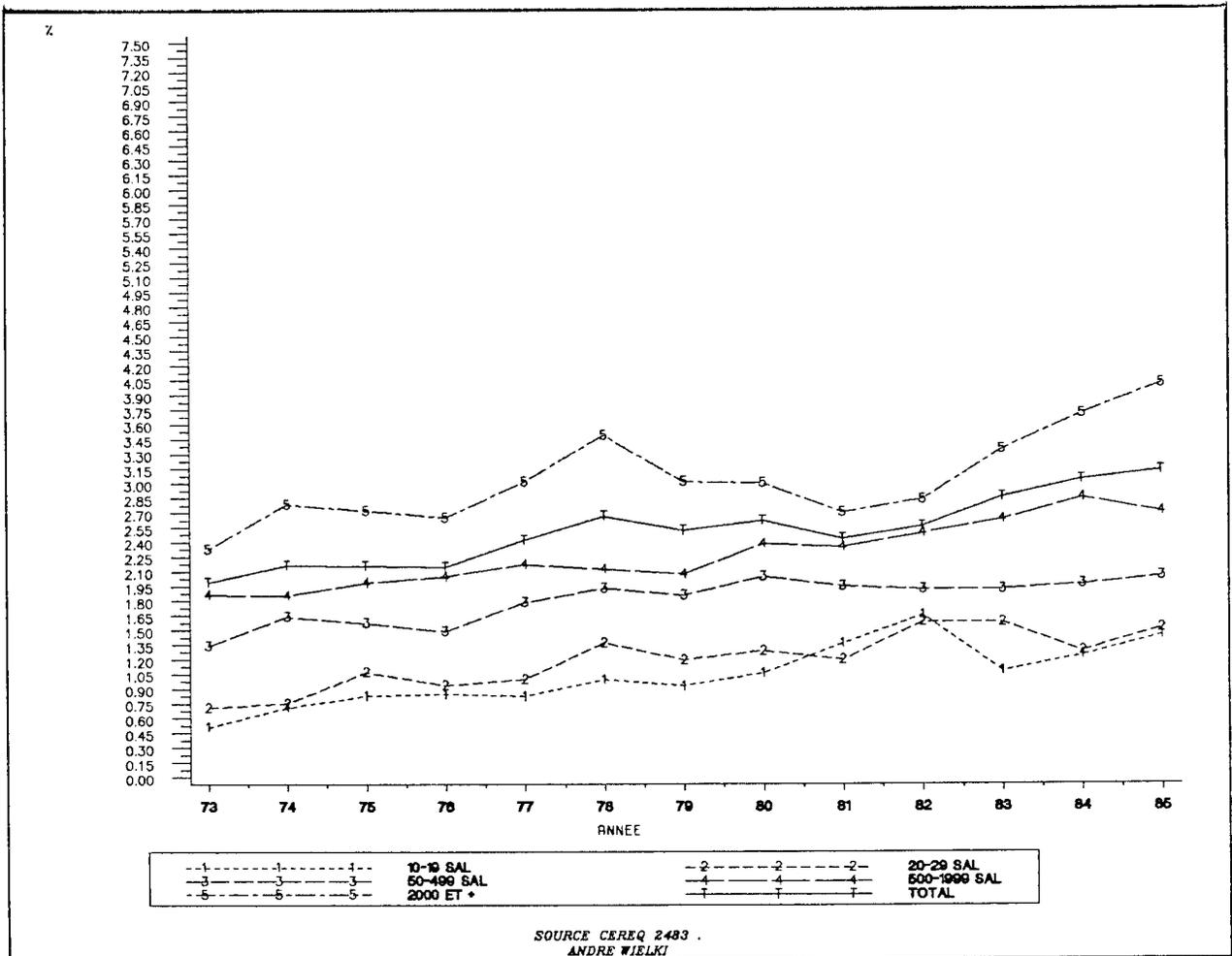
	ANNEE			
	1975	1980	1985	RAP85/75
Hommes	11663.00	13690.00	14354.00	123.07
Femmes	8261.00	11735.00	12229.00	148.03
Total salariés	19924.00	25425.00	26583.00	133.42
Total stagiaires	2609.00	2619.00	3497.00	134.04
Tot heures stage	104340.00	90059.00	129786.00	124.39
Accès à la formation	13.09	10.30	13.16	100.46
Esperance de formation	5.24	3.54	4.88	93.23
Durée moyenne des stages	39.99	34.39	37.11	92.80

FORMATION CONTINUE PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE - 1985

	OS	OQ	EMPLOYE	TAM	CADRES	TOTAL
SALARIES	6579	4646	9985	2662	2711	26583
STAGIAIR	284	319	1357	720	906	3586
HSTAGE	7433	14299	44967	32104	30983	129786
ACCES.FORM	4	6	13	27	33	13
ESPER.FORM	1	3	4	12	11	5
DUREE.MOYN	26	44	33	44	34	36

T 36 - Assurances

TAUX DE PARTICIPATION FINANCIERE



EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES DEPENSES

AN	TRESOR	SUBV	DEPTOT*	SALAIRES	FORINT	PLAN	FAF	DCIF	FININ	POLEMP
1973	0.70	0.00	73312	54.8	33.1	10.5	0.8	0.0	0.8	0.0
1974	0.64	0.00	86050	52.7	31.8	13.0	1.3	0.0	1.2	0.0
1975	0.49	0.00	106697	53.9	26.3	16.0	2.0	0.0	1.7	0.0
1976	0.66	0.13	111898	55.8	24.2	16.5	2.1	0.0	1.5	0.0
1977	0.33	0.02	153376	51.6	21.4	16.6	2.3	0.0	1.5	6.6
1978	0.38	0.03	189822	52.3	22.0	13.2	2.3	2.4	1.2	6.7
1979	0.33	0.13	224037	51.0	21.9	12.5	2.3	3.1	1.8	7.5
1980	0.19	0.04	273236	51.2	21.3	13.5	1.9	2.9	2.0	7.1
1981	0.28	0.11	290708	47.7	21.0	15.0	2.8	3.0	2.7	7.7
1982	0.26	0.31	346053	48.0	23.5	14.2	2.3	2.6	2.2	7.2
1983	0.15	0.11	400470	45.5	24.8	13.1	2.1	5.6	2.1	6.8
1984	0.23	1.48	442818	47.9	22.7	14.5	1.9	4.9	1.3	6.7
1985	0.15	2.21	503208	47.4	22.7	15.7	2.2	4.5	1.4	6.2

N.B. Pour l'explicitation des intitulés du tableau, cf. le point 1.1 du rapport (*) en milliers de francs

EVOLUTION DES EFFECTIFS

		ANNEE			
		1975	1980	1985	RAP85/75
Total salariés	T				
	10 à 19 salariés	701.00	757.00	1015.00	144.79
	20 à 49 salariés	3328.00	4080.00	3635.00	109.22
	50 à 499 salariés	30057.00	27710.00	33590.00	111.75
	500 à 1999 salariés	38836.00	30591.00	31516.00	81.15
	2000 et plus	53518.00	79262.00	68194.00	127.42
total secteur		126440.00	142400.00	137950.00	109.10

EVOLUTION DES GRANDS INDICATEURS PHYSIQUES

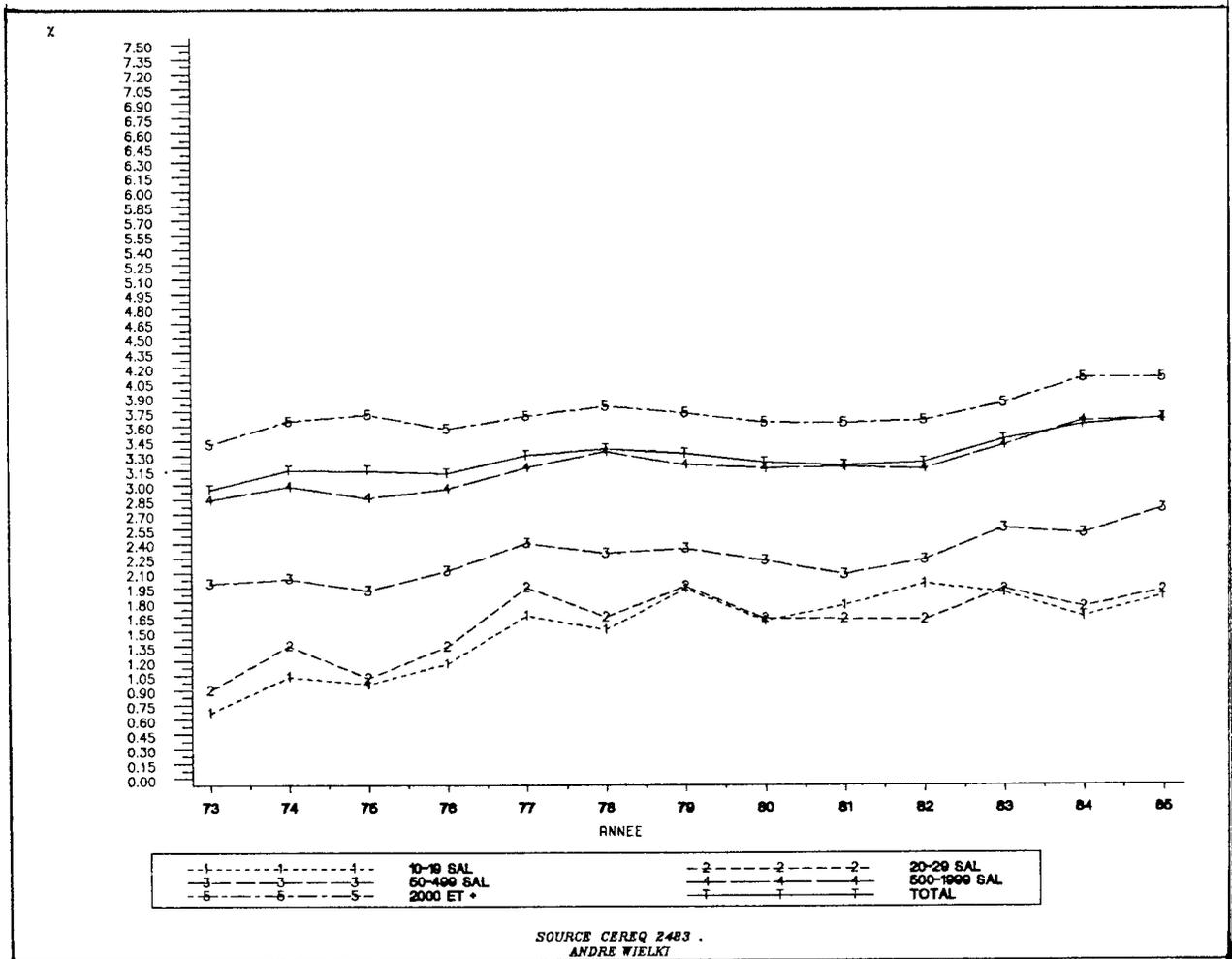
	ANNEE			
	1975	1980	1985	RAP85/75
Hommes	61271.00	67834.00	63591.00	103.79
Femmes	65169.00	74566.00	74359.00	114.10
Total salariés	126440.00	142400.00	137950.00	109.10
Total stagiaires	49151.00	57661.00	51799.00	105.39
Tot heures stage	2955727.00	3117198.00	3392515.00	114.78
Accès à la formation	38.87	40.49	37.55	96.59
Esperance de formation	23.38	21.89	24.59	105.20
Durée moyenne des stages	60.14	54.06	65.49	108.91

FORMATION CONTINUE PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE - 1985

	OS	OQ	EMPLOYE	TAM	CADRES	TOTAL
SALARIES	825	674	73711	33969	28771	137950
STAGIAIR	33	330	32192	11594	10748	54897
HSTAGE	562	14420	2356556	517539	503438	3392515
ACCES.FORM	4	49	44	34	37	40
ESPER.FORM	0	21	32	15	17	25
DUREE.MOYN	17	43	73	45	47	62

T 37 - Organismes financiers

TAUX DE PARTICIPATION FINANCIERE



EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES DEPENSES

AN	TRESOR	SUBV	DEPTOT*	SALAIRES	FORINT	PLAN	FAF	DCIF	FININ	POLEMP
1973	0.93	0.00	311491	60.2	26.5	10.9	1.7	0.0	0.7	0.0
1974	0.37	0.00	433500	58.4	25.4	13.2	2.4	0.0	0.6	0.0
1975	0.29	0.00	518151	59.7	26.3	11.7	1.7	0.0	0.5	0.0
1976	0.19	0.09	610971	59.7	26.2	11.4	2.3	0.0	0.3	0.0
1977	0.22	0.05	734321	55.6	24.4	11.2	3.2	0.0	0.4	5.3
1978	0.23	0.10	860847	56.2	24.5	11.0	2.3	0.2	0.3	5.5
1979	0.17	0.04	953857	56.2	24.0	11.0	2.6	0.2	0.3	5.7
1980	0.13	0.06	1088379	56.0	24.0	11.3	2.3	0.2	0.4	5.8
1981	0.10	0.14	1272141	55.8	23.4	12.3	2.1	0.2	0.3	5.9
1982	0.10	0.22	1448382	56.0	22.7	14.0	0.9	0.2	0.3	5.9
1983	0.05	0.35	1707064	54.4	21.2	12.5	3.3	2.7	0.3	5.6
1984	0.08	0.15	1991409	53.8	21.7	13.7	2.1	2.9	0.3	5.5
1985	0.07	0.20	2184762	52.8	22.2	13.9	2.9	2.8	0.3	5.2

N.B. Pour l'explicitation des intitulés du tableau, cf. le point 1.1 du rapport (*) en milliers de francs

EVOLUTION DES EFFECTIFS

		ANNEE			
		1975	1980	1985	RAP85/75
Total salariés	T				
	10 à 19 salariés	2932.00	3477.00	3561.00	121.45
	20 à 49 salariés	8716.00	10241.00	10988.00	126.07
	50 à 499 salariés	51901.00	59193.00	67937.00	130.90
	500 à 1999 salariés	98084.00	108945.00	118287.00	127.08
	2000 et plus	197597.00	206170.00	216363.00	109.50
total secteur		354230.00	388026.00	417136.00	117.76

EVOLUTION DES GRANDS INDICATEURS PHYSIQUES

	ANNEE			
	1975	1980	1985	RAP85/75
Hommes	186086.00	201599.00	214861.00	115.46
Femmes	168144.00	186427.00	202275.00	120.30
Total salariés	354230.00	388026.00	417136.00	117.76
Total stagiaires	179417.00	201239.00	247211.00	137.79
Tot heures stage	10777761.00	10494066.00	11643039.00	108.03
Accès à la formation	50.65	51.86	59.26	117.01
Esperance de formation	30.43	27.04	27.91	91.74
Durée moyenne des stages	60.07	52.15	47.10	78.40

FORMATION CONTINUE PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE - 1985

	OS	OQ	EMPLOYE	TAM	CADRES	TOTAL
SALARIES	6557	9646	166159	158323	76451	417136
STAGIAIR	1783	4252	91312	101213	50031	248591
HSTAGE	95311	245204	4554295	4562899	2185330	11643039
ACCES.FORM	27	44	55	64	65	60
ESPER.FORM	14	25	27	29	29	28
DUREE.MOYN	53	58	50	45	44	47

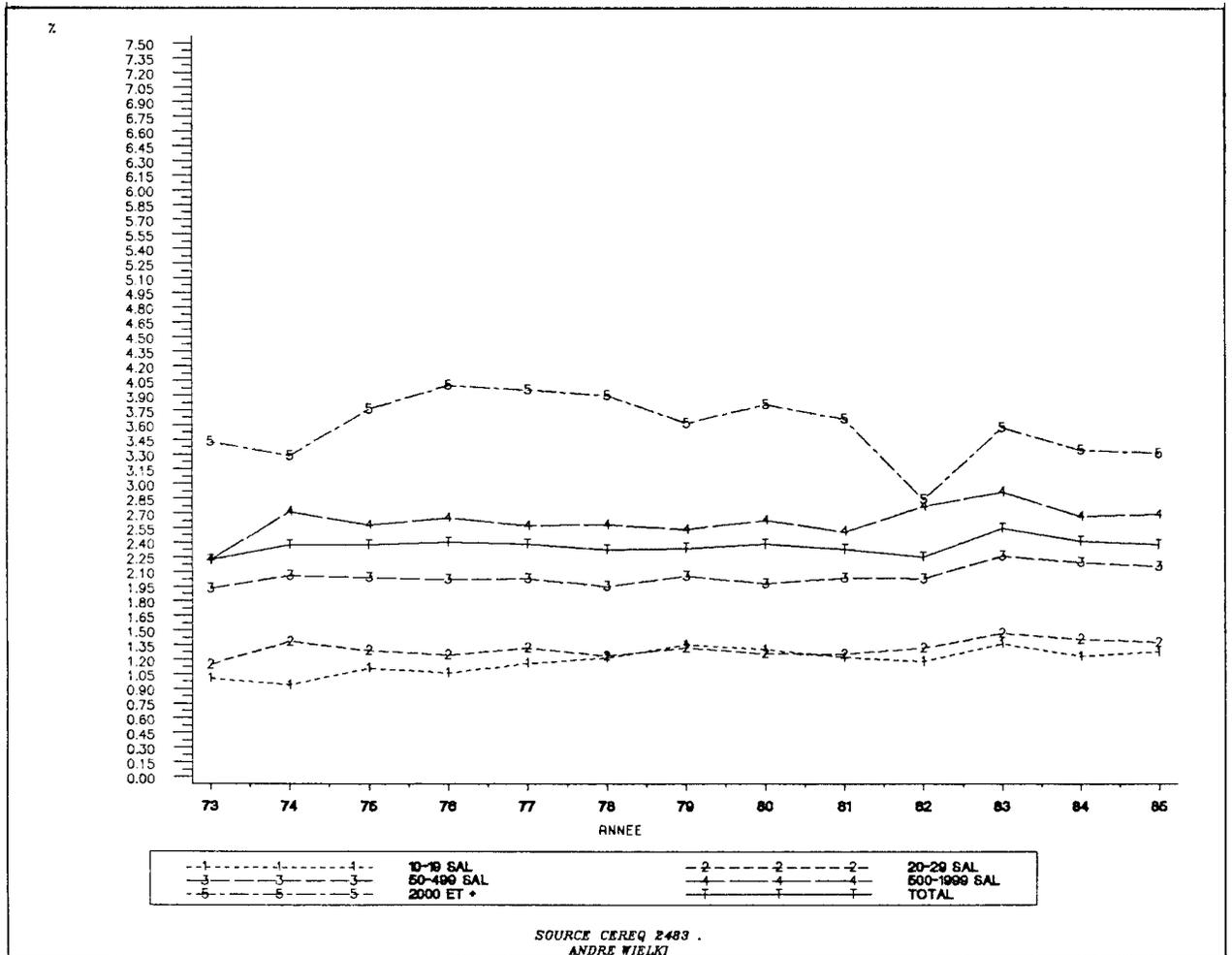
LES SERVICES NON MARCHANDS (T 38)

Rappelons que ce secteur n'est que très partiellement couvert par la loi de juillet 1971 : sur les 3 783 000 actifs du secteur (RP 1982), les entreprises assujetties à l'obligation de dépenses n'emploient que 588 500 salariés. Des pans entiers de ce secteur, notamment toute l'administration centrale, ne sont pas dans le champ de la loi.

Le profil d'évolution de l'effort de formation des services marchands est tout à fait particulier : le taux de participation a quasiment stagné (il est passé de 2,22 % en 1975 à 2,38 % en 1985). De ce fait, le secteur a nettement régressé dans le classement des activités en fonction de leur effort de FPC : de la 6ème à la 11ème place. On assiste sur la période à un mouvement d'externalisation de la formation, la part des dépenses de formation interne diminuant sensiblement au profit des conventions avec les organismes extérieurs. L'espérance moyenne de formation a fortement diminuée : de 20 heures en 1975 à 14 heures en 1985. Notons enfin que la formation va en priorité aux catégories d'employés, de techniciens agents de maîtrise et d'ingénieurs cadres, au détriment des ouvriers, qualifiés ou non, qui sont peu nombreux dans ce secteur.

T 38 - Services non marchands

TAUX DE PARTICIPATION FINANCIERE



EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES DEPENSES

AN	TRESOR	SUBV	DEPTOT*	SALAIRES	FORINT	PLAN	FAF	DCIF	FININ	POLEMP
1973	1.70	0.00	170977	58.0	17.8	19.2	4.6	0.0	0.4	0.0
1974	1.07	0.00	237905	57.3	16.5	19.8	6.0	0.0	0.4	0.0
1975	0.92	0.00	326976	55.4	17.6	21.3	5.1	0.0	0.5	0.0
1976	1.06	0.22	382848	52.7	17.8	21.9	7.0	0.0	0.6	0.0
1977	0.68	0.63	458246	48.4	16.9	21.8	6.6	0.0	0.5	5.9
1978	0.92	0.31	511619	47.1	16.5	20.9	7.2	0.7	0.7	7.0
1979	0.75	0.43	594128	46.0	16.4	20.5	8.5	0.6	0.7	7.3
1980	0.67	0.31	715545	46.6	15.3	21.3	8.3	0.7	0.6	7.2
1981	0.66	0.23	805580	45.1	14.8	22.4	8.9	0.8	0.7	7.4
1982	0.51	0.32	941717	45.1	13.0	21.9	10.7	0.8	0.7	7.9
1983	0.36	0.22	1181748	45.5	11.7	21.0	8.3	5.5	0.6	7.4
1984	0.44	0.58	1267356	41.9	13.7	23.5	7.8	4.5	0.5	8.0
1985	0.40	0.49	1325709	41.3	12.6	24.3	8.5	4.8	0.4	8.0

N.B. Pour l'explicitation des intitulés du tableau, cf. le point 1.1 du rapport (*) en milliers de francs

EVOLUTION DES EFFECTIFS

		ANNEE			
		1975	1980	1985	RAP85/75
Total salariés	T				
	10 à 19 salariés	19289.00	21052.00	20264.00	105.05
	20 à 49 salariés	57418.00	69887.00	77125.00	134.32
	50 à 499 salariés	192369.00	225706.00	255630.00	132.89
	500 à 1999 salariés	74972.00	104875.00	127564.00	170.15
	2000 et plus	85298.00	96124.00	107933.00	126.54
total secteur		429346.00	517644.00	588516.00	137.07

EVOLUTION DES GRANDS INDICATEURS PHYSIQUES

	ANNEE			
	1975	1980	1985	RAP85/75
Hommes	170783.00	183327.00	196198.00	114.88
Femmes	258563.00	334317.00	392318.00	151.73
Total salariés	429346.00	517644.00	588516.00	137.07
Total stagiaires	84654.00	100862.00	136070.00	160.74
Tot heures stage	8509693.00	7852363.00	8164294.00	95.94
Accès à la formation	19.72	19.48	23.12	117.26
Esperance de formation	19.82	15.17	13.87	69.99
Durée moyenne des stages	100.52	77.85	60.00	59.69

FORMATION CONTINUE PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE - 1985

	OS	OQ	EMPLOYE	TAM	CADRES	TOTAL
SALARIES	46529	39373	304183	103518	94913	588516
STAGIAIR	4471	5205	73549	29471	28387	141083
HSTAGE	222864	285221	4389525	1748452	1518232	8164294
ACCES.FORM	10	13	24	28	30	24
ESPER.FORM	5	7	14	17	16	14
DUREE.MOYN	50	55	60	59	53	58

COMPOSITION INTRA-SECTORIELLE

STATISTIQUES DE 1985 - CEREQ		Total salariés	Participat- financière	Accès à la formation	Esperance- formation	Dur. moyenne- stages
SECT38	APE100					
services non marchands	Total	588516	2.4	23.1	13.9	60.0
	90.Administ.géné-rale	10954	2.3	30.4	17.8	58.4
	91.Prévoyance & secu soc	272886	3.1	31.6	19.7	62.3
	92.Enseignement - non mar	61060	1.5	13.9	7.3	52.6
	93.Recherche. (non marchd)	23240	2.4	27.7	20.0	72.1
	94.Santé non mar	3807	1.1	11.9	5.1	43.2
	95.Act sociale.non mar	98032	1.3	10.5	6.5	61.9
	96.Récré non mar	14245	1.7	12.8	6.9	53.8
	97.S.div non mar	103922	1.5	18.2	8.9	48.8
	98.S.domestiques	370	0.8	8.1	1.5	18.6

BIBLIOGRAPHIE

BEL M., DUBAR C., MÉHAUT Ph., "Les innovations en matière de formation", *Actualité de la formation permanente* n° 96, septembre-octobre 1988.

BERTON F., "Données quantitatives : 1972-1986. La formation continue financée par les entreprises", *Actualité de la formation permanente* n° 93, mars-avril 1988.

CAMPINOS-DUBERNET M., *Emploi et gestion de la main d'oeuvre dans le bâtiment et les travaux publics. Mutations de l'après guerre à la crise* (dossier CEREQ n° 34). La documentation française, octobre 1984.

CEREQ, *Statistique de la formation professionnelle continue financée par les entreprises - Traitement des déclarations d'employeurs n° 2483*. La documentation française. Publication annuelle.

CHOFFEL Ph., KRAMARZ, "Evolution des structures professionnelles dans l'industrie depuis 1969", *Economie et Statistique* n° 213, septembre 1988.

DAYAN J.-L., GÉHIN J.-P., VERDIER E., "La formation continue dans l'industrie", *Formation Emploi* n° 16, octobre-décembre 1986.

DUBAR C., ENGRAND S., "La formation en entreprise comme processus de socialisation professionnelle : l'exemple de la production nucléaire à EDF", *Formation Emploi* n° 16, octobre-décembre 1986.

DUBAR C., MÉHAUT Ph., "Formation et politiques d'entreprises" in : *L'introuvable relation Formation Emploi. Un état des recherches en France*. La Documentation française, Paris, 1986.

ECHEVIN C., GIRAUD-HÉRAUD A., "Formation et stratégie d'entreprise" *Actualité de la formation permanente*, n° 96, septembre-octobre 1988.

GÉHIN J.-P., "Les institutions de formation continue : diversité des interventions patronales", *Formation Emploi* n° 11, juillet-septembre 1985.

GÉHIN J.-P., "La formation continue dans les secteurs d'activité : évolution de 1973 à 1985", *Formation Emploi* n° 25, Janvier mars 1989.

GÉHIN J.-P., "La formation continue dans les PME : spécificités et paradoxes", *Formation Emploi* n° 16, octobre-décembre 1986.

GÉHIN J.-P., MÉHAUT Ph., *Crise économique et mutation d'un appareil de formation continue : Lorraine (1974-1980)*, GREE, 1982.

GÉHIN J.-P., MÉHAUT Ph., "Former et mesurer : évolution des pratiques de formation et des modalités de comptabilisation", *Actualité de la formation permanente* n° 98, septembre-octobre 1988.

GÉHIN J.-P., VERDIER E., "Entreprises : seize ans de formation professionnelle continue", *Regards sur l'actualité* n° 134, septembre-octobre 1987.
GRANDO J.-M., "Industrie et gestion de la main-d'oeuvre," *Formation Emploi* n° 1, janvier-mars 1983.

INRA, Actes du colloque *Emploi et conditions de travail dans l'agriculture et l'agro-alimentaire* n° 3, 1988.

INSEE, "Investissements immatériels et capacité de production", *Archives et documents* n° 231, mars 1988.

LHOTEL H., MÉHAUT Ph., "Les contradictions de la formation alternée dans le dispositif 16-18 ans", *Formation Emploi* n° 7, juillet-septembre 1984.

NALLET J.-F., "Entreprises et formation : effets du droit", *Actualité de la formation permanente* n° 93, mars-avril 1988.

SAINSAULIEU R., *L'effet formation dans l'entreprise*, éd. Bordes, 1981.

SALAIIS R., "Les stratégies de modernisation de 1983 à 1986 : le marché, l'organisation, le financement", *Economie et Statistique* n° 213, septembre 1988.

Sénaire du Creusot, *Formation professionnelle, nouvelles technologies et changements industriels*, éditions de l'ADEP, 1984.

Imprimé par DOCUMENTS SERVICES
55, boulevard Carnot — 59800 LILLE
Tél. 20.06.32.72

Dépôt légal 1er trimestre 1989

COLLECTION DES ÉTUDES : derniers volumes publiés

N° 40 - Onze entreprises en changement

Octobre 1988 (11 fascicules - 30 F l'unité ou 250 F l'ensemble)

N° 41 - Les relations entre les établissements scolaires du second degré et l'environnement

Octobre 1988 (110 F)

N° 42 - Dossier Formation et Emploi Travail indépendant et formation

Octobre 1988 (110 F)

N° 43 - Ouvriers qualifiés, maîtrise et techniciens de production dans les industries en cours d'automatisation

Volume 1 - Synthèse générale

Octobre 1988 (70 F)

N° 44 - Formateurs et formations

La définition des actions de formations aux nouvelles technologies

Novembre 1988 (150 F)

N° 45 - Techniciens dans l'entreprise : des identités sociales différentes

Décembre 1988 (110 F)

N° 46 - Devenir professionnel des jeunes issus des formations aux professions sociales en 1985

Janvier 1989 (110 F)

Reproduction autorisée à la condition expresse de mentionner la source



**Centre d'Etudes
et de Recherches
sur les Qualifications**

9, RUE SEXTIUS MICHEL, 75015 PARIS - Tél. : (1) 45.75.62.63

PRIX : 150 F